les Cahiers
Numéro 1
novembre 2003

les cahiers pour l'histoire de La Poste

Vincent BOUGET

La grève des PTT de l'automne 1974 et les médias

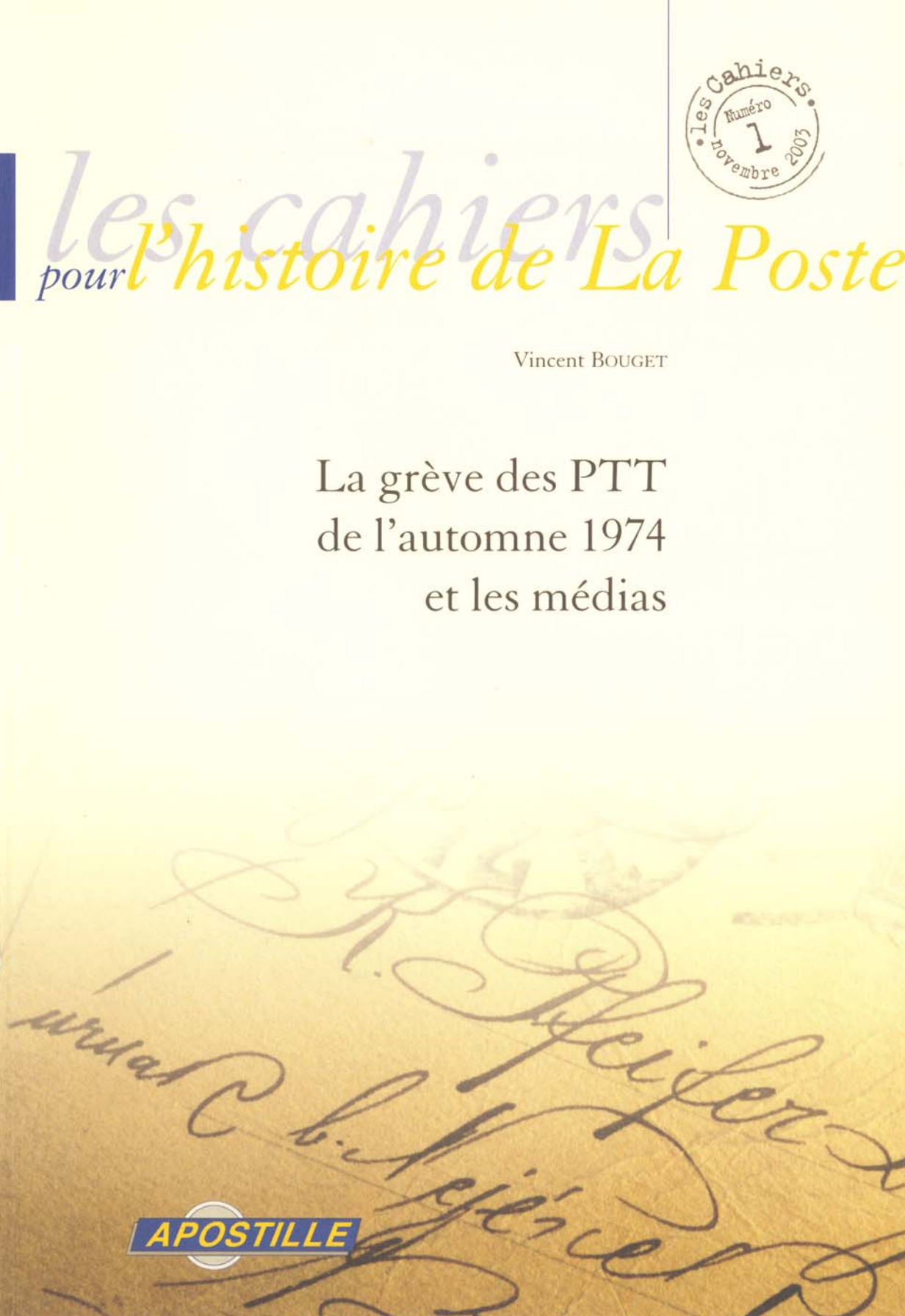

APOSTILLE

Les idées émises dans cette recherche
n'engagent que son auteur et ne sauraient en aucun cas
engager la responsabilité du comité pour l'histoire de la Poste ou de La Poste, ni refléter leur position

Directrice de la publication : Dominique Blanchecotte
Directrice de la rédaction : Muriel Le Roux
Responsable de la collection : Benoit Oger

Comité de rédaction : Muriel Le Roux, Benoit Oger, Josiane Foynat, Sébastien Richez, Nicolas Verdier, Catherine Gorgeon

Comité de lecture : François Cadilhon, Éric Godelier, Philippe Guignet, Christine Lamarre, Patrick Fridenson, Michel Margairaz, Dominique Barjot, Pascal Griset, Dominique Lorrain, Catherine Bertho-Lavenir.

Comité pour l'histoire de La Poste

44, boulevard de Vaugirard – Case postale C 606 – 75 757 Paris Cedex 15
Tél. : 01 55 44 01 51

Illustration de couverture/Maquette : Imprimerie nationale

ISSN : 1287-4612 - Novembre 2003

les cahiers pour l'histoire de La Poste

Vincent BOUGET

La grève des PTT de l'automne 1974 et les médias

Cette étude est tirée d'un mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, soutenue en juin 2001, dirigée par Christian Chevandier et Jean-Louis Robert

Sommaire

Éditorial 9

Introduction 11

La médiation de la grève 15

L'espace occupé par la grève dans les médias 15
La (re)construction de la grève 26
La représentation de la grève 37

La représentation des principaux protagonistes de la grève 53

L'administration des PTT et son personnel 53
Les syndicats 64
Le gouvernement 78

Les médias au cœur du conflit 91

Les médias dans la communication gouvernementale 91
Les médias dans la stratégie syndicale 104
La participation des médias au conflit 115

Sources 127

Bibliographie sélective 129

Chroniques 133

Éditorial

Les *Cahiers pour l'histoire de La Poste* ont pour ambition la valorisation des recherches historiques engagées sous l'égide du Comité pour l'histoire de La Poste (CHP). Depuis 1996, le CHP a en effet soutenu la recherche universitaire en allouant des bourses aux étudiants en maîtrise, DEA et doctorat portant sur l'histoire de La Poste de ses origines à aujourd'hui[1]. Afin que la recherche en histoire postale ne soit pas figée ou ne concerne qu'un nombre restreint de personnes, il était nécessaire de créer ces *Cahiers pour l'histoire de La Poste* pour mieux faire connaître les travaux du CHP tant vers les personnels de La Poste que vers les enseignants, les chercheurs ou de toutes autres personnes s'intéressant à la longue histoire de La Poste.

Cette publication aura pour objectif de présenter des travaux retenus par leur qualité d'analyse et de réflexion sur un thème défini. Pour chaque numéro une seule étude ou trois/quatre grands articles peuvent ainsi s'articuler pour expliquer les évolutions et mutations de La Poste de l'Ancien Régime aux années 2000. À la fin de chaque volume, il est prévu d'incorporer des rubriques pratiques (avis de soutenance de thèse, de colloques ou journées d'études, publications, notes de lecture, sujets traités par les boursiers du CHP, annonces diverses concernant la recherche en histoire).

Cette première livraison restitue un travail de Vincent Bouget dans le cadre d'une maîtrise, soutenue en juin 2001 sous la direction de Christian Chevandier et Jean-Louis Robert à l'Université Paris I, et qui porte sur la grève des PTT en 1974. Le conflit, le plus important sans doute que l'administration des PTT ait subi au cours du XXe siècle, s'étale du 18 octobre 1974 au 2 décembre de la même année et met en scène trois acteurs principaux : les syndicats (CFDT, CFTC, CGT, FNT et FO) ; les médias (les deux premières chaînes de l'ORTF, la presse quotidienne ou hebdomadaire nationale) ; et le gouvernement de l'époque à travers les déclarations et interventions de Pierre Lelong, secrétaire d'État aux Postes et Télécommunications, Jacques Chirac, Premier ministre, et Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République.

1. Pour une liste exhaustive des travaux soutenus cf. notre *Guide du chercheur en histoire postale*, Numéro spécial d'Apostille, 249 p. Disponible au CHP.

Pour autant, il ne s'agit pas pour Vincent Bouget de revenir sur le déroulement et les réalités de la grève[1], mais plutôt d'analyser finement la représentation de la grève des PTT dans la sphère médiatique et de ses interpénétrations avec le champ politique et syndical à l'automne 1974. En d'autres termes, il s'agit de montrer comment organisations syndicales d'un côté, et gouvernement de l'autre, perçoivent le discours médiatique et l'intègrent dans leurs actions, et quel genre de relations entretiennent les médias avec le mouvement social des PTT de l'époque.

Le grand mérite de Vincent Bouget est d'avoir construit et utilisé un corpus de sources originales afin de répondre à une double interrogation. À propos des sources, il faut souligner le dépouillement minutieux de la presse écrite notamment pour *Le Figaro*, *France-Soir*, *L'Humanité*, *Le Monde* et *L'Aurore* et les difficultés de faire une étude complète de la représentation télévisée de la grève à partir des seules notices descriptives pour les deux premières chaînes de l'ORTF. Ces notices donnent toutefois une idée du contenu du programme et des discours tenus par les différents intervenants et s'avèrent essentielles à la compréhension du message passé par le biais de la radiodiffusion. D'autant, qu'en 1974, la télévision commence à supplanter la lecture de la presse et fait figure de premier média français. Quant aux interrogations que suscitent la médiatisation de cette grève, nous pouvons les regrouper dans deux domaines. Le premier touche à la construction de l'image médiatique de la grève en se demandant par exemple comment le conflit est exposé, mais également quelle image se dégage au bout du compte de l'administration des PTT ? Dans un deuxième domaine, il s'agit de se demander comment chaque acteur du conflit investit la représentation médiatique de la grève et comment il compte l'instrumentaliser à ses propres fins ? En fait, est-il possible de considérer les médias comme des acteurs à part entière du conflit qui se déroule en cette fin d'année 1974 ? Autant d'interrogations sur lesquelles Vincent Bouget apporte de précieuses réponses afin de mieux comprendre le développement d'une longue grève dont la France est coutumière…

Benoit Oger
Responsable de la collection
des *Cahiers pour l'histoire de La Poste*

1. Pour l'historique de la grève cf. : CFDT, Des « *idiots* » par milliers : du démantèlement des PTT à la grève de 1974, avec la collaboration de J.F. Noël , Ed. Maspéro, Paris, 1975, 185 p. ; D. Bibaut, « *La grève des PTT en 1974 à Paris et en région parisienne* », mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction d'Aimée Moutet, Paris 13, 1998, 135 p., le mémoire est disponible au Comité pour l'histoire de La Poste.

Les Cahiers • numéro 1 • novembre 2005

Introduction

Déclenchée dans l'après-midi du 17 octobre 1974 dans le centre de tri parisien de la gare de Lyon, à la suite d'une altercation entre le directeur du centre et des représentants du personnel, la grève des PTT de l'automne 1974, qui s'étend au mois de novembre à d'autres secteurs de la fonction publique, ne s'achève définitivement que le 2 décembre. De par la longueur et l'âpreté du conflit, elle est certainement une des grèves les plus marquantes de l'histoire de l'administration. S'il est resté un symbole de cette grève, on ne le trouve apparemment pas dans une action particulièrement marquante des postiers, mais sans doute dans une expression, un mot, qui a frappé l'esprit des postiers en grève et qui est encore aujourd'hui dans les mémoires : « Travailler dans un centre de tri est, si j'ose dire, un des métiers les plus idiots qui soient ». Lancée lors d'un dîner-débat organisé par le Courrier du Parlement le 22 octobre, et largement reprise dans les médias, cette affirmation du secrétaire d'État aux Postes et Télécommunications, Pierre Lelong, doit donc une partie de son succès à la presse, écrite ou audiovisuelle, qui a fourni le lieu de production du discours, et qui s'est chargée de le diffuser.

À une époque où, par leur audience, ils tendent à s'imposer comme le seul espace public, les médias d'information, que sont la presse écrite et audiovisuelle, constituent plus que jamais le principal forum de mise en scène des mouvements sociaux. L'analyse des relations entre les médias et les mouvements sociaux est, depuis quelques temps, l'objet de travaux historiques ou sociologiques, s'appuyant notamment sur ce qui constitue, de nos jours, la plus puissante médiation sociale, à savoir la télévision. Dans ces analyses, il ne s'agit pas d'étudier la réalité de la grève à travers les informations données par les instances médiatiques, mais d'analyser la représentation de l'événement dans l'espace médiatique en elle-même. De plus, dans le cadre d'une réflexion sur la dimension symbolique d'un mouvement social, dimension qui souligne la nécessité de construire un sens à l'action collective, l'analyse des représentations et des croyances passe bien sûr par celle de la représentation médiatique. S'inscrivant dans la lignée de ces travaux, cette étude se propose non pas de faire

l'histoire de la grève[1], mais d'analyser les relations qu'entretiennent les médias avec le mouvement social des postiers de l'automne 1974.

En 1974, la télévision est déjà le média le plus puissant même si elle n'est pas encore au zénith de son audience et de sa crédibilité. La télévision encore gérée, jusqu'à la fin de l'année, par l'Office de Radiodiffusion-Télévision Française (ORTF), contrôlé par l'État, est composée de trois chaînes. Les deux premières ont une diffusion nationale alors que la troisième, inaugurée le 31 décembre 1972, qui permet notamment un décrochage régional des informations, ne s'étend pas encore à l'ensemble du territoire. L'information se fait quotidiennement dans les journaux télévisés. Le journal télévisé de 20 heures n'a pas encore acquis son statut de grand-messe de l'information. Il est pourtant le programme le plus regardé si l'on en croit l'enquête réalisée par le Centre d'Étude des Supports de Publicité à la demande du Centre d'Études des Opinions, organisme dépendant du Service Juridique et Technique de l'Information lui-même sous la compétence du Premier ministre[2]. Cette enquête montre que la plus forte tranche d'audience est celle comprise entre 19 h 45 et 20 h 30 puisque 52 % des Français qui ont une télévision la regardent à ce moment-là. 29 % des téléspectateurs suivent le journal de la première chaîne qui commence à 19 h 45 alors que 21 % le regardent sur la deuxième à partir de 20 heures Comme le taux d'équipement est en 1974 de 82,4 %, on peut déjà mesurer la diffusion dans la population des journaux télévisés de la première et de la deuxième chaîne de l'ORTF. Outre les journaux de 20 heures, il existe d'autres rendez-vous quotidiens avec l'information sur les écrans de télévision : le journal télévisé de 13 heures sur la première chaîne uniquement et celui de la nuit qui est présent sur les deux chaînes nationales. Ces cinq éditions constituent la structure forte de l'information à la télévision à laquelle s'ajoute des rendez-vous périodiques d'information comme *Actuel II*, dont la dernière a lieu le 18 novembre 1974, sur la deuxième chaîne ou l'émission *Lettres Ouvertes* sur la première.

Il n'est cependant pas possible, en raison de l'absence d'images, de faire une étude complète de la représentation télévisée de la grève. En effet, les archives audiovisuelles ne sont officiellement conservées par l'Institut National de l'Audiovisuel que depuis 1995, date d'application de la loi de 1992 sur le dépôt légal. Pour la période antérieure à cette date, l'INA conserve des archives professionnelles regroupant des programmes depuis les origines de la télévision, mais quand elles existent, ces archives ne sont pas accessibles aux chercheurs, à l'exception d'un fonds de secours composé dans sa grande majorité d'émissions diffusées de 1986 à 1995 par les chaînes de télévision nationales : TF1, Antenne 2 et FR3. L'existence de notices descriptives des sujets des journaux télévisés permet toutefois d'accéder au discours informatif de la télévision. Ces notices descriptives, ou descripteurs, sont réalisées par des documentalistes,

1. L'histoire de la grève des PTT de l'automne a déjà été faite non seulement par le syndicat CFDT dans son livre *Des idiots par milliers*, *op.cit.*, et aussi par Daniel Bibaut, « La grève des PTT en 1974 à Paris et en région parisienne », *op. cit.*

2. Cette enquête, « Audience de la radio et de la télévision, 3e vague de 1974 : 21 novembre-16 décembre », a été réalisée par le CESP pour le compte de la commission de répartition de la redevance de radio-télévision : 2042 interviews ont été retenues, et la structure de l'échantillon a été corrigée par redressement, ce qui lui donne le caractère représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, soit 37 millions d'individus. Le CESP mesure l'audience quart d'heure par quart d'heure. Archives Nationales CAC, 19810124 article 102.

vraisemblablement à cette époque dans un but commercial puisqu'il s'agit d'archives professionnelles. Elles donnent une idée du contenu du programme en rapportant le sujet principal des plans[1] et en indiquant parfois l'échelle et les mouvements de caméra. Ces descripteurs peuvent également fournir quelques bribes des discours éventuellement tenus par les personnes qui apparaissent à l'écran, mais ne retranscrivent jamais le commentaire du journaliste. Cependant, ils n'indiquent ni la durée des sujets, ni leur ordre de passage dans le journal télévisé. Si une partie de l'information télévisée peut subsister grâce à ces descripteurs, l'information radiodiffusée en étant rapportée sous cette forme perd encore plus de sa valeur, car exceptée l'identité des personnes interviewées et le thème de leur propos, rien d'autre ne subsiste. Ainsi cette étude ne pourra véritablement analyser le discours d'information radiodiffusé.

La télévision en 1974 semble déjà avoir supplanté la lecture de la presse quotidienne, puisqu'en 1973, 77 % des Français âgés de 15 ans et plus déclarent lire un quotidien (dont 55 % tous les jours) contre 94 % qui disent regarder la télévision (dont 65 % tous les jours)[2]. Cependant, plus de la moitié des français continue à lire un quotidien tous les jours et la diffusion des grands quotidiens nationaux en 1974 n'est pas négligeable. Devant l'impossibilité de traiter l'ensemble des organes de presse écrite nous avons retenu quelques quotidiens et hebdomadaires, principalement sur le critère de la diffusion, mais aussi dans l'idée de constituer un panel assez large des sensibilités et des lectorats. Ce sont tous des journaux à diffusion nationale[3]. Parmi ceux-là nous avons privilégié quatre grands quotidiens nationaux : *Le Monde*, *L'Humanité*, *France-Soir* et *Le Figaro*. Parmi les journaux d'information générale, *Le Monde* atteint en 1974 l'apogée de sa diffusion avec 424 000 exemplaires[4]. *Le Figaro* la maintient autour de 380 000 en 1974[5]. *France-Soir*, dont Roland Cayrol dit qu'il a beaucoup souffert de l'apparition du journal télévisé qui le priva de l'exclusivité de l'image alors que ses photographies en première page attiraient beaucoup de lecteurs, voit sa diffusion baisser depuis le début des années soixante, mais reste le quotidien national le plus diffusé en France en 1974 avec environ 600 000 exemplaires[6]. Seul grand quotidien édité par un parti politique, encore présent en 1974, *l'Humanité* qui appartient au Parti communiste, est diffusée à 160 000 exemplaires[7].

L'étude se propose donc d'analyser les relations entre la grève des PTT de l'automne 1974, prise dans sa globalité, en tant qu'événement, ou à travers ses principaux protagonistes et la sphère médiatique dont on verra essentiellement la presse écrite et la télévision.

Cette étude impose une double approche. Traiter de ces relations doit conduire dans un premier temps à s'intéresser à la médiatisation de la grève, c'est-à-dire au regard porté par les médias sur l'événement et à la construction

1. Plan : unité de base d'une séquence (pour la télévision, la séquence est généralement le sujet en entier). C'est une prise continue entre deux coupes. Dans un descripteur de sujet le changement de plan, la coupe de l'image est indiqué par une virgule. Ainsi, lorsque nous citerons le contenu d'un sujet, il faudra considérer ces virgules comme la ponctuation du film lui-même.

2. D. Cogneau et O. Donnat, *les pratiques culturelles des français*, La Découverte/ La Documentation française, Paris, 1990. Cité dans J.-M. Charon, *La presse quotidienne*, La Découverte, coll. Repères, Paris, 1996, p.26

3 Le détail est fait dans les sources à la fin du volume.

4. P. Eveno, *Le Monde 1944-1995, Histoire d'une entreprise de presse*, Le Monde Éditions, Paris, 1996, p. 481

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

d'une représentation de l'événement. En effet, comme tout objet de discours la représentation médiatique de la grève est construite. Ainsi les médias ne transmettent-ils pas ce qui se passe dans la réalité sociale, mais ils imposent ce qu'ils construisent de l'espace public. Par conséquent, il s'agit de comprendre comment, par le traitement journalistique, se construit l'image médiatique de la grève ? Quelle logique préside à la construction de cette représentation ? Comment le conflit est-il mis en scène ? Dans quelle mesure les protagonistes sont-ils médiatisés ? Comment apparaissent-ils dans la représentation médiatique ? On peut se pencher notamment sur la représentation professionnelle de l'administration postale et des ses agents. Quelle image se dégage-t-elle de cette administration aussi familière de la population ?

Le deuxième temps de l'analyse conduit à s'interroger sur la place des médias dans le conflit, sur les rôles qu'ils peuvent tenir. Il s'agit de voir dans quelle mesure la représentation médiatique, pourtant dissociée de la réalité du conflit, mais qui s'adresse à tous, est l'objet de l'attention des acteurs. Est-elle alors l'un des enjeux du conflit ? Les deux parties développent-elles une stratégie spécifique pour investir la représentation médiatique de la grève ? Peut-on ainsi considérer les relations entre la grève des PTT de l'automne 1974 et les médias en terme d'interactions ? Dans quelle mesure peut-on alors parler d'une participation des médias à la grève ?

Cette double approche permet d'étudier à la fois la construction du reflet médiatique de la grève et de ses protagonistes et l'influence qu'il peut avoir sur ceux qui le regardent. Dans la perspective de cette étude, il a donc fallu s'intéresser non seulement à la représentation médiatique de la grève à la télévision et dans la presse écrite, mais aussi voir comment les acteurs du conflit, principalement les organisations syndicales et le gouvernement ont pu recevoir le discours d'information médiatique et l'intégrer dans leur réflexion et dans leurs actes. Dans un premier temps, il s'agira de comprendre la médiatisation de la grève des PTT pour en dégager l'image et le sens que lui accordent les médias. Ensuite, l'on pourra étendre l'analyse de la représentation médiatique de la grève aux protagonistes du conflit. Enfin, il s'agira de mesurer l'influence que peut avoir la représentation médiatique sur les acteurs du conflit et d'envisager ainsi la place et le rôle des médias dans la réalité sociale du conflit.

Les Cahiers numéro 1 novembre 2005

La médiation de la grève

Fait marquant de l'automne 1974, la longue grève des agents des Postes et Télécommunications attire l'attention de l'ensemble des médias[1]. Légitimant leur existence et leur action par l'ambition de donner au citoyen le reflet intelligible du monde, les organes de presse, écrite ou audiovisuelle, se chargent de rapporter et de décoder cet événement. La grève des PTT occupe l'espace médiatique, espace composé de l'ensemble du discours informatif proposé par les médias. Cependant, comme tout discours informatif, le discours médiatique ne peut prétendre à la transparence et l'espace médiatique de la grève est nécessairement un espace reconstruit. Pour comprendre la représentation médiatique de la grève, il faut sans doute reconnaître les choix, mais aussi les contraintes qui président au traitement médiatique de l'information. De cette opération de reconstruction se dégage une image certes inspirée de la réalité mais qui ne peut lui être fidèle. La représentation de la grève dans l'espace médiatique est donc le reflet que renvoie un miroir déformant.

L'ESPACE OCCUPÉ PAR LA GRÈVE DANS LES MÉDIAS

Une présence quotidienne à la télévision

S'il est, à travers l'étude des descripteurs des sujets issus des journaux télévisés, impossible de connaître la place que ces sujets occupent dans la hiérarchie des nouvelles annoncées dans le journal, ni leur durée qui n'est presque jamais précisée, on peut remarquer que la grève des postiers, seule ou intégrée dans le mouvement social d'une partie de la fonction publique, est abordée presque tous les jours sur les deux chaînes. Le sujet apparaît dans les journaux télévisés le 21 octobre, trois jours après le déclenchement du conflit au centre de tri de la gare de Lyon. Ce jour là, les trois journaux de la première chaîne traitent du mouvement aux PTT à travers deux sujets : le premier, à 13 heures, contient des plans de sacs postaux qui passent sur une chaîne de tri et un facteur partant faire sa tournée ; le second pour le 20 heures nous montre une opération de tri du courrier et le classement de lettres, il sera repris dans l'édition de la nuit. Si les

1. En 1973, la grève « des Lip » avait déjà attiré l'attention des médias, cf. C. Piaget, *Lip*, Paris, Stock, 1973, 215, p. ; E. Maire/C. Piaget, *Lip 73*, Paris, Seuil, 1973, 139 p.

premières apparitions ne sont datées que du 21 octobre pour la première chaîne et du 22 pour la deuxième, le sujet ne quittera plus les écrans jusqu'au 2 décembre, date de la reprise totale du travail dans l'administration postale. Sur les quarante-six jours de la durée de la grève, on peut compter cent vingt sujets se rapportant explicitement à la grève des PTT. On retrouve également neuf sujets sur des manifestations communes, sans référence explicite aux postiers, mais dont nous savons par ailleurs, notamment grâce à la presse écrite qu'ils étaient bien représentés. Enfin douze sujets rapportant des interviews ou des déclarations de leaders syndicaux ou de représentants du gouvernement sur le mouvement social global, sans référence précise aux postiers, peuvent être aussi pris en compte. La grève des PTT est donc visible dans vingt-neuf journaux de 20 heures de la première chaîne et dans trente de la seconde. Vingt-quatre journaux de 13 heures de la première chaîne et treize journaux de la nuit sur chacune des deux chaînes consacrent du temps à la grève. Les arrêts de travail des journalistes et des techniciens de l'ORTF peuvent expliquer certaines journées sans trace de la grève dans les descripteurs[1].

Parmi tous les sujets qui abordent la grève des PTT, il faut distinguer, deux modes de traitement. Alors que certains sont entièrement consacrés au mouvement des postiers, d'autres traitent de la grève des PTT avec le reste du mouvement social. Deux logiques conduisent à cette intégration. Tout d'abord, certains événements comme les manifestations générales ou les déclarations des leaders syndicaux sont communs à tous les salariés en grève. Se dégage alors nécessairement une image où le conflit des PTT est une des composantes du mouvement général. La deuxième logique relève du mode de traitement journalistique de l'actualité. Les mouvements qui font l'actualité sociale de l'automne sont alors rassemblés dans un « point social » ou un « point des grèves ». Ces sujets font se succéder, sur la voix off du journaliste, les plans des différentes administrations ou entreprises en grève. L'absence du son et de la retranscription du commentaire ne permet pas d'approfondir l'analyse. Toujours est-il que ces successions d'images rapprochent les grèves des Houillères de Lorraine, la grève des postiers, la grève des cheminots…

Le « point social » du journal de 20 heures du 18 novembre sur la première chaîne fait se succéder le plan d'un bus, celui d'une bouche de métro, des plans de rails, le plan de la circulation dans la rue, celui d'un aéroport, le plan d'une boutique fermée, celui de l'entrée de l'ORTF, le plan d'une entrée d'école, un plan du Printemps (le magasin), un plan d'une enseigne PTT, un nouveau plan de la maison de l'ORTF, le plan d'une manifestation avec banderoles de l'aérospatiale pour finir sur un plan des forces de l'ordre en rang serré. Le regroupement des conflits particuliers en un mouvement général est alors dû au montage journalistique et ne correspond plus à une réalité commune. Sur les cent

1. Quelques jours du mois de novembre : le dimanche 3, le vendredi 22, le lundi 25 et le samedi 30. Le service minimum imposé aux journalistes de l'ORTF n'est même plus respecté lorsque sont rendus publics les licenciements des journalistes dans le cadre de la mise en œuvre du démantèlement de l'ORTF. Sur ce point, Jérôme Bourdon, *Haute fidélité, pouvoir et télévision, 1935-1994*, Paris, Ed. Seuil, 1994, p. 158.

vingt sujets qui évoquent explicitement les PTT, vingt-six sont des « points sociaux » ou « points des grèves » alors que quatre portent sur des manifestations communes et trois sur des déclarations ou interviewses d'ordre général. Ces résumés en image de l'actualité sociale, présentés par les journaux télévisés représentent donc plus de 20 % des sujets sur la grève des PTT, et sont bien plus nombreux que les sujets rapportant une réalité d'union ou d'intégration des mouvements sociaux. Ce mode de traitement de l'actualité est une véritable construction, une rationalisation de la réalité. Patrick Charaudeau parle d'une « rationalisation par les modes de visibilité choisis », c'est-à-dire une opération de « rubriquage » qui permet à l'informateur de classer l'événement dans une des sections « censées correspondre aux grandes catégories de pensée de l'opinion publique[1] ». De plus, si cette opération de « rubriquage » existe à l'échelle d'un seul sujet, il est probable qu'elle apparaisse aussi à l'échelle du journal entier avec l'enchaînement de sujets différents, mais que le présentateur du journal en plateau peut relier. Les journaux de 20 heures du 25 octobre sur les deux chaînes semblent représentatifs, puisqu'ils traitent à la fois de la grève des PTT, mais aussi de la manifestation organisée par la CGT et la CFDT devant le siège du CNPF. Dans les deux journaux, les sujets sont séparés mais il ont sans doute été diffusés dans la même partie du journal.

Tout en tenant compte des limites d'une telle analyse, à savoir l'ignorance de la durée et de la mise en valeur des sujets, la grève des PTT semble en proportion plus présente dans les journaux télévisés durant les dix derniers jours du mois d'octobre que pendant tout le mois de novembre : quarante-deux sujets sur les cent vingt qui évoquent explicitement la grève des postiers ont été diffusés du 21 au 31 octobre. Plus du tiers des sujets recensés occupe donc un espace de onze jours, soit un quart de la durée de la grève à la télévision. Par conséquent, après trois jours de non-visibilité télévisuelle, le mouvement social des postiers est largement traité dans les journaux télévisés durant les dix derniers jours d'octobre[2]. Sur la deuxième chaîne seuls les journaux de 20 heures du 21 et du 30 ne lui réservent pas de sujet. Durant le mois d'octobre, un seul sujet est un « point social » : le journal de 20 heures du 28 sur la première chaîne fait un résumé en image de l'actualité sociale en regroupant une négociation au siège du Conseil National du Patronat Français, une manifestation des postiers et une conférence de presse de la CFDT. Ainsi, alors que le mouvement de grève touche dès le 24 octobre des entreprises comme la SNCF ou EDF-GDF[3], le mouvement des postiers semble traité assez indépendamment au mois d'octobre.

Les « points sociaux » n'apparaissent vraiment que le 5 novembre. Le mouvement général ne s'est pas encore révélé, excepté à quelques occasions comme la manifestation syndicale du 25 octobre, ce qui laisse la grève des PTT occuper

1. Patrick Charaudeau, *Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social*, Nathan- INA, Paris, 1997, p. 160 *sqq*.

2. Avec un traitement quotidien notamment sur la première chaîne puisqu'au moins un sujet lui est consacré dans tous les journaux de 13H excepté celui du 29 et dans tous les journaux de 20 heures excepté celui du 22.

3. *Le Figaro* du 24 octobre titre en Une : « PTT : Chèques postaux et téléphone atteints à leur tour » et complète par deux sous-titres : « SNCF (Montparnasse) : grève des agents de trains » et « Gaz-Electricité : actions locales envisagées. »

seule une actualité sociale marquée d'autre part par la montée du chômage. Il est possible d'expliquer cette plus forte médiatisation par le fait que la grève aux PTT, qui est au départ une grève du tri, ne permet plus l'acheminement et la distribution de courrier. Visible dans la réalité par la population qui ne reçoit plus de courrier, cette grève a un fort potentiel médiatique. Son extension, au début de la grève est particulièrement suivie et représentée dans les journaux télévisés. L'installation dans la grève et la multiplication des mouvements sociaux à partir du début du mois de novembre peuvent contribuer alors à un relâchement de l'attention médiatique sur les PTT en particulier : la grève aux PTT n'est plus un événement neuf et particulier, deux caractères décisifs.

Une autre période est particulièrement représentée dans le corpus des sujets : la période des négociations. Les négociations entre le secrétaire d'état Pierre Lelong et les organisations syndicales s'ouvrent le jeudi 24 octobre à 21 heures et se terminent définitivement le 5 novembre par la présentation du « relevé de propositions » par Pierre Lelong. Du 25 octobre au 5 novembre, quarante-quatre sujets sont consacrés aux PTT, soit la même proportion que pour les sujets d'octobre. À la télévision, les négociations débutent le 24 octobre sur la deuxième chaîne, dans le journal de la nuit. Pierre Chatignoux « rend compte en direct de l'entrevue entre les syndicats et le gouvernement » et précise déjà que « les négociations seront longues et difficiles »[1], pour s'achever le 5 novembre toujours dans le journal de la nuit sur la deuxième chaîne par une déclaration de Pierre Lelong : « je viens de proposer des solutions nouvelles pour mettre fin au conflit, ces solutions sont possibles elles sont aussi un maximum, il ne me reste plus qu'à attendre les réponses des syndicats que j'espère positives[2] ». Par conséquent, en regardant le corpus globalement, les cas particuliers seront relevés plus tard, deux périodes particulièrement représentées se chevauchent. Elles donnent une première indication concernant les éléments qui président au choix de l'information dans un journal télévisé.

La grève des postiers à la Une des grands quotidiens nationaux

La « Une », véritable vitrine du journal est une page particulièrement travaillée, car elle influe beaucoup sur la décision d'achat en kiosque. Elle présente les informations supposées être les plus marquantes de l'actualité, les « événements », et doivent attirer le lecteur. Ainsi, envisager la place occupée par le mouvement social des postiers à la Une de ces journaux peut donner une bonne évaluation de la place que celle-ci occupe dans l'espace médiatique créé et alimenté par les grands quotidiens nationaux. Cette place est définie par les rédactions des quotidiens, non seulement en fonction de leurs échelles de valeurs, mais aussi, et peut-être surtout, en fonction de l'idée qu'elles se font de leur « public-cible » et de ces centres d'intérêts, et, plus largement, de la cible principale : le plus grand nombre[3].

1. Descripteur du journal télévisé de la nuit du 24 octobre 1974 sur la deuxième chaîne.

2. Descripteur du journal télévisé de la nuit du 5 novembre 1974 sur la deuxième chaîne.

3. P. Charaudeau, *op. cit.*, p. 79.

La grève aux PTT n'apparaît pas en Une dès le 18 octobre. Comme pour les journaux télévisés, elle doit attendre un peu avant de se retrouver sous les feux de l'actualité. C'est *Le Figaro* qui donne au mouvement sa première Une le 19 octobre avec un titre dans une petite fenêtre renvoyant le lecteur à l'intérieur du journal : « Page 5 : les grèves dans les centres de tri ». Cette fenêtre est complétée juste au-dessus par un encadré intitulé « A nos abonnés », dans lequel *Le Figaro* prévient que : « en raison de la grève dans les services du tri des PTT, des retards importants risquent d'intervenir dans la distribution du Figaro », et prie ses abonnés de « bien vouloir excuser des perturbations indépendantes de [leur] volonté[1] ». Viennent ensuite *France-Soir* et *L'Humanité* qui propulsent la grève en Une dans leurs éditions du 22 octobre. *Le Monde* ne titre sur les PTT en Une que le 24 octobre. Bien que présentes quelques jours plus tôt, les premières apparitions du conflit des PTT en Unes de *France-Soir*, de *L'Humanité* et du *Figaro* ne constituent pourtant pas les gros titres. Si *France-Soir* place cet événement en haut de la page, sous les « gros titres », ce n'est qu'un seul petit encadré. *Le Figaro* propose le sujet dans un petit encadré en bas de page le 19 octobre, puis trois jours plus tard, le 22, comme *L'Humanité*, dans la colonne de droite (certes, en premier titre pour les deux journaux), sorte de sommaire des principaux événements traités dans le journal.

Malgré ce départ timide dans l'échelle de reconnaissance médiatique, le sujet de la grève des PTT, qu'il soit traité pour lui-même ou dans le cadre général des mouvements sociaux de l'automne, comme pour les journaux télévisés, ne quittera la Une des quotidiens qu'à de rares exceptions. L'une d'elles est commune à tous les quotidiens : celle du 13 novembre, journée de grève des ouvriers du livre, qui a empêché la parution de tous les quotidiens. *L'Humanité* a placé la grève des PTT en Une, dans une proportion plus ou moins grande, tous les jours (sauf les dimanches où elle ne paraît pas, remplacée par *L'Humanité-Dimanche*) excepté le 28 novembre, où la grève des personnels de l'ORTF a fait l'événement. Dans *France-Soir* et ses diverses éditions, également une seule Une, celle du 29 novembre, ne réserve pas d'espace à la grève des postiers qui s'achève. *Le Monde* est le quotidien parmi les quatre étudiés qui a le moins souvent titré sa Une sur cette grève[2]. Enfin, *Le Figaro* est resté le plus fidèle aux mouvements sociaux et à celui des postiers puisque, après une première apparition le 19 octobre, la grève aux PTT est présente chaque jour, du 22 octobre au 2 décembre.

Si ce conflit occupe pendant presque toute sa durée la Une de ces quatre quotidiens, il le fait par différents moyens. Les plus visibles sont les gros titres qui sont placés à la tribune[3], accompagnés la plupart du temps de sous-titres. *Le Figaro* intègre vingt-huit fois le mouvement social général ou uniquement celui des PTT (seulement deux fois) dans les titres de la tribune, et sur ces vingt-huit

1. *Le Figaro* du 19-20 octobre 1974, p. 1.

2. Pendant toute sa durée, seulement trois Unes ne font aucune allusion, directe ou indirecte à la grève des postiers : celles du 27 octobre et celles du 9 et du 27 novembre.

3. Selon la définition de François Balle dans *Le dictionnaire des médias*, Larousse-Bordas, Paris, 1998, la tribune est « l'emplacement à la Une où, juste sous la manchette du journal sont placés les grands titres annonçant les événements du jour ».

fois, dix-neuf font explicitement référence au conflit des PTT. *L'Humanité* place un peu moins souvent les conflits sociaux à sa tribune, mais ils y apparaissent tout de même vingt-quatre fois. Sur ces vingt-quatre apparitions, on peut compter vingt et une références directes aux PTT, constituées notamment des sous-titres. *Le Monde* offre, pour sa part, moins facilement sa tribune aux mouvements sociaux : vingt fois, dans lesquelles douze font explicitement référence à la grève des PTT. À deux reprises, elle apparaît seule. Quand la tribune des différents quotidiens est consacrée au mouvement général, que ce soit par une manifestation, une journée de grève générale ou la déclaration d'un des acteurs du conflit, la grève des Postes, si elle apparaît, est évoquée dans le sous-titre qui complète et surtout décline le titre général en précisant la situation dans les principaux secteurs en grève. Si la grève des PTT n'est pas installée à la tribune du journal, elle occupe le plus souvent une fenêtre[1]. Elles apparaissent pour *L'Humanité* ou *Le Figaro* au début et à la fin du conflit et donc, sont la plupart du temps consacrées uniquement aux PTT. Sur les neufs fenêtres « PTT » du Figaro, quatre apparaissent entre le 19 et le 25 octobre et trois entre le 27 novembre et le 2 décembre. Sur les neuf fenêtres « PTT » de *L'Humanité* cinq apparaissent du 22 au 28 octobre et deux le 29 et le 30 novembre. *Le Monde* utilise moins ce système, car chacun de ses titres de Une est complété par un petit article. On peut quand même noter la présence, à trois reprises, d'une fenêtre située au niveau de l'oreille[2] gauche de la Une, le 31 octobre et les 15 et 24 novembre. Ainsi, dans ce qui est considéré comme l'événement et qui est le plus visible à la Une des journaux, on voit nettement que la présence du mouvement social des postiers est le plus souvent considérée avec le reste de la contestation sociale, comme une de ses composantes les plus importantes.

Mais la présence à la Une des quotidiens ne se limite pas aux titres et sous-titres. Plusieurs autres éléments sont offerts aux rédactions. Outre la possibilité de trouver un développement, plus ou moins long, aux informations données par les titres comme les articles du *Monde*, la présence d'un éditorial[3], qui engage l'équipe rédactionnelle ou d'une analyse sur un événement, montre l'intérêt que porte le journal pour un sujet. *Le Figaro*, sous la plume de Michel-Pierre Hamelet, de Jean Creiser et Xavier Marchetti consacre quinze éditoriaux au mouvement de grèves dont cinq exclusivement pour la situation aux PTT (quatre sont écrits avant le 2 novembre). *France-Soir,* par l'intermédiaire de Pierre Saindérichin en consacre onze et *L'Humanité* neuf avec les signatures de Laurent Salini au début de la grève, relayé à partir du 5 novembre par René Andrieu et Roland Leroy. *Le Monde* ne publie en Une qu'un seul éditorial sur la grève, le 6 novembre. Il est écrit par le directeur du journal Jacques Fauvet. Il prend position contre les attaques verbales du gouvernement qui dénonce alors une « politisation » des grèves. Cependant, *Le Monde* publie régulièrement en Une des

1. A la Une d'un journal, une fenêtre est un espace rectangulaire faisant ressortir un titre et renvoyant au traitement du sujet en page intérieure.

2. Les oreilles sont les espaces de la manchette situés de part et d'autre du nom du journal.

3. François Balle en donne la définition suivante : « article uniquement de commentaire engageant, sous la signature du responsable de la publication ou du simple nom du journal, l'avis du journal sur tel ou tel sujet d'actualité », *op. cit.*

analyses ou des commentaires écrits par Joanine Roy, Jean-Marie Dupont ou Alain Faujas qui peuvent faire office d'éditoriaux.

Si l'on se réfère à l'engagement pour évaluer l'intérêt porté par le journal, les caricatures contribuent aussi à créer l'espace médiatique de la grève des PTT. Plus que de simples illustrations, elles délivrent un message d'une nature proche de celle de l'éditorial. François Forcadell explique que le dessin est avant tout un moyen d'expression, « il traduit de façon simple et directe, avec une image accessible à tous, le jargon politique ou les situations complexes[1] ». Le dessin de presse est en fait rarement neutre puisque les raccourcis graphiques, nécessaires à son genre, imposent des symboles chargés de sens. Sur les quatre quotidiens, deux utilisent le dessin de presse en Une. Sur la période, *Le Figaro* illustre à dix-neuf reprises sa Une par des dessins. Jacques Faizant (quatorze dessins) et Piem (cinq dessins) se relaient pour apporter leurs points de vue sur l'événement principal de l'actualité. Quatre dessins se rapportent directement à la grève des postes, les deux premiers : celui de Piem du 28 octobre et celui de Faizant du 31, et deux autres de Faizant les 21 et 22 novembre. Les autres sont consacrés au mouvement général de grèves et n'utilisent pas d'élément graphique, de symbole propre aux PTT ou à ses employés. *France-Soir* n'utilise en Une que deux dessins de Trez. Le premier, le 25 octobre se rapporte directement à la grève des Postes, tandis que le second du 6 novembre représente une manifestation sans indices d'appartenance aux PTT, ni d'ailleurs à aucune autre administration ou entreprise en grève.

Comme le dessin, l'image photographique attire l'œil. Elle « peut être un élément stimulateur de la lecture[2] ». Alors que *Le Monde* ne publie jamais de photo en première page, les trois autres quotidiens n'hésitent pas à en utiliser. *L'Humanité,* qui en intègre presque tous les jours à sa Une, propose pendant la durée de la grève des PTT, quatre photos consacrées aux postiers et cinq photos de manifestations générales dont trois comportent des signes se référant aux postiers et aux PTT, notamment des banderoles. *Le Figaro* présente huit photos dont trois, toutes en octobre (le 23, le 29 et le 31), sont consacrées uniquement à la situation des PTT. Parmi les cinq autres se rapportant au mouvement général, une intègre un signe propre aux PTT. *France-Soir* utilise moins souvent des photos en Une pour évoquer la grève des postiers. Quatre photos peuvent être relevées. D'abord deux portraits, celui de Pierre Lelong dans une des éditions du 24 octobre, et celui de Jean-Pierre Fourcade, le ministre des Finances, le 19 novembre. On peut relever aussi le 16 novembre la photo d'un centre de tri parallèle employant des militaires. Enfin, la seule, mais grande photo de manifestation générale apparaît dans la dernière édition du 20 novembre. Sans faire pour l'instant l'analyse de ces photos, leur présence à la Une des trois quotidiens, *L'Humanité, Le Figaro* et *France-Soir* participe aussi de la construction de

1. F. Forcadell, *Le guide du dessin de presse, histoire de la caricature française,* Syros/Alternatives, Paris, 1989.

2. E. U. Grosse, E. Seibold, *Panorama de la presse parisienne*, Peter-lang, Francfort, 1994.

l'espace médiatique de la grève, car non seulement elles captent l'attention du lecteur potentiel mais elles créent aussi chez lui une impression qui « conditionnera ensuite la lecture du texte[1] ».

Si l'on ajoute à ces différentes composantes, les billets[2] comme ceux de Robert Escarpit dans *Le Monde*, les appels aux militants communistes lancés par Georges Chirio, l'administrateur de *L'Humanité* qui tout en soutenant l'action des postiers, demande à ses diffuseurs de faire parvenir rapidement la recette des ventes, ainsi que les « libres opinions » de Georges Séguy dans *L'Humanité* et dans *Le Monde* (le 23 novembre) ou les interviews de Pierre Lelong et de Jacques Chirac au *Figaro* (25 octobre et 12 novembre), on peut mesurer l'importance de la place occupée par la grève des Postes et plus largement du mouvement revendicatif de l'automne, ainsi que la diversité des supports de cette médiatisation. Comme pour les journaux télévisés, le mode de traitement qui consiste à regrouper l'ensemble de l'actualité sociale dans un même espace est employé dans la presse écrite. Alors que le journal télévisé est contraint par l'unicité du temps, le quotidien l'est par l'unicité de l'espace qui est peut-être encore plus prégnante. Il apparaît que l'intégration fréquente du conflit des PTT dans le mouvement général ne résulte pas seulement d'une réalité avérée ou d'un choix rédactionnel, mais aussi des contraintes formelles inhérentes au traitement journalistique.

L'espace médiatique, un espace unifié

L'espace médiatique occupé par la grève est constitué par les différents organes de production de l'information que sont la télévision, les grands quotidiens nationaux, auxquels on doit bien sûr ajouter les stations de radio. Toutefois doit-on considérer que les différentes instances de production créent autant d'espaces cloisonnés ? S'il existe des différences réelles dans la nature des médias, on constate que journaux télévisés et quotidiens nationaux peuvent se retrouver sur les modes de traitement de la grève. De la même façon, s'il existe de profondes divergences d'analyses entre *Le Figaro* et *L'Humanité,* ces deux journaux utilisent les composantes de la Une (excepté les dessins pour *L'Humanité*), dans une proportion relativement proche. De plus, si l'on considère que toutes les instances de production de l'information s'appuient sur les mêmes sources, les chiffres de participation à la grève donnés par le ministère et les communiqués ou déclarations des différents acteurs du conflit, ne peut-on pas considérer un espace médiatique de la grève unifié ? Certains éléments peuvent contribuer à montrer l'unicité de cet espace : la revue de presse et la circulation des informations.

La circulation des informations entre les instances de production est particulièrement visible dans la reprise des discours des protagonistes de la

1. *Ibid.*

2. « Article court commentant dans un style humoristique un événement ou une situation d'actualité », F. Balle, *op. cit.*

grève. En effet, en dehors des communiqués ou des conférences de presse envoyés à tous les médias, les interviews ou déclarations des leaders syndicaux ou des membres du gouvernement données à une seule instance sont reprises par l'ensemble de la presse. L'absence de sons pour la radio et la télévision ne nous permet pas de mesurer ce phénomène dans l'audiovisuelle. Les quotidiens, en citant les déclarations ou interviews qui contribuent grandement, chaque jour, à alimenter l'actualité de la grève, donnent la référence du journal, de la station de radio ou de la chaîne de télévision qui a été le support de la production du discours. En reprenant ces interviews, ils contribuent à augmenter la diffusion des propos dans l'espace médiatique et leur donne alors un certain impact. Le premier grand « événement » de la grève dû à un discours rapporté, est sans doute le fait d'une interview de Pierre Lelong. *Le Monde* du 1er novembre reprend, à la fin d'un article[1], les deux propos du secrétaire d'État aux PTT qui ont marqué le début de la grève : la fameuse phrase prononcée dans un diner-débat au Sénat le 22 octobre : « travailler dans un centre de tri est, si j'ose dire, un des métiers les plus idiots qui soient » et l'interview parue dans le journal *Sud-Ouest* le lendemain dans lequel Pierre Lelong explique qu'il y a aux PTT « des personnels suremployés et d'autres qui se la coulent douce ». Si plus d'une semaine plus tard *Le Monde*, comme d'autres en parle encore, les propos du ministre ont été repris par tous les journaux dès le lendemain. *L'Humanité* du 23 octobre reprend dans un article intitulé « les aveux de M. Lelong », l'interview donnée à Sud-Ouest. *Le Monde* du 25 octobre rapporte également les paroles de Pierre Lelong et les réactions syndicales qu'elles ont entraînées. Le lendemain dans son analyse de la grève Joanine Roy explique que : « les maladresses et le manque de sang froid du ministre ont certainement contribué à durcir le conflit [2] ». Dans son éditorial du *Figaro* du 24 octobre, sans le citer, Jean Creiser souligne le fait que Pierre Lelong « a été pour le moins maladroit sinon, injurieux [3] ». Enfin, les propos du ministre font la Une d'une édition de *France-Soir* le 24 octobre et même le plus gros titre de la page : « les grévistes des PTT furieux : « le ministre dit qu'on se la coule douce » ». L'article de Jacques de Danne qui suit parle de "stupéfaction" en reprenant les propos tenus par le ministre lors d'un dîner-débat organisé au Sénat par « le Courrier du Parlement » et dans une interview donnée « à [son] confrère *Sud-Ouest* [4] ».

La reprise des interviews et déclarations peut également se faire entre les différents médias. Ainsi, les passages à la télévision, dans le cadre d'une interview « exclusive » ou d'une émission sont systématiquement repris le lendemain dans la presse. L'apparition de Jacques Chirac à la télévision le 18 novembre, dans le cadre d'un entretien avec François Gault dans le journal de 20 heures de la première chaîne, est non seulement reprise partiellement dans

1. *Le Monde* du 1er novembre, p. 27, article intitulé : « M. Chirac : les propos prêtés à M. Lelong sont faux. ».

2. *Le Monde* du 26 octobre, p. 13, article intitulé : « l'étendard de la révolte ».

3. *Le Figaro* du 24 octobre, p. 1, éditorial intitulé : « Aller vite ».

4. *France-Soir* du 24 octobre, p.1, article intitulé : « les Français privés de courrier jusqu'à samedi au moins, pense-t-on au ministère ».

le journal télévisé de la nuit sur la deuxième chaîne, mais reçoit aussi un très grand écho dans les quotidiens du lendemain. *Le Figaro* du 19 novembre en fait un titre de sa Une et résume à l'intérieur du journal « les points essentiels de la déclaration de Jacques Chirac, hier à la télévision ». L'éditorial de Pierre Saindérichin, dans les éditions de *France-Soir* du 20 novembre reprend une partie des réponses du Premier Ministre pour alimenter son propos[1]. De même, alors que, le 19 novembre, *L'Humanité* choisit de titrer sur la journée nationale de revendication qui commence, l'éditorial de René Andrieu débute par les mots : « M. Chirac a pris la parole hier soir à la télévision[2] ». Enfin *Le Monde* du 20 novembre, traite des deux événements du jour dans les titres de sa Une : « Les syndicats manifestent leur déception après la déclaration de M. Chirac » et « La grève nationale a surtout perturbé les transports et l'enseignement », et Jean-Marie Dupont dans un article qui commence en Une analyse cette intervention reprenant même dans son titre une expression employée la veille par le premier ministre : « les vieux démons[3] ».

D'autres interventions télévisées provoquent un vif intérêt de la presse écrite comme celle de Valéry Giscard d'Estaing le 26 novembre. Tous les journaux y consacrent évidemment les gros titres de leurs Unes et leurs éditoriaux, *Le Monde* du 28 novembre et *Le Figaro* du 27 novembre rapportant même en intégralité le discours du Président. *France-Soir* du 28 novembre se contente, pour sa part, de rapporter les principaux points de son discours, alors que René Andrieu dans *L'Humanité* ne fait que les commenter[4]. Le quotidien communiste réserve l'honneur d'une retranscription sur une pleine page aux propos du Secrétaire Général de la CGT, Georges Séguy, le lendemain de son passage sur le plateau de l'émission « Lettres ouvertes » du 7 novembre, où il répondait à la fois aux questions d'un journaliste, Alain Duhamel, et à celles des téléspectateurs au téléphone[5]. La circulation des informations, notamment des discours des acteurs principaux de la grève, est bel et bien constante dans les médias.

Autre indice de l'unité de l'espace médiatique, la revue de presse fait circuler non pas les informations issues de la réalité de la grève, mais les analyses des médias eux-mêmes. Ces échanges entre les différentes instances médiatiques, qui sont pratiqués par conséquent à l'intérieur même de la sphère des médias, permettent de révéler les interactions qui tissent la trame d'un espace commun. *Le Monde* utilise souvent la forme classique de la revue de presse qui consiste à reprendre dans un espace défini les analyses, les interprétations des autres journaux sur un sujet précis. Les grèves dans la fonction publique sont le thème de plusieurs revues de presse. Le 16 novembre, jour du défilé de protestation organisé par les syndicats contre l'intervention des forces de police dans les centres de tri postal, sous le titre « les commentaires de la presse », le journal reprend, sans les commenter, des morceaux choisis de trois des analyses du jour[6] : l'éditorial de

1. *France-Soir* du 20 novembre, éditorial intitulé : « Simple et clair, mais... ».

2. *L'Humanité* du 19 novembre, éditorial intitulé : « Au pied du mur ».

3. *Le Monde* du 20 novembre, article de J. M. Dupont intitulé : « Vieux démons ou vieilles lunes ? ».

4. *L'Humanité* du 27 novembre, éditorial : « Un mauvais plaidoyer ».

5. *L'Humanité* du 8 novembre, page intitulée : « Georges Séguy à « lettres ouvertes ».

6. C'est-à-dire du 15 novembre, puisque *Le Monde* est un journal du soir.

Laurent Salini dans *L'Humanité* qui dénonce « l'assaut contre le droit constitutionnel », l'analyse d'André Gillet dans *Le Figaro* qui évoque « la marge de manœuvre étroite » et l'éditorial de Richard Liscia dans *Le Quotidien de Paris* qui parle de « la politique du saucisson ». Dans ces trois commentaires, deux, ceux de *L'Humanité* et du *Quotidien de Paris*, critiquent l'action du gouvernement. Plus généralement, ces journaux manifestent tout au long de la grève un soutien appuyé aux grévistes, et notamment aux postiers. Dans la revue de presse du 21 novembre, *L'Aurore*, et l'éditorial d'André Guérin, prend la place du *Figaro* entre *L'Humanité* et *Le Quotidien de Paris*. Enfin, il faut signaler les revues de presse des hebdomadaires, notamment celle du 19 novembre qui reprend l'essentiel des éditoriaux du *Nouvel Observateur* (Georges Mamy et Lucien Rioux), du *Point* (Olivier Chevrillon), *L'Humanité-Dimanche* (Laurent Salini), L'*Unité* (Michèle Backmann et Christine Cottin), *Témoignage Chrétien* (Georges Montaron), *Valeurs Actuelles* (Claude Jacquemart), *La Vie Française-L'opinion* (Jean-Louis Guillemard) et *L'Express* (Jean-François Revel). Cette intégration d'analyses extérieures permet au journal de se positionner par rapport à ses confrères-concurrents et aux yeux du public. Cette comparaison semble indiquer que la construction du discours d'un journal n'est pas indépendante des autres. « Un journal est d'abord lu par ses concurrents. Tout journaliste fait sa propre revue de presse et lit ce qu'écrivent ses confrères [1] ».

Excepté cette matérialisation classique du regard que porte un journal sur les autres quotidiens, une autre traduction possible de ce phénomène est le débat, voire la polémique entre journaux. Le quotidien national, parmi ceux étudiés, le plus explicitement réactif aux commentaires des autres instances est sans aucun doute *L'Humanité*. En effet, à partir du 6 novembre, alors que le gouvernement multiplie les interventions pour qualifier la grève de politique, le journal dénonce souvent, à l'intérieur d'articles ou dans les éditoriaux, « la diversion lancée par le pouvoir et reprise sur les ondes et une partie de la presse, sur la « politisation » de la grève [...] »[2]. Si le journal dénonce en général « les grands moyens d'information » qui sont le support non critique des déclarations et des chiffres gouvernementaux, une polémique s'engage plus particulièrement avec *L'Aurore*. Le 27 novembre, ce journal qui prend régulièrement position, notamment sous la plume de son éditorialiste André Guérin, contre la grève et surtout contre les organisations syndicales qui la conduisent[3], fait paraître un petit article titré « Au boulot ! ». Dans celui-ci est commenté le traitement journalistique de la grève fait par *L'Humanité* : « Pas un mot dans " L'Humanité " de la manifestation à Tourcoing des trois cents ouvriers d'une firme de vente par correspondance, en chômage technique, et criant devant l'hôtel des PTT : " Au boulot, les postiers ! ". Mais le journal communiste a été dans l'obligation de reconnaître la diminution du nombre de grévistes [...] ». À cette

1. P. Champagne, « le traitement médiatiques des malaises sociaux » *in Les cahiers du journalisme*, n°2.

2. *L'Humanité* du 6 novembre, article de Pierre Cames intitulé : « PTT : les propositions gouvernementales soumises aujourd'hui aux grévistes ».

3. Dans l'éditorial de *l'Aurore* du 20 novembre, André Guérin parle du « sabotage de la production et des échanges » et écrit : « on ne les [les salariés] a pas toujours informés des véritables objectifs de cette opération qualifiée de « politisée » par un syndicaliste chevronné comme André Bergeron ».

attaque personnelle, qui se situe non seulement sur le plan politique, mais aussi sur le plan professionnel (à qui s'adresse réellement l'invective du titre ?). *L'Humanité* semble répondre le 30 novembre par un petit article encadré de Nelly Feld titré : « L'attente de M. André Guérin ». La journaliste met en cause dans ces quelques lignes l'hypocrisie de « *L'Aurore* » qui « feint de défendre » les usagers. Cette petite polémique illustre les interactions existant entre les différents organes de presse qui au-delà du traitement de la grève révèlent un espace médiatique unifié.

La présence de ces deux indices que sont la « logique des reprises de l'information entre les médias [1] » et la revue de presse, dans le traitement médiatique de la grève des PTT et, avec elle du mouvement de contestation, sont pour Patrick Champagne les indices de la fermeture de l'espace médiatique sur lui-même. Il propose même d'analyser les médias comme des « champs » selon la terminologie de Bourdieu : « Les médias constituent un champ de production, c'est-à-dire un espace de production dans lequel chaque producteur est influencé par les autres producteurs. C'est un microcosme régi par des rapports de force internes, par des conflits, de sorte qu'on ne peut comprendre la production d'un journaliste qu'en référence avec celle des autres journalistes ». Dominé par la télévision, ce champ fonctionne avec des logiques propres. Même s'il se rapproche du champ politique, et sans doute en est-il une partie, l'existence du champ médiatique est avérée par la présence de logiques internes, à travers des règles et des modes de fonctionnement, ainsi que par celle des rapports de force mobilisant des ressources spécifiques, comme le montre la polémique entre *L'Humanité* et *L'Aurore* qui au-delà de la querelle idéologique se situe sur le plan de l'éthique journalistique.

LA (RE) CONSTRUCTION DE LA GRÈVE

Rapporter l'événement

La grève des PTT, et les conséquences qu'elle entraîne, acquiert le statut d'événement. Visible par tous, au quotidien, cette grève possède cette qualité de proximité qui détermine la sélection des événements par les médias[2]. De fait, ils doivent traiter la grève et la faire exister dans l'espace médiatique. Dans ce mouvement de reconstruction, la première nécessité pour les médias est de rapporter l'information et de la valider, c'est-à-dire « prouver son authenticité, sa vraisemblance [3] ». Dans les quotidiens nationaux étudiés, l'existence de la grève se fait d'abord à partir d'un article type, que l'on peut ranger sous la définition que Grosse et Seibold donne du « récit » : « un article informatif, souvent introduit par un chapeau et une attaque dont le fil chronologique est interrompu par des

1. P. Champagne, *op. cit.*

2. Elle est visible non seulement par les conséquences qu'elle entraîne, à savoir la paralysie du courrier qui touche absolument tout le monde, mais aussi par la proximité de l'administration postale dans la société française, avec notamment le personnage presque familier du facteur.

3. P. Charaudeau, *op. cit.*, p. 54.

citations, des petits commentaires et des informations sur l'arrière plan, parfois aussi des rétrospectives [1] ». Jacques de Danne pour *France-Soir*, Pierre Cames pour *L'Humanité*, François Mirallès pour *Le Figaro* et Joanine Roy ou Alain Faujas pour *Le Monde* sont les journalistes faisant chaque jour le point sur la grève, donnant la base de son existence médiatique. Ces « récits » intègrent les derniers rebondissements : à savoir, les chiffres de participation, les discours rapportés des syndicats et du gouvernement, les faits de grève (manifestations, occupation des locaux, intervention des forces de police…), les conséquences de la grève, autant d'éléments qui font vivre la grève médiatisée.

Le premier moyen pour faire apparaître la grève est de la montrer. L'image d'information, en prétendant montrer le monde tel qu'il est, sans médiation, devient le vecteur le plus évident et le plus crédible pour désigner un phénomène. Il reste aux médias qui utilisent des images (les médias audiovisuels et quelques représentants de la presse écrite) à trouver celle qui illustre la grève des PTT. En admettant que la grève des PTT est d'abord visible dans la population par l'absence de courrier, la logique de la transparence de l'instance médiatique amène naturellement les médias à choisir en priorité une image montrant l'absence de courrier dans les boîtes aux lettres, les médias le montrent tout simplement ailleurs. En effet, si une image devait être retenue de la grève des postes, c'est celle des sacs de courrier entassés. L'image, signifiant de l'arrêt de travail des agents des centres de tri, moteur de la grève, fait le tour des médias, pendant toute la durée de la grève, à deux exceptions : *Le Monde*, qui ne publie pas de photos et *L'Humanité*, qui montre la grève sous son aspect revendicatif, à savoir les manifestations. Image inaccessible au grand public, les sacs étant stockés dans les centres de tri, elle dévoile aux Français le sort de leur courrier et se fixe dans la représentation médiatique comme un véritable symbole [2].

Il est, cependant possible d'attester de la grève par d'autres moyens que par l'image. En effet, en donnant presque quotidiennement les chiffres de participation les médias offrent aux lecteurs une réalité quantifiée, rationalisée de la grève à laquelle ils n'ont pas accès. Cette réalité s'appuie sur la crédibilité accordée aux statistiques, preuve scientifique à l'apparence irréfutable, et sur la légitimité de la source : le ministère des PTT. Mais l'usage et l'interprétation de ces chiffres ne sont pas unanimement partagés. Le 23 novembre, alors que *Le* titre un article : « PTT : moins de grévistes sauf dans le tri » en s'appuyant sur la moyenne nationale de la participation à la grève, « 26 % contre 2 veille », *L'Humanité* propose une analyse différente : « Malgré quelqu du travail (le ministère disait hier que le nombre de grévistes avait par rapport à la veille), le trait dominant de cette fin de semaine es la grève […]. Parfois les pourcentages sont impressionnants : p

1. Grosse, Seibold, *op. cit.*
2. Pour l'analyse complète de l'image, *infra*, p. 47.

exemple dans les centres de tri parisiens », et finit par conclure : « En dépit d'informations contraires, que les grands moyens d'information répètent depuis quinze jours, la meilleure preuve de la participation massive à la grève, est l'absence presque totale de courrier [1] ». Deux présentations, deux interprétations qui révèlent l'impossible transparence de l'instance médiatrice.

Simples aspects, ou composantes de l'événement « grève dans les PTT », plusieurs facteurs conduisent les médias à considérer les conséquences de la grève des PTT comme un événement à part entière. L'actualité économique de l'automne 1974 qui voit la France entrer dans la crise économique et le chômage, donne à la mise en chômage technique de salariés du secteur de la vente par correspondance, une dimension dramatique supplémentaire à la fois sur le plan humain, mais aussi sur le plan national. Ensuite, envisager les conséquences de cette grève sur la vie quotidienne des Français, et dans ce cas de tous les Français, permet de renforcer la « proximité » d'un événement comme la grève des postiers. Or, « accident » et « proximité » sont deux des caractères retenus, selon Patrick Charaudeau, pour la sélection des événements par les médias qui tentent de satisfaire à leur double finalité d'information et de captation[2]. Pour montrer les difficultés des usagers, plusieurs moyens sont mis en œuvre. *Le Figaro* utilise dès le 25 octobre le reportage suivant : dans un article intitulé « Nombreuses difficultés pour les usagers », Rosemonde Pujol mène une enquête dans plusieurs bureaux de poste parisiens, elle constate et s'appuie sur la réaction d'un usager qui vient de retirer 2 500 francs « trois mois de retraite vieillesse » [lui] affirma l'usager en poussant un soupir de regret. Le même type de reportage est réalisé par *France-Soir* le 29 octobre qui titre en Une : « PTT : des difficultés pour retirer de l'argent ». De même, c'est par le reportage que le journal télévisé de 13 heures de la première chaîne rend compte de cette situation le 26 octobre. Encadré par des plans de bureaux de poste (façades et intérieurs), un responsable du service financier de la Poste explique la procédure à suivre pour retirer de l'argent aux bureaux de poste pendant la grève. Ces reportages font vivre au lecteur et au téléspectateur des situations qu'il peut vivre et donc susceptibles de l'intéresser. Ces reportages sont agrémentés de réactions des usagers, représentant le discours de l'opinion publique, comme le montre encore l'article « PTT : la grogne monte chez les usagers », publié le 17 novembre par *France-Soir*, et constitué d'une série de réactions traduisant, pour le journal, « l'exaspération voire l'angoisse qui s'empare maintenant des usagers des PTT ». À l'intimité de cette démonstration, s'ajoute la succession d'exemples et de chiffres qui représentent les difficultés des entreprises, notamment des entreprises de vente par correspondance. *Le Monde* du 27 octobre termine l'article qui rapporte l'évolution du conflit par les « sérieuses répercussions sur la vie de tous les jours et le monde des affaires [3] ». *France-Soir* dès le 24 octobre

1. *L'Humanité* du 23 novembre, article intitulé : « PTT : cinquième week-end de grève ».

2. P. Charaudeau, *op. cit.*, p. 73.

3. *Le Monde* du 27/28 octobre, article titré : « Tandis que les postiers étendent encore leur grève, les négociations se poursuivent lentement ».

propose un article titré : « 1 200 commandes seulement à La Redoute au lieu de 7 000 ». Puis, le 30 octobre, dans un article titré : « 75 % de chômeurs dans la vente par correspondance si ça dure » et dont le début apparaît en Une, le journal montre cette réalité par l'énumération : « la plupart des grandes entreprises françaises sont gênées par la grève des PTT », en citant ensuite Citroën, Rhône-Poulenc, Air liquide… Les chiffres doivent permettre au lecteur d'appréhender la réalité. *Le Monde* du 16 novembre fait le point sur la situation avec un encart titré : « Vente par correspondance : Une profession sinistrée », titre qui reprend la déclaration, retranscrite ensuite dans l'article, de M. Delcourt, président du syndicat des entreprises de VPC. L'énumération de chiffres doit souligner la gravité de la situation : « 600 millions de francs de perte de chiffre d'affaire », « 12 500 salariés en chômage technique dans un secteur qui en emploie 20 000 […] ». Les difficultés des usagers et des entreprises sont la plupart du temps intégrées aux articles généraux sur la grève. Elles donnent alors une dimension supplémentaire à la grève. Parmi, les quatre quotidiens étudiés, seul *L'Humanité* refuse cette présentation. Le 25 octobre, tout en reconnaissant les perturbations créées par la grève, Pierre Cames les présente comme une preuve de l'importance « d'un des rouages essentiels » du pays, et légitime ainsi les revendications des postiers réclamant une meilleure considération et un meilleur service public. De plus, un encadré situé juste à côté de l'article inverse le rôle tenu généralement par les entreprises de VPC : titré « selon que vous serez … », l'article dénonce « les gros clients comme "La Redoute" […] qui passent avec les PTT des marchés de gré à gré tenus secrets », profitant dans une proportion inconnue de tarifs beaucoup plus avantageux que ceux « du petit usager ».

Événements dans l'événement, les moments traditionnels d'un conflit social sont également reconstruits dans l'espace médiatique. La période des négociations, qui suscite un vif intérêt chez les usagers des PTT, et donc dans l'ensemble de la population, est une période à fort potentiel médiatique. Les journaux télévisés, particulièrement attentifs, usent d'une technique propre aux médias audiovisuels : le direct. Ce mode de traitement confère aux négociations le statut d'événement médiatique. Le direct est la preuve par l'image par excellence. Alors que l'image construit un réel de transparence[1] en abolissant la distance spatiale, le direct supprime en plus la distance temporelle. Il permet alors aux téléspectateurs de suivre en temps réel l'évolution du conflit. Alors que les négociations s'engagent le 24 octobre à 21 heures, dans le journal de la nuit sur la deuxième chaîne, Pierre Chatignoux rend compte, en direct du ministère, de l'entrevue entre les syndicats et le gouvernement et annonce que « les négociations seront longues et difficiles ». Si les sujets relatifs aux négociations ne sont pas tous des directs, tous les directs sont relatifs aux négociations (mises à part les

1. P. Charaudeau, *op. cit.*, p. 54.

interviewses). Ils sont constitués par les commentaires de deux journalistes, François Gault sur la première chaîne et Pierre Chatignoux sur la seconde, présents au ministère et rapportant les dernières nouvelles[1]. François Gault fait sept directs au ministère des PTT, il passe notamment dans quatre 20 heures : le 26, le 27 et le 30 octobre ainsi que le 2 novembre ; Pierre Chatignoux en fait six avec trois 20 heures : le 26 et le 27 octobre ainsi que le 2 novembre.

Autre moment particulier de la grève : les manifestations, mais elles ne bénéficient pas de direct à la télévision. Par exemple, la manifestation parisienne du 19 novembre de la Bastille à la Gare de l'est, qui débute à 11 heures[2] et qui durera, selon les dires du *Figaro*, cinq heures et demi[3], n'aura droit qu'à un reportage en différé dans le journal de 13 heures. Les manifestations n'ayant pas la vocation de mettre un terme à la grève, elles sont sans doute, pour la télévision, des moments plus prévisibles et moins susceptibles de nourrir l'intérêt et l'attente des usagers-téléspectateurs. Mais elles restent un des moments forts et caractéristiques d'une grève. Qu'elles soient composées uniquement de postiers, ou qu'elles réunissent l'ensemble des grévistes, les grandes manifestations parisiennes trouvent toujours un écho médiatique. Fait classique, la manifestation apparaît pour les journalistes chargés du reportage comme une figure imposée. La réalité médiatique de la manifestation est produite à la fois par une photo qui donne une vue en plongée du défilé, et par le reportage d'un journaliste chargé de décrire l'intérieur. Ces deux instruments sont utilisés par la plupart des journaux. Le reportage dans la manifestation a pour mission de décrire l'ambiance, de rapporter les détails sur les participants, leurs banderoles, leurs slogans et chansons. La forme ne diffère pas d'un journal à l'autre.

Ainsi, la manifestation des postiers devant leur ministère, le 28 octobre fait l'objet d'un reportage dans *L'Humanité* et *Le Figaro* du 29 ainsi que *Le Monde* du 30. Même s'il n'y a pas accord sur les chiffres de participation : le titre de l'article du *Figaro* donnant « Plus de 10 000 manifestants hier autour du ministère » alors que celui de *L'Humanité* dénombrait « 25 000 postiers autour du ministère », *Le Monde* partageant la poire en deux avec « 20 000 environ », les reportages rendent compte de la manifestation en reprenant les slogans, les messages des banderoles et en soulignant « la bonne humeur » (*Le Monde*), « l'air des lampions » (*Le Figaro*) et « l'unité du cortège » (*L'Humanité*). Les journaux télévisés de 20 heures sur les deux chaînes rapportent aussi la manifestation. S'il est difficile sans le son de voir comment est racontée la manifestation, les banderoles (« non au démantèlement » sur la deuxième chaîne) et les pancartes bénéficient de plans, comme les drapeaux rouges qui sont aussi évoqués par Lucien Miard dans *Le Figaro*.

1. Jacques Lenoir couvre le direct du 25 octobre, dans le journal de la nuit sur la première chaîne.

2. *L'Humanité* du 18 novembre, sous-titre de la Une.

3. *Le Figaro* du 20. novembre, article titré : « De très nombreux salariés ont manifesté de la Bastille à la Gare de l'Est ».

Expliquer l'événement

Après avoir sélectionné et reproduit l'événement, il faut ensuite le décrypter, lui donner un sens. Le devoir d'informer les citoyens implique non seulement celui de donner des informations, mais aussi celui de les rendre intelligibles. Il faut donc expliquer l'événement qui vient « troubler » le monde, découvrir ses causes. « Elucider sera donc mettre au jour ce qui ne se voit pas, ce qui est caché, ce qui est latent, ce qui constitue pourtant les raisons plus ou moins profondes du surgissement du fait [...] cela peut être obtenu soit en dévoilant les intentions, les motifs qui ont amené les protagonistes des événements, soit en exposant les causes externes à ceux-ci[1] ». La grève des PTT fait surgir les deux types d'explication. En effet, après avoir repris les revendications des grévistes, les médias tentent, dans un premier temps de découvrir les causes de la grève. Ensuite, il leur faut expliquer le prolongement de la grève, en dévoilant les « véritables » intentions des acteurs.

Les revendications des grévistes sont reprises par les médias dès le début de la grève. Mais elles sont visibles par tous et sont considérées comme un élément du fait. Les reprendre ne suffit pas à cette tentative de dévoilement du caché. Il faut les expliquer et voir ce qui a amené au surgissement de telles revendications. Pourquoi un tel mouvement aux PTT ? Les premières tentatives d'explication de la grève apparaissent le 23 et le 24 octobre. Elles prennent d'abord la forme de portraits des grévistes. Pour comprendre les raisons de la grève, quoi de mieux que d'enquêter sur les grévistes eux-mêmes. Ainsi on retrouve la volonté des médias de dévoiler les intentions des acteurs. *La Croix* du 23 octobre présente un article titré : « Un "OS du tri" à Paris-Austerlitz : "j'ai perdu ma fierté d'être postier". Cet article dresse le portrait du gréviste : « La bonne trentaine. Breton. Il voulait être instituteur. Son bac raté, il est à la Poste depuis quatorze ans [...] ». Interrompu par les paroles rapportées du postier, qui développent et soutiennent l'argumentation, l'article d'Henri Tincq expose les « motifs de colère » qui sont d'abord les conditions de travail : le recrutement insuffisant et l'embauche des auxiliaires, « la mécanisation accélérée [...] qui provoque des nouvelles mutations et surtout "ouvre la voie aux intérêts privés" souligne un militant CFDT ». La fin de l'exposé est consacré aux « conditions de vie », à savoir « le salaire, bien sûr », mais surtout « le plus pénible » le déracinement des jeunes du tri qui sont des provinciaux et qui se sentent « transplantés ». Ces deux types de causes, à savoir la situation de l'administration postale et l'état moral des postiers, liées entre elles puisque les conditions de travail influent sur les conditions de vie, sont reprises par l'ensemble des médias. Ces analyses sont exposées au travers d'enquêtes journalistiques, forme adaptée à la présentation d'une vérité dévoilée par l'instance médiatique. Chiffres et interviews à l'appui, elles tentent de reconstituer le processus de lente

1. P. Charaudeau, *op. cit.*, p. 192.

et longue détérioration qui a conduit inévitablement à la grève, l'incident déclencheur au centre de tri de la gare de Lyon n'étant alors qu'un prétexte. Le portrait fonctionne comme une métonymie, il montre une partie, à savoir la situation d'un seul ou d'un groupe de postiers, censée représenter le tout, à savoir les conditions de travail et de vie communes à l'ensemble des postiers. *L'Humanité*, le 23 octobre, présente « René, de Boussac (Corrèze) », portrait intimiste d'un agent d'exploitation au tri postal de la gare de Lyon. *L'Aurore* utilise aussi le portrait avec notamment l'article de Philippe Delaye, dans l'édition du 31 octobre titré : « Serge, gréviste de choc à Paris-Brune : " oui, je fais un travail idiot ". Tout comme *France-Soir*, le 2 novembre avec le reportage de Serge Bernard le 30 octobre titré : « PTT : Un gréviste d'un centre de tri : " au bout de 20 ans, je gagne 1 500 francs par mois ". Alain Faujas, dans un billet du *Monde* du 31 octobre réalise aussi un reportage titré : « Les jeunes postiers prisonniers de Paris », et Charles Haquet, le 1er novembre, à la Une du *Figaro*, présente son enquête : « Être postier en 1974 ». Tous ces reportages, plus ou moins centrés sur un individu particulier usent de la même logique : montrer ce que le public ne voit pas pour trouver une explication à la grève. Et tous convergent pour donner une dimension psychologique à la grève, dans le sens où celle-ci provient en partie d'un mal-vivre des postiers. Les médias sont « à l'écoute d'une grève " ras-le-bol " », du nom de l'enquête de Pascal Bataillard dans *L'Aurore* du 24 octobre.

La principale raison du malaise des postiers est aussi celui de l'administration postale dans son ensemble. Jean Creiser dans son éditorial du *Figaro*, le 24 octobre donne le ton en précisant que « la Poste française est malade depuis longtemps », ce qu'il explique par l'anaphore du mot « peur » : la Poste a peur des machines, peur de l'argent du secteur privé, peur des technocrates, peur du démantèlement. Argument repris et explicité dans la même édition par « l'enquête de Pierre Fisson » : « Comment est né le conflit ? Les postiers : un grand corps social qui prend peur... ». Cette enquête dénonce l'auxiliariat comme « un sous-prolétariat qui est un ferment qui ronge de l'intérieur cet organisme ». Le *Nouvel Observateur* du 28 octobre abonde dans le même sens : « Sur les trois cent mille employés des Postes et Télécommunications, on compte en effet aujourd'hui plus de quatre-vingt-dix mille auxiliaires, sans garantie d'emploi et payés entre 1 200 et 1 300 francs par mois. La formule est avantageuse pour l'administration puisqu'elle lui permet d'engager à moindre frais. Mais les conséquences sont désastreuses. Les auxiliaires n'attendent que de trouver un autre emploi plus sûr et convenablement rémunéré, et partent souvent avant d'avoir eu le temps d'apprendre le métier [...] ». Pour Pierre Saindérichin, dans *France-Soir* du 2 novembre, le malaise de l'administration est le symptôme d'une grave maladie puisque l'auxiliariat est « le cancer de l'administration ».

Les analyses du début de grève cherchent donc la raison du mouvement dans le fonctionnement des PTT. Joanine Roy, dans *Le Monde* du 26 octobre, évoque « la modernisation, l'automatisation de certains services (CCP, Télécommunications) [qui] entraînent des mutations inacceptables sinon pénibles. Elles bloquent les avancements et amenuisent les perspectives de carrières ». Mais, plus généralement, c'est aussi l'absence de modernisation qui est mise à l'index. Alors que *Les Échos* avaient déjà souligné le 24 octobre « l'insuffisance des effectifs, le pourcentage excessif d'auxiliaires (un tiers des employés) et la vétusté des installations », *Le Point* du 28 octobre précise que « les machines à trier représentent la seule solution d'avenir ». Ces machines à trier font deux apparitions photographiques : La Une du *Figaro* le 31 octobre et *L'Express* du 4 novembre, illustrant un article intitulé « La Poste en l'an 2000 ». Ces deux photos sont prises au centre expérimental de tri d'Orléans-La source et sont présentées comme la solution d'avenir : « La généralisation de l'emploi [de ce prototype] d'ici à 1982 doit faire passer le service postal français du stade artisanal au stade industriel[1] ». Il est vrai que l'image de cette machine entourée de personnes en blouse blanche (deux hommes dans *L'Express* et un homme et une femme dans *Le Figaro*) tranche avec celle des sacs de courriers entassés par terre ou sur des chariots, et les casiers traditionnels vides qui apparaissent dans la presse écrite comme dans les journaux télévisés. Ces machines automatiques font aussi plusieurs fois l'objet de reportages à la télévision. Dès le 23 octobre, le journal de 13 heures semble aborder le problème de l'automatisation[2]. Puis les reportages se font plus précis. Dans le journal de 13 heures du 15 novembre de la première chaîne, le sujet sur « les conséquences de la grève des PTT » montre successivement : « tri de lettres dans un centre de tri, tri manuel pour femmes postières, machine de tri automatique, interview de Marcel Delcourt, machine de tri automatique [...] ». Cette présentation du prototype, après des images du tri manuel, semble être destinée à montrer la solution aux problèmes des entreprises qui souffrent de la grève comme les entreprises de VPC.

Dans un deuxième temps, que l'on peut faire commencer après la fin des négociations (le 5 novembre) et le rejet du relevé de propositions du ministre par les grévistes, mais qui représente aussi celui de la généralisation de la grève, la question n'est plus de savoir pourquoi les postiers ont déclenché la grève, mais pourquoi celle-ci continue ? En effet, la fin des négociations et surtout la multiplication des conflits effacent partiellement les raisons propres au conflit des PTT. Ainsi, aux acteurs particuliers sont substitués les acteurs qui transcendent les professions : le gouvernement et les syndicats. Alors, les médias tentent de trouver la réponse de la prolongation de la grève, non plus dans des causes externes aux acteurs, mais dans leurs intentions. A partir du moment où la grève des postiers n'est plus qu'un élément, même s'il est le plus important, d'une

1. Légende de la photo du *Figaro*.
2. Le descripteur de ce journal télévisé décrit les plans : « façade de bureaux de poste, GP (gros plan) tri de lettres, GP mains triant, GP lettres, cadran téléphone, centrale téléphonique, automatisation appareil ».

grève plus étendue, elle n'existe plus seulement pour elle-même, mais dans un conflit global opposant les syndicats, CGT et CFDT principalement, au gouvernement. On entre alors dans le débat entre éditorialistes, entre journaux qui imputent aux stratégies des acteurs la responsabilité des grèves. Le 10 novembre, Joanine Roy à la Une du *Monde* évoque la stratégie syndicale dans un article titré : « Les dirigeants syndicaux s'interrogent sur les moyens de poursuivre le mouvement [les syndicats] ont conscience que l'issue de la grève des postiers peut avoir de lourdes conséquences sur le mouvement syndical tout entier ». Cette idée est reprise quatre jours plus tard par Jacques de Danne qui écrit dans l'article « La grève des postiers devient la grève pilote [1] ». Le 12 novembre, Jean-Marie Dupont dans l'article intitulé : « Tandis que la CFDT durcit son attitude, le gouvernement se défend de miser sur le pourrissement de la grève des PTT », dévoile « le pari dangereux » du gouvernement qui « a choisi de miser sur la relative reprise du travail ». Le même jour, à la suite de l'interview exclusive que Jacques Chirac donne au *Figaro*, et dont le titre est : « Jacques Chirac : L'objectif de grèves est d'abord politique », Michel Jacques met en lumière la stratégie de la CGT dans l'article : « Que veut la CGT ? ». A l'inverse, *L'Humanité*, s'appuyant sur une interview de Pierre Lelong donnée à *France-Soir* au mois de juillet qui disait craindre « un effondrement de la poste[2] », impute dès le début la responsabilité de la grève au gouvernement, et ne cesse d'accuser le pouvoir de jouer sur le pourrissement. Le 25 octobre, Pierre Cames pose, en intertitre de son article, la question : « Que cherche le gouvernement ? [3] ». Pour le quotidien communiste, derrière les difficultés de l'administration postale, c'est la politique du gouvernement et son entêtement à ne pas négocier qui sont les véritables causes de la grève et de sa prolongation. L'éditorial de René Andrieu du 5 novembre, « Le chef d'orchestre » l'illustre en accusant « le gouvernement, quand il dénonce la politisation de la grève, de détourner l'attention de l'intransigeance du gouvernement, cause unique de la grève, de faire oublier que les travailleurs ont des motifs réels de mécontentement [...] », et Andrieu de qualifier « la politique bien déterminée [du gouvernement] qui est celle de la grande bourgeoisie, [...] une politique d'austérité [...] ».

Si ces deux moments attestent du changement de dimensions de l'espace médiatique accordé à la grève des PTT, changement construit en partie par le traitement médiatique des conflits sociaux[4], ils contribuent directement au changement de nature de cet espace et donc au changement de l'image de la grève.

Prévoir la grève : définir des enjeux

Face à un événement qui se prolonge, l'activité d'information médiatique ne se contente pas de rendre compte des dernières nouvelles et de les expliquer.

1. *France-Soir* du 16 novembre. « il semble que ce soient les syndicats de ce secteur qui donnent la température du climat social ».
2. *L'Humanité* du 23 octobre, article intitulé « Les aveux de M. Lelong ».
3 *L'Humanité* du 25 octobre, article intitulé : « PTT : discussions engagées hier soir, il faut satisfaire les revendications ».
4. Cf. chapitre 1.

Elle introduit une dimension supplémentaire : celle de l'avenir. Déjà présente dans les esprits et les paroles des acteurs, cette dimension est matérialisée dans les médias. Deux éléments participent à la construction de ce futur projeté : les interrogations sur le lendemain, et la structuration par l'établissement d'un calendrier.

Déjà, les interrogations sur les intentions des acteurs font apparaître des causes finales au conflit. Le dévoilement du projet des acteurs, cause de la grève, découvre donc une partie de l'avenir. Mais, plus généralement, les questions sur l'évolution du conflit qui concluent souvent les articles, projettent la grève des PTT dans l'avenir. François Mirallès dans *Le Figaro* du 6 novembre, s'interroge sur l'avenir du conflit après l'échec des négociations : « La lassitude va-t-elle gagner les postiers ? Les journées de grève seront-elles payées ? Le conflit va-t-il se prolonger ? Autant de questions que tous les observateurs se posent maintenant ». Le lendemain, le même journal formule la question qui finalement sous-tend tout le traitement médiatique de la grève : « Au-delà des analyses politiques, il est une question que se posent tous les usagers des Postes comme ceux des chemins de fer : quand pourront à nouveau fonctionner normalement ces deux services publics ? ». Alors que *Libération* s'interroge dans la dernière semaine sur l'avenir de l'action, avec des articles titrés « PTT : comment continuer ? » le 21 novembre, ou « quelle suite donner à l'action ? » le 28, *Le Quotidien de Paris* du 23/24 titre un article de Michel Field : "Le dégel" s'étendra-t-il aux PTT ? ».

Mais ces questions créant un suspens, appelant une suite, ouvrant un futur incertain, ne restent pas vraiment sans réponse. En effet, les médias s'attachent à ôter au futur son caractère imprévisible. La période des négociations est l'objet de nombreux pronostics. Pierre Chatignoux en direct du ministère des PTT dans le journal de la nuit de la deuxième chaîne, prévient, alors que les négociations n'ont débuté qu'à 21 heures, que celles-ci seront longues et difficiles. François Gault quelques jours plus tard, dans le 20 heures de la première chaîne annonce que « la grève des PTT risque de durer encore longtemps » et confirme son pessimisme dans le 13 heures du 4 novembre : « on arrive à la soixantième heure de négociations... pour un retour à la normale les perspectives demeurent sombres ». François Mirallès, le 31 octobre, sur la question de « la fin rapide du conflit » répond également que « rien ne le laisse prévoir ». Le 4 novembre, il anticipe même le dialogue entre les syndicats et le ministre : « De nouveau, le secrétaire d'État Pierre Lelong, s'écriera [...]. De leur côté, les porte-parole des fédérations répliqueront [...] [1] ». Jacques de Danne, le 27/28 octobre dans *France-Soir*, en reprenant en titre les propos du secrétaire d'état : « Pierre Lelong (PTT) : j'espère une solution pour le début de la semaine prochaine », montre pour sa part un certain optimisme quant à l'issue des négociations. Le

1. *Le Figaro* du 4 novembre, article titré : « PTT : la négociation reprend. Elle risque encore une fois de ne pas aboutir ».

journal titre même en Une, le 1er novembre : « PTT : Des points d'accord », alors que de Danne donne dans l'article qui suit une vision plus incertaine : « personne ne pouvait dire alors [à l'heure où *France-Soir* bouclait son édition] si le conflit allait trouver une solution finale ».

Mais au-delà de ces anticipations, les médias font fonctions d'agenda, non seulement du jour présent, mais aussi des jours à venir. Ainsi, ils proposent aux lecteurs un calendrier de la grève, annonçant les événements qui vont compter. Ils structurent ainsi le futur en posant des repères chronologiques, qui apparaissent comme autant d'enjeux de la grève. Ce calendrier prend forme dans les éditions des débuts de semaine, dans lesquelles les journaux annoncent l'agenda social. L'exemple de la semaine du 4 au 10 novembre illustre ce phénomène. Dans son édition du 3 novembre *Le Monde* annonce à la Une : « [surtitre] Les conflits sociaux dans le secteur public. [titre] Des nouvelles grèves de cheminots sont annoncées à partir de mardi. [sous-titre] La situation reste tendue aux PTT ». *L'Humanité* du 4 annonce, elle aussi, à la Une dans un encadré : « PTT : Le gouvernement reste intraitable sur les salaires et sur les effectifs. Les grévistes se réunissent aujourd'hui. » avec en sous-titre : « EGF[1] : arrêts de travail mardi matin », « SNCF : grève à Montpellier demain » et « Rassemblement mardi à la Bastille (CGT, CFDT, FEN) ». Le même jour, *Le Figaro*, toujours dans un encadré de la Une, titre : « Grèves : semaine décisive », et décline l'information dans les sous-titres : « Aujourd'hui : PTT : nouvelles discussions » et « Demain : -Electricité-gaz : débrayages ; -SNCF : perturbations sur les réseaux ouest et sud-ouest ». *France-Soir*, le lendemain, s'adresse directement aux lecteurs dans le gros titre de la Une : « Grèves : la semaine qui vous attend » reprenant les différents secteurs dont les PTT : « PTT : 3e semaine du conflit. Durcissement des syndicats. Nouvelles négociations ce matin. »

Dans la structuration du futur de la grève des PTT ou du mouvement général, le calendrier est complété par des événements présentés comme des enjeux. En effet, les interventions de Jacques Chirac ou de Valéry Giscard d'Estaing à la télévision, ou les manifestations syndicales, sont présentées par les médias comme les événements majeurs pouvant faire évoluer le rapport de force, et amorcer la fin du conflit. Jacques Chirac intervient le lundi 18 novembre dans le journal de 20 heures de la première chaîne. La décision n'ayant été prise que la veille après une rencontre avec le Président de la République, l'information n'a pu être donnée par les journaux que le jour même de l'intervention. Plusieurs journaux reprennent l'information en Une . *Le Figaro* : « Ce soir, Jacques Chirac à la télévision », titre complété par un petit article à l'intérieur. *L'Aurore* choisit le même titre en Une et le développe dans un article, à l'intérieur du journal : « Chirac traitera de la crise ce soir à la télévision ». Les journaux du soir, *Le Monde* et *France-Soir*, titrent sur cette intervention à la Une de leurs éditions

1. Electricité et Gaz de France.

datées du 19 novembre. *France-Soir* place l'information dans un sous-titre : « Chirac commente la situation sociale ce soir à la télévision[1] ». *Le Monde* reprend l'information mais en titrant : « La CGT et la CFDT posent trois questions à M. Chirac », questions posées au Premier Ministre avant son interview. *Le Quotidien de Paris* relève l'enjeu de l'événement, sous le titre de la Une « La semaine décisive » : « l'intervention télévisée du Premier Ministre ce soir et l'ampleur de la journée d'action demain donneront déjà une indication sur cette évolution ». A l'intérieur du journal un article de Michel Field, « PTT : En attendant Chirac » développe l'idée. *L'Humanité* se démarque en ne reprenant pas l'information dans sa Une. Le journal ne la traite qu'en deux simples phrases sans la commenter : « On indiquait hier soir à l'Élysée que M. Chirac évoquera les problèmes sociaux lundi soir à la télévision où il répondra aux questions d'un journaliste. Cette décision a été prise à l'issue d'un entretien d'une heure avec M. Giscard d'Estaing[2] ». Annoncée plus longtemps à l'avance, l'intervention télévisée du Président de la République bénéficiera de plus de publicité, sauf encore une fois dans *L'Humanité* qui ne lui donnera pas de place à la Une.

Les grandes manifestations syndicales apparaissent aussi comme des rendez-vous majeurs. La « grève nationale » du 19 novembre est sans doute la plus attendue. *L'Aurore* le 18 novembre annonce en gros titre : « Pagaille-en-France. Demain la grève nationale CGT-CFDT-FEN désorganisera tous les services publics ». *Le Figaro* reprend l'expression avec le titre : « Tous les services publics désorganisés aujourd'hui », alors que Jean Creiser dans l'éditorial, « L'épreuve de force », présente cette journée comme une démonstration syndicale. *France-Soir* dans sa première édition du 20 novembre annonce dans le gros titre de sa Une : « Grèves : un jour sans... » en énumérant les perturbations prévues. *L'Humanité* du 19 consacre toute sa Une, exceptée la photo, à cette journée d'action : « Aujourd'hui grève nationale pour de véritables négociations sur les revendications des salariés ».

Les médias structurent l'espace de la grève non seulement dans son actualité mais aussi dans son futur. Ils désignent les « rendez-vous », attirant l'attention des lecteurs sur les faits qui prennent le caractère d'événement avant même de s'être produits et qui apparaissent nécessairement comme les enjeux du conflit.

LA REPRÉSENTATION DE LA GRÈVE

La grève en images

Animées à la télévision ou fixes dans les journaux, les images diffusées par les médias contribuent à la construction de la représentation de la grève des

1. Le titre est : « SNCF : Perturbations aujourd'hui sur Saint-Lazare ».

2. Article situé à l'intérieur du journal et titré : « Demain, grève nationale revendicative ».

PTT. S'il l'on ne peut tenter une analyse précise des images télévisées, les informations fournies par les descripteurs, précisant le sujet principal du plan et parfois le cadrage et les mouvements de caméra, ne sont pas négligeables. En effet, le croisement des descripteurs des sujets télévisées et des photographies et dessins reproduits dans les journaux, permet de définir les images fortes de la grève.

Il apparaît d'abord, à travers les descripteurs de journaux télévisés, que les images seules ne permettent pas nécessairement de conclure à la grève des PTT. Ces « images sans pouvoir[1] » n'ont qu'une faible valeur référentielle. Le 21 octobre, jour du premier sujet sur la grève des postiers à la télévision dans les trois journaux de la première chaîne, aucune image ne montre une grève. Le descripteur du journal de 13 heures indique les plans suivants : « sacs postaux passant sur chaîne, facteur partant faire sa journée », celui de 20 heures (qui est repris la nuit) : « tri du courrier dans un centre de tri parisien, classement de lettres ». Ces images signalent une activité normale de la poste, le tri et la distribution, alors que le fait nouveau de l'actualité, qui doit sans doute être traité dans le commentaire du sujet, est l'arrêt de travail dans les PTT. Sans le son, le sens de l'image n'est donc pas clairement défini. En fait, la référence à la grève des PTT n'apparaît pas dans l'image. Dans ce cas, l'image fait seulement référence aux PTT, à travers leurs activités du tri et de la distribution.

D'autres exemples soulignent l'absence de valeur démonstrative de l'image : le journal de 20 heures du 9 novembre sur la deuxième chaîne propose un point social. Après des plans sur des rails vides, des trains à l'arrêt, le descripteur indique : « GP jeune P et T avec casquette souriant, GP boîtes aux lettres au premier plan et rue avec passants, PANO GD ensemble boîtes aux lettres extérieures, GP boîte aux lettres dans rue » et finit par une interview de Chirac (en plan rapproché) qui déclare : « si cette situation continue, je pense que le nombre de chômeurs techniques pourra s'élever à 100 000...[2] ». Encore une fois, sans le son, du commentaire ou des paroles de Jacques Chirac, l'image ne montre pas une situation de grève. Mais au-delà même de la bande son, le contexte de diffusion de l'image influe sur le fonctionnement de celle-ci. En effet, pour fonctionner, c'est-à-dire pour être comprise du téléspectateur, l'image s'appuie sur des références communes à l'émetteur et au récepteur qui la dépassent. Ainsi, dans une période de grève des postiers, le plan d'une boîte aux lettres, même s'il ne montre pas qu'elle est vide[3], peut être bien interprété comme représentant l'absence de courrier. Les images des directs au ministère des PTT, jusque dans la salle des négociations désertée[4], constituent autant d'images à faible valeur informative. Les descripteurs des directs n'indiquent rien à part : « Jacques Lenoir au ministère des PTT fait le point sur les négociations[5] », ou : « François Gault, en direct du ministère des PTT, annonce que la grève des postiers va continuer le lundi 28 octobre, les négociations du jour n'ayant pas abouti. Aucun rendez-vous n'est

1. Arnaud Mercier, *Le journal télévisé*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1996, p. 153.

2. On peut supposer que les paroles de Jacques Chirac n'ont pas été toutes retranscrites dans le descripteur.

3. Certains descripteurs indiquent des plans sur des boîtes aux lettres vides, mais tous ne le font pas. Il y a donc deux images possibles de boîtes aux lettres.

4. JT de 13H du 4 novembre sur la première chaîne.

5. JT de la nuit du 25 octobre sur la première chaîne.

pris pour de nouvelles négociations[1] ». On imagine le journaliste face à la caméra annoncer les dernières nouvelles. L'image n'a alors qu'une fonction de localisation spatiale, et ne sert qu'à « authentifier ce qui est dit, jouant de l'analogie entre la présence authentifiée sur les lieux du fait et la véracité du témoignage[2] ».

Cependant, on ne peut pas dire qu'aucun des sujets ne possède de valeur informative. Certaines images, certaines séquences des journaux télévisés représentent la grève des PTT. Ainsi, le journal de 20 heures du 22 octobre sur la deuxième chaîne propose un sujet sur la grève des PTT dont le premier plan semble contenir assez d'éléments : « banderole PTT sur la façade d'un bureau de poste ». En supposant que la banderole est bien celle des grévistes[3], l'association des deux signes : « banderole » et « bureau de poste » permet de conclure à la grève. La présence de signifiants complémentaires dans une image apparaît aussi lors des manifestations. Portant banderoles et pancartes et même parfois des vêtements caractéristiques du métier de postier (essentiellement la casquette), les manifestants intègrent dans un des moments traditionnels de la grève des signes de la profession. La manifestation du 28 octobre est l'objet d'un reportage dans le 20 heures de la deuxième chaîne. Le descripteur donne les plans suivants : « Paris, Manifestation de postiers, grévistes avec drapeaux rouges, banderoles : « non au démantèlement », jeunes avec banderoles, manifestants étudiants défilant derrière boulistes, haie de postiers, manifestants scandant : « Lelong, du pognon » ». Ici encore l'association de signes renvoyant à la fois à la grève (banderoles, slogans, drapeaux rouges) et à la profession de postier (les termes mêmes du slogan : démantèlement, Lelong), permet de montrer la grève des postiers à travers une manifestation. La photo à la Une du *Figaro* le 29 octobre reprend l'évènement avec une vue en légère plongée sur le corps de la manifestation et la présence au premier plan de trois hommes portant des casquettes de facteur, symbole reconnu et partagé dans la population. *Politique-Hebdo* pour son supplément au n° 154, consacré à la grève des postiers, choisit de mettre en Une, une photo prise dans une manifestation. Le premier plan est centré sur trois hommes, se tenant par les bras, et portant casquettes et manteaux de facteurs, en train de chanter ou de crier (bouche ouverte) ; derrière eux dépassent des têtes et des casquettes, alors qu'au-dessus d'eux, apparaît une banderole sur laquelle le logo de la Poste est en train de se casser. Les associations de signes, présentes dans une seule image ou un seul plan, peuvent également se faire à la télévision dans une séquence entière. Le « point social » du journal de 20 heures du 24 octobre sur la deuxième chaîne montre : « grévistes PTT en assemblée générale, GP différents grévistes, GP boîte de timbre-poste, deux boîtes aux lettres côte à côte ». Les derniers plans qui ne signifient pas en eux-mêmes la grève des PTT se retrouvent chargés du sens donné par les deux premiers montrant un des moments traditionnels de la grève : l'assemblée générale.

1. JT de 20H du 27 octobre sur la première chaîne.

2. Arnaud Mercier, *op. cit.*, pp. 155-156.

3. Une photo de *L'Humanité* reprend la même image, le 2 novembre.

Spectacles classiques des grèves, les nombreuses manifestations, qu'elles soient générales ou uniquement composées de postiers, représentent une bonne partie de l'espace iconographique dans les quotidiens et les journaux télévisés. Les photos de manifestations constituent d'ailleurs l'unique image de la grève dans *L'Humanité*. En Une ou à l'intérieur du journal, une seule exception, sur les quatorze photos représentant la grève, est à noter. Cependant celle-ci, publiée dans le journal, le 2 novembre, ne remet pas en cause le sens général donné par les photos de manifestations. Elle met en scène un groupe de personnes en train de discuter devant un bâtiment, sur lequel est attachée une banderole . On peut lire sur la banderole « Tri PTT en grève » ainsi que « dans l'unité CGT CFDT FO ». La légende précise : « Les postiers participent activement au déroulement de la grève. Informant, s'informant, les responsables syndicaux sont souvent en liaison directe avec les grévistes. Ici, Georges Frischmann, secrétaire général de la fédération postale CGT, avec les postiers du tri de Paris-Lyon ». Par conséquent, *L'Humanité* donne une représentation homogène de la grève soulignant l'action, la mobilisation des postiers. Jamais la grève n'est envisagée autrement que sous cet aspect-là. L'image des manifestations est aussi présente dans les autres journaux, mis à part *Le Monde*. Sur les huit photos publiées à la Une du *Figaro*, cinq représentent des manifestations, qui restent donc des moments importants contribuant à définir l'image de la grève. Ces manifestations sont même reproduites dans des dessins de presse. Trez, le 6 novembre, représente une manifestation, sous la pluie, de personnes, toutes identiques et levant le poing. Au-dessus se hisse une seule banderole : « Giscard, du soleil ». Cette banderole reprend le fait que les manifestations se sont parfois déroulées dans de mauvaises conditions atmosphériques, pour en faire un slogan de la manifestation marquant à la fois les exigences irréalistes (pour l'auteur) des grévistes, mais aussi leur unité (ils sont tous semblables et ont un slogan commun) et soulignant peut-être aussi leur détermination (manifester sous la pluie, le poing levé). Le 14 novembre, c'est Faizant à la Une du *Figaro* qui dessine Giscard, assis sur un tabouret, entouré d'une manifestation de petits personnages en train de chanter ou de scander des slogans (bouche ouverte), certains levant le poing, d'autres portant une casquette de facteur.

Mais si elles occupent une bonne partie des représentations iconographiques de la grève, les manifestations ne sont pas cristallisées dans une seule image qui pourrait devenir le symbole de la grève des PTT. Excepté *L'Humanité*, parmi les grands quotidiens nationaux, les médias semblent s'arrêter sur d'autres images représentant la grève des PTT. Ces images essayent de rendre compte de l'arrêt du travail des postiers, en montrant les conséquences directes de cette interruption : les casiers de tri vides, les fourgons postaux immobilisés ou les centres postaux déserts. Mais l'image prenant valeur de symbole est celle

des sacs entassés. Elle apparaît dans pratiquement toutes les instances productrices d'information. *Le Figaro* l'utilise dès le 23 octobre en Une, puis *L'Aurore* le 24, toujours en Une, comme *La Croix*, le 25. Les grands hebdomadaires suivent : *Le Point* et *L'Express* illustrent leurs articles dans leurs numéros du 28 octobre. Le *Nouvel Observateur* en fait même le fond de sa Une le 11 novembre. Même, *Libération*, le 18 novembre et *Politique Hebdo*, dans son supplément au numéro de novembre l'utilisent. L'image traverse les genres et devient un sujet de dessin : Faizant, le 21 novembre, en Une du *Figaro*, reprend l'image de deux facteurs assis sur un très large matelas de sacs estampillés « PTT », entassés dans une pièce sombre à la porte fermée. Wiaz, le 1er décembre, dans *France-Soir*, dessine Marianne, dans un bateau perdu au milieu d'un océan de lettres, apercevant, dans le ciel, le logo des PTT apportant dans son « bec » un rameau d'olivier.

Si les journaux proposent souvent cette image, c'est la télévision qui va être son principal vecteur de diffusion. La première apparition de l'image a lieu le 22 octobre dans le journal télévisé de 20 heures sur la deuxième chaîne : après le plan « banderole PTT sur la façade d'un bureau de poste » vient celui de « sacs postaux sur des chariots à la gare de Lyon ». Le lendemain la première chaîne reprend l'image parmi d'autres dans le 20 heures : « pancarte "Montparnasse en grève", centres postaux vides, bureaux vides, chariots immobilisés, chariots remplis de lettres, sacs postaux de différentes provenances, wagons postaux immobilisés, wagon postal sur quai de gare ». De toutes ces images, celles des sacs postaux est la plus reprise : sur les cent vingt sujets consacrés explicitement à la grève, vingt-neuf comportent un ou plusieurs plans de sacs postaux entassés. L'image est présente dix-neuf jours sur les quarante-trois que dure la grève à la télévision. De plus, on peut observer le caractère représentatif de la grève des PTT donné à cette image par sa présence dans les « points sociaux ». En effet, les « points sociaux » qui ont pour mission de faire le tour de l'actualité sociale, font se succéder dans une même unité de temps, des images provenant de grèves différentes. Il est donc intéressant de voir comment apparaît la grève des PTT à côté des autres conflits sociaux pour voir quelles sont les images qui lui sont propres et qui la définissent. L'image des sacs postaux entassés est la plus utilisée pour illustrer la grève des postiers : sur les vingt-cinq « points sociaux » recensés[1], onze représentent la grève des PTT par l'amoncellement des sacs postaux, alors que la boîte aux lettres, deuxième image la plus fréquemment utilisée, n'apparaît que cinq fois. Par conséquent, l'image des sacs postaux amoncelés apparaît comme l'image bien définie, malgré des petites variations, qui circule le plus dans tous les organes d'information. Si cette image ne peut prétendre à l'exclusivité de la représentation iconographique de la grève, elle semble toutefois en être le symbole.

1. On en avait compté vingt-six, mais la description du « point social » du journal de 20H du 26 novembre, sur la première chaîne, n'est pas complète. Assuré par la direction de la rédaction de la première chaîne en raison de la grève des journalistes, le journal ne propose aucun document filmé. Les diapositives qui illustrent le commentaire en voix off ne sont pas détaillées dans le descripteur.

L'image des sacs postaux entassés par terre ou sur des chariots, fonctionne par métonymie : elle montre une partie, l'entassement de sacs postaux, pour signifier le tout. Comme l'image des fourgons à l'arrêt ou des casiers de tri vides, les bureaux de postes désertés. Elle montre la conséquence pour signifier la cause. Deux signes permettent la référence à l'arrêt de travail des postiers. Tout d'abord les sacs postaux, connus par la plupart, et qui renvoient immédiatement à la Poste, surtout quand l'inscription « Postes France » est visible[1]. Ensuite, l'entassement, l'amoncellement, image de désordre et de désorganisation qui signifie une perturbation du service postal. Parmi les autres images utilisées pour signifier l'arrêt du travail des postiers, celle-ci offre plusieurs avantages qui poussent à sa diffusion. Le premier peut s'inscrire dans une logique informative. En effet, la grève de 1974 étant d'abord une grève du tri, par la chronologie et par la mobilisation (la participation des trieurs parisiens se maintenant entre 80 et 90 % pendant toute la grève), les médias choisissent une image se rapportant aux centres de tri. Pourtant, l'image des casiers de tri vides est beaucoup moins reprise, notamment dans la presse écrite. L'image des sacs possède donc un avantage supplémentaire : elle est spectaculaire, elle peut retenir l'attention et par conséquent entrer dans la deuxième logique des médias, la logique de captation. L'image de ces tas de sacs, montant parfois jusqu'au plafond, engorgeant les centres accroche plus l'œil qu'un espace vide. Cette image joue aussi sur le registre affectif, car dans une grève, où les usagers sont « privés de courrier [2] », il semble plus efficace de proposer une image montrant les sacs postaux, contenant virtuellement la propriété des usagers (leurs lettres, leurs pensions, leurs vêtements commandés par correspondance) que de montrer une image de casiers vides. Spectaculaire et exclusive, cette image relève, toutes proportions gardées, de la logique des photos de prise d'otage dans laquelle la télévision, en proposant régulièrement cette image, contribue à donner des nouvelles des sacs retenus. Ainsi, non seulement l'image prouve la prolongation de la grève du tri, mais apporte des preuves de la « survie » de ces sacs, d'autant plus importantes que les dernières grèves de la poste italienne se sont terminées par la destruction d'une partie du courrier. *L'Aurore* du 4 novembre, en titrant en Une « Le public otage » pour évoquer la situation générale des services publics, utilise cette logique. L'éditorial du jour d'André Guérin souligne les « dégâts moraux causés par la coupure du courrier et des télégrammes entre parents dispersés, fût-ce de maladie grave ou de mort », et en posant la question d'une possible « italianisation de la situation ». L'annonce, par *Le Figaro* comme par les autres journaux, d'un incendie dans un centre de tri parallèle boulevard Malesherbes à Paris, le 14 novembre à 5h30[3], participe encore de cette dramatique : le journal titre un encadré d'une dizaine de lignes : « Du courrier détruit à Paris ».

1. Cette inscription apparaît notamment sur la couverture du *Nouvel Observateur* du 11 novembre qui montre les sacs en gros plan.

2. *France-Soir* titre à la Une, le 24 octobre : « Les Français sans courrier ».

3. *Le Monde* du 16 novembre, article « La police fait évacuer les centres de tri ».

Cependant cette image ne semble pas être utilisée seulement dans cette perspective. En effet, la présence d'autres éléments, qui jouent comme autant de signes dans l'image, fait évoluer le sens général de la photo. Quand les sacs postaux sont seuls à l'image dans un dépôt ou un centre de tri, généralement sombre, ou, comme c'est le cas pour la photo du *Figaro* du 23 octobre, entassés à l'arrière d'un fourgon postal (mais toujours dans un dépôt), l'image garde ce sens. La présence de personnes sur la photo peut le faire évoluer, soit en le renforçant, soit en l'atténuant. La comparaison entre les deux photos illustrant le même jour des articles du *Nouvel Observateur* et du *Point*, le 28 octobre, souligne ce fait. Les deux photos nous montrent une assemblée générale de grévistes du tri, dans leurs lieux de travail. La photo du *Point* fait apparaître l'assemblée des postiers dans la partie haute de l'image au second plan ; ils sont tous attentifs aux discours d'un homme avec un porte-voix, apparaissant au premier plan sur un tas de sacs postaux, en compagnie d'un autre, placé sur sa gauche. Il est en position de domination, non seulement par rapport à ses collègues, mais surtout par rapport aux sacs : debout sur les sacs, la jambe gauche évoquant un sentiment de domination totale. A l'inverse, la photo du *Nouvel Observateur* fait apparaître les grévistes groupés, attentifs à quelque chose qui n'apparaît pas dans le cadre. Ensemble, ils se tiennent non plus derrière, mais au milieu des sacs de courrier, qui apparaissent au premier plan et à l'arrière plan. La structure de l'image est inversée par rapport à celle du *Point* : ce sont les sacs postaux qui se situent dans la partie supérieure de l'image et semblent dominer voire même écraser les grévistes. Ils se trouvent à l'image dans un espace fermé (la fenêtre du fond ne semble pas ouverte) par les sacs eux-mêmes. Par la construction de l'image, les deux photos qui semblent pourtant désigner la même réalité, n'ont pas du tout le même effet. Alors que la photo du *Point* renforce le sentiment de prise d'otage du courrier en montrant les ravisseurs, la photo du *Nouvel Observateur* fait apparaître les postiers en victimes de la masse de courrier, et sans doute par extension de l'administration. La légende des photos semble confirmer l'opposition. Avec « Meeting à la gare de Lyon. Rien ne va plus », *Le Point* reste ambigu mais s'inscrit dans une logique d'affolement. De son côté, *Le Nouvel Observateur*, par « Grévistes dans un centre de tri. Un des métiers les plus idiots qui soient », en ironisant sur les propos de Lelong, souligne les difficultés du métier.

L'image des sacs postaux entassés, symbole de la grève des PTT, voit son sens évoluer en fonction de l'adjonction de signes et de la construction de l'image. On peut aussi l'observer en considérant la Une du *Nouvel Observateur* du 11 novembre qui est recouverte par la photo des sacs postaux. La présence du titre : « Giscard à la dérive » permet d'orienter la signification de la photo dans un sens politique, le message ne consistant plus à montrer la grève des PTT,

mais à juger la situation du Président. Les sacs postaux n'apparaissent pas dans cette photo en situation de passivité. Leur entassement n'est plus seulement conséquence mais surtout, et d'abord, cause des difficultés présidentielles. Le gros plan choisi pour cette photo renforce la proximité entre ces sacs entassés et le titre qui semble sur le point d'être écrasé. Mais dans cette image, le plus intéressant réside peut-être dans le fait que les sacs entassés ne signifient pas uniquement la grève du tri, mais plus largement le conflit plus large qui se développe dans la fonction publique. Par conséquent, le choix de cette photo pour représenter les grèves confirme soit la place occupée part la grève des PTT dans le mouvement général, soit la puissance de l'image des sacs entassés. En fait, il souligne certainement les deux.

Les mots de la grève

Comme le choix des images, le choix des mots pour nommer la grève permet de lui donner une certaine signification. Les métaphores, les registres thématiques utilisés par les journalistes, et notamment les éditorialistes, construisent pour partie l'image de la grève. Ces mots qui diffèrent sensiblement selon les journaux, évoluent au gré de la grève. Qualifiant d'abord la grève qui surgit, ils tentent ensuite de préciser la nature du conflit entre les postiers et les syndicats d'un côté et le gouvernement de l'autre.

Le déclenchement de la grève et son extension[1] à l'ensemble de l'administration postale et à l'ensemble du territoire engendrent les premières oppositions de style, que l'on peut apercevoir dans les titres. Aux expressions de progression, et de victoire, de *L'Humanité* sur la grève qui « gagne la province[2] », « gagne tous les services[3] », et « gagne les chèques postaux[4] », *Le Figaro* préfère le registre de la contamination, dans lequel la grève est le virus. Il titre en Une du 24 octobre : « PTT : Chèques postaux et téléphone atteints à leur tour », expression reprise le lendemain : « L'ensemble des services atteints par la grève[5] ». *France-Soir* reste dans le registre de la maladie en titrant sa Une du 25 octobre : « PTT : Tous les secteurs sont touchés ». Dans une grande partie de la presse, l'idée de la perturbation et de la paralysie du courrier vient compléter le tableau d'une administration attaqué par le virus de la grève. Ce virus atteint les différents organes de l'administration, et stoppe le flux des communications que ce corps met en mouvement. C'est la fonction de « moteur » qui est mise en évidence par les journaux qui insistent sur la paralysie du courrier. *L'Aurore* annonce en Une le 22 octobre : « Courrier : vers la paralysie ». Le 24 octobre la confirmation est apportée par les Une du *Monde*, « Le trafic postal est paralysé dans la région parisienne », et celle du *Quotidien de Paris* : « Postes : Le courrier au point mort ». Toujours le 24, Jean Creiser, dans l'éditorial du *Figaro*, considère ce « blocage comme un risque de mort du pays[6] », soulignant ainsi

1. Le mot « extension » est le terme générique employé par tous les journaux pendant les premiers jours de la grève.
2. Titre d'une fenêtre à la Une de *L'Humanité* du 22 octobre.
3. Titre d'un article de *L'Humanité* du 23 octobre.
4. Titre d'un article de *L'Humanité* du 25 octobre.
5. Sous-titre d'un titre en Une « PTT : nouvelle rencontre ministère — syndicats aujourd'hui ».
6. Éditorial intitulé « Aller vite ».

l'importance vitale pour le pays de l'irrigation en informations assurée par l'administration postale.

À cette métaphore de la maladie se superpose parfois celle de l'explosion qui dénote la soudaineté et la rapidité d'extension de la grève, mais aussi parfois son potentiel de destruction. *L'Humanité* souligne dès le 21 octobre, que la grève « s'est étendue comme un traînée de poudre[1] ». Cette métaphore est aussi utilisée par *Le Figaro* à plusieurs reprises. D'abord le 26/27 octobre, dans un commentaire de Michel Jacques intitulé « Un détonateur pour l'ensemble des services publics » qui mêle au registre de la maladie, (« danger de contamination », « symptôme de contagion », « signe de malaise », « abcès des PTT ») le vocabulaire de l'explosion avec le mot « détonateur » mais aussi l'expression « mettre le feu aux poudres » et même l'emploi du mot « explosion ». Le 30 octobre, dans son éditorial « Simples Brûlots ? », Xavier Marchetti file la métaphore du feu : « [...] La mèche ne se serait pas allumée dans les centres de tri parisiens avec quelques créations de poste [...] Le feu a pris à l'insu des syndicats qui par la suite et comme par obligation l'ont attisé. Dimanche soir, pourtant, il charbonnait près de s'éteindre [...] ».

Une fois décrites l'apparition de la grève et son extension, les journaux tentent de cerner la nature du mouvement. Une expression circule immédiatement dans la grande majorité des journaux : celle de la grève « ras-le-bol ». François Mirallès dans *Le Figaro* du 23 octobre s'interroge sur « les causes de ce « ras-le-bol » des postiers ». Pascal Bataillard, dans *L'Aurore* du 24, titre son enquête à la poste centrale de la rue du Louvre : À l'écoute d'une grève « ras-le-bol ». Le lendemain, alors que *La Croix* se demande si le mouvement est bien une grève de « ras-le-bol », Pierre Lelong, dans une interview au Figaro le 25 octobre, déclare comprendre que les postiers du tri en aient « ras-le-bol ». *Le Quotidien de Paris* décline l'expression, le 26/27 octobre avec le titre d'un article de François-Michel Gonnot : « Le Ras-le-sac du postier ». Le 27 octobre, le journaliste de la rédaction de la première chaîne de l'ORTF, François Gault, signe un article dans *Le Journal Du Dimanche* titré : « Le « ras-le-bol » du travail idiot ». Dans *Le Nouvel Observateur* du 28 octobre, Bernard Guetta sans reprendre le mot, traduit la même idée dans le titre de son article : « Le dégoût des postiers ». Appuyée par les reportages effectués auprès des grévistes, cette étiquette donnée par les médias attire l'attention sur la dimension psychologique de la grève. La grève n'apparaît pas vraiment comme un mouvement de conquête de meilleures conditions de travail, mais plutôt comme un phénomène de rejet du travail de postier, et notamment de trieur, dans les conditions dans lesquelles il est exercé. *Le Monde* n'use pas de ce raccourci et présente, sans entrer dans la dimension psychologique, les raisons de la grève des postiers[2]. *L'Humanité* n'utilise pas, non plus l'expression et envisage la grève des postiers comme une

1. Article à l'intérieur du journal titré : « La grève a gagné tous les centres de tri de la région parisienne ».

2. Joanine Roy, dans l'article « L'étendard de la révolte » (*Le Monde* du 26 octobre), évoque « le travail aussi dur que dans les secteurs industriels les plus compétitifs » sans le salaire correspondant et explique que « la modernisation, l'automatisation de certains services (CCP, Télécommunications) entraînent des mutations pénibles sinon inacceptables qui bloquent les avancements et les perspectives de carrière » et finit par évoquer le refus du démantèlement du service public.

grève traditionnelle de salariés qui veulent faire aboutir des revendications dans le but d'améliorer leurs conditions objectives de travail.

Cette grève, « ras-le-bol » ou non, apparaît aussi, dans un bon nombre de journaux, comme un danger pour les usagers. Dans *Le Figaro* du 28 octobre, qui titre en première page « PTT : Aggravation du conflit », François Mirallès conclut son article en soulignant que la grève « inquiète tout le monde : les postiers, les usagers et le gouvernement ». Cette conclusion est reprise par le même journal en titre de la Une le 5 novembre : « Inquiétude des usagers devant la multiplication des grèves ». Cette multiplication des grèves est également présentée, le 1er novembre par *Le Monde* qui estime que « le gouvernement semble avoir pris conscience du danger de pourrissement du conflit et de son élargissement au secteur public et nationalisé [...] ». Enfin l'inquiétude du journal *France-Soir* se manifeste dans les premières conséquences du conflit. Le 29 octobre, le journal qui rapporte les propos du secrétaire confédéral de FO, M. Faesch, sur « le danger de politisation de la grève [1] », souligne le risque de pénurie d'argent pour les titulaires d'un compte chèque postal en titrant en Une « PTT : Difficultés pour retirer de l'argent », appuyé par un reportage dans quelques bureaux de poste. *France-Soir* rapporte aussi les menaces qui pèsent sur les entreprises. Le 10/11 novembre, Jacques de Danne souligne les dangers qui pèsent sur elles et consacre une partie de son article titré : « Courrier : Grève moins largement suivie mais plus dure » aux « Entreprises en périls », en donnant l'exemple d'une société de vente de livres par correspondance de Six-Four.

Rejointe par d'autres mouvements sociaux, la grève des PTT ne reste pas à l'état de menace. La généralisation des revendications durant le mois de novembre fait apparaître un autre registre de vocabulaire, traditionnel lors d'un mouvement social d'assez grande ampleur : celui du désordre. Alors que *L'Humanité*, et les autres journaux qui prennent partie pour les grévistes contre le gouvernement, considèrent la multiplication des grèves comme le signe de la vigueur de la résistance des salariés contre la politique gouvernementale, *Le Figaro* et *L'Aurore* notamment, l'envisagent sous le thème de l'agitation. André Gillet dans *Le Figaro* du 8 novembre parle de « l'élargissement de l'agitation[2] » dans le secteur public après le mot d'ordre de grève lancée par la CGT et la CFDT pour le mercredi suivant, le 13 novembre. Le 16 novembre, à nouveau dans un article du *Figaro* sur la situation des entreprises, Michèle Cohen-Chabaud ironise : « Ah ! Dieu que la grève est jolie ! Chefs d'entreprises transformés en encaisseurs, banquiers tâtonnants... une superbe pagaille ». La journée du 19 attise toutes les craintes : *L'Aurore* du 16/17 novembre titre sa page sur les mouvements de grève : « La pagaille de mardi s'organise ». Le journal reprend l'expression le 18 en titrant sur toute sa Une « Pagaille-en-France », alors qu'André Gillet, le même jour à la Une du *Figaro*, annonce que « la France va

1. Propos rapportés dans l'article de Jacques de Danne, en page 2, titré : « PTT : Les syndicats demandent l'arbitrage de Chirac, après quatre jours de négociations infructueuses ».

2. Article titré : « Situation toujours tendue dans le secteur public ».

cette semaine s'enfoncer un peu plus dans le désordre social ». Le 20 novembre, ces deux journaux reviennent sur la journée de « grève nationale » : Xavier Marchetti se rassure dans l'éditorial du *Figaro* : « le chambardement est derrière nous[1] » et *L'Aurore* titre un article : « Ras-le-bol, oui, mais de l'agitation », reprenant à contresens la première qualification qu'il avait, avec d'autres, accolée à la grève.

Plus largement, cette vision de l'agitation dans les médias s'inscrit dans un registre thématique de véritable guerre et même dans celui de guerre civile. Outre l'utilisation habituelle du terme de conflit social, d'autres expressions appartiennent au vocabulaire de la guerre : pour *L'Humanité* du 2 novembre, « le week-end de la Toussaint ressemble à une veillée d'armes sur le plan social[2] ». Mais le conflit qui se prolonge et concerne la totalité de la population devient vite un enjeu national. En effet, la référence à la nation fait passer l'image de la grève d'un conflit certes dur (le « durcissement de la grève » est d'ailleurs souvent souligné par tous les journaux) à une guerre civile opposant les syndicats et le gouvernement. L'image du risque encouru par le pays est véhiculée par les déclarations du gouvernement, et notamment du Premier Ministre, ou des représentants du patronat. Ainsi la plupart des journaux reprennent la déclaration de Jacques Chirac prononcée le 4 novembre[3], « nous ne laisserons pas disloquer la nation » ainsi que les mots prononcés dans le journal de 20 heures de la première chaîne le 18 novembre sur « les vieux démons de la division ». Le communiqué de François Ceyrac, président du CNPF qui dénonce « le coup de poignard dans le dos de l'économie française », participe aussi du climat de guerre civile où finalement tous les coups sont permis. Ces propos, qui sont repris dans le journal de 20 heures de la première chaîne, le 14 novembre[4], font la Une du *Parisien* le 15 novembre, en surimpression d'une photo d'un « centre de tri de la chambre de commerce au travail ». *France-Soir*, le lendemain, revient sur ce communiqué dans un article titré « La grève des postiers devient la grève pilote » et dont le sous-titre en appelle à la fibre patriotique du lecteur par l'emploi du possessif : « Les PME : Plus de 80 % de nos entreprises sont touchées ». Cette thématique est aussi diffusée par les journaux eux-mêmes. La première référence claire à la nation en danger apparaît dans l'éditorial de Jean Creiser, dans *Le Figaro* du 11 novembre. Cet éditorial, titré « Faire jouer les clauses de sauvegarde », place le journaliste dans une position d'arbitre entre les deux parties du conflit. Cet arbitre qui renvoie dos à dos syndicats et gouvernement demande, même si « ce n'est pas parfaitement orthodoxe », un accord général sur les salaires dans la fonction publique. Il souhaite avant tout sauver son pays : « Aujourd'hui, il ne s'agit plus de sauvegarde, ou non, du pouvoir d'achat des seuls fonctionnaires. Il s'agit peut-être de sauver le pays tout en entier ». La crainte exprimée dans ce propos est renforcée par la

1. Éditorial de Xavier Marchetti dans *Le Figaro* du 20 novembre, intitulé « Fausse manœuvre ».
2. *L'Humanité* du 2 novembre, article intitulé : « Extension du mouvement revendicatif ».
3. Cette déclaration a été prononcée par le Premier Ministre lors de la célébration au Sénat du trentième anniversaire de l'installation de l'assemblée consultative à Paris.
4. Le descripteur du sujet indique que c'est Yvon Chotard, le vice-président du CNPF, qui fait la déclaration sur « le coup de poignard dans le dos ».

présence à ses côtés d'un dessin de Piem. L'ours syndical, voulant frapper avec un gros pavé Valéry Giscard d'Estaing, représenté sous la forme d'une abeille, risque de tuer Marianne endormie auprès d'un arbre, symbolisant « le pays, les gens du pays[1] ». Les événements et la portée que les médias leur confèrent, apportent la matière pour développer cette image de guerre civile. Ils sont considérés comme des attaques ou des ripostes de chaque camp. Le double événement du 14 novembre de l'incendie du centre de tri de la chambre de commerce de Paris boulevard Malesherbes et de l'évacuation de tous les centres PTT par la police pour assurer selon le gouvernement « la liberté du travail », constitue un des plus durs moments de l'affrontement. *Le Monde* qui voit dans cette évacuation « un signe de durcissement [2] », titre le 16 novembre, en Une, sur la contre-attaque syndicale[3]. Le journal précise que « l'affrontement entre le gouvernement et les syndicats CGT et CFDT prend une nouvelle ampleur. L'escalade n'est plus seulement verbale : de part et d'autres, on passe aux actes[4] ». *L'Humanité* et *Le Figaro* envisagent les conséquences institutionnelles des événements. *L'Humanité*, qui passe l'incendie sous silence, considère que « l'attaque du Prince Poniatowski est dirigée contre le droit de grève, [...] un droit inscrit dans la constitution[5] ». Les éditoriaux du *Figaro* dénoncent, quant à eux, le danger des attaques des grévistes. André Gillet, le 15 novembre, sous le titre « Nouvelle escalade », souligne que « cette situation dont personne ne peut voir l'issue risque de menacer, à terme, de façon grave l'équilibre du pays ». Le lendemain, Xavier Marchetti revient sur ce qu'il appelle « L'inacceptable ». Il expose la position du gouvernement qui parle d'un « attentat » : « L'incendie de jeudi serait une riposte opposée à ces deux tentatives de normalisation » que constituent les initiatives militaires et privées de tri parallèle. Cette « riposte » est, pour l'éditorialiste, « strictement inacceptable sous peine d'anarchie ». La période précédant le 19 novembre, manifeste le développement le plus abouti de cette thématique de guerre civile opposant syndicats et gouvernement et qui menace le pays à travers ses entreprises, et donc son économie, mais aussi ses institutions. Les journaux qui redoutent le risque d'anarchie ne sont soulagés que le lendemain de la grève nationale, qui a pourtant cristallisée toutes leurs craintes. Le 20 novembre, *L'Aurore* titre en Une : « Grève « nationale » : un échec » et Xavier Marchetti, dans *Le Figaro,* signale que « le chambardement est derrière nous ». Pour autant, précise-t-il, « il reste à éteindre le foyer initial : dans les PTT. »

Après cette journée, et devant les chiffres de participation, l'effritement de la grève paraît certain pour la plupart des journaux. Cependant, cette atmosphère plus détendue ne masque pas le fait que la guerre continue et qu'il n'y a toujours pas de courrier puisque les centres de tri ne reprennent pas le travail. En terme de stratégie militaire, Michel Jacques s'interroge dans *Le Figaro* du

1. Entretien accordé par Jacques Faizant à la revue *Société et Représentations,* n° 10, « Le Rire au corps, grotesque et caricature ».
2. *Le Monde* du 15 novembre, article titré : « La police fait évacuer les centres de tri.
3. *Le Monde* du 16 novembre, titre de la Une : « Après l'intervention de la police aux PTT, la CGT, la CFDT et la FEN cherchent à amplifier leur riposte ».
4. *Le Monde* du 16 novembre, article de Jean-Marie Dupont : « Savoir casser une grève ».
5. *L'Humanité* du 15 novembre, éditorial de Laurent Salini : « La liberté selon Poniatowski ».

21 : « Les deux parties en présence vont-elles maintenant s'engager dans une guerre de position ou bien seront-elles capables après le baroud de mardi dernier de mettre fin aux hostilités par la négociation [...] ». Les centres de tri parisiens se retrouvent donc être la dernière position de la grève, une position de repli. Ils sont des « points de résistance[1] », des « îlots durs[2] », le « dernier bastion[3] » à reprendre. Pour d'autres journaux, les centres de tri sont non pas une exception dans un contexte de reprise, mais le signe de la vitalité de la grève. Le 25 novembre, *Le Quotidien de Paris* reprend un de ses titres du début de la grève : « Les PTT toujours au point mort ». *Libération* affirme le 27 novembre en titre d'un article : « La grève toujours forte dans les grands centres ». Le lendemain, *L'Humanité* lui fait écho et titre sa page sur les mouvements sociaux : « PTT : La grève était encore forte hier dans la région parisienne ». Même si l'article évoque « les suspensions votées par les grévistes » en province, et donc la fin probable de la grève, il la maintient en vie, à l'état de potentialité : « maintenir l'union et garder intact le potentiel de lutte, tel est l'état d'esprit de ceux qui interrompent leur mouvement ». Ce vote de « suspension » par les grévistes permet à ces journaux de ne pas parler de la fin du mouvement mais de son changement de forme. Alors que *Libération* s'interroge le 28 novembre sur « les suites à donner au mouvement », *Le Quotidien de Paris* titre sa Une du 29 : « La grève au frigo ». Enfin *L'Humanité*, dans un article du 2 décembre titré : « PTT : vers une reprise complète », précise, après l'intertitre « A suivre... », que « le conflit reste entier et la détermination des personnels intacte [...] ».

Une grève historique

Au-delà des qualificatifs donnés au mouvement des postiers, l'image de la grève des PTT s'enrichit de comparaisons historiques. En effet, par son ampleur, elle rappelle aux journaux les grandes grèves passées. Qu'elles soient implicites ou ouvertement évoquées, les grèves de l'été 1953 et le mouvement de Mai 68 apparaissent comme les deux points de comparaison de la grève des PTT. Dès le 25 octobre, Yves Kermorvan, dans *L'Aurore*, écrit : « jamais depuis mai 68, grève n'avait connu une telle ampleur, une telle unanimité, une telle détermination [...] ». C'est en effet ces trois caractéristiques qui appellent à la comparaison avec le mouvement de Mai. Les références comparant les deux mouvements, sur le plan de la participation, sont récurrentes. La grève des PTT est unanimement reconnue comme la plus grande grève depuis Mai 68. *L'Humanité* indique même le 5 novembre, dans un reportage « Être postier à Reims », que « dans le département de la Marne, la participation des postiers à la grève engagée dans l'unité (CGT-CFDT-FO-FNT) est très supérieure à celle qu'on a connue en 1968 ». Jean Pellandini, dans *Le Figaro* du 18 novembre fait, par personne interposée, le même constat : « Jamais dans toute son histoire, cette « maison » ne s'est trouvée

1. *Le Figaro* du 23 novembre, titre général de la page sur les mouvements sociaux : « climat social : des signes de détente mais encore des points de résistance ».

2. *Les Échos* du 28 novembre, article titré : « PTT : toujours des îlots durs ».

3. *L'Aurore* du 25 novembre, article titré : « La crise de l'automobile pose un sérieux problème social ».

dans une situation comparable », constatent les fonctionnaires de l'administration centrale. [...] même 68 a été battu [...] ». Sans aller jusque-là, Joanine Roy dans *Le Monde* du 21 novembre, en rendant compte de la manifestation unitaire du 19 à Paris, titre son reportage dans la manifestation : « Paris : le plus gros cortège syndical depuis mai 68 », et dans un reportage titré « Niort de 5 à 7 » confirme : « Mille huit cents personnes, à Niort : il faut remonter à 1968 pour trouver autant de participants à un rassemblement ». Mais la comparaison au mouvement de 68 ne s'arrête pas seulement à la participation. Des similitudes sont aussi relevées dans l'ambiance dans les manifestations, où les jeunes sont assez nombreux. Toujours dans son reportage dans le cortège du 19 novembre, Joanine Roy évoque cette atmosphère : « autant que la foule comptait d'ailleurs son style : surtout des jeunes résolus et presque joyeux, « à l'aise comme lors du fameux printemps » notait un dirigeant syndical [...] ». Déjà le 9 novembre, *Le Figaro*, signalait, avec une pointe d'ironie, la tenue des manifestants cégétistes dans la manifestation : « Malgré le froid très vif, les manifestants avancent par rangs compacts. [...] Un fait significatif, de temps à autre, des groupes de jeunes filles et de jeunes gens se réclamant de la CGT dansent sur place en faisant un tour complet, et en chantant des couplets nés spontanément : un emprunt de la CGT, aux révolutionnaires et aux gauchistes de Mai 68 [...] ».

Le parallèle à Mai 68 existe également dans l'image des syndicats et notamment de la CGT. Le 12 novembre, Michel Jacques dans son analyse « Que veut la CGT ? » compare l'attitude du syndicat avec celle de 1968 : « [...] à un certain moment, la CGT s'est mise, un peu comme en 1968 à foncer seule en avant ». Autre organisation objet de comparaison, le Parti communiste. André Guérin, dans l'éditorial de *L'Aurore* titré « Comme s'ils cherchaient des élections brusquées », conclut sur Georges Marchais : « Est-il si sûr, avec sa politique du chaos, de ne pas conduire le pays à des élections brusquées, où l'inquiétude populaire comptera plus que tout, comme en 68 ? ». Enfin, la demande de François Mitterrand d'un nouveau « Grenelle » [1], reprise dans *L'Aurore* du 18 novembre, en sous-titre de « Pagaille-en-France », gros titre de la Une, complète le tableau. Cette référence aux négociations de Grenelle était déjà apparue le 6 novembre dans le même journal. Jacques Van Den Esch tentait alors de décoder le message du Secrétaire Général de la CGT, dans sa lettre ouverte au Premier Ministre : « En clair, comme aux jours sinistres de Mai 68, retournons à Grenelle ! ». Mai 68 est également représenté par un signe iconographique. En Une du *Figaro* le 11 novembre, l'arme utilisée par l'ours syndical pour écraser l'abeille Giscard est un gros pavé (symbole de 68) sur lequel est inscrit le mot « grèves ».

Si Mai 68 est certainement la référence historique la plus utilisée, la grève d'août 1953 sert aussi de point de comparaison. Jacques De Danne, le

1. « Mitterrand préconise une sorte de « nouveau Grenelle ». Sous-titre qui est suivi d'un petit article en page intérieure titré : « Mitterrand à Bron et Draguignan : pas d'autre issue qu'un nouveau Grenelle ».

5 novembre en Une de *France-Soir*, parle du « conflit le plus dur déclenché dans les PTT depuis 1953 ». Pierre Viansson-Ponté, dans un article intitulé « Le monologue des grèves » paru dans *Le Monde* du 11 novembre, préfère lui aussi la comparaison avec 1953. Après avoir tenu le discours d'un usager des PTT et celui d'un gréviste, il écrit : « Tout cela, dit l'historien me rappelle une bien vieille histoire. Oh ! pas la grève de 1968, la grève fraîche et joyeuse, non. Celle-là c'était une grève de vacances, une fête en quelque sorte que s'offrait le pays à l'exemple des étudiants. Une flambée comme on dit. Le précédent auquel je pense remonte à plus de vingt ans : c'est la grève de 1953, d'août 1953 [...] » et de raconter ensuite cet épisode en citant Georgette Elgey qui qualifie cette grève : « une grève de tristesse, une grève psychique. On s'arrête de travailler parce que rien ne va... On en a assez. De quoi ? De tout et de rien... Tout un peuple s'assied moralement au bord de la route et se croise les bras... Pour autant les Français ne sont pas révoltés. Ils n'ont pas envie de faire la révolution, mais si quelqu'un s'en charge, pourquoi pas ? [...] ». Cette comparaison avec 1953 donne une toute autre image du mouvement que celle qui apparaît dans les reportages de manifestations. Pourtant les conséquences envisagées par Pierre Viansson-Ponté semblent tout aussi révolutionnaires : « C'est en évoquant cette grève que Pierre Mendès France, la Cassandre de la IVe République, s'écrie quelques jours plus tard : « Nous sommes en 1788 ! ».

La comparaison aux dernières grandes grèves, fait entrer progressivement la grève des PTT dans l'Histoire de l'administration postale et l'Histoire des mouvements sociaux en général. Dans *L'Humanité*, en un peu moins d'un mois son statut évolue de « la troisième grande grève que les postiers entreprennent seuls depuis l'existence des PTT [1] », à la « plus longue grève qu'aient connue les PTT [2] ». Toujours d'après *L'Humanité*, la manifestation du 19 novembre restera gravée dans l'esprit de ses participants : « ce sera pour ceux de Paris ou de Marseille, de Saint-Etienne ou de Grenoble "la grève du 19 novembre", "la manifestation du 19 novembre" [3] ». L'absence de la précision de l'année tend à considérer cette date comme un symbole dans la mémoire ouvrière, au même titre que le « 14 juillet », « le coup du 16 mai » ou même « l'appel du 18 juin » dans la mémoire nationale. L'entrée dans l'histoire se caractérise aussi par l'inscription de la grève dans une chronologie des dernières grandes luttes sociales. Jean Bruhat, dans un article titré : « A la "belle époque", les postiers en grève » de *L'Humanité* du 5 novembre, retrace les premières grèves importantes de l'Histoire de l'administration postale : celles de 1899, 1906 et 1909. L'article qui apparaît dans la rubrique « la vie culturelle » et dans un encadré « histoire » n'a pas apparemment pour ambition première de commenter la grève qui fait alors l'actualité. Cependant, en conclusion, l'actualité rejoint l'Histoire : « Quels magnifiques exemples de combativité ont ainsi donnés les travailleurs des PTT

1. *L'Humanité* du 28 octobre, article intitulé : « PTT : le gouvernement prolonge le conflit ».
2. *L'Humanité* du 25 novembre, article titré : « Journée d'action, demain, pour la défense du pouvoir d'achat et de véritables négociations ».
3. *L'Humanité* du 20 novembre, article titré : « Millions de grévistes dans tout le pays ».

à travers toutes ces luttes ! Ceux-là feraient bien de s'en souvenir qui parlent de « complot » à propos de la grève actuelle des postiers ». Mais le quotidien communiste n'est pas le seul à donner une dimension historique à l'événement. Alors que, le 20 novembre, l'éditorial de Xavier Marchetti souligne « la fausse manœuvre » syndicale et l'échec de la manifestation du 19 novembre, *Le Figaro* fait paraître un article titré : « Les grandes grèves depuis la Libération », constitué d'une chronologie « des grèves qui ont marqué les trente dernières années ». Après, entre autres, les « grèves insurrectionnelles » de 1947, « l'été de Laniel » de 1953, Decazeville en 1962, la grève des mineurs de 1963, « l'explosion » de 1968, et « l'affaire Lip » de 1973, l'année 1974 termine l'énumération avec la grève des banques, du printemps, motivée par « l'insuffisance des salaires, le travail aliénant et l'absence de perspectives de carrière [...], qui préfigure ainsi dans une large mesure la grève actuelle des PTT ». Si l'on peut reconnaître l'utilité de la comparaison à d'autres mouvements sociaux dans le but d'une bonne compréhension de la grève des PTT, cette comparaison participe aussi à la construction de l'image de la grève. Les mouvements sociaux qui font valeur de références colorent l'image de la grève de 1974 de leur propre sens.

Le traitement journalistique de la grève, avec ses choix et ses contraintes, mêlant logique d'information et logique de captation, construit la représentation médiatique de la grève des postiers. Agissant en interaction dans un espace commun dominé par la télévision, les différentes instances de production de l'information médiatique cherchent à donner sens à la grève. Si les mots participent à la construction de la représentation, il ne faut sans doute pas négliger les images, fixes ou animées. En effet, si elles n'ont souvent qu'une faible valeur informative, ces images spectaculaires ne sont pas seulement de vaines illustrations. Choisies par les médias pour représenter la grève, les images symboles n'en donnent qu'une vision partielle et de fait, construisent une représentation déformée de la réalité. Tout en soulignant l'existence de règles communes, les choix opérés par les différentes instances ne conduisent pas à une représentation homogène de la grève. Le fait que *L'Humanité* ne publie jamais de photo de sacs entassés relève sans doute plus du choix que du simple hasard.

Les Cahiers Numéro 1 novembre 2007

Chapitre 2

La représentation des principaux protagonistes de la grève

Dans la mise en scène médiatique de la grève des PTT, trois acteurs principaux se dégagent. Le texte des articles, mais aussi l'image qui les sollicite souvent contribuent à les reconnaître comme tel et à façonner leur reflet. L'administration des PTT, ses lieux, son fonctionnement, ses agents se révèlent être bien plus qu'un simple décor de la lutte. Administration populaire et symbolique du service public français, elle reçoit un traitement spécifique de la part des médias qui tendent à la considérer comme une des causes majeures du conflit. Dans ce décor prégnant, s'affrontent le gouvernement, qui essuie son premier grand conflit social, et les organisations syndicales, traditionnelles représentantes des travailleurs en grève.

L'ADMINISTRATION DES PTT ET SON PERSONNEL

Le service postal, symbole incontesté des PTT

Le mouvement de grève des postiers met bien sûr en scène leur lieu de travail. Si elles n'apportent pas toujours la preuve de la grève, les images, télévisées ou photographiques, font au moins référence aux PTT. Se dégagent ainsi les symboles, les lieux propres à l'administration des PTT, qui contribuent à lui donner une certaine image. Il faut toutefois préciser que cette image est celle donnée dans le contexte d'un conflit social bien précis.

L'administration des PTT apparaît d'abord à travers son sigle et son logo. Le sigle « PTT » qui introduit presque tous les articles de presse consacrés à la grève des postiers est également présent dans l'image. Il marque les objets qui le représentent comme les banderoles des postiers en grève pendant les manifestations, les sacs postaux dessinés[1], photographiés ou filmés[2], et même l'avion de l'Aéropostale lors d'un sujet le 21 novembre dans le journal de 20 heures de la première chaîne. On peut également supposer, même si cela n'est pas explicitement indiqué que le sigle PTT marque tous les centres postaux, bureaux de poste, centres de tri, qui apparaissent dans les journaux télévisés. Mais le sigle peut également faire, seul, l'objet d'un gros plan dans un sujet. C'est le cas le

1. Dessin de Faizant en Une du *Figaro* le 21 novembre, représentant deux facteurs assis sur des sacs postaux.

2. Alors que sur les dessins c'est le sigle PTT qui est utilisé, les photos présentent l'inscription « Postes France ».

29 novembre, dans le journal de 20 heures de la deuxième, où entre deux plans de sacs postaux, est inséré un gros plan du sigle PTT. L'emploi permanent de ces trois lettres est complété par l'utilisation fréquente du logo de l'administration. Ce logo, présent lui aussi sur les objets typiquement « postaux » : sacs postaux[1], casquettes de facteurs..., est l'objet d'un traitement particulier dans les dessins de presse. En effet, permettant un raccourci symbolique nécessaire au genre du dessin de presse qui doit signifier avec des images un message en un minimum de place, le logo peut être utilisé comme symbole de l'administration. Le 28 octobre, en pleine période de négociations, Piem, en Une du *Figaro*, dessine Giscard en train de manipuler le logo sur une table couverte de cocottes en papier, devant une Marianne soucieuse et un facteur mécontent qui dit : « J'en vois qui font des cocottes pendant les négociations ». Grâce au logo, Piem peut symboliser l'absence de sérieux du Président de la République qui joue à faire des cocottes en papier, mais également avec l'administration postale. À la fin du conflit, Wiaz, dans *France-Soir* du 1er décembre, en utilisant le logo de la Poste comme une colombe apportant la paix à Marianne, symbolise la reprise du travail et la fin du conflit.

Au-delà de ces deux symboles généraux des PTT, l'image de l'administration durant la grève est presque exclusivement constituée par l'activité postale. En effet, hormis quelques exceptions, les Télécommunications ne sont pas représentées dans la production iconographique. Ces activités font quelques apparitions sur les banderoles dans les cortèges des manifestations, apparitions visibles dans la presse[2] et supposées à la télévision. Mais les images ou les plans spécifiques sont très rares : les Télécommunications ne sont représentées que dans quatre sujets télévisés. La première chaîne propose, le 23 octobre à 13 heures un plan de « cadran téléphonique » et un de « central téléphonique », le 25 octobre à 20 heures un plan de « standard téléphonique » et un plan de « standardistes enfonçant des fiches », puis le 9 novembre, dans le journal de la nuit, un plan de « fils télégraphiques » et un plan de « standardiste ». La quatrième référence aux Télécommunications ne semble pas concerner directement la grève, mais propose des plans de « cadran téléphonique », « standard téléphonique ». Il s'agit d'un reportage, diffusé le 28 novembre sur la première chaîne, dans le journal de 13 heures, sur M. Elbaz, un usager du téléphone, qui parle des erreurs des PTT concernant l'évaluation de ses communications [...] ». Si la grève de 1974 est d'abord une grève des activités postales et notamment des activités de tri, la participation des télécommunications n'est pas cependant pas négligeable. *Le Figaro* indique le début de la grève dans les télécommunications le 22 octobre en même temps que celui des guichets et de l'aéropostale[3]. De plus les pourcentages de participation des personnels des télécommunications ne justifient pas cet écart dans les représentations

1. Le logo apparaît nettement sur la photo en Une du *Nouvel Observateur* du 11 novembre.

2. On peut citer par exemple, la photo paru en Une de *L'Humanité* le 29 octobre, représentant une manifestation, et légendée : « 25 000 postiers hier devant leur ministère ». Dans cette photo des inscriptions sur deux banderoles se réfèrent aux télécommunications : « Non au démantèlement du CNET » qui est le Centre National des Études Techniques, et « Télécoms extra-muros ».

3. *Le Figaro* du 22 octobre, titre en Une : « PTT : Extension de la grève » avec sous-titre : « Après les centres de tri, les guichets les télécommunications et l'aéropostale ».

iconographiques. Alors que la moyenne du pourcentage de grévistes à la Poste se situe autour de 60 %, excepté dans la dernière semaine où le chiffre décroît rapidement, la participation dans les télécommunications se situe entre 40 et 50 % jusqu'à la dernière semaine de grève[1]. La représentation en images de la grève simplifie une réalité à ce qu'elle a de plus contraignante et donc visible pour la population. Si le courrier n'arrive plus, le téléphone en grande partie automatisé ne souffre pas trop de perturbations.

Lieu symbolique des PTT, le bureau de poste est un des lieux où se manifestent les perturbations dues à la grève. Absents de la représentation iconographique de la presse écrite, les bureaux de poste sont les objets principaux de plans dans seize des descripteurs des journaux télévisés. Les plans proposent à la fois des images de façade et des images de l'intérieur des bureaux avec les guichets. L'image de la façade d'un bureau de poste, bâtiment implanté dans tous les quartiers, vitrine de l'administration postale dans l'espace public, permet de référencer les sujets qui traitent de la grève des postiers, en ayant l'avantage d'être reconnu par tous. Le journal de 20 heures du 11 novembre sur la deuxième chaîne qui est illustré uniquement par des diapositives en raison d'une grève d'une partie des personnels de l'ORTF, constitue un exemple qui atteste de la popularité de l'image. En effet, dans la série de diapositives consacrées au point social, trois sont consacrées aux PTT : « le sigle PTT, une boîte aux lettres, la façade d'un bureau de poste ». Les plans de l'intérieur des bureaux nous font pénétrer dans la réalité de la grève. Les trois premières apparitions de l'intérieur d'un bureau de poste permettent d'évoquer les difficultés rencontrées par les usagers. Le 26 octobre dans le journal de 13 heures de la première chaîne, un sujet est consacré aux « incidences de la grève des PTT ». Dans les deux premiers plans du sujet, la caméra semble nous faire rentrer à l'intérieur d'un bureau de poste : « différentes façades d'un bureau de poste, intérieur du bureau de poste. ». Ensuite « M. Bizet, des services financiers de la Poste, explique la procédure à suivre pour retirer de l'argent pendant la grève des PTT dans les bureaux de poste » et le sujet se termine par des plans illustrant la réalité des propos de M. Bizet : « façade de la banque, caisse et paiement à un client ». Le 29 octobre, dans le journal de 20 heures de la première chaîne, deux plans successifs montrent la même situation « guichet de poste, gens attendant ». Enfin, le lendemain à 13 heures sur la même chaîne, le dernier plan du sujet reprend l'image : « clients au guichet d'un bureau de poste ». La fin de la grève annonce aussi la reprise du fonctionnement des guichets : trois sujets dans les journaux de 20 heures de la première chaîne, les 28 et 29 novembre ainsi que le 1er décembre nous proposent des plans sur des guichets de poste. Ces images permettent de montrer la grève à l'intérieur de l'espace propre aux PTT et apportent ainsi un témoignage illustré aux reportages effectués par les journalistes de presse écrite dans les bureaux de poste.

1. Cf. D. Bibaut, *op. cit.*, graphique 1, p. 47.

Ces images représentent aussi une des activités de l'administration postale : les services financiers. Contrairement aux télécommunications, les services financiers des Comptes Chèques Postaux acquièrent une visibilité à travers ces reportages dans les bureaux de poste, qui remplissent autant des fonctions de traitement du courrier que des fonctions financières. On peut considérer aussi que les conséquences de la grève dans les chèques postaux sur la vie des usagers participent à la diffusion de l'image des bureaux de poste. En effet, alors que la grève des Télécommunications est très peu perceptible dans la population, celle des chèques postaux entraîne des conséquences économiques largement rapportées par les médias : difficultés de retirer de l'argent, de toucher les pensions et les retraites... Dans les journaux télévisés en dehors des images de bureaux de poste, seul un plan se réfère aux chèques postaux : un plan de « carnets de chèques postaux » dans le sujet sur la grève des PTT le 25 octobre dans le journal de 20 heures de la deuxième chaîne. Dans les photos des journaux étudiés, seuls quelques bouts de banderoles évoquent le nom des chèques postaux. Largement traitée dans les articles de journaux, la grève des chèques postaux n'est mise en image qu'à travers les bureaux de poste. Plusieurs raisons, sans doute complémentaires, peuvent être envisagées. L'explication peut résider dans le fait qu'il n'y a pas de symbole fort de l'activité des chèques postaux. Une autre peut faire valoir la proximité du bureau de poste, lieu connu de tous. Les journaux télévisés ont pu également choisir de présenter une image forte insistant sur les conséquences de la grève : celle d'une pénurie d'argent et des files d'attente aux guichets.

Si la grève de l'activité financière des PTT apparaît dans les médias, surtout en raison des conséquences qu'elle entraîne, sa visibilité dans l'image reste faible par rapport à celle du courrier. Le sondage réalisé en mars 1974 pour le compte du ministère des PTT sur « l'image publique des Postes et Télécommunications »[1], signale que « c'est le service postal qui contribue le plus à former l'image que le public se fait des PTT [...]. La satisfaction que l'on éprouve à l'égard du service public est principalement déterminée par la satisfaction ou le mécontentement que l'on éprouve à l'égard du service du courrier. ». Ainsi tout en reconnaissant que la grève de 1974 est avant tout une grève du tri, et particulièrement du tri parisien, il apparaît que le traitement médiatique, notamment les représentations iconographiques qui donnent une très large place aux images et aux symboles relatifs au courrier, n'est pas indépendante de l'image commune des PTT. Les journalistes, qui font partie de la population, peuvent en être victimes. Ils peuvent aussi jouer de cette représentation et tenter de capter l'attention d'un public particulièrement sensible au problème du courrier, en lui proposant les images qu'il attend.

La représentation iconographique de la grève des PTT privilégie l'activité postale des PTT. Si le bureau de poste apparaît plusieurs fois à la télévision, le

1. Sondage confidentiel « réalisé à partir de 2 220 interviews effectuées du 12 au 22 janvier auprès d'un échantillon représentatif des français âgés de plus de vingt ans ». AN, CAC 19960438, article 25.

lieu qui est certainement le plus à l'image est le centre de tri. Sa représentation est bien sûr à mettre en relation avec celle des sacs postaux qui, le plus souvent, sont stockés dans les centres de tri. Souvent vides de toute présence humaine, ils apparaissent sombres, comme le fait remarquer Faizant dans son dessin du 21 novembre en Une du *Figaro*, et surtout engorgés par la masse des sacs postaux, comme le montre la photo du *Nouvel Observateur* du 28 octobre. Le centre de tri à la télévision est d'abord un lieu de grève. Il montre l'arrêt de travail des postiers en apparaissant engorgés de sacs postaux ou même tout simplement vides. La première image d'un centre vide apparaît le 23 octobre dans le journal de 20 heures de la première chaîne dans un reportage sur le centre de tri de Montparnasse[1]. L'image est ensuite récurrente pendant toute la durée de la grève, alternant avec les images de sacs postaux entassés. Le centre de tri peut être aussi le lieu de l'affrontement direct entre postiers et forces de l'ordre. Le 15 novembre, à 20 heures, le journal de la deuxième propose un sujet sur la manifestation syndicale de protestation contre l'intervention de la police dans les centres de tri la veille. Dans ce sujet, deux plans montrent le lieu de l'affrontement : « [...] centre de tri avec piquets de grève, CRS surveillant les alentours du centre [...] ». Contrairement aux photos de presse écrite qui ne l'utilisent qu'en tant que décor des sacs postaux entassés, la télévision semble explorer le centre de tri. Du moins, elle semble donner une image plus complète d'un lieu qui est n'est habituellement pas exposé aux regards du public. Les journaux télévisés montrent notamment les casiers de tri vides, comme dans les journaux de 13 heures du 28 octobre et de 20 heures du 5 novembre sur la première chaîne, ou même dans le journal de 13 heures du 30 octobre qui propose deux plans de casiers : « TRAV AV[2] casiers de tri vides, [....], PANO DG[3] casiers avec sacs, [...] ». Les sujets télévisés filment aussi le fonctionnement du centre de tri. Le sujet du journal de 20 heures du 25 octobre sur la deuxième chaîne montre, « un centre de tri inactif » et la même chaîne, le 6 novembre dans son journal de 20 heures s'attarde, dans le même plan sur les « différents appareillages techniques PTT servant au tri postal. Enfin, les journaux télévisés consacrent plusieurs plans et même sujets à l'activité du tri, en particulier dans les premiers et les derniers jours de la grève. Cette activité apparaît pendant les 21, 22 et 23 octobre, à savoir les trois premiers jours de la grève des PTT à la télévision. Le journal de 13 heures du 23 octobre propose même deux gros plans sur cette activité : « GP tri de lettres, GP mains triant ». Les derniers jours de la grève proposent, quant à eux des sujets mêlant plans de tri manuel et de tri automatique. La télévision, en explorant un lieu peu connu du public et en lui consacrant une bonne partie de ses sujets, semble faire le même travail d'enquête que celui réalisé dans les articles de presse écrite. Elle permet aussi d'alimenter la production d'images se référant au service du courrier assuré par les PTT.

1. Le descripteur indique les plans : « pancarte "Montparnasse en grève", centres postaux vides, bureaux vides, chariots immobilisés, chariots remplis de lettres, sacs postaux pour différentes provenance, wagons postaux immobilisés, wagon postal sur quai de gare ».

2. Travelling avant : mouvement de caméra d'arrière en avant obtenu mécaniquement (par déplacement de la caméra) ou par voie optique (zoom). Le travelling permet d'isoler un élément d'un ensemble.

3. Panoramique de droite à gauche : mouvement de rotation de la caméra par rapport à son axe. Dans ce sujet le panoramique souligne l'ampleur de la grève.

La représentation iconographique de l'activité postale des PTT se manifeste également dans l'utilisation de signes se référant au courrier. Sacs postaux, boîtes aux lettres, nous l'avons vu, sont les plus exposés. Mais d'autres éléments peuvent apparaître : les fourgons postaux, rangés devant les centres en grève et les timbres-poste. Les fourgons jaunes qui, en temps normal acheminent le courrier, n'apparaissent pas dans les photos des quotidiens étudiés, hormis la première photo du *Figaro*, le 23 octobre, qui fait apparaître un fourgon derrière le tas de sacs postaux. Ils font cependant l'objet de quelques plans dans les journaux télévisés. Le premier a lieu le 23 octobre dans le 20 heures de la deuxième chaîne, un « zoom avant » vient serrer les « fourgons postaux à l'arrêt ». Deux jours plus tard, le journal de 20 heures de la deuxième chaîne souligne par un « panoramique de droite à gauche » la longueur de la file des « camions des PTT ». Enfin, après deux apparitions le 9 novembre dans le journal de la nuit de la première chaîne et le 15 dans le journal de 20 heures de la deuxième chaîne, ils réapparaissent à la fin du conflit : le 28 dans le 20 heures de la première chaîne et le 29 dans celui de la deuxième, comme pour signifier qu'ils vont bientôt redémarrer (même si rien dans les descripteurs ne le suggère).

Autre référence à l'activité postale des PTT, les timbres-poste. L'image des timbres est non seulement utilisée par les journaux télévisés, mais elle est aussi reprise par les dessinateurs de presse, qui consacrent un des symboles des Postes. Durant le mois d'octobre, les journaux télévisés reprennent quatre fois l'image des timbres. Le 24, les journaux de 20 heures des deux chaînes insèrent dans leur sujet un « gros plan d'une boîte de timbres-poste ». Les deux autres plans, dans les journaux de 13 heures du 26 et du 30, montrent un « distributeur automatique de timbres ». L'absence totale de l'image du timbre pendant le mois de novembre alors que la grève s'est généralisée, montre que les journaux ne l'ont pas choisie comme élément le plus représentatif de la grève des PTT. Cependant, il n'en garde pas moins un caractère symbolique de l'administration postale quand il intègre un dessin de presse. C'est d'abord *L'Express* qui illustre sa Une du 4 novembre d'un dessin de Tim représentant un timbre dans lequel Marianne porte une sacoche de facteur. Marianne derrière la marque du prix « 0,80 » jette en l'air des dizaines de lettres qui s'envolent et sortent du cadre du timbre. La légende empruntée à Cervantès : « Ce n'est pas la charge, mais l'excès de charge qui tue la bête », souligne le grand nombre de lettres présentées dans l'image et symbolise la difficulté pour les postiers de traiter un trafic postal en pleine croissance. *Le Quotidien de Paris* du 23/24 novembre illustre l'article consacré aux PTT par un dessin de Pestre représentant un timbre à « 0 centime » dans lequel le portrait de Pierre Lelong a remplacé celui de Marianne. Le 25 novembre, c'est Siné qui reprend l'image du timbre dans *Libération*. Le dessin, qui sert d'illustration à l'annonce d'un « meeting de solidarité aux

postiers organisé par la CFDT », représente un timbre reconnaissable aux dents qui l'entourent, à la marque du prix, « 0,80 francs » et au sigle « R.F. », dans lequel Marianne, en solidarité avec les postiers lève le poing. Ce dessin est repris à plusieurs reprises dans *Libération* indépendamment de l'annonce d'un meeting. Dans ces dessins, l'image du timbre joue le rôle d'un cadre-référent. Il est à la fois le cadre du dessin, dans lequel se construit le message, et l'élément du dessin qui fait référence à la réalité de la grève des PTT.

La représentation iconographique de l'administration postale dans la grève de 1974 met en valeur les activités de traitement du courrier. Elle souligne certes les activités les plus touchées par la grève. Elle renforce l'image la plus communément partagée de l'administration des PTT.

Les PTT : une « grande maison » en pleine crise

Les PTT, qui restent un des piliers de la vie économique française, apparaissent pendant la grève comme une institution en crise qui n'arrive plus à assumer son rôle traditionnel de grand service public français. Si les journaux mettent plutôt l'accent sur les transformations subies par les PTT, l'image traditionnelle du service public de l'administration postale apparaît dans la comparaison.

S'il est, pendant la grève, une confirmation de l'importance de l'administration postale dans la vie du pays, c'est bien le poids qu'elle a dans la vie économique. Face aux difficultés des entreprises, et notamment des entreprises de VPC, les journaux soulignent l'importance économique de l'administration. Le 24 octobre, *Les Échos*, soulignent « la dépendance extrême » des entreprises de VPC par rapport à la Poste. L'unanimité se fait sur ce point dans les journaux. Jean Creiser, dans l'éditorial du *Figaro* du 24 octobre, et Pierre Cames, le lendemain dans *L'Humanité* présentent les PTT comme « un des rouages essentiels de la vie du pays ». Cependant l'unanimité ne se fait pas sur les raisons de la grève des postiers. Alors que *L'Humanité* les interprète comme les causes traditionnelles d'un conflit, sans remettre en cause le fonctionnement technique de l'activité postale, la majorité de la presse rejette la faute sur l'archaïsme des installations, en particulier celle du tri. Cet archaïsme dénoncé par les mots trouve une traduction dans les images. Montrer la réalité d'un centre de tri traditionnel en 1974 participe à cette dénonciation. Mais elle trouve encore plus de force dans la comparaison avec les images des centres de tri automatisés. Nous l'avons vu, une partie des journaux propose des photos du centre de tri d'Orléans-La Source avec son appareil moderne de tri des lettres, qui contrastent avec les photos des centres de tri sombres et engorgés de sacs postaux.

La télévision renforce le contraste d'image en proposant dans les mêmes sujets les deux méthodes de tri. Trois ont pu être recensés. Le premier sujet à

traiter des deux méthodes est diffusé dans le journal de 13 heures du 15 novembre, assez tardivement par rapport au traitement de la presse écrite. Le sujet intitulé « les conséquences de la grève du tri » nous propose le plan suivant : « tri de lettres dans un centre de tri, tri manuel pour femmes postières, machine de tri automatique, ITW[1] Marcel Delcourt (président syndicat des entreprises de VPC) : « Nous pouvons maintenir 15 à 17 % des ventes avec les mesures prises… », machine automatique de tri, fonctionnement avec lettres, hall contenant un stock de vêtements sous plastiques des entreprises de VPC, TRAV de répartition des commandes. ». Si le sujet paraît intéressant dans le rassemblement des images, le descripteur doit être décodé. En effet, le deuxième plan semble mettre à l'image des femmes triant le courrier. Or en 1974 « les centres de tri n'emploient pas de personnel féminin[2] ». De plus, la partie retranscrite de l'interview de Marcel Delcourt nous parle sans précision des « mesures prises ». Il peut s'agir de systèmes mis en place par les entreprises de VPC elles-mêmes, comme la collecte des commandes dans les kiosques à journaux et la livraison par camions[3], mais il peut s'agir aussi de la mise en place de centres de tri parallèles par l'administration ou les chambres de commerce. Pour ces deux raisons, on peut s'interroger sur la nature du centre de tri qui apparaît à l'image et supposer que celui-ci ne soit pas un vrai centre de tri des PTT. Toujours est-il que dans ce sujet, les plans successifs du tri manuel et de la machine automatique offrent l'image d'un travail manuel archaïque par rapport aux possibilités techniques. Sans préjuger du commentaire du sujet, l'intégration de ces plans dans un sujet proposant aussi des plans censés révéler les difficultés économiques des entreprises de VPC, fait apparaître la cause et la solution du problème. De plus le travelling sur les sacs prêts à partir ajoute à la longueur de la file. Le deuxième sujet présentant les deux modes de tri apparaît au moment du vote du budget des PTT à l'Assemblée Nationale. Alors que Pierre Lelong a annoncé la veille à la tribune « la réorganisation des centres de tri », le journal de 13 heures du 21 novembre propose un sujet qui commence par un plan de « la salle pendant discussion du budget des PTT » puis continue par : « un centre de tri, ouvrier sur trieuse, tri automatique de lettres » pour finir, après deux plans d'un bureau de poste, sur un plan de « tri manuel de lettres postales ». Encore une fois, et toujours sans connaître le commentaire, les images de la modernité et de l'archaïsme s'affrontent. En effet, alors que les décisions de Pierre Lelong ont été rapportées dans les journaux de la nuit de la veille, le sujet du journal qui le succède semble désigner, en accord avec les propos du secrétaire d'État, les images futures et passées du centre de tri. Enfin le journal de 13 heures du jour de la reprise du travail, le 2 décembre, donne les dernières images de la grève : « centre de tri, trieuse électronique, tri à la main par un postier ». On peut signaler aussi que durant le mois de décembre, deux autres

1. ITW : interview.

2. Daniel Bibaut, *op. cit.*, p. 64.

3. *L'Express* du 25 novembre dans un article titré : « Le boom des postes parallèles », présente le système mis en place par La Redoute qui collecte les commandes par téléphone et comme cela ne suffit pas à l'aide de 30 000 kiosques à journaux qui enregistrent les commandes et encaissent, le tout étant ramassé par les camions des Nouvelles messageries de la presse parisienne. Ensuite ce sont « les camionnettes de la SAGEP », un transporteur routier et la Sernam (SNCF) qui transportent les colis.

sujets, dans les journaux télévisés du 19 à 13 heures et du 31 à 20 heures sur la deuxième chaîne, contiennent encore les deux systèmes de tri. Si les contrastes d'images permettent de souligner ce que la majorité des journaux ont révélé être une cause majeure de la grève des PTT, il apparaît qu'ils restent assez peu nombreux dans le traitement télévisuel de la grève. Les journaux télévisés se sont beaucoup plus souvent arrêtés sur la seule image d'un centre de tri traditionnel, illustrant de la sorte les portraits ou enquêtes de presse écrite révélant les conditions difficiles de travail dans un centre de tri. La faible utilisation du contraste d'images entre les deux systèmes de tri, qui semble particulièrement efficace pour dénoncer l'archaïsme du système traditionnel, ne permet donc pas de marquer la particularité de la télévision dans le traitement médiatique de la grève.

Autre cause de la grève, les conditions de travail et de vie des employés des PTT contribuent à former l'image d'une administration en mauvais état. Jacques Jublin dans *Les Échos* du 24 octobre explique que « tout le drame de la Poste est, en effet, d'être une entreprise de main d'œuvre (235 000 agents) qui souffre à la fois d'une insuffisance des effectifs, d'un pourcentage excessif d'auxiliaires (un tiers des employés) et de la vétusté des installations ». Le malaise des postiers submergés de travail, et mal payés ne trouvent pas de véritable traduction dans l'image, excepté peut-être certaines images de l'accumulation des sacs postaux dans les centres de tri, comme celle du Nouvel Observateur. Au regard des descripteurs, il ne semble pas que les journaux télévisés ont consacré de sujet sur la vie d'un employé des PTT. Seul un sujet sur la manifestation des auxiliaires à Paris le 8 novembre, diffusé dans le journal de 20 heures de la première chaîne, a donné la parole à de simples employés des PTT. Ce sujet, après un « plan large de la manifestation CGT, CFDT à Paris » et un plan du « défilé avec banderoles », propose quatre interviews. La première, rapportée par le descripteur, est celle du secrétaire d'État à la fonction publique, Gilbert Perronet : « on a tendance à confondre l'auxiliaire, le titulaire et le vacataire. Le problème est qu'on a trop recruté d'auxiliaires ». Après la parole du secrétaire d'État peut venir celle des auxiliaires : M. Labadie des PTT : « Être auxiliaire, c'est être employé au rabais », M. Levy des PTT : « Nous faisons le travail le plus dur… », et Christine Bary, dans l'enseignement : « je n'ai trouvé qu'un poste au mois de novembre… ».

Le problème de l'auxiliariat, présenté dans tous les journaux comme une des causes de la grève, permet d'engager un débat plus large sur la nature des PTT, où sont exprimées diverses positions. En effet, l'auxiliariat semble remettre en cause la nature même de l'administration postale. Cette remise en cause est soulevée par les grévistes eux-mêmes qui intègrent dans leurs revendications, la défense du service public qui, pour être réel, doit avoir les moyens

de s'exercer. Les grévistes demandent donc une augmentation des effectifs et la titularisation des auxiliaires, qui leur permettraient non seulement d'obtenir de meilleures conditions de travail mais qui supprimeraient aussi l'emploi de non-fonctionnaires dans l'administration. Outre *L'Humanité* qui se fait quotidiennement l'écho des revendications des postiers et des déclarations syndicales, *Le Quotidien de Paris*, le 24 octobre, place en tête de la liste des revendications « le mécontentement de la politique de « démantèlement et de défonctionnarisation » que mènerait le pouvoir[1] ». Pierre Fisson dans son enquête[2] sur la naissance du mouvement de grève, semble partager ce point de vue sur les auxiliaires, qu'il appelle « un sous-prolétariat ». Pour lui ils représentent « un ferment qui ronge de l'intérieur cet organisme » et qui crée un climat malsain dans l'administration. Il renforce la critique en rapportant les propos de jeunes employés qui « expriment une espèce de passion, non pas tellement pour la grève ou leurs revendications, mais pour le service postal » et qui dénoncent le fait que les auxiliaires ne sont « pas motivés ».

Face à tous ces problèmes relevés avec plus ou moins de force selon les journaux, l'administration apparaît en pleine crise d'identité. Archaïsme des lieux et des méthodes de travail, mauvaise gestion du personnel, la « grande maison » du service public français semble se fissurer. L'image de « la grande maison », utilisée par Pierre Fisson dans son enquête sur la naissance du conflit, dans *Le Figaro* du 24 octobre, lui sert à décrire le déclenchement de la grève : « Lentement la grande maison se paralyse et près de 400 000 postiers, avec les syndicats à leur tête, entrent dans le combat ». Mais cette image de grande maison, si elle est revendiquée par l'administration, se craquelle vite. Le 1er novembre, Charles Haquet, toujours dans *Le Figaro* rapporte les propos d'un haut responsable de l'administration postale s'adressant aux futurs préposés : « Vous entrez dans une grande famille. Vous avez choisi de servir vos compatriotes [...][3]». Après le discours vient la découverte de la réalité par les futur postiers : « Et le lendemain à 6 heures du matin, c'est l'usine [...] ». L'image de la dégradation de l'administration met ainsi en cause la mission de service public qui fait son identité. Jean Creiser, toujours dans l'éditorial du 24 octobre évoque l'esprit du service public de la Poste : « La Poste, comme le rail, c'était un état d'esprit, le sens du service public. Dans le monde entier, nos PTT, comme nos chemins de fer, donnaient l'une des plus belles images de la France. L'état d'esprit demeure mais le doute s'installe. ». Lalu dans *L'Express* du 28 octobre rejoint la position de Creiser. Dans un article titré « La révolte des postiers » il confirme l'image d'une lente évolution de l'administration postale : « Le service public de la Poste, un des meilleurs du monde, se dégradait ».

Même au passé, l'image traditionnelle de l'administration postale est assez présente dans les journaux. Elle apparaît aussi à travers le personnel qui

1. Article de Michel Field titré : « Bien que le gouvernement et les syndicats soient prêts à négocier, la reprise des activités de la Poste n'est pas pour demain ».

2. Article de Pierre Fisson titré : « Comment est né le conflit ? Les postiers : un grand corps social qui se sent rejeté et qui prend peur » dans *Le Figaro* du 24 octobre.

3. Article de la Une du *Figaro* du 1er novembre, titré : « Être postier en 1974 ».

continue à véhiculer, sinon dans la réalité au moins dans l'esprit, les valeurs du service public et l'identité des PTT. *L'Aurore*, le 23 octobre, rapporte l'arrêt de travail dans l'aéropostale, véritable symbole du service public : « Par tous les temps, dans toutes les circonstances, les pilotes de ces avions [...] se sont fait un devoir d'accomplir cet apostolat, même au péril de leur vie ». L'automatisation des centres de tri, envisagée par la plupart des médias comme la solution d'avenir, permettra selon Jean Pellandini dans un article du *Figaro*, le 31 octobre intitulé « le délicat passage de l'homme à la machine », d'améliorer le climat de travail, qui permettra aux postiers de retrouver mission traditionnelle « car les postiers aiment le travail bien fait et ne se plaisent que dans cette ambiance ». Dans son portrait du postier en 1974, Charles Haquet souligne aussi ce qui constituait son travail et son identité du postier. D'abord en rapportant les propos d'un « vieux postier » qui se souvient du temps où le tri était encore une activité supportable : « Il y avait un point d'honneur à ne jamais laisser de courrier en retard [...] Mais aujourd'hui... ». Aujourd'hui le flot des lettres est ininterrompu et plus rien n'a de signification. Le postier sait qu'il n'en verra jamais la fin [...] ». Puis Haquet prend ensuite l'exemple du facteur qui ne peut plus être la figure de proximité et de service public, dont il était le symbole : « Même à la campagne le rôle humain du facteur s'amenuise depuis l'institution des CIDEX, boîtes collectives placées au bout des chemins. Les vieillards n'osent plus demander à la fourgonnette jaune de rapporter le lendemain le médicament que le brave facteur, lorsqu'il était à vélo, prenait dans la pharmacie du bourg. [...] ». Cette transformation du métier et de l'identité de facteur frappe aussi Jean Fayard dans sa chronique au *Figaro*, le 12 novembre, intitulée « Lettre au facteur » : « Bonjour, facteur ! ». Ainsi vous hélait-on, jadis, quand on voyait apparaître votre képi bleu et votre silhouette solide, encore alourdie par une grosse sacoche. [...] Aujourd'hui existez-vous encore ? Oui à quelques spécimens [...] mais la plupart de vos successeurs sont devenus des facteurs urbains et ce n'est plus du tout la même chose. Oh ! Sans doute, vous accomplissez la même mission, qui aide les hommes et les femmes à communiquer entre eux. Mais ces hommes vous ne les voyez plus, votre rôle est dépersonnalisé et vous l'accomplissez sans joie. [...] Vous étiez un messager, vous voici un employé ».

Par conséquent, les médias interprètent la grève comme une crise de l'administration postale, non seulement à travers les difficultés technologiques ou de main d'œuvre qu'elle rencontre mais aussi dans son identité et sa mission. Quelles que soient les différentes orientations prises par les journaux sur la cause de cette crise et les solutions qui permettraient d'y remédier, la notion de service public apparaît toujours centrale dans l'image des PTT. Cette identité semble devoir trouver sa traduction iconographique dans le personnage du

facteur. Les premiers sujets télévisés réalisés sur la grève s'attardent d'ailleurs sur ce personnage. Le sujet du journal de 13 heures du 21 octobre sur la première chaîne propose deux plans : « sacs postaux passant sur chaîne, facteur partant faire sa tournée ». Le lendemain, le journal de 13 heures reprend les mêmes éléments : « sacs de courrier que l'on décharge, centre de tri, facteur » et le journal de la nuit finit le sujet sur les PTT par un plan de « facteur passant devant une maison ». S'il n'apparaît plus ensuite en train de travailler, sa casquette semble être un des signes les plus visibles dans les cortèges des défilés. Et c'est lui qui, dans le dessin de Piem dans *L'Aurore* du 2 décembre, apporte à Marianne un gros sac marqué PTT, beaucoup plus gros que lui. Marianne, lui tend les bras et lui réserve un accueil à l'ancienne, en lui disant : « Bonjour facteur, je suis contente de vous voir ».

LES SYNDICATS

La reconnaissance médiatique

Traditionnelles représentantes des travailleurs en lutte, les grandes centrales syndicales apparaissent dans l'espace médiatique comme des acteurs majeurs du conflit, reflétant sans doute la réalité d'une grève classique dans le face-à-face entre le gouvernement et les puissantes structures syndicales des PTT [1]. En effet, en se portant dès le départ du mouvement à la tête du conflit des postiers, les fédérations CGT et CFDT des PTT menées respectivement par Georges Frischmann et Émile Le Beller, s'imposent comme les principaux interlocuteurs du gouvernement. Elles sont rejointes par la fédération FO, et son secrétaire général André Fossat, et la Fédération Nationale des Télécommunications sous la direction de Pierre Le Morvan. À des degrés divers d'engagement, ces fédérations semblent à la fois organiser la grève, en appelant notamment aux manifestations, et apparaissent comme les mandataires des grévistes dans les négociations. La présence syndicale dans l'espace médiatique s'accroît encore du fait de la généralisation du mouvement. Les confédérations CGT et CFDT sous la conduite de Georges Séguy et d'Edmond Maire tiennent alors le haut de l'affiche en compagnie d'autres acteurs, que l'on pourrait qualifier de secondaires : FO sous la direction d'André Bergeron, la Fédération de l'Éducation Nationale sous celle de James Marangé, et la CFTC. La médiatisation des grandes centrales syndicales les impose comme les seuls porte-parole crédibles des grévistes. Dans la sphère médiatique, aucune autre organisation, aucun leader charismatique ne s'impose en dehors de ces centrales. À la télévision, seuls deux sujets donnaient la parole à des grévistes qui ne semblent pas étiquetés. Moteurs de la grève dans leurs appels à la poursuite du mouvement, organisateurs des actions, et seuls mandataires des grévistes dans les négociations, les syndicats apparaissent très souvent dans l'espace médiatique.

1. Daniel Bibaut, *op. cit.*, p. 67.

La présence syndicale dans les sujets télévisés se manifeste, de façon explicite dans les descripteurs, presque quotidiennement du 25 octobre au 19 décembre. Durant cette période, seuls trois jours ne semblent pas proposer une représentation syndicale : le 3, le 9 et le 11 novembre. Avant le 25 octobre, un seul descripteur fait référence aux syndicats : le 22 octobre, une interview de Georges Frischmann, secrétaire fédéral de la CGT-PTT, est présentée dans le journal de 20 heures de la deuxième chaîne, après des plans montrant : « des grévistes des PTT en discussion par petits groupes, distribution de tracts ». Georges Frischmann expose alors les revendications des grévistes : « Il y a un manque d'effectifs. Nous demandons une augmentation des salaires, négociation immédiate[1] ». La présence des syndicats se fait ensuite plus rare à partir du 20 novembre, puisqu'elle n'apparaîtra plus que dans cinq sujets répartis sur quatre jours : le 21 novembre (dans le journal de 20 heure de la deuxième chaîne), le 23 (dans le journal de 13 heures de la première chaîne et dans celui de 20 heures sur la deuxième chaîne), le 29 (dans le journal de 20 heures de la première chaîne) et enfin le 2 décembre (dans le journal de 20 heures de la deuxième chaîne). A tous ces sujets, dont les descripteurs marquent explicitement la présence syndicale dans l'image, il faut sans doute ajouter ceux qui l'évoquent par le son et dont nous n'avons pas trace, ainsi que ceux que le descripteur n'a pas indiqués à l'image. Ainsi les comptes-rendus des négociations, les images de banderoles dans les défilés ont nécessairement inscrit la présence syndicale mais les descripteurs ne permettent pas d'en rendre compte.

Sans faire ici le recensement de la présence syndicale dans l'ensemble de la presse écrite, on peut dire que les journaux, en reprenant, et en anticipant, leurs actions et leurs propos, sont le support quotidien des syndicats dans le champ médiatique. Quelques syndicalistes ont même droit à des « tribunes ». *L'Humanité* en donne deux à Georges Séguy, le 9 et le 18 novembre[2], et une à Henri Krasucki, à la fin du conflit, le 2 décembre, intitulée « Un combat qui porte loin ». *Le Monde* en offre aussi une au secrétaire général de la CGT le 23 novembre et six jours plus tard, le 29, une à Émile Le Beller[3], alors que *Le Quotidien de Paris* réalise un entretien avec André Bergeron le 9 novembre et deux entretiens avec des responsables cédétistes : le 18 novembre avec Jeannette Laot, secrétaire national de la CFDT, et le 19 novembre, avec Émile Le Beller.

Les nombreuses images des manifestations consacrent le pouvoir des organisations syndicales dans le mouvement des postiers et dans le mouvement général de la fonction publique. Ces manifestations, qui sont toutes organisées par les syndicats, sont à la fois des démonstrations de la puissance du mouvement social et une preuve de la maîtrise des organisations syndicales. Michel-Pierre Hamelet les considère comme un élément de la « liturgie syndicale », comme « un soutien de la foi[4] ». La présence dans la représentation photographique des

1. Propos rapportés dans le descripteur du sujet.

2. Le 9 novembre, la tribune de Georges Séguy est intitulée : « Bavarder n'est pas négocier », et le 18 : « Il ne s'agit pas de céder mais de négocier ».

3. La tribune du secrétaire général de la fédération CFDT des PTT est titrée : « La grève des postiers. Où est la vérité ? ».

4. *Le Figaro* du 26 octobre, article de Michel-Pierre Hamelet titré : « Liturgie syndicale ».

banderoles marquées du nom des centrales ou même la présence en tête de cortège des leaders syndicaux, matérialisent le caractère syndical du combat. *Le Figaro* et surtout *L'Humanité*, qui n'utilise en Une que des photos de manifestations, illustrent cette présence syndicale dans l'action. La première photo de *L'Humanité* consacrée au conflit des postiers apparaît en Une de l'édition du 23 octobre. Elle montre une manifestation dans laquelle une seule banderole se détache : « CGT-CFDT-FO pour un meilleur service public, 6 000 emplois titulaires ». Quand la photo ne permet pas de reconnaître la marque syndicale, il reste encore la légende qui précise que les manifestations, les rassemblements sont faits « à l'appel » des syndicats, le plus souvent la CGT et la CFDT. Ainsi, le 6 novembre, les photos représentant le rassemblement à la Bastille[1], ne permettent pas de distinguer des banderoles lisibles, principalement à cause de la faible lumière[2], mais la légende précise : « Hier soir ils étaient des milliers à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la FEN ». Sur les six photos de manifestations qui illustrent la Une du *Figaro*, deux montrent la présence des leaders syndicaux à la tête des manifestants. La première, le 26 octobre, représente la manifestation organisée par les syndicats la veille devant le siège du CNPF. Cette photo montre au premier plan un homme de dos, surélevé par rapport à la foule, et devant lequel se tendent les micros des journalistes. La légende révèle l'identité de l'homme mis en valeur, et souligne le contrôle syndical : « Georges Séguy a fait hier soir devant plusieurs milliers de manifestants le compte-rendu de l'entrevue que la CGT et la CFDT avaient obtenue du patronat [...]. Des barrières maintenaient la foule dense qu'encadrait aussi un puissant service d'ordre syndical ». La deuxième photo est celle qui paraît à la Une de l'édition du 16/17 novembre. Elle représente la manifestation du 15 novembre, de protestation contre l'évacuation des centres postaux par la police, mais ne permet pas de lire sur les banderoles lointaines les sigles syndicaux. Cependant elle montre, derrière un journaliste surélevé en train de photographier le défilé, le premier rang du cortège composé notamment des deux leaders syndicaux Edmond Maire et Georges Séguy, dont la présence est également soulignée par la légende. Les sujets télévisés sur les manifestations utilisent la même logique que les photos en proposant des plans de banderoles, sur lesquelles apparaissent généralement les sigles des syndicats, et des images, et parfois des interviews des leaders syndicaux qui participent à ces manifestations. Ainsi quand *Le Figaro* montre le premier rang du défilé du 15 novembre, le sujet du journal de 20 heures de la première chaîne mêle les plans généraux sur le cortège et les plans sur les leaders syndicaux : « ZAV[3] défilé, VG[4] manifestation, différentes manifestations des PTT, Maire faisant une déclaration pendant la manifestation sur l'intervention des forces de police dans les centres PTT, à ses côtés Georges Séguy, manifestants défilant en criant des slogans, différentes banderoles FEN, CGT, CFDT. »

1. L'une est prise en plongée à partir du centre de la place, l'autre est prise dans la manifestation et isole quelques visages.

2. Le rassemblement avait lieu à 17h30.

3. Zoom Avant : travelling optique (la caméra ne bouge pas de son emplacement) qui vient serrer un objet.

4. Vue générale. Dans un plan général, la profondeur de champ est réglée sur l'infini. Cela permet de localiser l'action.

Dans cette médiatisation, deux acteurs semblent se dégager de l'ensemble syndical. La CGT et la CFDT sont les organisations les plus représentées dans les sujets télévisés. Le nombre d'interventions, parlées ou non, de leurs représentants est nettement supérieur à celui des autres syndicats. Pour la Fédération CGT-PTT, on peut compter onze apparitions, deux pour Frischmann, six pour Louis Viannet, secrétaire fédéral de la CGT-PTT, une pour Albert Le Guern, autre secrétaire fédéral, et deux autres pour des responsables CGT, dont l'identité n'est pas précisée. Du côté confédéral, Georges Séguy fait quatorze apparitions dans les journaux télévisés, auxquelles il faut rajouter sa participation à l'émission « Lettres Ouvertes » le jeudi 7 novembre, et Henri Krasucki est mentionné une fois. La fédération CFDT des PTT est aussi bien représentée : elle fait huit apparitions avec les quatre passages de son secrétaire général, Émile Le Beller, les trois de son secrétaire national Michel Roland, et l'unique d'un autre de ses représentants, Michel Lecia. Jeannette Laot, secrétaire nationale, (deux passages) et Edmond Maire (onze passages) portent le total des représentations de la CFDT à treize passages. Le contraste est marqué avec Force Ouvrière qui ne compte que sept passages dont quatre pour le secrétaire général de la fédération FO-PTT, André Fossat, et trois pour André Bergeron, secrétaire général de FO. Les autres syndicats n'ont pratiquement aucune existence télévisuelle puisque la CFTC n'apparaît qu'une fois avec Bornard et La Fédération Nationale des Télécommunications qui, avec les fédérations CGT et CFDT, soutient la grève jusqu'au bout, n'est mentionnée dans aucun descripteur. La télévision semble donc consacrer le leadership des syndicats CFDT et CGT sur le mouvement social par rapport à FO qui se retire du mouvement des postiers après la fin des négociations et refuse de s'engager dans l'extension du mouvement revendicatif. Le fait qu'André Fossat apparaisse un fois de plus qu'André Bergeron révèle cette stratégie. Mais la télévision semble consacrer aussi le poids de ces organisations par rapport à la FNT qui, malgré sa présence tout au long du conflit, n'apparaît pas dans les médias comme un syndicat suffisamment important et représentatif pour influer sur le cours de la grève. De plus, dans un conflit qui ne reste pas limité au secteur des PTT, les confédérations et leurs secrétaires généraux sont plus médiatisés que les représentants des fédérations. Même si Georges Frischmann, Louis Viannet, Émile Le Beller et Michel Roland s'imposent comme des représentants incontournables, Georges Séguy et Edmond Maire sont considérés comme les véritables leaders du mouvement syndical de l'automne et donc de celui des postiers.

La médiatisation du monde syndical fait également apparaître les regroupements et divisions qui s'y opèrent. Dans le conflit des PTT, face à l'unité conclue et affichée par la CGT et la CFDT, FO, même dans l'action, apparaît toujours esseulée. L'unité d'action entre la CGT et la CFDT est réalisée dès le début du

mouvement des postiers. Les quotidiens signalent le mot d'ordre de grève lancé en commun par les deux fédérations. *L'Humanité* du 19 novembre rapporte « la rencontre des responsables CGT et CFDT » de la veille qui « invitent les sections syndicales à collaborer étroitement et dans l'unité la plus large ». *Le Monde* du 20/21 octobre précise que désormais tous les centres de tri parisiens sont touchés par la grève « déclenchée par la CGT et la CFDT », alors que *France-Soir* du même jour ne compte que « cinq centres sur douze déjà immobilisés à l'appel de la CGT et de la CFDT ». L'entrée de FO dans le mouvement n'est signalée que le 21 octobre. Excepté *Le Monde* qui choisit le raccourci dans une brève en annonçant l'extension de la grève « déclenchée par les syndicats CGT, CFDT et FO le vendredi 18 octobre », les journaux annoncent alors le ralliement de FO. *Le Figaro* projette une augmentation des perturbations à cause notamment du « ralliement de FO au mot d'ordre de la CGT et de la CFDT qui avaient lancé le mouvement ». *L'Humanité* choisit les mêmes mots et note « le ralliement du syndicat FO au mouvement lancé par les organisations CGT et CFDT ».

Malgré la présence des trois fédérations dans la grève, la direction de la fédération FO semble rester à part alors que les fédérations CGT et CFDT affirment leur unité d'action. *L'Humanité* revient, en photo, le 24 octobre, sur la manifestation des postiers la veille devant le ministère : « à l'appel de La CGT et de la CFDT, plus de 10 000 postiers ont manifesté, hier, à Paris, sous une pluie battante. Les sections du syndicat FO étaient largement représentées ». La manifestation du 28 octobre semble être un des rares exemples d'unité syndicale totale. Cependant *L'Humanité* qui retranscrit le « communiqué commun CGT, CFDT, FO et FNT », souligne les différents niveaux d'engagement dans cette action. Le quotidien note la présence des fédérations CGT et CFDT et la FNT conduites par leurs secrétaires généraux Georges Frischmann, Émile Le Beller et Pierre Le Morvan, mais reste vague en annonçant à leur côté « des responsables CFTC et des dirigeants parisiens de FO ». De plus, FO refuse de s'engager vers une grève généralisée à la fonction publique et de fait refuse toutes les initiatives qui ne relèvent pas uniquement du conflit des postiers. Après la déclaration d'André Bergeron dans le journal de 20 heures du 4 novembre sur la première chaîne expliquant : « on ne s'engagera pas dans une grève à caractère politique », le rassemblement à la Bastille, le 5 novembre à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la FEN se fait sans la participation de la direction de FO.

Cette division du front syndical apparaît aussi lors des négociations. *Le Figaro* du 26/27 octobre, le lendemain de l'ouverture des négociations, rappelle que contrairement à la CGT et à la CFDT, FO a signé la convention salariale de la fonction publique en mars. *L'Humanité* également ne manque pas de signaler, à plusieurs reprises, que « l'accord salarial 1974 (approuvé notamment par les fédérations FO et CFTC) gène évidemment le déroulement des négocia-

tions [1] ». La période des négociations au ministère des PTT est bien celle qui consacre la rupture entre deux camps syndicaux. Le 1er novembre, *Le Figaro* fait le point sur la première partie des discussions et révèle que FO et la CFTC semblent « plus conciliantes ». Les réactions devant le protocole définitif proposé par le secrétaire d'État, auxquelles s'ajoute le plan de titularisation progressive des auxiliaires annoncé par le Premier Ministre, marquent encore cette opposition. François Mirallès, dans *Le Figaro* du 6 novembre, intègre cette opposition dans la construction de son article reprenant d'abord la réaction des syndicats FO et CFTC qui se disent « très sensibles à l'engagement du premier ministre de créer de nombreux emplois à compter de 1976 et de titulariser dès l'an prochain six mille auxiliaires [...] », suivie de la réaction du pôle CGT-CFDT-FNT, « dont les fédérations représentent environ 65 % des syndiqués et qui sont très fortement déçues ». La réponse définitive des syndicats, après la consultation de leur base, souligne une nouvelle fois l'union entre les trois fédérations CGT, CFDT et FNT. Dans un communiqué de presse commun, elles affirment qu'il faut « répondre favorablement aux revendications [2] ». De leur côté, la CFTC « paraît partagée [...] en relevant des éléments positifs [3] », et FO laisse « ses fédérations régionales décider démocratiquement ». Le 8 novembre, André Fossat, répondant aux questions d'un journaliste sur le plateau du journal de 20 heures de la deuxième chaîne, justifie les décisions de reprise dans son organisation : « un certain nombre de nos [fédérations[4]] ont appelé à la reprise du travail, c'est en pleine connaissance de cause ».

L'unité CGT-CFDT, conclue au sommet, est manifestement l'axe fort du mouvement des postiers et du mouvement général. Cette unité entretenue sur la scène médiatique par les déclarations communes auxquelles se joignent la FNT dans le cadre du mouvement des postiers ou la FEN dans le mouvement de la fonction publique, se manifeste dans l'image par la proximité physique des deux secrétaires généraux. Outre les grandes manifestations qui font apparaître les secrétaires généraux des deux confédérations à la tête des cortèges, les conférences de presse permettent de montrer l'unité. Le 31 octobre, suite à une réunion entre la CGT, la CFDT et la FEN, une conférence de presse est organisée. Les trois syndicats annoncent alors que « le mécontentement doit se traduire par le développement et la généralisation des actions [5] ». Cette conférence de presse qui lance la campagne revendicative dans plusieurs secteurs de la fonction publique, souligne l'unité de parole entre les trois syndicats. Alors que le lendemain, les journaux titrent en Une sur cette décision commune, le soir même, le journal de 20 heures de la deuxième chaîne consacre un sujet à cette conférence, dont les images soulignent la proximité des deux grandes centrales : « Maire au micro : « il faut faire des négociations à tous les niveaux... », Séguy à la tribune ». La conférence de presse commune du 14 novembre, qui fait suite

1. *L'Humanité* du 31 octobre, article de Pierre Cames titré : « PTT : négociations difficiles ».
2. *L'Humanité* du 8 novembre, titre d'un article de Pierre Cames.
3. *Le Figaro* du 8 novembre, article de François Mirallès, titre : « PTT : Trois syndicats (sur cinq) disent non au protocole ».
4. Le descripteur du sujet laisse un point d'interrogation à la place du mot. La décision annoncée dans la presse le matin de l'interview nous a fait choisir ce terme.
5. *Le Figaro* du 1er novembre, titre d'un article.

aux interventions de police dans les centres PTT, entretient l'image du couple syndical. Le journal de 20 heures de la première chaîne propose ses réactions : « PA Séguy : « nous sommes en présence d'une atteinte grave au droit de grève... cette intervention provoque une vive réaction parmi les travailleurs... », à ses côtés Maire, Séguy : « cela va provoquer un ralliement pour la grève de mardi prochain, c'est le cas du syndicat des enseignants [...] ». *L'Express* du 18 novembre illustre un article titré « Le pari de M. Chirac » de quatre photos de cette conférence de presse. Non seulement ces quatre photos rassemblent les deux leaders sur la même image, mais elles les montrent aussi dans la même attitude. La première (en haut à gauche) les représente en train de s'installer à la table de la tribune, ils sont tous les deux debouts et la tête penchée vers la table. La deuxième (en haut à droite) les représente tournés l'un vers l'autre, s'interrogeant du regard. La troisième (en bas à gauche) les montre attentifs, regardant leur assemblée. Enfin dans la dernière (en bas à droite) ils sont pris dans un éclat de rire, alors qu'ils regardent vers la gauche.

L'unité des deux syndicats à travers le rapprochement de leurs leaders est aussi l'objet des dessins de presse, notamment dans ceux présentés par *Le Figaro*. Faizant dessine à huit reprises le couple Séguy-Maire[1] pendant la grève. L'un ne va jamais sans l'autre. Le 2/3 novembre, Faizant les dessine en compagnie de James Marangé (le sigle FEN apparaît sur sa veste) entourant Valéry Giscard d'Estaing, assis dans un fauteuil et l'air soucieux avec la main sur le front. La complémentarité des trois syndicats alliés est soulignée par le fait que leurs paroles se complètent : Maire dit « Allons, allons », Séguy continue : « le pire n'est pas toujours sûr ! », et Marangé termine : « Mais on s'en occupe activement ». L'unité est aussi soulignée quand, le 12 novembre, les deux syndicalistes unissent leur force pour tenter de faire dévaler une énorme pièce de 1 franc sur une pente de montagne : ils la poussent tous les deux en amont de la pente alors que de l'autre côté Marianne essaye d'empêcher sa chute. Enfin, le 22 novembre, Edmond Maire et Georges Séguy semblent vivre ensemble quand ils reçoivent la visite du facteur, Jacques Chirac, qui leur apporte une lettre. L'unité d'action de la CGT et de la CFDT est symbolisée par le couple formé par leurs deux leaders. Ce raccourci apparaît même quelquefois dans les mots. Ainsi, François Mirallès dans *Le Figaro* du 30 octobre, prévient-il que « le succès ou l'échec des négociations » dépendra en grande partie de la réaction « des amis de M. Georges Séguy et de M. Edmond Maire ». *France-Soir* titre sa Une du 12 novembre : « Séguy et Maire veulent changer de vitesse », ce qui ne semble pas être du goût de *L'Humanité* qui dans son édition du 14 novembre précise la dimension collective des décisions et des actions : « La CGT et la CFDT (et non Séguy-Maire, comme s'obstinent à le dire certains informateurs) appellent à la grève le 19 novembre[2] ».

1. Sur quatorze dessins.

2. *L'Humanité* du 14 novembre, article titré : « Mardi 19 : grève nationale revendicative ».

Une légitimité contestée

Si les médias révèlent les syndicats comme des acteurs principaux du conflit, leur légitimité est l'objet d'un débat entre les différents journaux. Légitimes représentants des grévistes pour certains, habiles récupérateurs à des fins politiques pour d'autres, la CGT et la CFDT sont loin de faire l'unanimité.

La première remise en cause de la légitimité des deux centrales dans le conflit des postiers apparaît assez vite. Le débat porte alors sur le déclenchement du conflit. Si *L'Humanité* et *Le Monde* ne s'interrogent pas sur le rôle de déclencheur des fédérations CGT et CFDT dans les centres de tri, *France-Soir* dès le 22 octobre signale que « les syndicats n'ont rien fait pour l'empêcher mais ce mouvement est parti de la base et il réalise l'unité d'action [...][1] ». Jean Creiser relève également dans son éditorial du 24 octobre que « les syndicats ont vite récupéré le mouvement ». *L'Aurore* fait apparaître la difficulté pour les syndicats de contrôler le mouvement : le 23 octobre le journal explique tout en relevant les revendications portées dans la plate-forme syndicale que les revendications « viennent de la base car il n'y a pas eu de préavis[2] » et le 24, constate que « partout l'agitation grandit à la surprise même des syndicats [3] ». Dans *Le Figaro* du 26/27 octobre, Michel Jacques compare la grève des PTT et la grève des banques du printemps dernier : « Déclenchées dans le même esprit, à partir des conditions de travail et par des jeunes gens mal contrôlés appartenant à la catégorie des « OS du tertiaire » les deux conflits ont pour conséquences des perturbations profondes[4] » et relève que « les syndicats sont quelque peu surpris par ce phénomène ».

La fin de la grève des postiers soulève également les doutes quant au contrôle et à la légitimité des syndicats sur les postiers en grève, notamment les jeunes postiers des centres de tri. François Mirallès explique l'intransigeance syndicale par le fait que « la CGT, la CFDT et la FNT ne veulent pas se présenter devant leurs adhérents les mains vides. Et aussi sans doute, parce qu'aucun syndicat ne semble avoir de prise sur les jeunes auxiliaires du tri, sensibles semble-t-il à d'autres influences[5] ». *Le Monde* du 24/25 novembre relève l'hésitation des syndicats sur la conduite à tenir et l'explique par le fait qu'ils doivent « tenir compte de la lassitude de l'opinion et de celle de nombreux grévistes, mais aussi de la détermination des jeunes postiers des centres de tri[6] ». André Gillet précise que la CGT la CFDT et la FNT « contrôlent plus ou moins bien[7] » les jeunes agents des centres de tri, et le 26 novembre, Jacques de Danne dans *France-Soir* signale que la résistance des centres de tri parisiens est ennuyeuse « pour l'administration et les usagers car ils contribuent à eux seuls à perturber très fortement le trafic, mais aussi pour les syndicats qui se retrouvent en face d'éléments qu'ils ne contrôlent pas [8] ». À la fin du conflit, le décalage entre les jeunes grévistes et les organisations syndicales apparaît aussi dans

1. *France-Soir* du 22 octobre, brève dans la rubrique « politique et social ».

2. *L'Aurore* du 23 octobre, article titré : « L'aéropostale bloquée par la grève du tri qui s'étend ».

3. *L'Aurore* du 24 octobre, article de Pascal Bataillard titré : « PTT : vers la négociation ».

4. *Le Figaro*, analyse de Michel Jacques titré : « Un détonateur pour l'ensemble des services publics ».

5. *Le Figaro* du 23 novembre, article de François Mirallès titré : « PTT : moins de grévistes dans le tri ».

6. *Le Monde* du 24/25 novembre, article titré : « Les syndicats des PTT hésitent sur la conduite à tenir ».

7. *Le Figaro* du 25 novembre, article d'André Gillet titré : « Les syndicats entre l'action et la négociation ».

8. *France-Soir* du 26 novembre, article de Jacques de Danne titré : « PTT : c'est toujours l'incertitude dans les centres de tri parisiens ».

le journal *Libération*. Dans l'édition du 26 novembre, sous le titre « PTT : c'est pas fini ! », Jean-Marcel Bouguereau signale que si les organisations syndicales appellent toujours à la poursuite du mouvement, « à ce stade de l'action, [les grévistes] attendent autre chose de leurs organisations. [...] Au-delà de ces encouragements, ils ont besoin d'informations précises sur la situation et ses perspectives, et ils en manquent. Ils attendent des initiatives centrales, et ils ne voient rien venir ». Cette analyse s'appuie sur un reportage dans les centres parisiens, titré : « Paris : le mouvement tient bon mais on se pose des questions », et qui intègre les réactions des grévistes du tri. L'un d'entre eux déclare : « La question principale, c'est que jusque-là on n'a pas favorisé une participation vraiment active des grévistes au mouvement. On aurait dû faire des commissions par exemple ». Le reporter précise aussi que « pour un autre, il aurait fallu faire des comités de grève, de telle sorte que toute la grève ne soit pas dans les seules mains de l'intersyndicale ».

La légitimité des syndicats CGT et CFDT à représenter les grévistes des PTT est également mise en doute tout au long du conflit par certains journaux. Les critiques portent d'abord sur la démocratie dans la grève. Alors que les syndicats vont présenter aux grévistes les mesures proposées par Pierre Lelong, André Gillet, le 7 novembre, dans *Le Figaro*, précise que cette consultation de la base a lieu « pour la première fois depuis le début du conflit [1] ». *L'Humanité* prend le contre-pied de cette remarque en rappelant à plusieurs reprises dans la même période le caractère démocratique du mouvement. Le 7 novembre, Pierre Cames rapporte le vote de l'assemblée générale des grévistes au centre de tri Paris-Lyon : « un buisson de main s'est levé [...]. La grève est reconduite massivement ». Il note aussi qu'à certains endroits « le vote s'est même déroulé à bulletin secret [2] ». Il souligne encore le caractère démocratique de la grève le 14 novembre en expliquant que « tous les jours, les grévistes se réunissent dans leurs centres, leurs établissements et débattent largement du mouvement. Ces réunions sont unitaires : CGT, CFDT, FNT et souvent FO en dépit des positions prises par la fédération et la confédération [3] ». Enfin, *L'Humanité*, au moment de la reprise, attire l'attention sur « le caractère démocratique, conscient, donné à la conduite du mouvement, par un personnel largement informé [qui] reste un des traits les plus caractéristiques de cette grève [...] [4] ».

Mais le coup le plus dur porté à la légitimité de la CGT et de la CFDT est sans doute l'attitude de FO qui refuse tout élargissement de l'action et dénonce la politisation du mouvement lancée par la CGT et la CFDT. Représentant 26 % des syndiqués dans les PTT, la fédération FO qui n'appelle pas à la poursuite du mouvement après la fin des négociations, tout en laissant libre ses fédérations régionales, enlève une partie de la légitimité des syndicats CGT et CFDT : leurs positions semblent moins représentatives des aspirations des grévistes. François

1. *Le Figaro* du 7 novembre, article d'André Gillet titré : « Mise en garde du gouvernement sur les conséquences des conflits du secteur public ».

2. *L'Humanité* du 7 novembre, article de Pierre Cames titré : « PTT : les grévistes rejettent les propositions gouvernementales ».

3. *L'Humanité* du 14 novembre, article de Pierre Cames titré : « Réponse aux propos du Premier Ministre : la grève des postiers tient solidement ».

4. *L'Humanité* du 29 novembre, article titré : « Les consultations se multiplient ».

Mirallès, dans *Le Figaro* du 7 novembre, nuance la tendance au refus du protocole qui se dégage des réactions des postiers : cette tendance est un peu moins marquée en province où « FO et la CFTC sont plus influentes[1] ». André Gillet dans *Le Figaro* du 12 novembre, prévoit également que le refus de FO, « confédération très représentée dans la fonction publique[2] », de s'associer au mot d'ordre de grève lancé par la CGT, la CFDT et la FEN pour l'ensemble de la fonction publique réduira l'ampleur du mouvement. De son côté *L'Humanité* indique que FO est désavoué par sa base, et que la légitimité de l'action engagée par la CGT et la CFDT n'est pas remise en cause. Le 9 novembre, Pierre Cames relève que « Dans la région parisienne, les postiers FO restent dans la grève, y compris aux Télécommunications, où la reprise avait été annoncée[3] ». Et le journal d'enfoncer le clou le 14 novembre dans un article titré : « mardi 19 : Grève nationale revendicative », en affirmant le pouvoir de la CGT et de la CFDT et en attaquant FO : « cette décision des deux centrales les plus influentes du pays n'est pas fortuite [...]. On s'étonnera à peine qu'André Bergeron et ses amis de la direction confédérale de FO déclarent forfait quand il s'agit de répondre à l'aspiration unitaire de la grande masse des salariés. C'est le fil à la patte de la collaboration de classe qu'on se refuse à rompre avenue du Maine ».

La prolongation du conflit des PTT, mais surtout son élargissement à d'autres secteurs de la fonction publique, font naître des polémiques entre les journaux. Les deux confédérations CGT et CFDT et leurs figures emblématiques, Georges Séguy et Edmond Maire, sont considérées avec l'élargissement du conflit comme des acteurs à part entière qui finalement ne s'appuient plus sur les revendications de la base et sont les seuls responsables du mouvement de grève. Alors que *L'Humanité* rejette la responsabilité des grèves sur le gouvernement et rappelle la légitimité des organisations syndicales, simples représentantes des grévistes, la plupart des autres journaux montrent les organisations syndicales comme de véritables stratèges tentant de diriger l'action de la base pour mener la bataille contre le gouvernement. Ainsi Michel Jacques dans *Le Figaro* du 12 novembre, à la suite d'une interview exclusive de Jacques Chirac, consacre-t-il un article titré « Que veut la CGT ? » à la stratégie de « la centrale de la rue Lafayette », « stratégie dont dépend, pour beaucoup, l'avenir des conflits actuels ». En fait, à partir de leur décision prise le 31 octobre d'étendre le mouvement revendicatif à la fonction publique, la plupart des journaux montrent les deux grandes centrales syndicales, accompagnées par la FEN en ordre de bataille. Il s'agit alors pour ces journaux de repérer les attaques et d'essayer de mettre à jour les stratégies. Michel Jacques analyse le 4 novembre, dans *Le Figaro*, la « stratégie syndicale » qui vise au « développement progressif de l'action[4] ». L'analyse de Jean-Marie Dupont titrée « L'escalade », dans *Le Monde* du 8 novembre, explique la tactique syndicale comme une tactique classique : la

1. *Le Figaro* du 7 novembre, article de François Mirallès titré : « Le projet d'accord mal accueilli par la majorité des grévistes ».
2. *Le Figaro* du 12 novembre, article d'André Gillet titré : « Nouvelles décisions syndicales attendues aujourd'hui ».
3. *L'Humanité* du 9 novembre, article de Pierre Cames titré : « PTT : Les syndicats prêts à tout instant à reprendre la négociation ».
4. *Le Figaro* du 4 novembre, analyse de Michel Jacques titrée : « Stratégie syndicale : Pas de mouvement national mais développement progressif de l'action ».

grève nationale est nécessaire « pour améliorer le rapport de force » face au gouvernement. *La Croix* dans son édition du 9 novembre tente d'expliquer ce qu'elle appelle « La riposte graduée des syndicats », reprenant l'image d'une tactique militaire. Le week-end du 10 novembre apparaît même pour les syndicats comme un temps de réflexion pour les états-majors : *Le Monde* titre en Une : « Avant une nouvelle semaine de grève, les dirigeants syndicaux s'interrogent sur les moyens de poursuivre le mouvement ». Mais la réponse semble être vite trouvée par les syndicats. *France-Soir* le 14 novembre prévient dans le titre de la Une : « Grèves : Séguy et Maire veulent « changer de vitesse ». Le même jour, *Le Figaro* titre sur « l'offensive CGT-CFDT ». L'évacuation des centres PTT par les forces de police le matin du 14 novembre relance les ardeurs. *Le Monde* titre en Une, le 16 novembre : « La CGT, la CFDT et la FEN cherchent à amplifier leur riposte ». Le même jour l'éditorial de Xavier Marchetti dans *Le Figaro*, titré « L'inacceptable », revient sur le « déploiement du jeu syndical » depuis le début de la grève et constate que « le mouvement lancé par le personnel du tri, en dehors des centrales syndicales, leur a servi d'abcès de fixation. À bon compte [...] la CGT et la CFDT ont pu à travers la grève des PTT entretenir l'impression d'un mouvement de grande ampleur ». Enfin le 21 novembre, l'éditorialiste du Figaro persiste dans l'image d'une grève manipulée : « La journée du 19 novembre a en effet valeur d'avertissement. Les Français sont contre les grèves orchestrées [1] ».

Véritables stratèges, les deux grandes centrales syndicales apparaissent donc, dans un conflit qui les met directement aux prises avec le gouvernement, comme de véritables adversaires politiques. Le thème de la politisation des syndicats, et notamment de la CGT, s'impose en effet assez vite dans le conflit. Il est relayé par le syndicat FO qui refuse de poursuivre la grève des PTT et de s'engager dans un mouvement plus large qu'il considère comme politique. Le syndicat offre alors à certains commentateurs un appui crédible. Antoine Faesch, secrétaire confédéral de FO, prévient le 29 octobre dans *France-Soir* : « Il y a danger de politisation de la grève ». Le 15 novembre, André Bergeron, à l'issue de la réunion de la commission exécutive de FO, commente la grève du 19 novembre : « Nous refusons de participer à la grève du 19 novembre car nous n'entendons pas contribuer à la naissance du type de celle que connaît actuellement l'Italie [...] Nous redoutons que des régimes autoritaires sortent du désordre général [2] ». La dénonciation de la politisation des grèves est aussi le fait des représentants du gouvernement. Les propos tenus par Xavier Gouyou-Beauchamps, porte-parole de l'Élysée, lors d'un déjeuner de l'association de la presse présidentielle sont largement diffusés par la presse. *Le Figaro* du 5 novembre rapporte : « Le porte-parole de l'Élysée : la CGT et le PCF politisent les conflits actuels ». Dans l'interview exclusive qu'il accorde au *Figaro*,

1. *Le Figaro* du 21 novembre, éditorial de Xavier Marchetti titré : « Aujourd'hui plutôt que demain ».

2. *France-Soir* du 16/17 novembre, article de Yves Kermorvan titré : « Le public, enjeu de la bataille ».

Jacques Chirac n'hésite pas à dire que « l'objectif des grèves est d'abord politique » : « d'ordinaire, les travailleurs recherchent l'amélioration des conditions de leur rémunération ou de leur travail. Aujourd'hui, ces deux organisations syndicales [la CGT et la CFDT] ont des objectifs beaucoup plus larges qui concernent la conduite même de la politique de ce pays [1] ».

C'est avant tout la CGT qui est l'objet de ces accusations. André Guérin, éditorialiste de *L'Aurore*, est un des plus précis dans ses attaques. Dans son éditorial du 4 novembre, titré : « Le public otage », il s'appuie notamment sur la position de FO : « aux yeux des syndicalistes avertis que sont ceux de FO, ces ordres de grèves sont suspects parce que d'inspiration politique ». Il ne manque pas de dénoncer l'adversaire qui se cache derrière « les (autres) dirigeants syndicaux, manipulés de la sorte » : les communistes qui sont plus dangereux que les gauchistes car, « eux, ne sont pas des enfants. Ils savent toujours ce qu'ils veulent, ou ce qu'on leur dit de vouloir, ce qui est la même chose ». Deux jours plus tard, dans son analyse de la lettre ouverte de Georges Séguy à Jacques Chirac, Jacques Van Den Esch vante les qualités du leader syndical : « Quel admirable prosateur, ce M. Séguy, secrétaire général de la CGT, membre du bureau politique du Parti Communiste. [...] il trouve les moyens, en reprenant les slogans de *L'Humanité,* de donner à la gigantesque manœuvre du Parti Communiste, les apparences de la bonne foi ! ». Les propos télévisés du secrétaire général de la CGT sont aussi analysés par *Le Figaro*. Une phrase a notamment retenu l'attention de Michel-Pierre Hamelet : « Nous sommes deux forces en présence, il nous faut discuter et composer ». Qu'est-ce à dire ? Quelles sont ces deux forces en présence, sinon les syndicats face au gouvernement ? S'agit-il de l'affrontement direct extra-parlementaire ? [2] ». Xavier Marchetti finit son éditorial du 16/17 novembre par les déclarations de Georges Marchais du début du mois, qui semblent, selon lui, laisser le doute quant aux intentions du Parti Communiste : « De plus en plus souvent, les luttes revendicatives mettent immédiatement en cause l'orientation de la politique du pouvoir, voire les structures économiques du pays. C'est là une bonne définition de la grève politique, en ce sens qu'elle offrirait le moyen d'obtenir de profondes modifications jusque-là refusées par le suffrage universel[3] ». La journée du 19 novembre, marque pour André Guérin l'échec de cette attaque masquée : « Les salariés pensent à des lendemains dont on n'est pas sûr qu'ils chantent si allègrement. Et puis, on les a pas toujours informés des véritables objectifs de cette opération qualifiée de « politisée » par un syndicaliste chevronné comme André Bergeron. Alors ils se méfient. Et c'est pourquoi ces grèves se révèlent si largement impopulaires. Tout le monde n'est prêt à se laisser mener par les communistes[4] ». Par conséquent alors que les partis politiques se font discrets dans cette grève, les leaders syndicaux, notamment Georges Séguy, apparaissent non plus comme

1. *Le Figaro* du 12 novembre, interview de Jacques Chirac titré : « Jacques Chirac au « Figaro » : L'objectif des grèves est d'abord politique ».

2. *Le Figaro* du 8 novembre, analyse de Michel-Pierre Hamelet titrée : « Georges Séguy à « Lettres ouvertes ».

3. *Le Figaro* du 16/17 novembre, éditorial de Xavier Marchetti titré « L'inacceptable ».

4. *L'Aurore* du 20 novembre, éditorial d'André Guérin titré « Constitutionnellement ».

des représentants des salariés mais comme de véritables adversaires politiques du gouvernement.

La présentation des leaders syndicaux en tant qu'hommes politiques se manifeste dans les caricatures du *Figaro*. L'utilisation par Piem et Faizant de l'image des leaders syndicaux pour représenter les deux centrales syndicales et signifier les mouvements sociaux les consacre personnellement comme les adversaires du pouvoir politique, apparaissant sous les traits de Valéry Giscard d'Estaing ou ceux de Jacques Chirac. Certains dessins montrent la volonté des deux leaders syndicaux de faire tomber le gouvernement ou même le Président. Valéry Giscard d'Estaing est pris en otage et menacé par les secrétaires généraux de la CFDT, de la CGT et de la FEN, dans le dessin de Faizant du 2/3 novembre. Deux jours plus tard, Faizant représente Edmond Maire et Georges Séguy marchant l'un derrière l'autre. Edmond Maire arrache, une à une, les bananes d'une grappe pour les tendre à Georges Séguy qui les mange et jette leurs peaux par terre. Ce travail à la chaîne est sur le point de faire chuter le Président, plongé dans un journal, qui suit les deux compères sans voir les pièges tendus. Cette métaphore de la possible chute du Président sous les coups de la CGT et de la CFDT est encore plus marquée dans le dessin de Piem sur l'ours syndical qui tente d'écraser l'abeille Giscard. La représentation zoomorphe permet aussi à Piem de caractériser les deux adversaires. Valéry Giscard d'Estaing est représenté par l'abeille, symbole de l'organisation, du travail et de la discipline, qui assure par son travail « la pérennité de l'espèce [1] ». De l'autre côté, les syndicats apparaissent sous une forme totalement opposée à la légèreté de l'abeille : celle de l'ours, « traditionnellement l'emblème de la cruauté, de la sauvagerie, de la brutalité [2] », mais qui peut également dans une certaine mesure être apprivoisé à l'aide du miel dont il est friand. La politisation des syndicats apparaît encore quand ils sont désignés comme les représentants des partis politiques de gauche. Le 6 novembre, Faizant représente François Mitterrand, entouré des deux leaders syndicaux, souriant, qui lui mettent la main sur l'épaule. Marianne, qui de son balcon regarde passer les trois hommes dit : « ça m'apprendra de refuser un homme qui a des relations utiles », alors que Giscard, derrière elle, est encore plongé dans un journal qui titre : « intensification des grèves ». Ce dessin semble être une des causes de la réaction de François Mitterrand, le soir, dans *Le Monde* : « les syndicats ne sont pas les agents des partis politiques de gauche [3] ». Marianne est représentée dans une position beaucoup moins confortable, le 19 novembre, puisqu'elle est assise et ligotée, prise en otage par Edmond Maire et Georges Séguy qui dit : « T'écoute jamais quand on te parle, on t'avais dit de voter Mitterrand ». L'appartenance du leader de la CGT au Parti communiste n'est soulignée qu'une fois. Faizant, le 16/17 novembre, dessine sur le pull de Georges Séguy

1. J. Chevalier, A. Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Ed. Robert Laffont/ Jupiter, « coll. Bouquins », 1982, p. 1.

2. *Ibid.*, p. 718.

3. *Le Monde* du 7 novembre.

l'emblème communiste, la faucille et le marteau, et accrédite l'idée d'une grève politique, alors qu'André Bergeron porte un panneau : « Non à la grève politique du 19 ».

Tous les journaux ne soutiennent pas l'image d'une grève politisée par les syndicats. *L'Humanité*, bien sûr, réagit aux propos des représentants du gouvernement et dénonce la campagne d'intoxication de l'opinion menée par le gouvernement. Alors que le quotidien communiste titre sa Une du 5 novembre : « Le pouvoir veut faire diversion. C'est pour leurs revendications que tant de travailleurs mènent l'action », René Andrieu consacre son éditorial à répondre aux derniers propos de Gabriel Perronet qui n'ont qu'un seul but, celui de « détourner l'attention de l'intransigeance du gouvernement, cause unique de la grève, de faire oublier que les travailleurs ont des motifs réels de mécontentement [...] [1] ». L'éditorialiste reprend cette défense le 16 novembre en accusant le gouvernement de « laisser pourrir la grève et tenter de briser un mouvement revendicatif dont il est difficile de contester la légitimité ». Le lendemain Pierre Cames rapporte que « la diversion lancée par le pouvoir et reprise par une partie des ondes et de la presse sur la « politisation » de la grève était sévèrement commentée par le personnel. Au début du mouvement, les mêmes qui invoquent aujourd'hui « un chef d'orchestre politique » parlaient de « grève sauvage », de « syndicats dépassés par la base[2] ». André Bergeron n'apparaît pas donc à Pierre Cames comme un appui crédible : « De nombreux grévistes déploraient encore qu'André Bergeron, secrétaire confédéral de FO, ait apporté de l'eau au moulin de cette campagne ». Pour le quotidien et ses journalistes, la légitimité des syndicats comme la responsabilité du gouvernement, rappelée chaque jour, ne font pas de doute. La photo qui illustre l'article sur les PTT de l'édition du 2 novembre et montre Frischmann en train de discuter avec les postiers en grève tend à prouver ce contact permanent entre les grévistes et leurs représentants.

Le quotidien communiste n'est pas seul à récuser ces accusations. Sylvain Gouz, dans *Le Quotidien de Paris* du 5 novembre, voit également dans les dernières accusations du pouvoir « une manœuvre de diversion », qui manifesteraient « si elles ne relevaient pas de la pure tactique un profond mépris pour les travailleurs qui se laisseraient ainsi manipuler ». De plus, il souligne que « le choix de la CGT et du PC comme adversaires privilégiés, ne se comprend que dans une perspective étroitement politicienne », alors que « jamais l'unité d'action entre la CGT et la CFDT, tant à la base qu'au sommet, n'a paru aussi solide qu'en ce moment [3] ». Le directeur du *Monde*, en personne, Jacques Fauvet prend sa plume, le 6 novembre, pour dénoncer « le coup des grèves politiques [...] aussi vieux que les conflits sociaux [...] moyen classique de dresser l'opinion contre les grévistes [...][4] ». Toujours dans le quotidien du soir, Joanine Roy rejette cette

1. L'Humanité du 5 novembre, éditorial de René Andrieu titré « Le chef d'orchestre ».

2. L'Humanité du – novembre, article de Pierre Cames titré : « PTT : Les propositions gouvernementales soumises aux grévistes aujourd'hui ».

3. *Le Quotidien de Paris* du 5 novembre, analyse de Sylvain Gouz titré : « Une manœuvre de diversion ».

4. *Le Monde* du 6 novembre, éditorial de Jacques Fauvet titré : « Politisation ? ».

image d'ambiguïté accolée aux syndicats. Dans une analyse sur « L'enjeu du 19 novembre », elle explique que si le mouvement est difficile à cerner, cela est dû non pas à une manipulation syndicale, mais « à l'extrême diversité des réactions de leurs troupes : là un phénomène de ras-le-bol cyclique depuis mai 68 [...], ailleurs la mobilisation est faible [...][1] ». Le 21 novembre, elle précise encore que « les cégétistes, pas plus que les cédétistes ne cherchent à l'heure présente un affrontement de nature à ébranler éventuellement le régime ».

Reconnus par l'ensemble des médias, les syndicats apparaissent à l'automne 1974 comme les seuls représentants crédibles du mouvement des postiers et finalement comme des acteurs sociaux incontournables. Et l'ampleur du mouvement et la présence du gouvernement, les introduisent dans un débat politique. L'image des syndicats est alors soumise aux clivages politiques traditionnels de la presse.

LE GOUVERNEMENT

Le secrétaire d'État aux PTT, Pierre Lelong : maladroit et discrédité

S'il est un personnage révélé par le conflit des PTT, il ne se trouve pas parmi les grévistes mais bien au gouvernement. Récemment nommé par le nouveau Président de la République, à la tête de l'administration des Postes et Télécommunications, Pierre Lelong, inconnu du grand public, est propulsé par la grève des PTT sur le devant de la scène médiatique et politique. Il devient un habitué des journaux télévisés : il apparaît dans vingt-six sujets, notamment pendant les négociations et pendant le débat sur le budget des PTT à l'Assemblée Nationale. Pourtant, malgré sa position privilégiée, le secrétaire d'État aux PTT apparaît vite dépassé par les proportions prises par le conflit.

L'entrée en scène de Pierre Lelong s'effectue assez tardivement. Alors que la grève démarre le jeudi 17 octobre en fin d'après-midi, le Secrétaire d'État aux PTT semble briller par son absence pendant toute une semaine, arguant du fait qu'il ne connaît pas les revendications des grévistes. Sa première apparition à la télévision se fait d'ailleurs à ce propos. Le 23 octobre, le journal de 20 heures de la deuxième chaîne propose un sujet sur les débats à l'Assemblée nationale dans lequel, répondant à une question de Louis Mexandeau, député PS, sur « l'expulsion des grévistes des Postes à Cholet », Pierre Lelong précise : « Le gouvernement tend à faire respecter la liberté du travail, veiller à ce que le lieu de travail soit libre... je suis dans l'ignorance du souhait des grévistes ». Hormis quelques expulsions[2], l'unique intervention du secrétaire d'État dans la première semaine de grève consiste, en fait, à prévenir les usagers par des communiqués repris dans la presse que « en raison de la grève, il se trouve dans l'obligation de n'accepter à partir du mardi 22 octobre [...] que les lettres et les envois

1. *Le Monde* du 15 novembre, analyse de Joanine Roy titrée : « L'enjeu du 19 novembre ».

2. *L'Humanité* du 22 octobre signale également l'intervention de la police au centre de tri de Caen.

prioritaires au départ et à destination de Paris [1] » et le lendemain de leur demander de « suspendre l'envoi de toute lettre – au départ et à destination de Paris – pour éviter l'engorgement [2] ». L'ensemble des journaux relève l'inaction du secrétaire d'État.

L'Humanité souligne la désinvolture du gouvernement : « Le gouvernement n'a rien fait pour éviter ce conflit, pas plus qu'il ne se presse maintenant pour le résoudre[3] ». Le souhait de voir commencer les négociations est unanimement partagé. Jean Creiser, dans son éditorial du 24 octobre, exprime son étonnement devant l'attitude gouvernementale : « on ne peut être que surpris de voir la façon dont les pouvoirs publics ont réagi à l'évolution de la situation. [...] Pierre Lelong s'est contenté de répondre qu'il n'avait été saisi d'aucune proposition précise de la part des syndicats[4] ». Pascal Bataillard, dans *L'Aurore* du 24 octobre, pense que « la réserve du ministre [...] ne peut plus se prolonger tant le mouvement a pris de l'ampleur[5] ». Deux jours plus tard, c'est avec soulagement qu'Yves Kermorvan accueille le début des négociations : « Après un trop long silence le gouvernement semble avoir pris la mesure de ce conflit[6] ».

Si l'ouverture des négociations, le 24 octobre à 21 heures, met un terme à une période d'incertitudes, ce n'est pas elle qui vient interrompre le silence du secrétaire d'État. En effet, résonnant comme des coups de tonnerre dans le ciel déjà passablement agité des PTT, deux déclarations de Pierre Lelong annoncent son entrée sur le devant de la scène médiatique et marquent profondément l'esprit des postiers grévistes. Le soir du 22 octobre, au cours d'un dîner-débat organisé au Sénat par le Courrier du Parlement, Pierre Lelong déclare : « Travailler dans un centre de tri est, si j'ose dire, l'un des métiers les plus idiots qui soient ». Le lendemain, le journal *Sud-Ouest* publie une interview du secrétaire d'État dans laquelle, évoquant les problèmes de personnel des PTT, il dénonce le contraste entre « des personnels suremployés et d'autres qui se la coulent douce ». Ces deux déclarations, qui provoquent de vives réactions chez les syndicats, sont reprises par les médias qui soulignent la maladresse du secrétaire d'État. Sous le titre « Les aveux de M. Lelong », *L'Humanité* est le premier journal à rapporter « l'interview que [M. Lelong] vient de donner à *Sud-Ouest* [7] ». *France-Soir* en fait même le gros titre de sa Une du 24 octobre : « Les grévistes des PTT furieux : le ministre dit qu'on se la coule douce » et il permet à ses lecteurs de connaître un peu mieux le secrétaire d'État en proposant, toujours en Une, une photo du ministre et quelques éléments de biographie : « Pierre Lelong est un énarque. Vice-président du groupe centriste à l'Assemblée après avoir été UDR, le « premier postier de France » est un conseiller référendaire à la cour des comptes. Ancien collaborateur de Georges Pompidou lorsqu'il était à Matignon, Pierre Lelong est avec cinq enfants, un père de famille heureux. À 43 ans, député du Finistère, c'est un « postier » spécialiste de l'industrie

1. *L'Humanité* du 22 octobre, article de Pierre Cames titré : « PTT : La grève s'étend ».
2. *Le Figaro* du 23 octobre, article de François Mirallès titré : « PTT : la paralysie gagne l'ensemble du territoire ».
3. *L'Humanité* du 22 octobre, « la grève s'étend ».
4. *Le Figaro* du 24 octobre, éditorial de Jean Creiser : « Aller vite ».
5. *L'Aurore* du 23 octobre, article de Pascal Bataillard titré : « PTT : vers la négociation ».
6. *L'Aurore* du 25 octobre, article de Yves Kermorvan titré : « PTT : négociations engagées hier soir ».
7. *L'Humanité* du 23 octobre, article titré : « Les aveux de M. Lelong ».

alimentaire et de l'habitat ». A côté de cette présentation, Jacques de Danne reprend les mots qui ont provoqué sa soudaine célébrité. Et si la « stupéfaction hier soir au Sénat[1] » laissait tout de même penser, selon le journaliste, que « son intention, sans doute, était pure : il voulait expliquer par là qu'il fallait rendre ce travail plus attrayant », la deuxième « stupéfaction » causée par l'interview accordée à *Sud-Ouest* reste sans explication.

Pierre Lelong multiplie alors les interviews en tentant de justifier ses propos. Mais le mal est fait, et ses propos laisse une trace indélébile. *Les Échos* rapporte qu'il « a tenu à se disculper des accusations portées contre lui sur les antennes d'Europe n° 1 : « Je n'ai jamais dit que les postiers étaient idiots, j'ai simplement dit qu'on confiait un travail stupide à des êtres intelligents[2] ». Le 25 octobre, *Le Figaro* et *France-Soir* donnent une place aux explications du ministre. Sous la forme d'une interview dans *Le Figaro*[3], les déclarations de Pierre Lelong prennent la forme d'un droit de réponse dans *France-Soir*. Dans cet article titré : « M. Lelong s'explique », le secrétaire d'État précise d'abord que l'entretien paru le 23 octobre dans *Sud-Ouest* a été réalisé fin septembre, et que par conséquent les grévistes du tri n'étaient pas visés dans ses propos. Il explique aussi que, par le qualificatif « idiot », il voulait parler de « l'aspect déshumanisant, de la pénibilité » du travail dans un centre de tri. Pourtant ces explications ne semblent pas effacer l'impact qu'elles ont eu sur le conflit. Alors que Pierre Cames, dans *L'Humanité* du 25 octobre, écrit que « les propos méprisants » du gouvernement n'ont fait « qu'ajouter à la colère des grévistes qui font de plus en plus rimer Lelong et démission[4] », tous les journaux soulignent la maladresse du secrétaire d'État. Jean Creiser non seulement relève la passivité de Pierre Lelong dans le début du conflit, mais signale aussi qu'il a été « pour le moins maladroit sinon injurieux[5] ». *Le Monde* souligne aussi qu'« on ne peut pas être plus maladroit, au moment où on annonce son intention de négocier avec les grévistes[6] ». Mais la maladresse devient vite une faute plus grave quand on considère qu'elle a contribué à alimenter le conflit. Pascal Bataillard dans *L'Aurore* parle d'un « nouveau contentieux[7] » entre Pierre Lelong et les grévistes. Dans son analyse de la grève « L'étendard de la révolte », dans *Le Monde* du 26 octobre, Joanine Roy reconnaît que « les maladresses et le manque de sang-froid du ministre ont certainement contribué à durcir le conflit ».

L'entrée en matière de Pierre Lelong ne se fait donc pas de la meilleure manière qui soit. Trop discret puis très maladroit, il ne se construit pas l'image d'un ministre fort et sûr de lui. Son crédit auprès des postiers comme auprès des journaux est en partie entamé avant même le début des négociations. Celles-ci vont l'affaiblir encore un peu plus. *L'Aurore* souligne la difficulté des discussions : « Le secrétaire d'État, en dépit d'une parfaite connaissance de dossiers ardus, se trouve face à des syndicats bien décidés « à ne pas lâcher » ! [8]». Mais,

1. *France-Soir* du 24 octobre, article de Jacques de Danne titré : « Les français privés de courrier jusqu'à samedi au moins, pense-t-on au ministère ».

2. *Les Échos* du 24 octobre, article titré : « La grève gagne ».

3. *Le Figaro* du 25 octobre, interview de Pierre Lelong titrée : « Je comprends que les postiers du tri en aient "ras-le-bol"... ».

4. *L'Humanité* du 25 octobre, article de Pierre Cames titré : « PTT : discussions engagées hier soir ».

5. *Le Figaro* du 24 octobre, éditorial de Jean Creiser titré : « Aller vite ».

6. *Le Monde* du 25 octobre, article titré : « La grève gagne les chèques postaux ».

7. *L'Aurore* du 24 octobre, article de Pascal Bataillard titré : « PTT : vers la négociation ».

8. *L'Aurore* du 28 octobre, article titré : « PTT : Dans l'impasse ! ».

très vite, dans un conflit qui dépasse ses compétences, la connaissance des dossiers ne suffit pas. L'image du ministre impuissant remplace celle du ministre gaffeur, ce qui est peut-être en politique encore plus dévalorisant. L'argent est le point faible de Pierre Lelong. Il ne peut répondre aux demandes d'augmentation des effectifs que dans la limite du budget alors que les revendications salariales relèvent de l'échelle de l'ensemble de la fonction publique. *L'Humanité* du 28 octobre révèle que « le ministre est prisonnier du budget », rapporte que « les syndicats ont demandé au secrétaire d'État de prendre contact avec des personnes plus compétentes financièrement (MM. Chirac ou Giscard d'Estaing) et de revenir avec des propositions plus sérieuses[1] ». L'éditorial du 29 novembre de Jean Creiser s'interroge sur le « rôle propre du secrétaire d'État aux PTT dans le déroulement du conflit ». S'il reconnaît que « les négociations ont été maladroitement et tardivement engagées[2] », Jean Creiser en quelque sorte disculpe Pierre Lelong qui a « une faible marge de manœuvre » et qu'il considère comme un « sous-ministre ». L'éditorialiste du *Figaro* signale à ce propos que monte « une grogne chez plusieurs "sous-ministres" » qui veulent avoir plus de pouvoir. Alors que *L'Humanité* répète chaque jour la responsabilité du gouvernement, et notamment du secrétaire d'État, dans la prolongation du conflit car il refuse d'accepter les légitimes revendications des grévistes, François Mirallès, le 4 novembre, donne l'image d'une négociation vouée à l'échec : « d'un côté, il y a l'intransigeance syndicale, de l'autre la compétence limitée du secrétaire d'État[3] ». Alain Faujas se penche sur les problèmes du ministre dans *Le Monde* du 17/18 novembre. Dans un article titré « PTT : Les promesses et les moyens de M. Lelong », il montre un secrétaire d'État qui n'a pas les moyens de sa politique et qui par conséquent promet à vide. Pour le conflit, « il n'a pu offrir que l'accessoire », il assure vouloir maintenir le service public, « mais comment pourrait-il tenir sa promesse quand il manque 2 500 emplois dans les centres de tri parisiens ? ». Alain Faujas reconnaît « la politique ambitieuse et [les] investissements colossaux » du secrétaire d'État « qui sent qu'il a besoin d'hommes ». Mais « voilà un projet de budget qui les refuse : l'augmentation des effectifs ne sera que de 1 % ».

Méprisant ou gaffeur, puis inapte à traiter les causes de la grève, Pierre Lelong apparaît également comme un secrétaire d'État discrédité auprès de ses administrés. La rupture entre Pierre Lelong et les employés des Postes est affichée dans tous les journaux à l'occasion des comptes-rendus de manifestation. En effet, ces reportages au cœur des cortèges rapportent les slogans et chansons entonnés par les manifestants. Parmi, les personnes brocardées, le secrétaire d'État occupe une bonne place. Dans l'ensemble des descripteurs des sujets télévisés sur les manifestations, seul un slogan est retranscrit. En effet, alors que généralement les descripteurs indiquent sans précision l'entonnement de slogans,

1. *L'Humanité* du 28 octobre, article de Pierre Cames titré : « PTT : Le gouvernement prolonge le conflit ».

2. *Le Figaro* du 29 octobre, éditorial de Jean Creiser titré « Trancher ».

3. *Le Figaro* du 4 novembre, article de François Mirallès titré : « PTT : La négociation reprend. Elle risque encore une fois de ne pas aboutir ».

celui du sujet sur la manifestation du 28 octobre, dans le journal de 20 heures de la deuxième chaîne rapporte le contenu d'un slogan : « Lelong, du pognon ». L'article du *Monde* sur cette manifestation des postiers devant le ministère rapporte : « Les vieux slogans lancés à travers des porte-voix sont repris sans cœur. Font recette les nouveaux : « Lelong t'es court », « Giscard des ronds, pas d'accordéon », ou « Aux chèques Lelong, aux chèques Lelong » sur un air que connaissent bien les arbitres de football[1] ». Lucien Miard, dans *Le Figaro*, en donne d'autres : « Lelong, du pognon, Lelong, démission », « Des sous Lelong, des sous ! », ou encore « les idiots sont là[2] ». *France-Soir*, relatant la manifestation du 5 novembre à la Bastille commence par les slogans : « Augmentez nos salaires ! », « nous voulons, nous aurons satisfaction », « Lelong, t'es foutu les postiers sont dans la rue », criés, scandés, étalés sur de larges banderoles, ces slogans ont été repris hier par des milliers de personnes [...][3] ». Pierre Cames, relatant dans *L'Humanité* la manifestation parisienne du 19 novembre, fait même état du « triomphe de la pancarte dessinée dont Lelong et Chirac sont les tristes héros ». Dans ce « florilège », il relève une pancarte sur laquelle on peut lire : « Théâtre de Ségur. "L'idiot", d'après M. Lelong.[4] »

Le discrédit du ministre alimente la rumeur de son départ. Le 1er novembre, *L'Aurore*, dans une petite brève humoristique titrée : « On cherche un postier », rapporte que « Jacques Chirac est bien décidé à profiter de la première occasion pour désigner un autre ministre des PTT. Il pense à un député UDR bien entendu ». Mais la brève précise que « Giscard a une autre idée. Puisque Force Ouvrière reste, dans les Postes, la centrale la plus forte, il aimerait installer un syndicaliste FO dans le fauteuil ministériel de l'avenue de Ségur. Le nom de Roger Louet est le plus souvent prononcé ». Et la brève de conclure : « mais, au fait Louet n'est-il pas socialiste ? ». Plus sérieusement, le 16 novembre, alors que la « la France s'empêtre dans la grève », Pierre Saindérichin se fait l'écho des rumeurs : « On murmure que le ministre des PTT pourrait démissionner et être remplacé par... Olivier Guichard. Ballon d'essai ? Fausse nouvelle ? ». L'éditorialiste de *France-Soir* n'est cependant pas convaincu de l'utilité d'une telle mesure : « pour en sortir, on attend du gouvernement plus qu'une tactique, une stratégie politique [5] ». Pierre Lelong n'est finalement pas « démissionné » et semble se sortir d'une dure épreuve. Il n'a pas cédé aux syndicats sur leurs principales revendications et a réussi à faire voter son budget.

Malgré tout, le secrétaire d'État ne sort pas indemne du conflit. Sa propre responsabilité, dans le déclenchement et la poursuite de la grève, est rappelée à la conclusion d'un conflit qui semble l'avoir beaucoup fragilisé. *L'Humanité* qui fait porter la responsabilité de la grève sur la politique du gouvernement apporte, dès le 23 octobre, la preuve de la négligence du pouvoir à travers les propos de Pierre Lelong : « si soudaine qu'elle puisse paraître, cette situation ne

1. *Le Monde* du 30 octobre, article titré : « La levée des postiers ».
2. *Le Figaro* du 29 octobre article de Lucien Miard titré : « Plus de 10 000 manifestants hier autour du ministère ».
3. *France-Soir* du 7 novembre, article titré : « Manifestation responsable à la Bastille ».
4. *L'Humanité* du 20 novembre, article de Pierre Cames titré : « Paris : combatifs et confiants ».
5. *France-Soir* du 16 novembre, éditorial de Pierre Saindérichin placé sous le gros titre de la Une, « Grèves : l'inquiétude augmente ».

surprend pas le gouvernement. M. Lelong, secrétaire d'État, déclarait en juillet dernier : « Je crains un effondrement de la Poste dans six mois ou dans un an[1] ». *France-Soir* reprend l'argument à la fin du conflit. Jacques de Danne, le 28 novembre termine son article titré : « PTT : aucune reprise dans les centres de tri parisiens » en rappelant les propos que le secrétaire d'État avait tenus au journal et en s'interrogeant : « N'aurait-il pas pu à cette époque prendre les mesures nécessaires pour l'éviter ? ». De plus, à la sortie du conflit le secrétaire d'État apparaît largement discrédité. Alors que le bloc-notes du Huron, dans *Le Canard Enchaîné* du 27 novembre, reprend avec certes moins de compassion l'image du « sous-ministre » de Jean Creiser, en parlant de « l'hypo-ministre, Pierre Lelong, qui n'a pas cessé de donner l'impression, ces temps derniers, qu'il n'était pas prêt d'inventer la machine à coller les timbres[2] », Alain Faujas, dans *Le Monde* du 30 novembre, s'interroge sur les difficultés prochaines auxquelles va se heurter Pierre Lelong. Pour le journaliste, « le succès du secrétaire d'État est moins réel qu'il n'y paraît [...]. Il s'est aliéné ses troupes. Déclarer publiquement - et répéter - que « certains se la coulent douce » ou encore que « le tri postal est un travail idiot » ne pouvait manquer de blesser une administration fière de sa mission [...] » et désormais « [une fraction importante du personnel] n'a plus confiance en M. Lelong. Elle a l'impression que celui-ci a tout fait pour ne pas répondre à ses revendications [...][3] ».

Le gouvernement face au premier conflit social du septennat

La grève des PTT prend vite une ampleur trop importante pour n'être gérée que par le seul secrétaire d'État. En effet, alors que les revendications des postiers dépassent les simples compétences de Pierre Lelong et que le mouvement se généralise à d'autres secteurs de la fonction publique, c'est l'ensemble du gouvernement qui est engagé dans le conflit. Derrière la ligne de front, sur laquelle se situe le secrétaire d'État, s'impose Jacques Chirac, le chef du gouvernement.

Bien qu'il apparaît fréquemment à la télévision pour commenter l'évolution du conflit et notamment des négociations, Pierre Lelong ne semble ni assez connu, ni assez important pour être un sujet des dessins de presse. Ces dessins consacrent généralement les personnages qui apparaissent comme les symboles d'un pouvoir. Si Georges Séguy et Edmond Maire représentent la CGT et la CFDT, le pouvoir politique apparaît sous les traits du Président de la République ou ceux du Premier Ministre. Dans les grands quotidiens nationaux étudiés, Pierre Lelong n'apparaît dans aucun dessin. Seul *Le Quotidien de Paris* propose son portrait dans son édition du 23/24 novembre[4]. Le premier dessin sur le conflit présenté à la Une du *Figaro* est révélateur de ce déficit de reconnaissance. Le 28 octobre, en pleine période de négociations, c'est Valéry Giscard d'Estaing qui

1. *L'Humanité* du 23 octobre, article de Pierre Cames titré : « La grève gagne tous les services ».
2. *Le Canard enchaîné* du 27 novembre, article du Huron titré : « Prime de conduite ».
3. *Le Monde* du 30 novembre, analyse d'Alain Faujas titrée : « Le revers de la victoire ».
4. Le portrait dessiné de Pierre Lelong apparaît dans un timbre à la place de la représentation de Marianne.

est représenté, par Piem, en train de s'amuser pendant les négociations. Alors que le conflit est encore limité aux seuls PTT, les regards se tournent déjà vers la tête de l'exécutif. Répondant à cette attente, c'est en effet Jacques Chirac qui vient prendre la première décision du gouvernement, tranchant avec l'image de son secrétaire d'État. L'annonce le 30 octobre au soir, de la titularisation progressive des auxiliaires dans la Fonction publique reçoit un large écho le 1er novembre dans la presse. *Le Monde* et *Le Figaro* en font les gros titres de leurs Unes et saluent l'initiative[1]. Michel-Pierre Hamelet, dans l'éditorial du *Figaro*, souligne que « le gouvernement a compris qu'il fallait rapidement désamorcer le conflit des PTT. [...] Les nouvelles propositions contenues dans le protocole gouvernemental concernant les PTT, comme les déclarations générales faites à l'hôtel Matignon, constituent sans doute une ouverture dont le réalisme syndical devrait immédiatement tenir compte[2] ». Pour le journal *Le Monde* qui parle d'une « initiative importante de Jacques Chirac », « le gouvernement semble avoir pris conscience du danger de pourrissement du conflit [...] ». Le 2 novembre dans *France-Soir*, Pierre Saindérichin reconnaît que « l'auxiliariat est devenu le prolétariat de l'administration » et que « l'initiative du premier ministre de mettre fin à cette situation est donc positive et louable[3] ».

Dès lors, le Premier Ministre s'impose dans les médias et donne le ton du discours gouvernemental. Accompagné par les déclarations du porte-parole de l'Élysée, Xavier Gouyou-Beauchamps, son discours, lors de la célébration du trentième anniversaire de l'installation à Paris de l'Assemblée consultative provisoire, lance la campagne sur la politisation des grèves. Si le porte-parole de la présidence de la République déclare que « la CGT et le PC politisent les conflits actuels », le Premier Ministre s'engage personnellement dans le combat en affirmant : « Nous ne laisserons pas disloquer la nation ». La célébration d'une des étapes du rétablissement de la République, offre au Premier Ministre un décor adéquat à la teneur de ses propos. Repris dans tous les journaux, son discours fait l'objet d'un sujet dans les journaux de 20 heures des deux chaînes. Les extraits du discours rapportés dans les descripteurs le posent comme un des garants des institutions. Alors que le descripteur du sujet de la deuxième chaîne reprend : « nous ne briserons jamais les revendications, mais nous ne tolérerons pas que les institutions soient mises en danger... », celui du sujet de la première indique que le Premier Ministre dans ce discours s'est clairement affiché comme un héritier de celui qui a rétabli la République : « [...] Une élémentaire discipline collective est nécessaire au maintien de notre économie, de notre indépendance, de notre liberté. Depuis novembre 1944, la République est rétablie... ». Après ce premier coup d'éclat, le Premier Ministre confirme dans l'interview qu'il accorde au *Figaro* le 12 novembre que « l'objectif des mouvements en cours est essentiellement politique[4] ».

1. *Le Monde* titre en Une : « Le gouvernement annonce un plan de titularisation progressive des auxiliaires de la Fonction publique » et *Le Figaro* : « Fonction publique : Titularisation progressive des auxiliaires annoncée par le gouvernement ».

2. *Le Figaro* du 1er novembre, éditorial de Michel-Pierre Hamelet titré : « Pare-feu ».

3. *France-Soir* du 2 novembre, éditorial de Pierre Saindérichin titré : « Le cancer ».

4. *Le Figaro* du 12 novembre, interview de Jacques Chirac titrée : « L'objectif des grèves est d'abord politique ».

Monté en première ligne, le Premier Ministre semble mener ses troupes à la bataille. Il intervient une deuxième fois, dans le conflit des PTT, en demandant au ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, de pallier aux difficultés de son secrétaire d'État, en faisant évacuer tous les centres PTT le 14 novembre. Le ministre de l'Intérieur apparaît d'ailleurs déguisé en facteur avec des petits CRS dans sa sacoche dans un dessin de Ghertman dans *L'Humanité* du 16 novembre, à côté de l'article sur la manifestation de protestation des syndicats. Si le dessin est critique pour Michel Poniatowski qui détourne la profession de sa mission, l'honneur d'être représenté en habits de facteur n'a jamais été fait au « premier postier de France », qui semble encore une fois à travers cet événement, ne pas être le maître du jeu. Le chef du gouvernement met alors en pratique ses discours sur la liberté, en justifiant l'intervention par la nécessité d'assurer la liberté du travail. *France-Soir* titre en Une, le 16 novembre : « Le gouvernement a fait évacuer les centres postaux pour « le respect de la liberté du travail » » et *Le Figaro* place en sous-titre de la Une de son édition du 16/17 novembre les mots de Jacques Chirac : « Le Premier Ministre : tout sera fait pour que les services publics fonctionnent normalement ».

Enfin le Premier Ministre s'impose comme le premier interlocuteur des organisations syndicales. En se présentant à la veille de la journée d'action du 19 novembre sur les écrans de télévision pour répondre aux questions du journaliste de la première chaîne, François Gault, il est d'abord un adversaire. Le dessin de Faizant qui paraît en Une du *Figaro* le 20 novembre montre ce face-à-face indirect entre le leader du gouvernement et le leader syndical, Georges Séguy. Le Premier Ministre et le secrétaire général de la CGT entrent dans ce qui semble être le bureau de Marianne, qui les attend les bras croisés. Les deux leaders qui se dirigent vers elle ont l'air fatigué : Jacques Chirac a la cravate dénouée et Georges Séguy a ôté sa veste. Ils semblent sortir d'un combat et portent chacun leur arme à l'épaule : un micro pour le Premier Ministre et une pancarte « journée d'action nationale » pour le secrétaire général. *L'Humanité* du 20 novembre relie aussi les deux événements en titrant un article : « PTT : La riposte à Chirac » et en précisant dans le reportage sur la manifestation parisienne que « [Les postiers] ont entendu le Premier Ministre la veille à la télévision. La réplique est là : « Chirac t'es foutu, les démons sont dans la rue ! ». Mais après la manifestation, il est plus conciliant en adressant aux dirigeants des confédérations de salariés une lettre, annonçant de nouvelles mesures pour la sauvegarde de l'emploi et qui confirme que le secrétaire d'État à la fonction publique entamera le 13 décembre, une discussion sur l'élaboration du contrat salarial de 1975. Alors que *France-Soir* relève en Une que « le gouvernement fait des gestes envers les fonctionnaires, les postiers, les éboueurs », *Le Figaro* titre sa Une : « Jacques Chirac ouvre la voie au dialogue » et fait paraître un

dessin de Faizant dans lequel, Jacques Chirac, habillé en facteur apporte une lettre à Georges Séguy et Edmond Maire.

S'il n'apparaît pas en première ligne, le Président de la République n'est jamais très loin des conflits et semble, du moins dans le discours médiatique, diriger la manœuvre. Valéry Giscard d'Estaing intervient à plusieurs reprises dans le conflit, mais s'expose moins souvent que son Premier Ministre. Il évoque pourtant le conflit des PTT dès le 24 octobre, lors d'une de ses régulières conférences de presse à l'Élysée en affirmant que les services postaux ne seraient pas privatisés. Par la suite, nous l'avons vu, il lance conjointement avec Jacques Chirac le thème de la politisation des grèves par l'intermédiaire du porte-parole de l'Élysée. De plus, c'est après avoir consulté le chef de l'État, le dimanche 17 novembre dans l'après-midi, que le Premier Ministre décide d'intervenir à la télévision. La décision d'engager, avant la fin de l'année, les discussions sur la convention salariale des fonctionnaires pour l'année 1975 a été prise en conseil des ministres, sous l'autorité du Président. Le titre de la Une du *Figaro* du 21 novembre, en fait même l'initiateur : « Crise sociale : sérieux indices de dégel. Giscard d'Estaing, au conseil des ministres : discussion avant la fin de l'année sur les salaires de 1975 du secteur public ». Cependant, mise à part une déclaration à la suite d'un conseil des ministres dans laquelle il affirmait notamment : « Chacun doit mesurer le tort que cause à l'économie toute tentative pour désorganiser la production[1] », il ne s'engage en personne que sur la fin du conflit, dans une atmosphère plus détendue, à travers une allocution télévisée dont la presse se fait largement l'écho. Il vient ainsi conclure une période agitée au cours de laquelle son gouvernement et lui-même ont été l'objet de nombreuses contestations dans le corps social mais aussi des regards attentifs de la presse.

Premier conflit du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, la grève des postiers, rejointe par la suite par d'autres corps de fonctionnaires, est considérée comme le premier test du gouvernement. Élu à une faible majorité cinq mois auparavant, le Président de la République se voit proposer une dure épreuve qui, pour les observateurs politiques, doit permettre de mesurer le degré de compétence du nouveau Président et de son équipe gouvernementale. Les circonstances économiques dans lesquelles se déclenche la grève rendent encore plus difficile la tâche du gouvernement qui a annoncé une politique de lutte contre l'inflation, conduisant à mettre un frein sur l'augmentation des salaires. Le nouveau gouvernement doit alors relever le défi de gérer cette crise tout en ne renonçant pas aux objectifs qu'il s'est fixés. Le débat politique, introduit par l'image syndicale, est alimenté, dans la presse, par les commentaires sur le gouvernement proposé par la nouvelle équipe au pouvoir. Et si les opinions sont marquées entre les différents journaux concernant l'attitude des syndicats, elles ne le sont pas moins concernant celle du gouvernement. Le mois de novembre

1. *Le Monde* du 7 novembre, titre de la Une.

qui constitue la période la plus intense des conflits est particulièrement propice aux commentaires.

Jusqu'au milieu du mois de novembre, la volonté du gouvernement de ne pas céder aux revendications syndicales est plus ou moins critiquée par les éditorialistes. *L'Humanité* manifeste dès le début du conflit son hostilité vis-à-vis de la politique du gouvernement. Le 25 octobre, Pierre Cames qui se demande « Que cherche le pouvoir ? », semble déjà conclure à sa volonté de pourrissement : « Indisposer le public contre les postiers en tentant de leur faire endosser les responsabilités qui sont celles du pouvoir ? Il n'est pas interdit de le penser, ce ne serait pas la première fois que le gouvernement agirait ainsi[1] ». Le 2 novembre, alors que les négociations ne sont pas achevées aux PTT, Pierre Cames prévient que « la stratégie sociale du gouvernement est manifestement à revoir[2] » et le 11, en constatant que le gouvernement a « l'œil rivé sur les sondages », il condamne cette « petite politique [...] mesquine [...] ruineuse[3] ». *Le Monde*, notamment à partir de la fin des négociations et du début de l'offensive verbale du gouvernement, publie des articles soulignant les risques pris par le gouvernement. Le 12 novembre, Jean-Marie Dupont, dans un article titré : « Le gouvernement se défend de miser sur le pourrissement de la grève des PTT », semble ne pas croire à ces dernières déclarations en s'interrogeant : « N'est-ce pas gâcher la politique contractuelle que de négliger ainsi les possibilités de dialogue qu'offrait la pause de ces trois jours de fête du souvenir ? ». Il considère alors le choix du gouvernement « de miser sur la relative reprise du travail » comme « un pari dangereux ». Cet avis est partagée par Joanine Roy, le 15 novembre qui affirme que « le gouvernement joue sur le pourrissement et la division syndicale[4] ».

Devant la montée des tensions au mois de novembre, le débat sur la politique du gouvernement prend une dimension supplémentaire. Il est désormais question de cohésion sociale ou de préservation des institutions. L'intervention des forces de police dans les centres PTT marque certainement le point culminant des tensions et des positions apparues dans les journaux. Si *Le Figaro* avait jusqu'alors montré quelques réserves quant à l'attitude du gouvernement pendant le conflit, l'intervention policière, justifiée par l'incendie d'un centre de tri de la chambre de commerce, apparaît à ses journalistes comme une réaction salutaire. Alain Souské, qui signe, le 16 novembre, l'article à la Une du journal, explique que « le gouvernement ne pouvait laisser s'engager ce mouvement vers la désobéissance civique ». Xavier Marchetti, le même jour dans son éditorial souligne que le gouvernement n'a fait que son devoir : « Quel qu'il soit, un gouvernement ne peut tolérer le désordre prolongé dans un secteur public vital pour la nation. À défaut, il abdiquerait. Après quatre semaines de paralysie totale dans les PTT, l'occupation des centres postaux par les services de police obéit à cet impératif. [...] ». À l'opposé, *L'Humanité* réagit vivement à cette attaque.

1. *L'Humanité* du 25 novembre, article de Pierre Cames titré : « PTT : discussions engagées hier soir. Il faut satisfaire les revendications ».

2. *L'Humanité* du 2 novembre, article de Pierre Cames titré : « PTT : Le gouvernement devra faire plus ».

3. *L'Humanité* du 11 novembre, article de Pierre Cames titré : « Postiers : Le mouvement toujours aussi puissant et déterminé ».

4. *Le Monde* du 15 novembre, analyse de Joanine Roy titré : « L'enjeu du 19 novembre ».

Pour Laurent Salini, dans l'éditorial du 15 novembre, le pouvoir n'a pas respecté la constitution : « l'attaque du Prince Poniatowski est dirigée contre le droit de grève, [...] un droit inscrit dans la constitution ». De plus, il apparaît à l'éditorialiste que la collusion entre le pouvoir et le patronat, que les articles de *L'Humanité* n'ont cessée de rappeler pendant le conflit, s'est révélée au grand jour à cette occasion, rappelant la récente déclaration de François Ceyrac, sur « le coup de poignard dans le dos de l'économie française » : « Le Prince Poniatowski a donné l'ordre, François Ceyrac l'a inspiré ». La critique portée par Jean-Marie Dupont dans *Le Monde* du 17/18 novembre n'est pas moins dure. Le journaliste accuse le gouvernement de mettre en danger la cohésion sociale du pays : « Qu'espère donc le pouvoir ? Que les syndicats auront bientôt épuisé leurs munitions ? Ce n'est pas l'évolution qui se dessine... Que l'opinion publique, à l'image des chefs d'entreprises, s'exaspère devant la prolongation de la désorganisation ? Mais c'est alors chercher à dresser une moitié de la France contre l'autre. Est-ce bien ainsi que le gouvernement qui a laissé traîner les dossiers sociaux en suspens, entend pratiquer cette « compréhension mutuelle » dont le Premier Ministre demande que « chacun fasse la preuve » ?[1]». Déjà Jean-Marie Dupont avait souligné le risque pris par Valéry Giscard d'Estaing « d'apparaître comme le diviseur de la France en deux[2] » à la suite de ses propos sur la désorganisation de la production.

Dès lors, la gestion gouvernementale des conflits sociaux est l'objet des analyses des journalistes de presse écrite. Moment fort de cette politique, l'intervention télévisée très attendue de Jacques Chirac, le 18 novembre dans le journal de 20 heures de la première chaîne, est diversement accueillie dans les journaux. Jean Creiser, dans l'éditorial du *Figaro* du 19 novembre, relève que le gouvernement a choisi « l'épreuve de force ». Tout en soulignant les risques pris par le gouvernement, il ne remet pas en cause les capacités de l'équipe en place à gouverner : « Jacques Chirac l'a souligné nettement à la télévision : la politique du gouvernement n'est pas négociable. [...] Cette politique de fermeté est périlleuse mais c'est une politique[3] ». Pierre Saindérichin estime que le risque encouru est trop grand et de ce fait condamne l'attitude d'un gouvernement qui risque de faire tomber le pays dans la crise : « On peut s'en tenir à la politique économique telle qu'elle a été définie et « qui n'est pas négociable ». Ainsi parle M. Chirac, ainsi le gouvernement agit. C'est une politique claire et simple mais mauvaise. Si l'épreuve ne tourne pas à son avantage, le gouvernement précipite lui-même cette dislocation de l'économie qu'il accuse précisément les grévistes de fomenter[4] ». Alors que René Andrieu dans l'éditorial de *L'Humanité* n'est pas surpris du discours du Premier Ministre, qu'il qualifie de « médiocre plaidoyer », et rappelle que le gouvernement « porte toute la responsabilité du conflit [5] », Gilbert Mathieu et Jean-Marie Dupont signent un article très critique sur la prestation

1. *Le Monde* du 16/17 novembre, article de Jean-Marie Dupont titré : « La tension s'aggrave entre le gouvernement et les syndicats CGT, CFDT et FEN ».
2. *Le Monde* du 8 novembre, analyse de Jean-Marie Dupont, titrée : « L'escalade ».
3. *Le Figaro* du 19 novembre, éditorial de Jean Creiser titré : « L'épreuve de force ».
4. *France-Soir* du 20 novembre, éditorial de Pierre Saindérichin titré : « Simple et clair mais... ».
5. *L'Humanité* du 19 novembre, éditorial de René Andrieu titré : « Au pied du mur ».

du Premier Ministre, et sur la politique économique qu'il entend mener. Ils condamnent d'abord le ton pris par Jacques Chirac : « M. Chirac s'est contenté de vilipender les syndicats [...] comme si la brutalité des propos suffisait à convaincre les sceptiques que la France est fermement gouvernée ». Ils dénoncent ensuite la diversion du pouvoir qui veut masquer son incompétence : « La tactique est claire : il s'agit de faire porter aux grévistes la responsabilité de l'aggravation des difficultés économiques. [...] le gouvernement est toujours à la recherche d'un bouc émissaire à qui faire porter la responsabilité de ses imprévoyances, la sienne et celle de ses prédécesseurs, de sorte que l'opinion finisse par prendre l'effet pour la cause ». Enfin, tout en reconnaissant que, comme l'a dit le Premier Ministre, « c'est au Président de la République, appuyé par le Parlement à définir la politique de la nation », ils mettent en doute, cinq mois à peine après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, la légitimité populaire des gouvernants : « M. Chirac peut s'en tenir à la politique préférée par M. Giscard d'Estaing et les milieux conservateurs du pays. Il n'est pas en son pouvoir de convaincre les Français que c'est la seule politique possible[1] ».

Les dix derniers jours du conflit creusent encore les oppositions. En effet, les doutes exprimés par les journalistes du *Figaro* se dissipent complètement. Le titre d'un article d'André Gillet manifeste la victoire du gouvernement, après la journée du 19 novembre : « Le gouvernement va reprendre l'initiative sans laisser remettre en cause sa politique d'ensemble[2] ». Le lendemain, dans son éditorial Xavier Marchetti semble confiant pour les jours à venir : « Voici donc engagé le processus de liquidation du premier conflit social du septennat » et présente l'image d'un gouvernement, et notamment de son chef qui sort renforcé de ce conflit : « [Le gouvernement] peut se targuer d'un appui de l'opinion dans cette première confrontation d'envergure avec les forces syndicales. [...] L'étonnant serait que, ayant eu raison jusque-là, le Premier Ministre, réputé habile à la manœuvre, laissait échapper l'avantage d'une décision rapide [3] ». *L'Humanité* reste bien évidemment éloignée de cette position et rappelle toujours la responsabilité du gouvernement dans la grève. Si les analyses du *Figaro* annoncent la victoire d'un gouvernement qui a su rester ferme et affirmer sa légitimité, *L'Humanité* soutient l'image d'un gouvernement responsable de la grève et qui cherche à asseoir sa légitimité sur la répression. Le 25 novembre, un article révèle : « Si le gouvernement s'acharne tant contre les grévistes et porte de ce fait la responsabilité de la poursuite du mouvement et de la gêne causée aux usagers, ce n'est pas parce qu'il n'a pas les moyens de satisfaire les revendications, mais parce qu'il veut faire un exemple et punir les postiers. Voilà qui nous éloigne du discours sur la bienveillance sociale du pouvoir [4] ». La fin du conflit permet, aux journalistes du *Monde*, de dresser des bilans sur ce long conflit social. Le 29 novembre, Pierre Viansson-Ponté se

1. *Le Monde* du 20 novembre, analyse de Jean-Marie Dupont et de Gilbert Mathieu titrée : « Vieux démons ou vieilles lunes ? ».
2. *Le Figaro* du 20 novembre.
3. *Le Figaro* du 21 novembre, éditorial de Xavier Marchetti titré : « Aujourd'hui plutôt que demain ».
4. *L'Humanité* du 25 novembre, article titré : « PTT : le gouvernement donne à la "poste parallèle" ce qu'il refuse aux postiers ».

concentre sur l'attitude du gouvernement. Dans un article, qui débute en Une et titré : « Les fiers-à-bras », il se livre à une dure critique des hommes de pouvoir. Dès le début, il reconnaît : « Aucun doute, nous sommes gouvernés ». Mais le gouvernement ne s'est pas illustré, selon lui, pour la qualité de sa gestion : « Face à un conflit qu'ils n'ont su ni prévoir, ni régler à temps, ni vraiment pallier, les hommes du pouvoir ont haussé le ton, proclamé qu'ils allaient défendre la loi et la liberté, envoyé la police. Résultat immédiat, ils ont abouti à l'effet contraire ». Sa conclusion est sans appel : « Postiers, éboueurs, douaniers ou infirmières, tous indispensables, tous mal payés et mal considérés, la tactique des hommes de pouvoir est la même, celle des fiers-à-bras ». Pour sa part, Jean-Marie Dupont, dans *Le Monde* du 1er décembre, propose de voir comment sont sortis les acteurs du conflit et selon lui, malgré l'apparente victoire, « le gouvernement aurait tort de trop triompher, car aux yeux d'une bonne partie de l'opinion, il ne sort pas grandi de ces six semaines de conflit ». Il s'intéresse aussi à l'évolution de l'image du Président de la République et de son gouvernement sous l'impact du conflit social en montrant qu'après les discours d'ouverture proposés par le Président au lendemain de son élection, « l'attitude brutale du gouvernement ces dernières semaines [...], le ton vindicatif de plusieurs ministres, à commencer par le premier, envers les syndicalistes, l'intervention de la police contre des grévistes, ont révélé les limites du libéralisme officiel[1] ». Enfin, reprenant l'idée qu'il avait à plusieurs reprises exposée, et, selon laquelle l'attitude du gouvernement tendrait à dresser une moitié de la France contre l'autre, il entretient l'image d'une majorité élue de justesse et qui ne parvient toujours pas à imposer sa légitimité.

Malgré le surgissement médiatique des difficultés de l'administration des PTT, l'image traditionnelle de l'administration, service public de distribution du courrier est encore présente aux esprits. Si la représentation médiatique des PTT est assez unanimement partagée, les représentations du gouvernement comme des syndicats sont sujettes aux oppositions traditionnelles entre les différents journaux de presse écrite. Cependant l'unicité du champ journalistique permet la définition de questions sur lesquelles chacune des instances médiatiques devra se positionner. Les thèmes soulevés ne font pas apparaître une évolution flagrante dans l'image des syndicats comme dans celle du gouvernement. À travers cet événement particulier, l'image des syndicats n'est, en effet, pas réellement remise en cause. Les grandes centrales syndicales sont toujours des acteurs sociaux incontournables dont la puissance s'affiche à la tête de grandes manifestations. Les doutes nourris sur leurs intentions sont encore alimentés et l'existence, évoquée, d'autres influences sur les grévistes ne déstabilise pas leur reconnaissance médiatique.

1. *Le Monde* du 30 novembre, analyse de Jean-Marie Dupont titrée : « Après la défaite ».

Les Cahiers Numéro 1 novembre 2003

Chapitre 3

Les médias au cœur du conflit

Si les médias s'emparent de l'événement, ils semblent eux-mêmes saisis par les protagonistes du conflit. Leur assurant une large audience, notamment dans le cas de la télévision, les médias suscitent l'intérêt des syndicats comme du gouvernement qui les intègrent dans leur stratégie d'action. Il s'agit pour chacun des deux camps d'investir l'espace médiatique, partie de l'espace public, pour convaincre l'opinion publique et faire infléchir le rapport de force en leur faveur. Lieu d'affrontement des discours rapportés des uns et des autres, espace à conquérir, la représentation médiatique de la grève n'est donc pas complètement coupée de la réalité sociale.

LES MÉDIAS DANS LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

Médias et pouvoir politique : des relations ambiguës

Quatrième pouvoir, contre-pouvoir, instrument de propagande, de nombreuses définitions de la presse, écrite ou audiovisuelle, s'inscrivent dans une problématique de relation au pouvoir politique. Les exemples ne manquent pas quand il s'agit de montrer les accrocs ou les connivences entre les journalistes et les hommes de pouvoir. Justifiant leur activité sur le postulat de la démocratie qui permet de considérer « le devoir d'informer comme le pendant naturel au droit du citoyen à construire la vérité civile [1] », les médias deviennent inévitablement l'objet des attentions des hommes politiques et particulièrement des hommes de pouvoir qui fondent, dans une démocratie, leur légitimité par le vote des citoyens éclairés. Pour comprendre dans quelle mesure, à l'automne 1974, le pouvoir politique utilise les médias dans sa stratégie de résolution des conflits sociaux, il est nécessaire de donner un aperçu des relations qui lient les médias au pouvoir politique.

En 1974, les relations entre les médias et le pouvoir politique diffèrent encore selon la nature du média. La presse écrite semble conserver une assez

1. Patrick Charaudeau, *op. cit.*, p. 31.

large indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. Journaux d'opinion, quotidiens et périodiques ne semblent pas se priver de la critique politique. Il ne faut toutefois pas tomber dans un excès d'innocence, car si la liberté de la presse est assurée, les épisodes de censure ne sont pas si lointains. Pour preuve, la censure dont a été victime en 1970 Hara-Kiri, au lendemain de la mort du Général De Gaulle, dont on célèbre l'anniversaire au mois de novembre 1974. L'hebdomadaire satirique avait alors titré en référence à un récent incendie qui avait fait de nombreuses victimes dans un dancing : « Bal tragique à Colombey : un mort ». Si l'indépendance éditoriale des journaux semblent assez largement respectée, il existe cependant des relations entre pouvoir et presse écrite. Elles sont d'abord d'ordre économique. Les aides de l'État pour les journaux et notamment les journaux d'opinion sont conséquentes et leur permettent, pour certains de subsister dans une période marquée par la forte diminution de leur vente. Depuis la libération et les ordonnances de 1944 qui réglementent toujours la presse écrite, l'État, garant du pluralisme de l'information, essaye de soutenir économiquement les différents journaux, à travers notamment des réductions fiscales ou des tarifs postaux et ferroviaires. Dans les années soixante-dix, des fonds d'aides viennent soutenir les quotidiens à faibles ressources publicitaires, et profitent ainsi essentiellement à la presse d'opinion. C'est aussi l'aide économique qui a présidé à la mise en place de l'Agence France Presse en 1944 car elle propose des abonnements nettement au-dessous du prix de revient de l'information. Une réforme du statut en 1957 de l'agence permet de limiter le poids de l'État dans la direction, le président est désormais élu par le conseil d'administration composé de représentants des clients, d'élus du personnel et de représentants de l'État, et non plus nommé par le conseil des ministres. Mais l'AFP, une des sources principales de la presse, est toujours sous tutelle de l'État et sa crédibilité est remise en cause par certains journalistes. Les relations entre le pouvoir politique et la presse écrite sont donc d'abord d'ordre économique et bien qu'elles constituent une limite à leur indépendance des journaux, elles ne paraissent pas avoir un impact important sur la ligne éditoriale : les journaux d'opinion sont également soutenus par l'État. L'indépendance des journaux semble en effet être plus attaquée par la concentration des titres dans les groupes de presse que par le pouvoir de l'État.

Contrairement à la presse écrite, symbole de la liberté d'expression d'une démocratie, la presse audiovisuelle est depuis son apparition contrôlée par l'État. Il ne s'agit pas ici de faire l'histoire de l'ORTF (qui remplace en 1964 la RTF, Radio Télévision Française) ou de révéler toutes les subtilités de son organisation, mais de rappeler les conceptions gaullienne et pompidolienne du média audiovisuel ainsi que la tutelle exercée par le ministre de l'Information sur l'Office, à la tête duquel le gouvernement a nommé les membres du conseil

d'administration et le Président Directeur Général. Jérôme Bourdon nous rapporte un propos du Général de Gaulle qui sans avoir été confirmé, reflétait aux dires de ses proches, la pensée du Président : « Tout la presse est contre moi, j'ai la télévision, je la garde[1] ». Quant à son successeur, sa phrase « L'ORTF est la voix de la France », prononcée dans une conférence de presse le 2 juillet 1970, est restée dans les mémoires. Marquant une première rupture le nouveau Président de la République, élu le 19 mai 1974, supprime dans son gouvernement le poste de ministre de l'Information[2]. En effet, le 8 juin, André Rossi, radical, est nommé secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, porte-parole du gouvernement, chargé des problèmes de l'Information. De plus, les demandes de privatisation de la part des Républicains Indépendants se font plus pressantes alors que l'un des leurs occupe la fonction suprême. Mais la privatisation ne sera pas retenue par le Président et son Premier Ministre qui présente son plan le 3 juillet. Le plan gouvernemental choisit l'éclatement de l'Office si décrié en plusieurs sociétés autonomes dont trois seront réservées aux chaînes de télévision. L'esprit officiel de la réforme veut donner une nouvelle chance au service public, en introduisant une compétition entre les différentes sociétés de programmes. Au niveau de l'information, si la concurrence est déjà effective depuis la création en 1969 de deux unités de rédaction autonomes, la réforme doit renforcer l'idée de pluralisme, comme l'indique la présentation du projet de loi à l'Assemblée nationale le 18 juillet par Jacques Chirac : « l'exécution des missions de service public de la radiodiffusion et de la télévision est confiée à un établissement public et à des sociétés nationales dont l'État est l'unique actionnaire. Les cahiers des charges définissent les obligations de ces organismes ; les pouvoirs publics disposent des moyens nécessaires pour veiller à leur respect. Ainsi seront garantis l'indépendance et le pluralisme de l'information, fondement de notre société démocratique[3]».

Les premiers résultats de la réforme sur le plan de l'information semblent confirmer les ambitions annoncées. Valéry Giscard d'Estaing, au début de l'année 1975 qui marque l'entrée en vigueur de la loi, prend publiquement le contre-pied de son prédécesseur. « Les organismes de radio-télévision ne sont pas la Voix de la France. Les journalistes de télévision sont des journalistes comme les autres[4]», déclare-t-il le 8 janvier 1975. Le 16 janvier, il envoie même une lettre aux présidents des quatre sociétés de programmes (TF1, Antenne 2, FR 3 et Radio-France) dans laquelle il confirme sa volonté de libéralisation de l'information audiovisuelle : « La liberté qui vous est confiée est pleine et entière [...]. Aucune tutelle particulière, aucune intervention extérieure ne doit la limiter, ni l'altérer. Les pouvoirs publics n'entendent pas gérer par votre intermédiaire. Ils vous délèguent entièrement le rôle jusqu'à l'expiration de votre mandat[5]. » Le premier rapport du Haut Conseil de l'Audiovisuel[6] sur

1. Jérôme Bourdon, *op. cit.* p. 59.

2. L'expérience avait déjà été faite sous le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas (1969-1972), la tutelle de la radiotélévision avait alors été rattachée au Premier Ministre. Son successeur Pierre Mesmer, devant les libertés prises par certains journalistes, devait progressivement, secrétaire d'État à la fonction publique chargé de l'Information puis ministre de l'information, recréer le poste.

3. AN, CAC 19830132, article 8. Exposé des motifs du projet de loi présenté par Jacques Chirac le 18 juillet (document diffusé le 20 juillet 1974), annexe au PV de la séance du 23 juillet 1974.

4. Cité dans Jérôme Bourdon, *op. cit.*, p 171.

5. *Ibid.*

6. Le Haut Conseil de l'Audiovisuel est une instance consultative, composée de professionnels, créée par la loi de 1972.

l'application du cahier des charges par les nouvelles sociétés de programme, salue l'initiative de l'autorité de tutelle et semble confirmer l'évolution : « En ce qui concerne l'information sur le plan national, le Haut Conseil de l'Audiovisuel estime que l'effort d'objectivité est réel et que les sociétés respectent en dépit des difficultés d'application qu'elles renferment, les obligations résultant des cahiers des charges[1] ».

Cependant, le libéralisme affiché par le Président et sa nouvelle équipe semble, dans la période qui nous intéresse, rapidement trouver ses limites. Il faut d'abord préciser que les nouveaux présidents des sociétés de programmes sont choisis et nommés par le gouvernement. André Rossi reçoit les candidats potentiels et Valéry Giscard d'Estaing tranche, avec l'accord de son Premier Ministre. Les nominations qui ont lieu le 18 septembre consacrent « à peu d'exception près [...] des fidèles qui ne réserveront pas de mauvaises surprises[2] ». Il apparaît également que le gouvernement dont le pouvoir doit s'arrêter aux nominations des présidents, va modeler aussi les équipes dirigeantes des chaînes. Jérôme Bourdon rapporte que « Marcel Jullian est reçu par André Rossi avec ses six confrères et se voit conseiller les noms de son directeur général, de son directeur des programmes et de son directeur de l'information[3] ». Souci d'encadrer les moins expérimentés et intérêt politique vont dans le même sens. Édouard Guibert, secrétaire général du SNJ-ORTF dans *Le Monde* du 24 novembre 1974 parle d'un « véritable plan d'encadrement de l'information ». Cette mise en place de la réforme tranche avec l'ambition affichée par le Premier Ministre devant l'Assemblée et jette le discrédit sur un gouvernement qui veut libérer l'information audiovisuelle de l'emprise de l'État. Autre élément de cette remise en question : les affectations du personnel, et notamment des journalistes au sein des nouvelles sociétés. Le redéploiement des journalistes de l'ORTF souligne une autre motivation de la réforme : casser la puissance syndicale et faire ainsi disparaître une source de conflit social permanent. André Rossi l'exprime dans *Le Monde* du 23 juillet 1974 : « L'abus syndical était tel qu'on ne pouvait plus rien faire », l'objectif était alors de « morceler les syndicats pour qu'ils se limitent à des tâches précises au lieu de gérer toute la maison[4] ». Le 25 novembre 1974, la commission de répartition des postes entre les sept nouveaux organismes annonce 261 cas de non-répartition, dont 184 exclusions fermes sur des critères dits d'« aptitude professionnelle ». Or sur ces 261, on compte 168 syndiqués du Syndicat National des Journalistes, syndicat très critique vis-à-vis du contrôle politique. Il vient en effet de dénoncer, dans un livre blanc sur le journalisme, « l'emprise » politique qui règne sur l'information audiovisuelle.

Paru le 13 mai 1974, ce livre blanc est le fruit d'une décision prise en mai 1973 lors de l'assemblée générale de la section ORTF du SNJ qui vise satisfaire, « au besoin de dire, de s'expliquer, de dénoncer les abus qui s'imposaient

1. AN, CAC 19830132 article 5. Haut Conseil de l'Audiovisuel, Rapport sur la mise en œuvre du cahier des charges des sociétés de radio et de télévision, 1976, note 9 (Rapport portant sur l'année 1975 et les six premiers mois de l'année 1976).

2. Jérôme Bourdon, *op. cit.*, p. 176.

3. *Ibid.*, p. 178.

4. Article titré « Liberté et émulation ». Cité dans Arnaud Mercier, *op. cit.*, p. 45.

à la conscience des journalistes[1]». Dans le deuxième chapitre intitulé : « l'ORTF au service du pouvoir », le SNJ-ORTF voit dans le limogeage d'Arthur Conte, PDG de l'ORTF, qui « a résisté aux pressions du pouvoir » au point d'entrer en conflit avec le ministre de l'information de l'époque, Philippe Malaud, une preuve que « l'ORTF et l'information restent l'instrument du gouvernement et parfois même un enjeu entre les différentes tendances en son sein ». Malgré le remplacement de Philippe Malaud par Jean-Philippe Lecat, le SNJ-ORTF considère les années 73-74 comme « un retour à l'orthodoxie ». Le syndicat dénonce la concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul homme, le ministre de l'information, qui est aussi porte-parole du gouvernement. C'est le cas de Jean-Philippe Lecat, mais aussi d'André Rossi, nommé après la sortie du livre mais qui semble posséder toutes les caractéristiques dénoncées par le SNJ : « Le même homme doit valoriser la politique du gouvernement et garantir l'indépendance de l'ORTF et le respect de l'objectivité. [...] On peut sans risque de se tromper prévoir une nouvelle période d'obscurantisme de l'information à l'ORTF[2]». L'obscurantisme dénoncé se caractérise surtout comme une emprise, plus que par une censure explicite. Le SNJ démontre alors comment se matérialise cette emprise politique sur les journalistes. Commencée à travers les nominations des membres du conseil d'administration mais aussi indirectement des directeurs de l'information des chaînes, cette emprise se matérialise aussi, selon le SNJ, par le contrôle des journalistes. L'insécurité de l'emploi semble en effet fonctionner comme un moyen de pression sur plus de 350 journalistes qui n'ont pas de contrat à durée indéterminée. De plus, le SNJ dénonce les pratiques de mise à l'écart : « certains journalistes réputés pour leur indépendance d'esprit sont automatiquement mis à l'écart, privés de fonctions journalistiques opérationnelles, ou employés dans des émissions de moindre audience » et le syndicat évoque aussi « le système de primes individuelles, révocables à la discrétion du rédacteur en chefs[3]», primes qui peuvent aller jusqu'à 2 000 francs par mois pour les journalistes. Tout ceci aboutit selon le SNJ à la création d'un climat d'autocensure. Dans une sous-partie intitulée : « La crainte révérencielle et la vie des rédactions », il est révélé que « des phrases comme « pas de vague », « faites attention » ou « la situation ne le permet pas » constituent la vie quotidienne des rédactions. Le SNJ souligne également le fait que « les journalistes sont plus libres d'interviewer réellement (c'est-à-dire mettre éventuellement en difficulté) un syndicaliste ou homme politique de l'opposition qu'un responsable de l'économie ou un ministre ». Les auteurs de ce livre regrettent l'existence de sujets tabous dans la rédaction « qui ne doit pas être troublée par des propositions de reportage sur les sujets les plus délicats », ce qui crée une autocensure *a priori*. Enfin, le livre blanc dénonce l'utilisation des sources dans le journalisme audiovisuel. Outre le fait que « le

1. AN, CAC 19810124, article 121. Syndicat National des Journalistes (section ORTF), *L'ORTF, le Pouvoir et les Journalistes*, livre blanc sur l'information à l'ORTF, mai 1974, page d'avertissement.
2. *Ibid.*, chapitre 2, 1er §.
3. *Ibid.*

responsable de l'édition de nuit du journal télévisé ne dispose en tout et pour tout que de trois quotidiens (Le Figaro, France-Soir et Le Monde) », c'est la primauté donnée à l'AFP qui retient l'attention du SNJ : « si des informations sont contradictoires la règle officieuse veut que l'on se base sur l'AFP[1] ». Cette règle, selon le SNJ, découle en fait sur la simple équation : « AFP = agence gouvernementale = vérité officielle ». Cette dénonciation du syndicat majoritaire des journalistes de l'ORTF est bien sûr antérieure à l'arrivée au pouvoir de Giscard d'Estaing mais rien ne laisse supposer un réel changement de climat dans l'ORTF en voie de disparition.

En tout cas, le changement n'est pas visible dans la mise en œuvre de la réforme laquelle est accompagnée de nombreux débrayages, notamment à partir du 25 novembre 1974, lorsque la menace de licenciement se profile pour 261 journalistes : « à France-Inter et sur la première chaîne, pour la première fois depuis 1968, des journalistes refusent d'appliquer le service minimum[2] ». Une autre affaire vient craqueler le verni libéral dont se pare le nouveau gouvernement : la révocation du directeur général d'Europe 1 à la fin du mois d'octobre 1974. Dans un article titré : « Gouvernement : deux faux pas », *L'Express* traite à la fois des erreurs du secrétaire d'État aux PTT et des maladresses du Premier Ministre dans l'affaire d'Europe 1, « deux mauvais réflexes ». Maurice Siégel, le directeur de la radio périphérique, est révoqué après avoir été accusé de « persiflage » par le Premier Ministre au cours d'un dîner au restaurant. Cette accusation sera reprise par Denis Baudoin, qui en sa qualité de président de la Sofirad[3], est le représentant de l'État au conseil d'administration de la station, de loin le plus gros actionnaire (il détient 36 % des actions dont certaines ont un droit de vote double, ce qui lui assure 47 % des voix dans les assemblées générales). Cette affaire, reprise par l'ensemble de la presse, est bien encombrante pour le nouveau gouvernement dont l'ambition libérale semble fréquemment trahie par une pratique perpétuant la mainmise du pouvoir politique sur les médias audiovisuels.

Le pouvoir à la tribune médiatique pendant le conflit

Dans ces conditions, le gouvernement et le chef de l'État semblent encore disposer à l'automne 1974, au moment du conflit des postiers, d'une très grande capacité de contrôle des médias audiovisuels. Dans une grève qui occupe une grande partie de l'espace médiatique, comment se manifeste la présence du pouvoir politique, partie prenante du conflit ? Ce pouvoir tente-t-il d'utiliser les médias pour faire passer ou même imposer son point de vue, sa vérité ?

Au ministère des PTT un organisme est spécialement chargé des relations avec les médias. Le Service d'Information et de Relations Publiques est, d'une part, chargé d'assurer le maximum d'audience aux informations liées à

1. *Ibid.*

2. Jérôme Bourdon, *op. cit.*, p. 158.

3. La Société financière de Radiodiffusion est un office d'État qui s'est vu assigner pour rôle essentiel de représenter les intérêts officiels français dans les stations périphériques (*i.e.* émettant depuis la périphérie du territoire national). Roland Cayrol, *op. cit.*, p. 348 et *sqq*.

l'activité des PTT et de vérifier leur impact dans les médias. D'autre part, il doit observer la presse, écrite et parlée, pour déceler les allusions relatives à l'administration postale. Cette observation de la presse prend corps notamment dans une large revue de presse constituée, en partie, des collectes réalisées par les chargés de relations publiques de chaque département dans la presse locale et régionale. Si le SIRP peut jouer un rôle dans la communication du secrétariat d'État, il ne semble pas être officiellement intervenu pendant la grève. Le bilan d'activités de 1974 du département des relations publiques ne fait aucune allusion à la grève[1]. Pourtant le SIRP s'est illustré pendant la grève, plus exactement dans son déclenchement. En effet, c'est la nomination, le 16 octobre en conseil des ministres, de Patrice Dupuy de Clinchamps, collaborateur de Jacques Chirac, à la tête du service qui provoque les débrayages au ministère. Les postiers protestent alors contre la nomination d'une personnalité politique qui n'appartient pas à l'administration. *L'Humanité* parle d'un « parachutage » organisé par Jacques Chirac. Sans que nous puissions en tirer de conclusions, il semble intéressant de remarquer la présence, durant la grève, d'un proche de Jacques Chirac et qui est également un spécialiste de l'information, aux côtés de Pierre Lelong.

Car Patrice Dupuy de Clinchamps est bien un spécialiste de l'information, tout au moins de l'information gouvernementale. En effet, celui-ci représente le Premier Ministre puis le secrétaire d'État aux PTT lors des réunions mensuelles des responsables de l'information dans les cabinets ministériels à la Délégation Générale à l'Information. La DGI est chargée, par décret adopté en conseil des ministres le 12 juin 1974, de promouvoir la diffusion des informations intéressant l'action des pouvoirs publics. Le compte-rendu de la réunion du 13 septembre, dans laquelle Patrice Dupuy de Clinchamps représente le Premier Ministre, fait état d'un exposé du délégué général, Denis Baudouin sur le fonctionnement de la DGI[2]. Comme le SIRP, la DGI permet une circulation de l'information descendante et ascendante. Elle apporte une aide et un support logistique aux ministères et aux secrétariats d'État et s'occupe des grands dossiers qu'ils auront à traiter. De l'autre côté, elle reçoit quotidiennement une petite revue de presse régionale envoyée par télex par des correspondants nommés dans chaque préfecture. Pendant la grève se tiennent deux réunions des responsables de l'information dans les cabinets ministériels : le 18 octobre et surtout le 22 novembre, réunions dans lesquelles Patrice Dupuy de Clinchamps est désormais le représentant du secrétaire d'État aux PTT. Dans le compte-rendu de la réunion du 22 novembre, qui ne fournit aucun élément laissant supposer un caractère contraignant des décisions sur les médias, même publics, seules deux petites remarques sont rapportées au sujet de la grève des PTT : la prévision d'un « délai de neuf semaines environ pour acheminer le courrier en

1. AN, CAC 19820494. Bilan des activités pour l'année 1974, adressé à Patrice Dupuy de Clinchamps.
2. AN, CAC 1990355 article 3. Compte-rendu de la réunion mensuelle des responsables de l'Information dans les cabinets ministériels, du 13 septembre.

retard[1]» et celle d'une aide aux journaux privés de leurs abonnés à cause de la grève.

Le fait qu'il n'y ait pas de trace dans de tels documents ne doit pas faire conclure trop tôt à l'absence de pouvoir réel sur les médias publics de cette instance de coordination de l'information gouvernementale. En effet, s'il existait, le contrôle politique n'apparaîtrait sans doute pas clairement exposé dans les comptes-rendus de réunions. Il faut sans doute aussi rappeler que Denis Baudoin, le délégué général est aussi à la tête de la Sofirad et contrôle les stations de radio périphériques. De plus, la DGI est souvent montrée du doigt. François Mitterrand, candidat socialiste à l'élection présidentielle, projette la suppression du ministère de l'Information et de la Délégation Générale à l'Information qui, selon ses dires, n'est « en fait qu'une délégation à la propagande[2]». Il est vrai que la DGI s'inscrit, sans en être la copie, dans la continuité d'organismes qui se sont révélés être des instruments de contrôle du pouvoir politique sur les médias audiovisuels appartenant à l'État. En décembre 1962, Alain Peyrefitte, ministre de l'Information du Général de Gaulle, crée le Service de Liaison Interministérielle pour l'Information. Chaque jour des représentants de chaque ministère y siègent aux côtés des représentants des journaux parlés et télévisés qui « n'ont jamais pu considérer les informations diffusées par le SLII comme de simples suggestions[3]». L'organisme, de plus en plus souvent court-circuité par le ministère de l'Information, disparaît en décembre 1968 victime d'une campagne de presse dénonçant la censure à la télévision. Il est remplacé par le Comité Interministériel pour l'Information qui doit gérer les demandes des ministres souhaitant apparaître à l'ORTF, au journal ou dans des magazines spécialisés. Mais le CII n'apparaît pas plus crédible que le SLII et ne joue pas un grand rôle[4]. Enfin le plan Long, du nom du nouveau PDG, adopté par le conseil d'administration de l'ORTF le 12 février 1974, et marquant la reprise en main de l'Office après les résistances d'Arthur Conte, crée la DGI qui hérite des services gouvernementaux d'information et doit « mettre à la disposition des journalistes un instrument de référence ». La délégation constitue un nouvel effort pour coordonner l'information gouvernementale, alors que « les ministères [avaient repris] de solides habitudes d'indépendance depuis les déconfitures du SLII et du CII[5]».

Malgré tout, l'absence de preuve directe et l'absence du commentaire des journalistes dans les sujets des journaux télévisés ne permet de prendre la mesure d'une éventuelle intervention politique dans le traitement médiatique de la grève des PTT. Cependant, il apparaît que les nombreuses interventions, dans les journaux de presse écrite comme à la télévision, des représentants du pouvoir politique assurent au discours gouvernemental un large écho médiatique. Pendant les mois de grève des postiers, on peut distinguer des

1. AN, CAC 1990355 article 3. Compte-rendu de la réunion mensuelle des responsables de l'Information dans les cabinets ministériels, du 22 novembre.

2. Cité dans Jérôme Bourdon, *op. cit.*, p. 151.

3. *Ibid.*, p. 74.

4. *Ibid.*, p. 106.

5. *Ibid.*, p. 149.

changements dans la nature des interventions médiatiques du gouvernement. Marquant sans doute des inflexions stratégiques, ils découpent en fait trois périodes. La première ponctuée par les interventions malheureuses de Pierre Lelong, semble, malgré tout, indiquer la discrétion d'un gouvernement qui entend régler sereinement ce conflit. L'absence de prise de parole du Premier Ministre, ainsi que l'effacement du Président de la République qui déclare, dans sa conférence de presse du 24 octobre, ne pas vouloir dramatiser la situation, laissent le secrétaire d'État seul en première ligne. Devant l'extension du mouvement à d'autres secteurs de la fonction publique, le gouvernement, inflexible devant les appels syndicaux, semble se décider à la contre-attaque. La simultanéité des déclarations du porte-parole de l'Élysée et de celle de Jacques Chirac fait apparaître le début d'une stratégie de communication mise au point conjointement par le Président de la République et le chef du gouvernement. L'intervention le 18 novembre du Premier Ministre dans le journal de 20 heures de la première chaîne, point culminant de la contre-attaque verbale du gouvernement, est décidée le lendemain d'une rencontre entre Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée. Enfin, après la journée du 19 novembre et le début de la baisse du nombre de grévistes aux PTT, le pouvoir, sans se départer de l'image de fermeté, semble jouer la carte de l'apaisement. C'est le moment que choisit le Président de la République pour s'adresser par écran interposé aux Français et réaffirmer sa légitimité.

Le discours gouvernemental investit tous les médias. Mais il semble que la télévision soit le média privilégié par le pouvoir politique. Les interventions télévisées des deux têtes de l'exécutif apparaissent comme les événements majeurs de l'expression de ce discours. La télévision, offre de par son audience, la meilleure tribune au gouvernement. Au regard du nombre d'interventions et en comparaison avec la présence syndicale, le pouvoir ne monopolise pas, physiquement, les écrans pendant les conflits sociaux. Mais la qualité vaut parfois la quantité. Si l'explication télévisée du gouvernement sur sa politique ne relève pas nécessairement de la propagande, le statut des chaînes de télévision, et par conséquent celui des directions de l'information, peut faire naître le doute. L'organisation rapide de l'interview de Jacques Chirac du 18 novembre n'est pas faite pour le dissiper. Cette intervention prend certes la forme d'une interview mais la démarche semble bien indiquer que le chef du gouvernement s'est invité dans le journal télévisé qui fait le plus d'audience, et même s'il s'en défend, le moment choisi pour cette intervention semble particulièrement opportun pour désamorcer la journée de grèves du lendemain. De plus, rien ne laisse penser que cette interview, de quinze minutes[1], a permis de mettre en difficulté Jacques Chirac. La seule question de François Gault retranscrite par le descripteur du journal, « Que comptez-vous faire pour

1. Le descripteur du journal télévisé de 20 heures du 18 novembre sur la première chaîne indique une durée totale de l'interview de quinze minutes et quarante-huit secondes.

dénoncer cette crise nationale ? », ressemble plus à un point d'appui pour le développement de l'exposé qu'à une question piège. La presse écrite, en reprenant les propos du Premier Ministre, confirme l'impression d'une interview prétexte. Alors que Jean-Marie Dupont et Gilbert Mathieu parlent dans *Le Monde* du 20 novembre d'un « exposé didactique » qui suppose les moyens de son développement, *Le Figaro* choisit de retranscrire « les points essentiels de la déclaration de Jacques Chirac, hier à la télévision » et transforme ainsi l'interview en déclaration.

Le lendemain, c'est André Rossi qui apparaît sur les écrans. Interrogé par Alain Fernbach dans le cadre du journal de 13 heures de la première chaîne, il commente la journée nationale d'action organisée par les syndicats et les chiffres de participation. Son interview est reprise dans les deux journaux de 20 heures du même jour. Le descripteur du journal de 13 heures semble situer la scène dans le bureau d'André Rossi, la description de la composition de l'image le laisse supposer : « Fernbach assis de dos, Rossi derrière le bureau ». Volonté des journalistes de télévision de donner dès le journal de la mi-journée les chiffres officiels de participation à la grève ou intervention volontaire du gouvernement ? Si l'on ne peut pas trancher avec certitude, la mise en scène de l'information et la présence à l'écran du porte-parole du gouvernement qui est également le ministre de tutelle de l'ORTF, apportent plus de crédit à la deuxième proposition. En effet, l'interview d'André Rossi manifeste la volonté du pouvoir politique de ne pas laisser les organisations syndicales seules à l'antenne dans une journée présentée comme une journée test pour l'avenir du mouvement social. La reprise de cette interview, le même jour, dans les deux journaux de 20 heures paraît confirmer cette démarche, consistant à occuper l'espace télévisuel. André Rossi est alors le contrepoids des images des manifestations et des propos des leaders syndicaux. Les chiffres de participation, qu'il présente officiellement derrière son bureau, doivent permettre au téléspectateur de relativiser les images de foule : « Les chiffres qui nous ont été donnés sont très précis. Le mouvement a été très faiblement suivi dans le secteur public et encore moins dans le secteur privé [...] le gouvernement n'a pas ouvert le conflit, il constate seulement qu'il y a un peu moins de 800 000 grévistes[1] ». Si l'interview de Jacques Chirac donne l'exemple de l'impossibilité, dénoncée dans le livre blanc du SNJ, pour les journalistes de l'ORTF de mener une véritable interview, l'apparition à l'écran d'André Rossi rappelle une autre critique formulée dans le livre blanc : la concentration des pouvoirs dans les mains d'un seul homme chargé à la fois de promouvoir la politique gouvernementale et d'assurer l'indépendance des journalistes de télévision.

L'allocution télévisée du Président de la République le mardi 26 novembre constitue non seulement le dernier moment fort de l'intervention du pouvoir

1. Descripteur du journal télévisé de 13 heures du 19 novembre sur la première chaîne. Le descripteur signale, et c'est ce qui a été mis entre crochet, qu'André Rossi donne des pourcentages. Le descripteur du journal télévisé de 20 heures sur la même chaîne qui reprend l'interview rapporte en style télégraphique les propos du secrétaire d'État qui donne les chiffres de 27 à 30% pour le secteur public et 10% pour le secteur privé.

politique dans les médias, mais aussi la seule grande intervention personnelle du Président dans un contexte social agité. Cette intervention est annoncée le 22 novembre par les journaux de presse écrite. Portant sur la « situation économique et sociale, le changement nécessaire de la société française et les prochaines rencontres internationales[1] », cette allocution présidentielle, qui n'est pas diffusée dans le cadre des journaux télévisés mais en fin d'après-midi, ne se limite donc pas aux problèmes sociaux : le Président de la République doit voir plus loin et dessiner la voie de la France. Pierre Pellissier dans *Le Figaro* explique la stratégie du Président : « [...] le Président, en effet, sait qu'il touche l'opinion en réussissant à lui présenter simplement des situations complexes. Mais c'est également une inclinaison évidente pour le « présidentialisme[2] ». En dénombrant « deux réunions de presse, un message au parlement, et maintenant une sixième intervention télévisée », Pierre Pellissier souligne la propension présidentielle à utiliser les médias et particulièrement la télévision. L'utilisation de la télévision pour les discours présidentiels n'est pas nouvelle : le Général de Gaulle en fut l'initiateur. Valéry Giscard d'Estaing justifie, au début de son propos, le choix de ce média : « Grâce à l'instrument de la télévision et de la radio, je peux vous apporter mes réponses chez vous en tête à tête[3] ». L'utilisation de cet instrument qui permet à la fois d'entrer dans quasiment tous les foyers et de toucher presque personnellement chaque Français semble être une méthode particulièrement efficace pour rappeler sa présence à la population. L'allocution télévisée du 26 novembre, qui ne rentre pas dans le cadre des conférences de presse habituelles du Président, parait particulièrement opportune dans un moment de début de crise économique et de fin de crise sociale, et dans lequel la côte de popularité de l'équipe au pouvoir est en baisse. L'allocution du 26 novembre permet avant tout au chef de l'État de réaffirmer sa légitimité à diriger le pays. Les premiers mots prononcés expriment clairement cette visée : « C'est votre Président qui vous parle, celui que vous avez choisi vous-mêmes, il y a exactement six mois, au terme d'un débat large et libre, au cours duquel chacun, qu'il s'agisse des partis politiques, des syndicats, des candidats a pu s'exprimer comme il le voulait. Ce débat vous l'avez tranché. Vous m'avez confié la responsabilité de conduire le sort de la France, et, dans la mesure où celui-ci dépend de l'action publique de votre propre sort ». Instrument de communication et de légitimation du pouvoir politique, la télévision ajoute l'image à la voix que la radio avait apportée. Désormais l'image du Président dans le poste de télévision, s'adressant à la population, est une image classique du pouvoir. *Le Figaro* illustre le texte intégral de l'allocution par une photo de l'écran de télévision où apparaît Valéry Giscard d'Estaing. L'image investit même le dessin de presse. *Le Monde*, illustre en effet le texte de l'allocution par un petit dessin de Plantu, dans

1. Texte de l'allocution radiotélévisée du Président de la République, retranscrit en intégralité *dans Le Figaro* du 27. novembre.
2. *Le Figaro* du 22 novembre, article qui débute en Une de Pierre Pellissier titré : « Mardi à la TV, Giscard fera le point ».
3. Texte de l'allocution.

lequel Giscard d'Estaing est représenté en train de se noyer dans un poste de télévision. Mais le Président arrive encore à sortir la tête de l'eau, à tendre un bras, sortant non seulement de l'eau mais aussi du poste, et dont la main tient une bouteille contenant un message. Pour exprimer l'idée d'un pouvoir à la dérive, ce dessin utilise le cadre désormais traditionnel de la télévision, qui permet d'atteindre plus facilement son public (le bras et le message sortent du poste).

Pourtant, si la télévision apparaît être le moyen de communication le plus prisé du pouvoir, les discours gouvernementaux investissent également la presse écrite. En dehors des petites phrases, des communiqués de presse ou des reprises des passages télévisés, peu de véritables interviews apparaissent dans les journaux de presse écrite. Dans les quatre grands quotidiens nationaux, seul *Le Figaro* semble avoir accueilli dans ses pages les réponses de membres du gouvernement. Pierre Lelong est d'abord venu s'expliquer, le 25 octobre. Cette interview semble s'inscrire dans une stratégie de communication du secrétaire d'État aux PTT. En effet, le même jour, *France-Soir* publie un droit de réponse de Pierre Lelong « qui s'était ému de l'écho donné par France-Soir à certains de ses propos ». S'il apparaît possible que l'initiative de l'interview du *Figaro* ait été prise par le secrétaire d'État, cela ne révèle pas nécessairement une dépendance du journal vis-à-vis du pouvoir politique. En effet, il est toujours intéressant pour les journaux de recevoir dans ses colonnes une personne qui est sous les feux de l'actualité. Dans l'introduction de l'interview, le secrétaire d'État est d'ailleurs présenté sous l'angle de sa nouvelle popularité : « Son nom, depuis quelques jours, est accueilli par des huées chaque fois que les postiers en grève manifestent ». Cependant, la conduite de l'interview et la nature des questions posées par François Mirallès permettent au ministre de justifier ses propos. La première question, qui peut paraître déstabilisante : « Qu'avez-vous à répondre aux postiers en grève quand ils vous reprochent de les avoir traités « d'idiots » et d'avoir affirmé, qu'il y en avait beaucoup parmi eux qui « se la coulaient douce ? », constitue en fait la question attendue par le secrétaire d'État qui veut justifier ses propos. La suite de l'interview comporte certainement des questions plus précises et peut-être moins préparées par Pierre Lelong. Les deux dernières réponses notamment sont très courtes. À la question sur un éventuel démantèlement, le secrétaire d'État répond : « Il n'en est pas question. ». Et quand François Mirallès l'interroge sur « le prochain limogeage d'ingénieurs des CNET et des Télécommunications », révélé par la CFDT, Pierre Lelong répond simplement « c'est faux ». Malgré tout l'interview permet à Pierre Lelong de se défendre des accusations portées contre lui. Et même courtes, les réponses du secrétaire d'État ne sont jamais remises en question par le journaliste.

La deuxième interview réalisée par *Le Figaro* est celle de Jacques Chirac, qui apparaît à la Une de l'édition du 12 novembre. Présentée comme une interview exclusive, la période dans laquelle elle est réalisée permet de penser qu'elle s'inscrit dans la stratégie médiatique du gouvernement de dénonciation de la politisation des grèves. Le titre donné à l'interview par le journal, « Jacques Chirac déclare au *Figaro* : L'objectif des grèves est d'abord politique » annonce la couleur. Contrairement à celle de Pierre Lelong, l'interview du Premier Ministre ne comporte pas l'ombre d'une déstabilisation. Les questions prétextes et la présence d'un journaliste se contentant de donner la réplique ne sont pas réservées à la télévision d'État. Toutes les questions semblent artificielles. Elles servent à Jacques Chirac de ponctuation, de transition entre les différentes parties de son exposé. Après deux questions introduisant la thèse : « [...] Pensez-vous que les grèves actuelles soient de nature politique ? », « Vous trouvez cette situation anormale ? », deux autres permettent de l'étayer : « Comment et pourquoi les choses ont-elles dégénéré ? », « Comment selon vous se manifeste l'action politique des syndicats ? ». Viennent ensuite les questions permettant de répondre à l'antithèse : « Ne dramatisez-vous pas les choses ? », « On vous accuse d'avoir refusé la négociation ». La dernière question introduit la conclusion : « Face aux intentions politiques des syndicats, que proposez-vous ? ». Par conséquent, sous couvert d'une interview permettant au journal de conserver sa crédibilité et aux propos du Premier Ministre de ne pas apparaître comme un véritable texte de propagande, *Le Figaro* propose une tribune déguisée au Premier Ministre qui contrairement aux tribunes libres proposées aux syndicalistes dans *Le Monde* notamment, engage le journal.

La présentation bienveillante du discours gouvernemental résiste donc parfois à la différence de statut entre l'audiovisuel et la presse écrite. Les critiques syndicales ou celles exprimés par *L'Humanité*, portant sur la diffusion du discours gouvernemental, visent d'ailleurs autant les ondes que le papier. Les exemples ne manquent pas : Pierre Cames dans *L'Humanité* du 6 novembre dénonce « la diversion lancée par le pouvoir et reprise sur les ondes et une partie de la presse[1] » et Georges Séguy s'attaque directement au *Figaro* suite à l'interview de Jacques Chirac. Reprise dans *L'Humanité* du 14 novembre, la réaction du leader syndical commence par une pointe d'ironie pour *Le Figaro* : « Il est bien connu que la meilleure façon pour un journaliste d'informer objectivement ses lecteurs est de puiser ses renseignements aux sources[2] ». Mais, plus qu'une dépendance des journalistes de presse écrite, il faut certainement voir, ici, une prise de parti conduisant certains journaux à valoriser le discours gouvernemental et d'autres le discours syndical.

1. *L'Humanité* du 6 novembre, article de Pierre Cames : « Les propositions gouvernementales soumises aujourd'hui aux grévistes. »

2. *L'Humanité* du 14 novembre, article titré : « Mardi 19 : Grève nationale revendicative ». L'article précise avant de retranscrire sa longue déclaration : « *Le Figaro* du 12 novembre ayant publié une interview du Premier Ministre, Georges Séguy a déclaré en réponse à la question d'un journaliste [...] ».

LES MÉDIAS DANS LA STRATÉGIE SYNDICALE

Impressionner les médias

Syndicat corporatif ne pouvant pas jouer un rôle de coordinateur des grèves dans l'ensemble de la fonction publique, la FNT est aussi beaucoup moins puissante à l'intérieur des PTT que les grandes fédérations CGT, FO, et CFDT[1]. La FNT qui mène pourtant l'action des postiers jusqu'à la fin aux cotés des fédérations CGT et CFDT, souffre, en comparaison avec celles-ci, d'un déficit d'image. Aux yeux d'un militant, la publicité qu'elle obtient, malgré tout, à travers la grève, ne permet pas d'avoir une juste représentation de ce qu'est la FNT. Dans une lettre[2], dont l'en-tête « Cher Camarade » et les recommandations finales[3] permettent de penser qu'elle est adressée à un membre de la direction du syndicat, sinon au secrétaire général lui-même, Marc Hénard, travaillant au « central téléphonique Danton » prend en considération la représentation médiatique de la FNT et souhaite que l'identité de ce syndicat soit affirmée : « Les événements en cours nous permettent de constater que, pour la première fois, l'information cite fréquemment la FNT. Malheureusement notre fédération est présentée comme un syndicat de postiers à côté des confédérations. Je pense qu'une mise au point s'impose donc tant auprès du public que des télécommunicants qui nous connaissent mal. [...] la FNT est un syndicat qui se distingue des confédérations par une triple caractéristique : La FNT est un syndicat corporatif, apolitique et évolutif [...] ».

Les deux organisations syndicales les plus médiatisées ne se préoccupent pas moins de leurs images que ce militant de la FNT. Le besoin de reconnaissance médiatique de la CGT et de la CFDT peut s'exprimer à travers l'organisation d'événements spectaculaires qui impressionnent les médias. La conférence de presse dont le but premier pour les organisateurs est d'informer les médias, a certainement un côté spectaculaire. En effet, notamment dans le cadre de conférences communes, la mise en scène, comme les répliques, peut retenir l'attention des journalistes[4]. Autre élément classique d'un mouvement social, la manifestation syndicale est traditionnellement un moment de l'expression du rapport de force constitutif du conflit. Démonstration de la puissance du mouvement, de la puissance syndicale, la manifestation est aussi un spectacle offert aux yeux des observateurs, à travers lequel peuvent s'exprimer les revendications des participants. À lire les comptes-rendus des manifestations dans la presse, les postiers en grève à l'automne 1974 semblent avoir pleinement profité de ce moyen d'expression. Repris dans tous les journaux, les slogans, dessins ou chansons, apparaissent comme autant d'éléments essentiels au spectacle de la manifestation. Rapportant le défilé du 15 novembre pour la défense des libertés syndicales, un

1. La FNT a obtenu 4% des voix lors des dernières élections de mars 1974 pour les « commissions administratives paritaires qui sont chargées de siéger en ce qui concerne les problèmes d'avancement et de sanctions disciplinaires ». La CGT a obtenu 41,1%, FO 26,9% et la CFDT 18% ; dans : E. Bigard, J-P. Grangier, « Conflit et négociations aux PTT, la grève de 1974 », mémoire de DEA de droit syndical et des relations dans l'entreprise. Mémoire consultable aux archives fédérales de la CGT.

2. Archives inter-fédérales de la CFDT, fonds sur la grève de octobre-novembre 1974. Pochette contenant des archives de la FNT. Lettre de Marc Hénard datée du 10 novembre 1974. Destinataire inconnu.

3. Après avoir exposé les caractéristiques de l'identité de son syndicat, Hénard écrit à la fin de sa lettre : « Je pense que ces rappels seraient utiles en préambule au prochain congrès national et, pour l'immédiat pourrait faire l'objet d'un éditorial dans un prochain numéro de « Télécommunications ».

4. Cf. chapitre 5.

journaliste du *Monde* souligne l'humour des pancartes, et relève le sens du spectacle chez les postiers en grève. Visiblement le costume du facteur, très présent dans les photos de manifestations, ne suffit pas à la mise en scène : « Juché sur des échasses comme un berger landais, un jeune postier barbu dominait la foule des drapeaux rouges. Sur son ventre ballottait une pancarte où l'humour rencontrait comme souvent la réalité : « Les revendications des postiers, ça n'est pas du folklore[1] ». Devant le succès des chansons, *Libération* du 26 novembre, consacre sa page « culture » à la grève des postiers reprenant les textes de cinq chansons de la grève : « Je suis postier… » sur l'air de « Je suis plombier, bier, bier… », « Oh vieux Lelong » sur l'air de « Oh when the saints », « Lelong est arrivé… » sur l'air de « Zorro est arrivé », « la grève des postiers » sur l'air de « la Carmagnole » et « Aux PTT » sur l'air de « Nini peau d'chien[2] » . Stratégie de communication mise en place par les centrales ou traduction de la solidarité et de la bonne humeur de la base ? La deuxième proposition est sans doute la plus juste. Mais ces mises en scènes et en musique ont un impact réel sur les médias. Même le ministre semble avoir goûté au talent de parolier de ses administrés. C'est du moins ce que rapporte, le 22 janvier 1975, *Le Canard Enchaîné* dans un article titré : « Vive le çon, vive Lelong ! ». Cet article raconte une « joyeuse réception de fin d'année » donnée par le directeur de cabinet de Pierre Lelong, Alain Serieyx, au cours de laquelle « Pierre Lelong s'est laissé susurrer toutes les chansons contestatrices (sic) des postiers en grève. […] Les chansons ont été passées en revue et Lelong s'est beaucoup amusé[3] ».

Mis à part les traditionnels défilés, d'autres actions spectaculaires ont été envisagées et discutées par les centrales syndicales, notamment une marche sur Paris des fédérations de province ainsi qu'une marche sur l'ORTF. Les « fiches de situation » établies chaque jour par entretien téléphonique au siège de la fédération CFDT font état des « informations » et des « analyses de l'action » des syndicats départementaux CFDT-PTT[4]. Ces fiches de situations révèlent que plusieurs départements ont lancé l'idée d'une montée ou d'une marche sur Paris. Le mercredi 13 novembre, la fédération du Maine et Loire fait « la proposition d'une « marche sur Paris » de toute la Province pour vendredi », soit seulement deux jours plus tard. Le lendemain, Rennes envisage « une montée sur Paris au moment du vote du budget ». L'idée est reprise le 18 par Grasse qui « pose la question de la montée sur Paris au moment du vote du budget ». Enfin, Le Havre veut savoir ce que pense la fédération de « l'organisation d'une marche sur Paris ». La demande faite par les syndicats de province semble avoir trouvé un écho favorable à la fédération puisque la proposition d'une marche sur Paris est faite à la fédération CGT. En effet, l'idée est évoquée à la réunion du 22 novembre du bureau fédéral de la CGT. Les notes prises pendant la réunion par Roland Lasserre[5] indiquent le refus total d'une telle initiative[6].

1. *Le Monde* du 17/18 novembre, article titré : « Nombreuses manifestations pour la défense des libertés syndicales ».

2. *Libération* du 26 novembre, texte des chansons sous le titre général : « La grève des postiers, c'est aussi des chansons ». Un petit texte précise également à propos de l'ambiance dans la grève : « On se sent fort et on le montre par des chansons, des panneaux, des dessins, des mots d'ordre nouveaux où s'expriment l'imagination de tous ».

3. *Le Canard enchaîné* du 22. janvier 1975, article intitulée « Vive le çon, vive Lelong ».

4. Archives interfédérales de la CFDT. Les « fiches de situations » évoquées dans le texte sont contenues dans les trois cartons marqués : « Situation quotidienne ».

5. Roland Lasserre est membre du secrétariat fédéral de la catégorie « distribution-acheminement » et membre du bureau fédéral.

6. Archives de la fédération CGT des PTT. A 26. Dossiers tenus par André Lasserre.

La marche sur Paris est jugée « kamikaze », car « c'est le moment où il faut être dans les services ». Autre proposition cédétiste mal accueillie par le bureau fédéral du 22 novembre, l'idée d'une marche sur l'ORTF. Cette initiative est même jugée « dangereuse », parce qu'elle donnerait au camp adverse un angle d'attaque supplémentaire. Pour le bureau fédéral de la CGT, « La seule initiative valable : le maintien de la grève ».

Si les actions proposées semblent avoir un fort potentiel médiatique, peut-on pour autant les interpréter comme résultant d'une volonté d'apporter une résonance médiatique supplémentaire au mouvement ? En effet, elles peuvent être considérées simplement comme une moyen d'intensifier la lutte, au risque d'ailleurs pour ses initiateurs d'apparaître comme des jusqu'au-boutistes. Les refus de la CGT peuvent traduire alors la volonté de ne pas amplifier la lutte dans la perspective de faire reprendre le travail des postiers. La réunion du bureau fédéral du 22 novembre enregistre d'ailleurs les critiques faites par des cédétistes qui affirment que la CGT fait reprendre le travail. Mais ces points de désaccords peuvent également révéler des sensibilités différentes par rapport à une stratégie de médiatisation de la grève. Si elle n'en trouve pas des avantages, la CFDT semble au moins ne pas voir d'inconvénients dans des actions originales et à fort potentiel médiatique. La CGT apparaît plus méfiante devant ces initiatives spectaculaires. Elle l'est surtout à cause de l'image médiatique qui peut en être tirée. La CGT veut sans doute donner l'image d'un mouvement puissant, déterminé et responsable. Ainsi, dans un moment critique du conflit, deux jours après l'intervention des forces de police dans les centres de tri et trois jours avant la journée du 19, Roland Lasserre qui fait la conclusion d'une « assemblée de militants », le 16 novembre, rejette l'idée de l'organisation d'un meeting pour ne pas donner « un spectacle en pâture aux journalistes et au gouvernement[1] ». Le lendemain, toujours dans une réunion de militants, Georges Frischmann souligne que « les journalistes sont frappés par la gravité, la tranquillité, le calme inquiétant des grévistes[2] ». L'image médiatique, la leur, comme celle du mouvement, motive certainement en partie les décisions d'actions des deux grandes centrales.

Par conséquent, si l'on ne peut pas certainement pas considérer que les deux grandes centrales syndicales à la tête de la grève réalisent toutes leurs actions en fonction de la presse, écrite ou audiovisuelle, il semble difficile de ne pas reconnaître que les médias sont présents à l'esprit des dirigeants syndicaux.

Conquérir l'espace médiatique...

L'information médiatique constitue généralement pour les syndicats un enjeu de la lutte. L'analyse des mots dans les discours de la CGT et de la CFDT révèle que les deux centrales « attirent l'attention de leurs militants sur le fait

1. Archives fédérales de la CGT. Article A 26. Dossiers tenus par Roland Lasserre. Notes de Roland Lasserre pour la conclusion d'une assemblée de militants.

2. Archives fédérales de la CGT. Cahiers de Maurice Desseigne, membre du secrétariat fédéral des cadres supérieurs et du bureau fédéral.

que le domaine de l'information est aussi un terrain de lutte de classes[1] ». Pendant la grève cette préoccupation est encore plus présente. Pour ne pas démobiliser, mais aussi pour convaincre l'opinion publique de la nécessité de la grève, l'information médiatique doit laisser de la place aux discours syndicaux et véhiculer l'image d'une grève puissante et légitime. Elle est un instrument qui peut contribuer à faire évoluer le rapport de force. Pendant la grève, les fédérations CGT et CFDT sont très attentives au discours d'information médiatique et à la propagande gouvernementale qui peut l'investir. Mais les fédérations ne se contentent pas d'observer, elles dénoncent et tentent d'occuper le terrain. Tous les médias sont concernés mais il apparaît que la radio et la télévision, dont les messages sont susceptibles d'être reçus par le plus grand nombre, sont les instances de production d'information les plus sollicitées.

Les réunions du bureau fédéral de la CGT-PTT évoquent souvent les articles de presse, notamment les articles défavorables au mouvement et à l'action syndicale. Les notes prises pendant ces réunions par Maurice Desseigne ou Roland Lasserre font état de discussions autour d'articles de presse ou d'interventions médiatiques d'un membre du gouvernement ou même d'un partenaire syndical. Le bureau fédéral réuni le 9 novembre évoque la « minimisation par la presse de la manifestation du 8 novembre[2] », alors que, la veille, le bureau fédéral avait déjà commenté le discours de la presse parlant de « reprise lente[3]». Le 10 novembre, Georges Frischmann prévient qu'il faut « s'attendre pour le mardi suivant à une campagne radio-télé plus forte encore[4] ». L'attention du bureau fédéral se porte aussi sur les interventions médiatiques des partenaires syndicaux. Ainsi, l'alliée principal de la CGT, alliée avec qui elle affiche une totale unité d'action, constitue parfois l'objet des discussions. L'intervention d'Émile Le Beller dans le journal de 20 heures de la deuxième le 21 novembre, dans laquelle il affirme que « deux portes semblent vouloir se déverrouiller. L'une sur les effectifs [...]. La deuxième, selon les informations de la presse tendrait à faire croire que le gouvernement pourrait accorder une rallonge supplémentaire au titre de 1974 en matière de salaires [...][5] », est au menu du bureau fédéral le soir même et le lendemain[6]. Il est vrai que la réponse apportée par le secrétaire général de la CFDT-PTT à la question de Pierre Chatignoux sur une éventuelle reprise du travail a dû intéresser ses partenaires. Il a, en effet, déclaré que « si les portes qui se sont un peu déverrouillées s'ouvrent [...] alors le conflit peut en effet, pourrait en effet, se terminer dans des délais assez brefs ».

De son côté, la CFDT n'est pas moins attentive au discours médiatique, elle relève même parfois les réactions positives de la presse à l'égard du mouvement. Dans une « note d'information sur le conflit PTT » datée du 4 novembre à destination des fédérations et du « secteur action confédéral » [7], la fédération CFDT des PTT souligne le fait que « la presse écrite – surtout parisienne –

1. Anne-Marie Hetzel, Josette Lefèvre, René Mouriaux, Maurice Tournier, *Le syndicalisme à mots découverts, dictionnaire des fréquences (1971-1990)*, Ed. Syllepse, Paris 1998, p. 159.

2. Archives fédérales de la CGT. Cahiers de Maurice Desseigne.

3. Archives fédérales de la CGT. Notes de Roland Lasserre.

4. *Ibid.*

5. Le descripteur du journal télévisé du 21 novembre à 20 heures sur la deuxième chaîne, indique quelques bribes du propos mais le texte intégral de l'interview d'Émile Le Beller par Pierre Chatignoux a été retranscrit par la fédération CFDT, en vue certainement d'être communiqué à l'ensemble des fédérations départementales. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre 1974.

6. Archives fédérales de la CGT. Notes de Roland Lasserre.

7. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre 1974.

réagit globalement de manière positive face à ce conflit : les excès de langage du Secrétaire d'État vis-à-vis des journalistes, mais aussi les problèmes auxquels affrontés (sic) actuellement les journalistes (ORTF, Europe, etc.) nous ont sans doute aidés ». La fédération CFDT dénonce également la propagande médiatique lancée par le gouvernement ou par FO. Les communiqués internes envoyés par la fédération aux syndicats locaux qui proposent quotidiennement une analyse de la « situation de la grève », reprennent fréquemment les informations données par la presse et invitent souvent les militants à la vigilance. Le communiqué n° 30, daté du 7 novembre, demande « d'être très attentifs à la presse car le gouvernement va faire pression pour qu'elle rende la grève impopulaire[1] ». Celui du 11 novembre révèle « l'action souterraine de FO pour la reprise du travail. La presse, qu'elle soit écrite, parlée ou télévisée, est littéralement pilonnée par des communiqués FO se félicitant de la reprise dans tel bureau, tel centre [...][2] ».

Les deux centrales syndicales ne restent pas passives devant l'information médiatique et l'utilisation qui peut en être faite par le camp adverse. Elles tentent aussi d'occuper le terrain. Les moyens ne sont bien sûr pas les mêmes. Alors que le gouvernement a la tutelle des médias les plus puissants, les médias de masse, les syndicats disposent seulement, en dehors de leurs propres publications, de journaux d'opinions, dont *L'Humanité*, qui n'offrent pas les mêmes perspectives d'audience, quantitativement mais aussi qualitativement : le lectorat du quotidien communiste est sans doute déjà largement acquis à la cause des grévistes. De nombreuses initiatives sont prises par les syndicats, au niveau fédéral ou au niveau local, pour tenter d'investir ce qui est considéré comme un espace de pouvoir. Les déclarations, les communiqués de presse, des secrétariat généraux des fédérations en font partie. Les syndicats locaux, encouragés en cela par les fédérations, permettent d'intervenir auprès de la presse régionale. Les communiqués internes de la CGT ou de la CFDT soulignent souvent la nécessité d'utiliser la presse locale et même les stations régionales de l'ORTF pour diffuser le discours syndical. Les « consignes d'actions » transmises par la fédération CFDT à ses syndicats locaux évoquent souvent l'utilisation des médias[3]. Dès le 26 octobre, il est demandé de « veiller à bien accueillir les journalistes qui font leur travail, quelque soit le service auxquels il appartiennent[4] ». Le 29 octobre, le communiqué n° 13 indique : « Dans la popularisation de notre lutte, penser à utiliser au maximum la presse régionale écrite (conférence de presse), mais également télévisée (journaux télévisés régionaux)[5] ». Les consignes données dans le communiqué n° 40 du 17 novembre soulignent la nécessité de « populariser toutes les interventions faites par les syndicats et les sections auprès des députés sur le projet de budget 1975 » et pour cela d'« utiliser la presse locale ou régionale et les tracts[6] ». La veille, dans un communiqué interne, la

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. Les communiqués internes donnent presque systématiquement des « consignes d'action ».

4. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre, communiqué interne n°9 daté du 26 octobre.

5. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre.

6. *Ibid.*

fédération CGT avait déjà commandé à ses syndicats d'informer l'opinion publique sur les récentes attaques contre le droit de grève, notamment par l'organisation de conférences de presse[1]. Pour les fédérations, il s'agit donc de se donner les moyens de médiatiser le discours syndical au niveau local comme au niveau national. Toutes les ondes, toutes les pages doivent diffuser au public leurs messages.

Les consignes, si elles ne sont pas anticipées, semblent être bien suivies par les syndicats départementaux ou régionaux. Les réunions des secrétaires départementaux CGT, au siège de la fédération, permettent non seulement à la direction de la fédération et à Georges Frischmann d'informer les responsables locaux du déroulement du conflit, des négociations et des décisions fédérales, mais aussi à ces responsables de rendre compte des actions menées localement[2]. Lors de la réunion du 1er novembre, plusieurs secrétaires départementaux font état des initiatives prises en direction des médias. La Charente informe notamment de la tenue de conférences de presse dans le département. Le département des Vosges réalise, aux dires de son représentant, un communiqué de presse chaque jour alors que la Haute-Saône précise que l'action n'est pas seulement menée à l'échelle départementale : « les communiqués de presse sont faits localement dans les grosses villes du département ». Le secrétaire départemental de l'Hérault rapporte les relations que le syndicat entretient avec la presse locale : avec la « presse démocratique : pas de problèmes », avec la « presse bourgeoise : quelques bonnes choses mais aussi des mauvaises ». De plus, il rapporte que l'ORTF a laissé la veille trois minutes de temps de parole aux trois organisations, dont on peut supposer même si cela n'est pas précisé qu'il s'agit de la CGT, de la CFDT et de FO, encore présente dans le conflit[3].

L'attention portée aux médias locaux par les cédétistes n'est certainement pas moins soutenue. On s'en aperçoit notamment à travers les « fiches de situation », qui permettent aux syndicats locaux d'informer la direction fédérale non seulement de leurs propositions, mais aussi des actions menées localement. Les syndicats locaux contribuent à l'occupation de l'ensemble de l'espace médiatique. Ainsi, le responsable CFDT de l'Hérault annonce dès le mardi 29 octobre à sa fédération la « prise d'antenne » à l'ORTF le jeudi suivant, soit le 31 octobre et, lorsque le 12 novembre, le syndicat de Limoges annonce le nombre de mille participants à la manifestation, il n'oublie pas de signaler non plus celui du temps d'antenne laissé à la radio, à savoir quatre minutes. La tâche n'est pas toujours facile. La deuxième réunion nationale des régions, les 10 et 11 novembre, permet au syndicat de la Gironde de souligner « les nombreuses difficultés pour l'exploitation de la presse régionale du sud-ouest (écrite, parlée) ». La fédération doit par conséquent accueillir avec satisfaction l'information donnée par le syndicat de Toulouse, le 14 novembre : le communiqué protestant contre

1. Archives fédérales de la CGT-PTT. Communiqué interne de la fédération CGT des PTT daté du 16 novembre.

2. Archives fédérales de la CGT. Les notes de Maurice Desseigne et d'Émile Quéré, membre du secrétariat fédéral de la catégorie « Techniques » et membre du bureau fédéral, rapportent quelques éléments des échanges verbaux pendant ces réunions.

3. Archives fédérales de la CGT. A 21. Notes manuscrites rendues par les secrétaires départementaux à la réunion du 1er novembre. Toutes les informations données sur cette réunion relève de ces notes.

l'évacuation des centres de tri par les forces de police, a été diffusé « intégralement » sur l'antenne de *Sud-Radio* à 8 h 30. Quand les instances médiatiques refusent l'accès au discours syndical, des manifestations de protestation peuvent être organisées. Le syndicat de Bordeaux fait part à la fédération, le 7 novembre, de « problèmes avec *Sud-Ouest,* qui annonce que le personnel dans sa totalité s'est prononcé pour la reprise du travail ». Il a été alors décidé par les syndicats CGT et CFDT d'une « expédition au journal » dans le but de faire publier un communiqué « très explicatif ». De même, une « fiche de situation » rapporte qu'à Rouen, le 15 novembre, une « délégation de masse (400 personnes) » s'est rendue à l'ORTF pour exiger du temps d'antenne. Il n'a pas été obtenu mais un communiqué a pu être passé.

Les demandes de passages à l'antenne s'expriment aussi au niveau national. Signe de l'intérêt porté par les centrales syndicales à la médiatisation et notamment à l'instrument de la télévision, les fédérations CGT et CFDT des PTT demandent, dans une lettre aux directeurs des deux chaînes nationales de l'ORTF, à « bénéficier d'un droit de réponse après les accusations gouvernementales de ces derniers jours[1] ». Envoyée pendant le week-end du 9/10 novembre, cette demande de droit de réponse semble être proposée sous la forme d'un débat télévisé. Le communiqué interne n° 33 daté du lundi 11 novembre envoyé par la direction de la fédération CFDT-PTT à destination des syndicats locaux informe que la « demande de débat télévisé ce soir sur la grève dans les PTT n'a pas reçu de réponse ». Elle n'est, en fait, jamais satisfaite. On peut penser que le court délai laissé par les organisations syndicales aux chaînes de l'ORTF n'a pas permis l'organisation d'un tel débat. Mais en considérant la facilité et la rapidité avec laquelle le Premier Ministre a obtenu un entretien dans le journal de 20 heures de la première chaîne le 18 novembre, on penche alors pour un refus gouvernemental. Suite à cet épisode, la première apparition en plateau signalée par les descripteurs des journaux télévisés d'un dirigeant syndical est celle de Louis Viannet dans le journal de 20 heures de la deuxième chaîne le 14 novembre. Le secrétaire général adjoint de la fédération CGT des PTT réagit alors contre l'évacuation des centres postaux. L'idée d'un débat télévisé, en pleine grève, entre les représentants syndicaux et le gouvernement, peut apparaître relativement nouvelle à cette époque. Mais il existe au moins un précédent. En avril 1973, les syndicats de Renault-Billancourt avaient en effet demandé, en vain, au Président de l'ORTF, Arthur Conte puis au ministre de l'Information de l'époque, Philippe Malaud, d'organiser un débat télévisé avec la direction de l'entreprise[2].

Il n'y a donc pas pendant la grève des PTT, d'affrontement médiatique direct entre les syndicats et le gouvernement, hormis les photos ou les images télévisées montrant les partenaires sociaux à la table des négociations. Le seul

1. *L'Humanité* du 11 novembre, article titré : « Le mouvement toujours aussi puissant et déterminé ».
2. AN, CAC 19810124 article 73. Lettre datée du 23 avril 1973 de Michel Certano, responsable de l'intersyndicale de Renault-Billancourt adressé à M. Malaud, ministre de l'Information et intitulée : « Protestation auprès du ministre de l'Information.

lieu d'affrontement direct reste l'Assemblée nationale où les organisations syndicales essayent de se faire représenter par les députés et notamment ceux de l'opposition. En refusant un débat télévisé, le gouvernement qui dénonce le risque d'une dislocation de la nation, veut peut-être affirmer que le lieu officiel et réel du fonctionnement démocratique reste le Parlement. De plus, l'image télévisée des débats parlementaires sur le budget des PTT, parfois diffusée en direct, semble valider le discours gouvernemental. En effet, les images sont celles d'un débat politique où les adversaires directs du gouvernement ne sont pas les représentants légitimes des grévistes, à savoir les syndicats, mais des hommes politiques, notamment ceux de l'opposition. Paradoxalement, alors que ceux-ci sont relativement discrets dans un conflit qui affirme la puissance des grandes centrales syndicales, ils sont promus en première ligne, face à Pierre Lelong, pour discuter du budget des PTT. Malgré tout, la couverture télévisée de leurs interventions reste faible puisque face aux discours de Pierre Lelong, un seul député est montré, s'adressant au secrétaire d'État : le député communiste Henri Lucas[1]. Faut-il y voir une stratégie gouvernementale ? Les syndicats, en tout cas ne le dénoncent pas.

... sans renoncer à l'information immédiate.

Devant la difficulté de la lutte dans le champ médiatique et la nécessité d'informer les postiers comme le public des raisons et des enjeux de la grève, les organisations syndicales mettent en place des systèmes d'information directe, court-circuitant les médias. La présence des militants sur le terrain permet aux syndicats d'informer sans médiatiser, pour mobiliser les postiers et populariser la grève. Les directions des fédérations CGT et CFDT invitent chaque jour leurs militants à porter la bonne parole à leurs collègues. Le système d'information interne aux organisations syndicales permet une bonne propagation des analyses faites par les directions des fédérales, analyses qui s'inspirent elles-mêmes des remarques et informations données par la base. Ces analyses sont transmises à travers les communiqués et occasionnellement par les réunions des responsables départementaux. Elles sont ensuite répercutées sur le terrain à travers les réunions des militants et les bulletins syndicaux départementaux. Ceux-ci intègrent alors un discours, des arguments qu'ils peuvent transmettre à l'ensemble des postiers grévistes mais non-syndiqués dans le but de les mobiliser. L'analyse de la situation est la première information donnée par les communiqués internes de la CFDT et les réunions des secrétaires départementaux et régionaux au siège de la fédération CGT sont marquées par les prises de paroles de Georges Frischmann. Certes ce système d'information pyramidal ne facilite pas la communication entre les départements : ainsi, les responsables héraultais demandent-ils, le 17 novembre, à la fédération d'avoir « un peu plus souvent

1. Descripteur du journal télévisé du 20 novembre à 20 heures sur la première chaîne.

dans des communiqués la situation des régions surtout là où il y a baisse pour pouvoir répondre aux questions posées ». Ce système n'est donc pas très démocratique puisque les fédérations centralisent l'information et se réservent le pouvoir de la diffuser ou non. Mais il paraît très efficace. Lors de la réunion du 1er novembre, le secrétaire départemental du Loiret se félicite des rapports avec la fédération et souligne l'utilisation efficace du téléphone dans la transmission, « en cascade », des informations avec les départements. Cette information en cascade semble bien fonctionner aussi à la CFDT. Les consignes données par les communiqués fédéraux se retrouvent dans les bulletins locaux. Lorsque la fédération demande, dans le communiqué n° 11 daté du 27 octobre, « d'augmenter au maximum la pression pour une grève encore plus massive », le « bulletin d'information de la lutte des PTT » de la CFDT-PTT Essonne du 28 octobre écrit : « Chacun d'entre nous doit faire le maximum pour [...] convaincre ses propres camarades qui sont encore hésitants, user de persuasion pour que tous les travailleurs PTT de l'Essonne prennent en main le conflit [...].» L'efficacité syndicale est d'autant plus marquante que la communication de la direction des PTT est rudimentaire. Si Pierre Lelong a bien tenté de s'adresser directement aux agents des PTT en envoyant, le 12 novembre, dans tous les services, par télex, un message rappelant aux grévistes que leur « devoir » était de l'écouter et de le croire, l'initiative reste insuffisante. La mauvaise circulation de l'information dans l'administration postale est soulignée par un rapport de l'inspecteur général au secrétaire d'État. Dans ce rapport confidentiel sur « l'état d'esprit du personnel à la suite de la grève d'octobre-novembre », le chef de l'inspection générale, Leprince-Ringuet, souligne qu'« il a été constaté, de façon systématique, que l'information circulait très mal dans l'administration, qu'il s'agisse de l'information ascendant ou descendante ». Il fait remarquer que si le protocole d'accord a été, vite, mal ressenti, c'est en partie à cause d'une trop lente circulation de l'information et il précise que « la position des Chefs d'établissement serait beaucoup moins inconfortable s'ils étaient à même de les informer les premiers alors qu'actuellement c'est presque toujours le privilège de la presse et des syndicats [...][1] ».

Grâce à cette organisation, les syndicats sont en mesure de proposer localement aux postiers une information autre que celle des médias et bien sûr autre que celle du gouvernement. Mais les consignes d'information directe données par les fédérations ne visent pas seulement les postiers. L'un des *leitmotiv* de ces consignes est de populariser le mouvement : il s'agit pour les grévistes de faire comprendre à la population la légitimité de l'arrêt de travail des postiers. Les médias sont utilisés dans ce but : ils permettent de transmettre à un large public les informations syndicales. Cependant, à côté d'une information médiatique qu'ils ne maîtrisent pas et qui peut véhiculer la propagande gouvernementale,

1. AN, CAC 19990382, article 8. Rapport daté du 22. janvier 1975, de l'inspecteur général, chef du service de l'inspection générale, M. Leprince-Ringuet, au secrétaire d'État aux PT. Rapport classé « confidentiel » et titré : « État d'esprit du personnel à la suite de la grève d'octobre-novembre ».

les syndicats organisent une campagne d'information directe aux usagers. Dans un mouvement qui a des conséquences sur l'ensemble de la population, il convient pour les postiers en grève de s'attirer la sympathie du plus grand nombre pour faire infléchir le rapport de force en leur faveur. La nécessité d'une information directe aux usagers est très vite prise en compte par les organisations syndicales. Louis Viannet demande, en réunion du bureau fédéral, le 22 octobre, de prévoir un tract en direction du public[1]. Le communiqué fédéral CFDT n° 5, daté du 24 octobre, donne la consigne aux syndicats « d'intensifier la popularisation de la grève auprès de l'opinion publique » par l'intermédiaire des tracts et des discussions. Ce souci de gagner la bienveillance des usagers apparaît aussi dans les premières manifestations à travers le slogan : « Postier – Usagers — Solidarité[2] », slogan repris durant toute la grève. Les consignes de popularisation se renforcent encore lorsque, à partir du début du mois de novembre, le gouvernement prend un ton plus offensif. Suivant les indications fédérales[3], une circulaire aux militants de la CFDT-PTT des Hauts-de-Seine rappelle : « À chacun d'apporter sa contribution pour une bonne circulation de l'information. Au moment où une certaine presse tente de dresser les usagers contre nous (radios, télés, etc..) et donne des informations erronées sur les finalités de notre combat et sur la participation des postiers au mouvement, l'information syndicale est aujourd'hui plus qu'hier, indispensable[4] ». Plusieurs formes d'actions pour populariser la grève sont évoquées dans les communiqués fédéraux CFDT. L'un d'entre eux en fait même une liste à proposer « unitairement, aux travailleurs en A.G. ». Il s'agit de contacter les municipalités « sympathisantes » pour quelles mettent à disposition des grévistes des stands, des podiums, des locaux d'information, d'organiser éventuellement des galas de solidarité où quelques vedettes accepteraient de venir gratuitement, de garder un contact fréquent avec les travailleurs des autres secteurs et de faire effectuer les tournées aux préposés grévistes pour distribuer des tracts, expliquer et demander la solidarité[5].

Encore une fois, les militants syndicaux suivent les consignes et, dans toute la France, se multiplient les actions de popularisation. Les municipalités « sympathisantes », du moins certaines d'entre elles, apportent leur soutien aux grévistes. Le secrétaire départemental CGT de l'Hérault rapporte, à la réunion des secrétaire départementaux et régionaux du 1er novembre au siège de la fédération CGT, que les syndicats ont pu distribuer des tracts à la population avec « une aide en moyens de la municipalité démocratique de Sète ». Un tract commun des syndicats CGT et CFDT de l'Essonne, adressé aux postiers, invitant « tous les camarades » à prendre tous les contacts avec les travailleurs des entreprises et avec les municipalités, signale que, déjà, « à Morsang-sur-Orge, la municipalité a pris totalement en charge la popularisation du conflit [...][6] ». Le

1. Archives fédérales de la CGT. Notes d'Émile Quéré.

2. *L'Humanité* du 24 octobre, rapportant la manifestation de la veille des postiers devant leur ministère, souligne les « applaudissements venus des balcons » sur le passage du défilé, et auxquels les manifestants répondent par « Postiers, usagers solidarité ».

3. Cf. le communiqué n°30, p. 134.

4. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre. Circulaire aux militants de la CFDT-PTT des Hauts-de-Seine datée du 7 novembre.

5. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre 1974. Communiqué interne, sans date.

6. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre 1974. Tract daté du 27 octobre.

3 novembre, a été établi à Roubaix, un « stand municipal, pour populariser la lutte et expliquer le pourquoi aux usagers ». Le militant CFDT du Nord qui rapporte l'information par téléphone à sa fédération le 4 novembre indique également que la même chose est prévue pour Lille, « quartier par quartier » [1]. Ce soutien municipal est aussi rapporté par le rapport de la direction départementale des postes de l'Isère qui signale le soutien apporté aux grévistes par la municipalité grenobloise qui met le bureau d'aide sociale à leur disposition[2].

Les grévistes des Postes multiplient les contacts directs avec la population et les autres travailleurs pour expliquer que la lutte qu'ils sont en train de mener concerne directement les usagers des postes et que les informations données par le gouvernement ne sont qu'une tentative de pourrissement et d'intoxication pour tourner la population contre la grève. De nombreuses réunions ou meetings sont organisés localement pour permettre aux postiers d'expliquer leur mouvement. À Nantes, la « commission popularisation », invite le 5 novembre des associations familiales et des élus de gauche, relais potentiels auprès de la population, à participer à une réunion[3]. À Bastia, « les postiers invitent la population à un meeting public au péristyle du théâtre[4] » le jeudi 7 novembre à 18 h 30. S'il est impossible de mesurer précisément le nombre des ces rencontres dont on peut penser que la majorité ont lieu dans les rues des villes ou à la sortie des bouches de métro à Paris[5], le grand nombre de tracts édités en direction des usagers indiquent une très grande activité dans ce domaine. Ces tracts peuvent être édités au niveau national et ensuite répartis dans les régions, ou tirés localement. Véritables supports de l'information syndicale, les tracts expliquent à la fois les raisons de la grève, insistant notamment sur des points sensibles pour les usagers comme l'insuffisance des effectifs ou la détérioration du service public, et dénoncent l'information et les mensonges gouvernementaux. Le tract qui marque le plus cette volonté d'apparaître comme une contre-information est certainement celui, titré « Usagers des PTT » qui reproduit une feuille de paye d'un postier. *L'Humanité* et *Libération* reprennent même l'initiative. De plus, les usagers, qui doivent comprendre la lutte comme une volonté de sauver et d'améliorer le service public postal, sont aussi des travailleurs susceptibles de comprendre les conditions de travail des postiers. Ainsi les tracts peuvent-ils être distribués à la sortie des usines dans lesquelles les sections syndicales tentent aussi d'expliquer la grève aux travailleurs. La diffusion des tracts paraît assez considérable. La réunion du 1er novembre des secrétaires départementaux et régionaux CGT donne l'occasion à chaque représentant d'annoncer le tirage des tracts. Le représentant de l'Isère rapporte qu'il y a eu depuis le début de la grève deux tracts en direction des usagers distribués à la sortie des « boîtes » et sur les marchés. Le premier a été tiré à 30 000 exemplaires par la CGT et le second à 15 000 par la CFDT. Le secrétaire du Var informe que

1. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre 1974. « Fiche de situation » du département du Nord, daté du 4 novembre.

2. AN, CAC 19960438, article 4. Rapport de la direction départementale des Postes de l'Isère au directeur général des Postes, M. Joder. Sans date.

3. Robert Guiraud, André Meyer, Michel Tracet, *1900-1974, Chronique du mouvement social dans les PTT en Loire-Atlantique*, Éditions du Centre d'Histoire du Travail, Nantes, 1999.

4. Archives fédérales de la CGT. A 22, Tract aux usagers.

5. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre. Brochure « Les leçons de 45 jours de grève », éditée après la grève par la section CFDT-PTT Clignancourt, p. 3. Il faut souligner que dans cette brochure, le chapitre sur la population est le deuxième, juste après celui sur le départ de la grève au PLM.

25 000 exemplaires d'un tract unitaire, CGT-CFDT-FNT-FO-CFTC ont été distribués à la population varoise par des équipes composées d'un représentant de chaque syndicat. En complément des tracts, des affichages sont aussi organisés. Les régions parisiennes CGT et CFDT des PTT ont édité une affiche qui, selon la CFDT, « a informé sur la grève plus de 2 000 000 de parisiens[1] ». Cette affiche est composé de trois parties. La première pose les questions : pourquoi le courrier subit de constants retards, les files d'attente s'allongent au guichet ? La seconde explique : « Le gouvernement est responsable » et la troisième implique : « Le service public en danger », dénonçant les différents traitements des usagers qui favorise « les grosses sociétés » alors que les particuliers subissent la situation.

Par conséquent, si les syndicats tentent de ne pas laisser le champs libre au gouvernement dans les médias, ils ne jouent pas que sur un seul tableau pour informer les usagers touchés par la grève des PTT. Dans cette information à la base, ils apparaissent très organisés. L'implantation locale de l'administration postale, la connaissance, même minime, qu'ont les préposés, quand ils sont en grève, des habitants offre une proximité tout à fait utile à la campagne d'information. Si les organisations, pendant et après la grève, se félicitent du soutien de la population, on ne peut pas réellement mesurer l'impact d'une telle campagne. Il faut toutefois reconnaître qu'il n'y a pas eu de véritables manifestations contre les grévistes. Mais l'intensité de cette campagne considérée par les syndicats comme un des éléments majeurs de la lutte, tout autant que la mobilisation des postiers, marque encore une fois le poids de l'opinion publique.

LA PARTICIPATION DES MÉDIAS AU CONFLIT

Les médias, touchés par la grève...

Le rôle revendiqué par les médias et les journalistes tend à considérer chaque organe d'information, notamment ceux qui ne se revendiquent pas journaux d'opinion, comme un élément, certes en prise avec la réalité, mais assez dégagé d'elle pour pouvoir apporter une vision objective aux lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs. Déjà remis en cause par l'existence de liens entre les journalistes de l'audiovisuel et le pouvoir politique, ce statut s'efface de fait pendant la grève des PTT pour les journaux de presse écrite. Sans même évoquer les journalistes qui composent les équipes rédactionnelles, les entreprises que sont les journaux de presse écrite sont directement impliquées dans la grève des PTT. Les journalistes et les journaux, écrits ou parlés, sont des membres du corps social français et sont, comme les autres dans le cadre d'un monopole d'État, des usagers du service public assuré par les PTT.

1. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre. « Informations grève n°6 » de la CFDT-PTT des services postaux de Paris. Sans date.

La distance par rapport aux événements ne caractérise sans doute pas les rédactions de l'information télévisée, pendant la grève des PTT. En effet, le statut de l'ORTF mais aussi l'utilisation gouvernementale de l'immense tribune qu'offre la télévision installent les rédactions des journaux télévisés dans la sphère d'influence d'un des acteurs du conflit. Les journalistes doivent en effet rapporter et commenter un conflit qui met aux prises les agents des PTT à leur patron commun. Les doutes sur la liberté réelle de l'information télévisée, alimentés par le livre blanc du SNJ et les nombreuses critiques syndicales semblent appuyer la thèse d'un journalisme audiovisuel engagé dans la lutte au côté du gouvernement. Malgré tout, les raisons d'une solidarité entre les salariés du secteur public existent. Journalistes et postiers semblent se retrouver dans la critique de leur employeur qui ne leur permet pas de remplir leurs missions. C'est du moins ce qui apparaît dans les discours syndicaux. Les postiers veulent assurer un service public de qualité que ne leur permettent les faibles moyens dégagés par l'État, et les journalistes ne peuvent informer objectivement du fait du contrôle gouvernemental de l'information. Le rapprochement peut aussi se faire par les syndicats et notamment les confédérations. Christian GUY, journaliste de la rédaction de la deuxième et auteur de quatre sujets sur la grève des PTT est syndiqué à la CFDT, syndicat engagé non seulement dans la grève des postiers mais qui cherche aussi à étendre le mouvement aux autres catégories de la Fonction publique. Autre facteur de rapprochement souligné dans la grève des PTT : le risque de démantèlement, considéré comme un nouveau pas vers la privatisation. En effet, le démantèlement de l'ORTF apparaît aux syndicats dès le début de la grève comme l'exemple à ne pas imiter. Malgré les protestations syndicales contre l'information télévisée, les grévistes des PTT ne manquent pas d'appeler à la solidarité des agents de l'ORTF qui, à plusieurs reprises, se mettent en grève contre les conditions des restructurations. Le 29 octobre, le syndicat CFDT du Rhône demande à sa fédération si des contacts ont été pris avec les agents de l'ORTF[1]. Le 30, *L'Humanité* rapporte qu'une manifestation des grévistes des chèques postaux d'Orléans-La Source s'est rendue la veille devant la station régionale de l'ORTF aux cris de « ORTF-PTT Solidarité », « ORTF-PTT non au démantèlement »[2]. Par conséquent, bien que la solidarité entre les deux catégories de travailleurs ne se manifeste pas dans la lutte, les journalistes de radio et de télévision ne sont pas étrangers aux problèmes soulevés par la grève des PTT. Directement impliqués dans le conflit par leur statut, les journalistes le sont aussi indirectement par leur vécu.

Les organes de presse écrite sont également concernés par la grève des postiers. En effet, ils sont, à des degrés divers, des usagers du service postal qui assure la distribution des journaux aux abonnés[3]. Le 19 octobre, *Le Figaro* insère en Une, un encadré titré « À nos abonnés », les priant « de bien vouloir excuser ces

1. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre. « Fiche de situation ».

2. *L'Humanité* du 30 octobre, brève : « Orléans : 600 postiers à l'ORTF ».

3. La pratique du portage des journaux aux abonnés, qui permet de ne pas utiliser les services postaux, est très peu utilisée en France.

perturbations indépendantes de [leur] volonté » [1]. *Le Nouvel Observateur* du 18 novembre estime à 185 millions, le nombre d'exemplaires de journaux ou de périodiques qui n'auront pas été distribués pendant les quatre premières semaines de la grève. En comparaison, pour les lettres et les plis, le chiffre s'élève à 354,1 millions. Malgré tout, l'abonnement est relativement peu pratiqué pour les quotidiens en France : au début des années soixante-dix, le taux d'abonnement par rapport au tirage total est de l'ordre de 25 % avec des chiffres plus bas pour les quotidiens parisiens : *Le Figaro*, 20 %, *Le Monde*, 16 % et *France-Soir* seulement 1 % [2]. Du fait de la faiblesse de l'abonnement, mais aussi de la part importante des recettes provenant de la publicité, la grève des PTT qui oblige les journaux à prolonger les abonnements de six semaines, n'a pas d'incidence financière insurmontable pour l'ensemble de la presse. La seule exception notable est le journal *La Croix* dont les lecteurs sont pratiquement tous des abonnés et qui est très peu financé par les recettes publicitaires[3]. En 1970, 94,2 % des recettes de vente du quotidien provenaient de l'abonnement[4]. Les responsables du journal connaissent bien les dommages que peuvent causer un arrêt prolongé du service postal. Le 23 octobre, en Une, un encadré intitulé « À nos lecteurs » exprime le souhait du journal de voir « tant l'administration des PTT, que les syndicats [mettre] le maximum de bonne volonté à régler ce conflit ». Le journal se fait alors le porte-parole des usagers de la poste : « Les usagers sont en droit de l'exiger ». Cependant, la situation propre au journal s'efface rapidement devant « les inconvénients qui résultent de la grève pour [ses] abonnés de banlieue et de province ». En effet, c'est leur situation qui motive, selon l'encadré, les mesures prises par la direction du journal, à savoir le plus grand approvisionnement des kiosques et marchands de journaux : « Nous espérons donc que nos abonnés qui le désirent pourront lire leur quotidien habituel [...] ».

Autre quotidien à souffrir de l'arrêt de l'activité des PTT : *L'Humanité*. L'administrateur du journal lance un premier appel aux militants diffuseurs, en Une du journal le 31 octobre : « La grève fort justifiée des PTT place néanmoins notre journal dans une situation extrêmement difficile parce qu'elle la prive de toute rentrée d'argent au moment où son économie était déjà ébranlée par les hausses successives du papier et le mouvement général de hausse des prix ». Il demande alors « aux diffuseurs de la région parisienne d'effectuer les versements au fur et à mesure de la diffusion et à ceux de la province de se mettre en rapport avec leur fédération ». Le 6 novembre, l'administrateur intervient à nouveau pour rappeler : « Nous avons besoin d'argent ! ». Même si « des sous sont bien arrivés [...] ce sont des dizaines de millions dont nous avons besoin pour faire face aux échéances [...] ». Le 27 novembre, c'est le soulagement, pour Chirio : « Nos appels ont été entendus » : « [...] 50, 100, 150 puis 200 millions encaissés de mille et une manière pour faire face à la crise [...] ».

1. *Le Figaro* renouvellera cet encart les 22 et 23 octobre.

2. Roland Cayrol, *op. cit.*, p. 187.

3. *Ibid.* p.198. Pour l'exercice 1969, la part de la publicité dans les recettes de *La Croix* est de 10%. Par comparaison, on peut citer les chiffres de 82% pour *Le Figaro*, 69,6% pour *Le Monde* (59,3% en 1970) et 57% pour *France-Soir* (en 1966).

4. *Ibid.*, p. 191.

Si *L'Humanité* utilise cette situation pour se placer du côté des postiers dans leur grève « fort justifiée[1] » contre « l'attitude intransigeante du gouvernement et son mépris envers les revendications légitimes des travailleurs[2] », *La Croix* renvoie les deux parties devant leurs responsabilités, et l'ensemble des quotidiens ne fait pratiquement jamais état de cette position d'usager des PTT. Du côté des hebdomadaires qui comptent en moyenne plus d'abonnés que les quotidiens, seul un communiqué du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, repris dans la rubrique « Télex » du *Figaro* du 29 novembre, souligne les difficultés de trésorerie provoquée par la grève des PTT et demande « que tout soit mis en œuvre pour que les services postaux reprennent le plus rapidement possible une activité normale ». Alors qu'ils multiplient les articles sur la vie des usagers, particuliers ou entreprises pendant la grève, les quotidiens, hormis quelques excuses pour les retards dans la distribution des journaux aux abonnés, n'évoquent pratiquement jamais leur propre implication dans le conflit. Quand ils le font, cela reste assez confidentiel. En effet, quand le journal *La Croix* annonce dans un communiqué, le 28 novembre au soir, les menaces qui pèsent sur son existence comme sur d'autres « entreprises de presse » et en appelle aux partenaires sociaux, et notamment les pouvoirs publics accusés de pourrissement, il ne fait pas les gros titres des autres journaux. *Le Figaro*, qui reprend la déclaration, s'associe certes, en quelques lignes, à l'initiative mais il ne semble pas le faire pour les mêmes raisons : « *Le Figaro*, qui lui aussi compte plus de cent mille abonnés, s'associe au double appel lancé par son confrère aux syndicats et aux pouvoirs publics pour que le plus rapidement possible les abonnés retrouvent leurs quotidiens ». Doit-on y voir la conséquence de la hiérarchisation de l'information opérée par les journaux qui oblige à ne garder que le plus important ? Sans doute les quotidiens ne sont-ils pas les plus touchés par la grève, mais le fait de ne pas se compter explicitement dans les usagers victimes de la grève offre d'autres avantages aux quotidiens. Cela permet notamment de ne pas apparaître comme une entreprise devant répondre à des logiques économiques, ce qui ne correspond pas à l'image que se donnent les médias d'information. La justification avancée dans un premier temps par *La Croix* pour l'augmentation de l'approvisionnement des kiosques n'exprime pas clairement ses objectifs économiques. Il faut attendre le point critique pour que le journal s'affiche comme une entreprise de presse. De plus, les médias, quels qu'ils soient, en apparaissant à la fois juges et partie du conflit, peuvent discréditer leurs analyses et leurs prises de parti.

...contribuent à l'organisation collective.

L'implication des médias dans la grève ne se limite pas à ce statut d'usager. Les journaux de presse écrite semblent avoir l'ambition, du moins pour certains

1. *L'Humanité* du 31 octobre, encart de G. Chirio, titré « Pour *L'Humanité* ».

2. *L'Humanité* du 6 novembre, encart de G. Chirio, titré « Nous avons besoin d'argent ! ».

d'entre eux, d'aider au bon déroulement de la vie pendant la grève des PTT. Ils sont d'abord les relais des communiqués du secrétariat d'État. Ces communiqués de presse informent les usagers sur la situation du service postal et orientent ou encadrent leurs pratiques. Au début de la grève, ce sont les médias qui diffusent les recommandations du ministre de suspendre l'envoi de toute lettre au départ et à destination de Paris et de la région parisienne. Ce sont encore les médias qui annoncent aux usagers que des retraits allant jusqu'à 1 500 francs sont autorisés dans les bureaux de Postes et les caisses d'épargne. Le journal télévisé de 13 heures du 26 octobre prend même l'information à la source en interrogeant M. Bizet, des services financiers de la Poste, qui explique la procédure à suivre. Enfin, le communiqué du gouvernement fait l'événement dans la plupart des journaux le 30 novembre quand il annonce la reprise quasi normale du courrier pour le lundi 2 décembre. Pendant la grève, les journaux sont donc les diffuseurs des mesures du gouvernement qui construisent une organisation provisoire. *Le Figaro* du 16 novembre comme *Le Monde* du 17/18 traitent point par point les dispositions du gouvernement, sur le paiement des indemnités chômages, sur les titulaires d'un compte chèque postal... *Le Figaro* titre cet espace : « Pour venir en aide aux usagers » et *Le Monde* : « Des formules de dépannage ». L'audience de ces communiqués semblent être assez importante pour provoquer une petite émeute à la poste de Lorient le 21 novembre. Rapporté par un responsable CFDT de Lorient dans une communication téléphonique à sa fédération, cet événement est provoqué par la parution d'un article de presse le 20 novembre, annonçant que les prestations familiales seraient payées à compter du lendemain dans les bureaux de poste. Les « nombreux clients » qui avaient fait le déplacement se sont retrouvés devant des guichets fermés. Les protestations et l'intervention du maire et de la CFDT ont conduit les grévistes à ouvrir pour payer[1].

Mais les journaux ne se contentent pas de diffuser les informations gouvernementales. Ils prennent aussi l'initiative de donner à leurs lecteurs, usagers des PTT, des informations leur permettant de pallier l'arrêt ou du moins la perturbation du service postal. Ces informations pratiques s'adressent aux entreprises comme aux particuliers. Au-delà des articles qui informent sur les « services de dépannage » mis en place par le ministère ou les chambres de commerce pour organiser la circulation du courrier commercial et qui communiquent les adresses des centres de tri parallèles[2], les journaux essayent de donner à leurs lecteurs les astuces permettant de survivre à la grève. *France-Soir* du 30 octobre titre sa Une sur ces informations pratiques : « PTT : 11e jour de la grève, Comment se débrouiller ? » et, en s'appuyant sur des enquêtes menées sur le terrain, dans les bureaux de poste, donne des conseils « pour remédier [aux innombrables difficultés] ». L'édition du 17/18 novembre revient sur les problèmes des

1. Archives interfédérales de la CFDT. Fonds sur la grève d'octobre-novembre 1974. « Fiche de situation » de la région de Lorient, établie le 21 novembre.

2. *Le Figaro* du 18 novembre consacre un article titré « Le service minimum s'améliore » et donnent les adresses des Chambres de Commerce et des Unions Patronales de Paris et région parisienne. Le Monde du 20 reprend l'information dans un bref article titré : « Chambres de commerce et Unions patronales assurent la distribution du courrier commercial à domicile ».

usagers en complétant un article sur la « grogne » des usagers par un encadré titré : « Des moyens pour faire face… » reprenant à la fois des communiqués du secrétariat d'État (« toucher les allocations familiales », « retirer ou verser des fonds à votre CCP ») et indiquant des palliatifs moins officiels (« Si vous voulez envoyer du courrier à l'étranger »). La Une de *L'Aurore* du 2 novembre propose même la photo d'une jeune femme, « auto-posteuse » placée sur le bord d'une voie parisienne, conduisant à l'autoroute pour Orléans et Lyon, portant d'une main un panneau : « PTT-Stop » et tendant de l'autre un éventail de lettres.

Ces informations pratiques, officielles ou non, qui permettent aux journaux de s'adresser réellement aux usagers et d'apparaître comme des « organisateurs collectifs », ne sont rien à côté de l'initiative du *Figaro*. En effet, celui-ci apparaît comme le plus radical dans son service aux usagers : en plus des classiques informations pratiques, il offre la possibilité à ses lecteurs de correspondre à travers les lignes du journal. Publié à la Une de l'édition du 6 novembre, un encadré, titré : « *Le Figaro* au service de ses lecteurs, Messages-Express gratuits » informe de la naissance d'une nouvelle rubrique : « La grève des PTT se poursuivant, *Le Figaro* est à partir d'aujourd'hui à la disposition de ses lecteurs, pour transmettre gratuitement dans ses colonnes des messages en France et à l'étranger. Ce service est également offert aux associations amicales sans but lucratif, aux sociétés philanthropiques qui se trouvent actuellement dans l'impossibilité de joindre leurs adhérents […] ». Ce service semble rencontrer un réel succès puisque, dès le lendemain, 7 novembre, le journal publie les premiers messages reçus. Cette initiative, symboliquement gratifiante pour le journal, lui permet sans doute aussi, dans une certaine mesure, de fidéliser une clientèle occasionnelle.

Si la propension à organiser la vie sans les PTT est variable d'un journal à l'autre, elle est totalement absente du quotidien communiste. *L'Humanité* ne veut pas se compromettre dans ce qui lui apparaît être des mesures visant à pourrir le conflit. Ainsi les communiqués ministériels ne sont-ils que rarement évoqués et quand ils le sont, ils ne manquent pas d'être commentés. Le premier communiqué du Secrétaire d'État, limitant le service dans la région parisienne est repris dans *L'Humanité* du 22 octobre mais il est immédiatement suivi par : « Il aurait mieux valu prévenir les grèves que de lancer aujourd'hui des accusations aux usagers[1] ». L'annonce par le gouvernement de l'autorisation des retraits de 1 500 francs sur les CCP n'est pas présentée, à l'instar de la majorité des autres journaux, comme une information pratique sans réel sens politique mais comme un recul du gouvernement qui finalement concède plus qu'il ne propose : « L'ampleur de la grève, la bienveillance de la population à l'égard d'une profession dont elle connaît le dévouement ont conduit le gouvernement à décider hier deux mesures de conciliations pour les usagers […][2] ». Et si, le

1. *L'Humanité* du 22 octobre, article titré : « PTT : La grève s'étend ».

2. *L'Humanité* du 26 octobre, article titré « On peut retirer 1 500 francs sur les CCP ».

30 novembre, *L'Humanité* titre en Une sur les prévisions du secrétaire d'État, le journal n'oublie pas de préciser qu'il ne s'agit pas là d'un point final au conflit : « PTT : La reprise pourrait être complète lundi… mais le conflit demeure ». Loin d'être un instrument d'organisation de la vie sous la grève, le quotidien communiste semble s'évertuer à être un instrument d'organisation de la grève. Il tend à l'être en annonçant avec plus d'enthousiasme que les autres journaux les manifestations prévues, mais aussi en donnant de temps à autres des brèves sur les différents lieux de la grève et les différentes initiatives des postiers, ce qui n'apparaît pas dans les autres grands quotidiens nationaux. Ainsi, le 30 octobre, le journal propose toute une série de brèves : « Orléans : 600 postiers à l'ORTF », « Paris-Nord : Délégation auprès du député UDR du 10e arrondissement », « Au ministère, 300 cadres rejoignent le mouvement », « Chèques-postaux : 5 000 femmes à Paris », « Sept adhésions au Parti Communiste ». *L'Humanité* s'adresse aussi à des usagers. Mais le quotidien communiste préfère les prendre à partie, en tant qu'usager des services postaux mais aussi en tant que travailleurs, et les entraîner dans le camp des grévistes plutôt que de publier des articles, à l'apparence neutre, sur les difficultés de la vie quotidienne sans les PTT, ne dénonçant pas le gouvernement comme seul responsable.

L'enjeu de l'opinion publique

Si les médias peuvent jouer un rôle non négligeable dans l'organisation de la vie des usagers des PTT, pendant l'arrêt des services, leur participation au conflit ne se limite sans doute pas à la diffusion des informations pratiques. En effet, la nature d'une grève dans un service public en situation de monopole, mais aussi les caractères propres à cette grève donnent aux médias une place privilégiée dans le déroulement du conflit. L'arrêt de travail dans le service postal, monopole d'État assuré par l'administration des PTT, concerne de fait l'ensemble de la population française. Il provoque ainsi un débat national dans lequel les usagers apparaissent comme l'opinion publique et acquièrent, aux yeux des protagonistes du conflit, une importance capitale. En effet, un soutien de l'opinion publique est censé donner à celui qui le reçoit une légitimité contre laquelle il est difficile d'aller. Le débat national devient même un débat politique lorsque l'un des protagonistes est le gouvernement, gérant les affaires de l'Etat-patron. Par conséquent les médias de par leur audience, notamment pour la télévision, s'imposent comme des acteurs incontournables dans le débat. Les efforts consentis par les protagonistes du conflit pour intégrer le discours médiatique renforcent cette position.

Le conflit des PTT qui, ne l'oublions pas, est intégré dans un mouvement revendicatif s'étendant à d'autres secteurs de la fonction publique, est marqué par cette lutte incessante pour gagner l'opinion publique. L'âpreté de la joute

oratoire entre les syndicats et le gouvernement révèle sans doute ce combat. Il s'agit pour chacun d'imposer, par le langage, le sens qu'il donne au conflit et ainsi légitimer son action. Les syndicats de postiers pointent la responsabilité du gouvernement dans le déclenchement de la grève, et son prolongement, et se placent en position de légitime défense. Le gouvernement qualifie la grève de « politique » et rappelle sa légitimité à gouverner. Yves de Kermorvan consacre un article dans *L'Aurore* du 16/17 novembre, à cette bataille des mots : « [...] c'est à une véritable offensive verbale que l'on assiste actuellement. Chacun des interlocuteurs essayant de s'allier « l'opinion publique » ou la « majorité silencieuse [...] ». Le public, syndicats et gouvernement le savent, est le véritable enjeu de la bataille. De lui dépendra essentiellement la suite des évènements[1] ». Si les acteurs du conflit sont conscients de cet enjeu, *L'Aurore* ne semble pas l'être moins : l'analyse de Yves Kermorvan est située juste en dessous du titre général de la page : « La pagaille de mardi s'organise ». Les médias sont en effet des supports conscients de cette lutte pour l'opinion publique. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, dans son éditorial du 6 novembre, rappelle que « le coup des grèves politiques est en effet aussi vieux que les conflits sociaux ». Il explique que « c'est un moyen classique de dresser l'opinion contre les grévistes et d'opposer les syndicats contre les autres » et enfin trouve « étrange que le pouvoir retrouve, à l'occasion, un langage de guerre froide ». Dans son édition du 19 novembre, *L'Humanité* fait même l'inventaire des déclarations gouvernementales et patronales qui ont précédé et accompagné l'intervention des forces de police dans les centres PTT et dont le but était « de dresser l'opinion publique contre les grévistes ».

L'importance, en quantité comme en qualité, de la lutte verbale dans le conflit des PTT, semble conférer aux médias, qui en sont le support et le diffuseur auprès de l'opinion publique, une grande responsabilité quant au déroulement et à l'issue du conflit. Si les médias permettent l'expression publique des langages syndical et gouvernemental, ils ne leur restent pas pour autant extérieurs. Ils participent aussi à la bataille en s'inscrivant dans ces langages, par le biais de leurs éditoriaux, analyses, photos, dessins ou plans[2]. Pourtant, s'il ne faut sans doute pas nier la portée des médias dans la formation et la mobilisation de l'opinion publique, il est très difficile de la mesurer objectivement. La télévision est le média ayant la plus grande audience et, par conséquent, semble avoir une influence beaucoup plus grande sur l'opinion publique que les journaux de presse écrite. De fait, les protagonistes ne ménagent pas leurs forces pour occuper cet espace. Cependant la crédibilité des informations télévisées est loin d'être parfaite auprès des téléspectateurs. Un sondage[3] sur l'attitude des Français à l'égard de la télévision, réalisé par la SOFRES en mai 1972 à la demande du Comité Interministériel pour l'Information, révèle que 53 % des français

1. *L'Aurore* du 16/17 novembre, analyse de Yves Kermorvan titrée : « Le public, enjeu de la bataille ».

2. Les exemples donnés tout au long du texte peuvent illustrer l'engagement des différentes instances de production de l'information.

3. AN, CAC 1986046 article 12. A la demande du CII, la SOFRES a effectué en 1971, une étude approfondie des dispositions des français à l'égard de l'information d'origine gouvernementale à la télévision. Pour quantifier cette étude qualitative, un sondage a été réalisé entre le 12 et le 17 mai 1972, auprès d'un échantillon national de 1 500 personnes, représentatifs de la population française âgée de 21 ans et plus.

estiment que les informations de la première chaîne sont très ou assez objectives contre 30 % qui pensent qu'elles le sont peu ou pas et 17 % n'ont pas d'opinion. Pour la deuxième chaîne, moins suivie, les proportions sont respectivement de 39, 18 et 43 %. La note de synthèse du sondage interprète les résultats comme révélateurs de la satisfaction des téléspectateurs : « Contrairement au stéréotype courant, l'objectivité est jugée à peu près satisfaisante sur les deux chaînes ». Mais un verre à moitié plein est aussi un verre à moitié vide et l'objectivité des informations télévisés de la première chaîne n'est reconnue que par la moitié des téléspectateurs. La note de synthèse révèle encore que « les téléspectateurs ont le sentiment que l'objectivité des informations télévisés s'est améliorée depuis deux ou trois ans ». Les chiffres apportés comme preuve, peuvent souffrir une interprétation beaucoup plus nuancée : 31 % pensent qu'elle s'est améliorée, 31 % pensent qu'il n'y a pas eu de changements et 15 % considèrent les informations comme moins objectives qu'avant. Il est vrai que le sondage est réalisé deux ans et demi avant la période qui nous intéresse et que l'évolution tend à une plus grande crédibilité des informations télévisées dans la population[1]. Cependant il ne faut sans doute pas préjuger d'une grande évolution entre mai 1972 et l'automne 1974, d'autant plus que le contexte du début de l'année 1972, après trois ans d'esprit plutôt libéral quant aux relations entre pouvoir et télévision, n'apparaît pas moins propice à la confiance des Français dans l'information télévisée que celui de l'automne 1974. Accorder une trop grande influence à la formation des convictions de chacun semble de plus négliger les parcours personnels et les convictions des individus. Les médias ne sont qu'une partie de l'espace public.

Ce qui apparaît plus sûrement est le crédit accordé par les protagonistes du conflit au pouvoir médiatique. Le pouvoir d'influence des médias peut ainsi se manifester davantage sur les protagonistes du conflit que sur l'ensemble de la population. Nous l'avons vu, le gouvernement comme les syndicats portent une attention particulière aux médias. Les médias sont à leurs yeux partie prenante du conflit dans la formation de l'opinion publique, non seulement en tant que tribune mais aussi en tant que véritable acteurs. Le 26 novembre, *L'Humanité* rapporte le don de 800 francs que viennent de lui faire les postiers communistes du Havre et publie leur déclaration : « Les postiers communistes havrais entendent ainsi aider notre presse, conscients de la place qu'elle tient dans les luttes que mènent les travailleurs contre l'État et le patronat [...] ». Et *L'Humanité* de commenter : « C'est peut-être aussi à ces moments-là plus qu'à aucun autre, qu'on se rend vraiment compte de ce que représente le journal ».

La place des médias dans le conflit ne se limite donc pas à celle de l'observateur. Dans une grève où l'opinion publique apparaît aux acteurs comme un arbitre de la légitimité de leur action, les médias considérés comme le meilleur

1. Un sondage sur « le jugement des français sur la télévision » réalisé par la SOFRES pour *Le Figaro* en janvier 1979 révèle que 73% des français estiment que la télévision remplit bien son rôle d'information contre 20% de non et 7% de sans opinion.

moyen d'atteindre cet arbitre sont donc l'objet de toutes les attentions des acteurs du conflit. Ils influent sur les comportements des acteurs. L'engagement des médias dans le conflit se fait donc à un double niveau. Ils ne sont pas des entités abstraites de la société et sont par conséquent touchés directement par le conflit. Mais ils sont aussi et surtout engagés dans le conflit en fonction de l'influence qui leur est accordée et qu'ils revendiquent. Ils affirment notamment cette influence en se faisant non plus simplement les informateurs principaux de l'opinion publique mais en apparaissant aussi comme ses représentants. Outre les nombreuses interviews des usagers, professionnels et particuliers, en colère, deux exemples méritent d'être soulignés. Le premier, dans l'ordre chronologique, est l'émission Lettres Ouvertes à laquelle participe, le 7 novembre Georges Séguy. Le principe de cette émission repose sur une participation active des téléspectateurs puisqu'ils interrogent l'invité en direct par téléphone et mélangent de fait leurs questions à celles des journalistes présents sur le plateau et qui apparaissent comme le relais du public face à l'invité. Porte-parole de l'opinion publique, les médias peuvent aussi en être les formateurs en ce sens qu'ils donnent une forme à ce qui semble souvent être difficile à cerner. Le 25 novembre, à la veille de l'allocution du Président de la République, *Le Figaro* publie les résultats du baromètre mensuel « Figaro-Sofres » sur la confiance des Français par rapport à leur gouvernement. Le journal fait le gros titre de sa Une sur ce résultat : « Record absolu du pessimisme ». Il précise en sous-titre : « Une crise comparable à celle de mai 68 possible : oui à 63 % », « Giscard d'Estaing capable d'y faire face : oui 42 % ». En donnant ainsi une forme à l'opinion publique, le journal crée les conditions de l'intervention. Le jour même, *France-Soir* reprend le sondage commandé par son confrère et donne le résultat du sien. La conclusion du quotidien du soir rejoint celle de son homologue du matin : « le véritable enjeu de son intervention : sa propre crédibilité[1] ». S'ils n'influent pas sur le texte du discours, ce qui semble peu probable, ces sondages créent au moins les critères de jugement de l'allocution télévisée et affirment ainsi l'adéquation revendiquée des médias avec l'opinion publique.

Au terme de cette étude, il apparaît que la représentation de la grève dans la sphère médiatique, représentation construite suivant des logiques propres au traitement journalistique, n'est pas totalement coupée de la réalité. Les relations entre les médias et la grève sont bien doubles : la grève est fortement médiatisée et cette médiatisation influe, à plusieurs niveaux, sur la réalité sociale de la grève. Pourtant, si la représentation médiatique se rapproche de la réalité sociale de la grève, c'est certainement moins par une fidèle reproduction que par l'enjeu qu'elle représente dans le conflit.

1. *France-Soir* du 26 novembre, éditorial de Pierre Saindérichin placé à la Une sous le gros titre : « Giscard : 15 minutes pour chasser le pessimisme ».

Dans l'espace médiatique dont nous avons montré qu'il était un espace unifié, sinon par une représentation homogène, au moins par la définition d'enjeux communs sur lesquels chaque organe de presse doit se positionner, la reconstruction de la grève peut être intéressante à observer notamment dans le cadre de la représentation professionnelle des postiers et de leur administration. Motivés à la fois par une logique d'information et par une logique de captation, les médias doivent proposer des informations susceptibles d'intéresser, de toucher le public. Dans le cadre de ce conflit, la proximité de l'administration postale dans la vie quotidienne des français facilite la tâche. L'omniprésence de l'activité postale des PTT, si elle s'inspire certainement de la réalité d'une grève qui est d'abord une grève du tri, résulte certainement de l'image la plus communément répandue de l'administration. Les PTT en 1974 représentent d'abord le service postal. Les Télécommunications, dont les résultats se font encore attendre, ne s'imposent pas à l'image. De plus, l'image sociale des PTT reste encore liée à celle du service public français. Alors que la grève de l'automne 1974 marque une crise d'identité des postiers, les jeunes comme les plus anciens, qui mesurent la différence entre l'image qu'ils se faisaient du service postal et leur vécu, la représentation médiatique joue beaucoup sur l'image traditionnelle de la Poste. Tout en marquant l'archaïsme des conditions de travail, notamment au point de vue technique, la grande majorité des journaux ne remet pas en cause l'identité des PTT en tant que service public. La représentation médiatique conforte donc l'image traditionnel de l'administration des PTT.

La médiatisation de la grève fait également apparaître une image traditionnelle des syndicats. Le conflit représenté est un conflit traditionnel opposant le gouvernement à la puissance syndicale, dont la CGT est la figure de proue et qui est, comme souvent, en proie à des divisions. La représentation médiatique fait donc apparaître les syndicats comme les seuls représentants légitimes des postiers, même si certains journaux le contestent. Le thème de la politisation, qui apparaît naturel quand le conflit implique le gouvernement, et que les médias contribuent à entretenir, n'est également pas de nature à marquer l'évolution de la représentation syndicale.

Dans ce conflit de légitimité, où la population peut faire évoluer le rapport de force d'un côté ou de l'autre, les médias occupent une place privilégiée. Alors qu'ils fondent leur action et leur existence sur l'information du citoyen, ils apparaissent aux acteurs comme des éléments incontournables du conflit. Doit-on pour autant considérer que l'action des postiers en grève et des syndicats s'oriente complètement vers la conquête du discours d'information ? Nous avons vu que ce n'était pas encore le cas. Le travail militant quotidien sur le terrain apparaît encore comme une nécessité pour les fédérations de postiers. Mais ce travail ne peut être réalisé que si le nombre de militants syndicaux le permet.

La grande campagne de popularisation de la grève montre la puissance des organisations syndicales qui peuvent encore entreprendre de telles actions en court-circuitant les informations médiatiques. Les études des mouvements sociaux de ces dernières années ont montré la forte intériorisation des groupes mobilisés pour des impératifs d'une action qui obtiennent le relais médiatique. La grève des PTT de 1974 ne présente pas encore un tel caractère. Il semble que la puissance du mouvement et des gênes qu'il occasionne assurent au groupe mobilisé une forte médiatisation. Mais, en considérant l'inventivité de la base dans son expression et la volonté des grandes centrales d'en découdre avec le gouvernement sur un plateau télévisé, il semble qu'en 1974 la préoccupation d'un bon relais médiatique est déjà présente. La grève des PTT présente, si l'on reprend la classification de Gérard Balandier[1], à la fois les caractères d'une société traditionnelle où le pouvoir se manifeste encore par des rites incontournables, qui peuvent dans ce cas être les grandes manifestations syndicales, et les caractère d'une société moderne qui consacre l'âge des médias où le rituel pour l'homme de pouvoir ou d'influence est d'être vu à la télévision.

Cette étude s'appuie uniquement sur le discours médiatique national. Nous avons considéré la grande place prise dans les médias à diffusion nationale par les usagers de l'administration des PTT, aussi bien au niveau quantitatif, à travers le nombre d'articles d'informations pratiques par exemple, qu'au niveau qualitatif, puisque la présence de victimes dramatise le conflit. Or, on peut se demander comment les médias à diffusion régionale, les quotidiens régionaux ou les stations de l'ORTF, qui sont encore plus ancrés dans la vie quotidienne locale, peuvent rendre compte du sujet. Mais l'analyse de la représentation médiatique de la grève des PTT de l'automne 1974 s'enrichirait certainement encore plus de la découverte des images des journaux télévisés, qui permettrait une analyse plus approfondie, mais aussi plus sûre du discours télévisuel et notamment de la mise en image de la grève.

1. Gérard Balandier, Le pouvoir sur scènes, 1992. Cité dans G. Leclerc, La société de communication, PUF, Paris, 1999, p. 151-152.

Source

ARCHIVES AUDIOVISUELLES

Descripteurs des sujets se référant à la grève des PTT et au mouvement général de grève diffusés dans les journaux télévisés de 20 heures et de la nuit des deux premières chaînes de l'ORTF et dans le journal télévisé de 13 heures de la première chaîne du 17 octobre au 2 décembre. Cent quarante et un descripteurs ont été sélectionnés[1]. Et nous avons aussi retenu le descripteur de l'émission Lettres Ouvertes du jeudi 7 novembre, sur la première chaîne dans laquelle Georges Séguy était l'invité.

Presse nationale de la période du 17 octobre au 2 décembre

Quotidiens

La Croix ; Le Figaro ; France Soir ; L'Humanité ; L'Aurore ; Libération ; Minute ; Le Monde ; Le Parisien ; Le Quotidien de Paris.

Hebdomadaires

L'Express ; Le Nouvel Observateur ; Le Point ; Politique Hebdo.

ARCHIVES NATIONALES

– Fonds du Service Juridique et Technique de l'Information (F 41 Bis) :

- 19810124 art. : 71-73,101-102, 104, 109, 112,118, 120 et 121 : Tutelle des organismes de radiodiffusion et de télévision française
- 19820484 art. 1 et 2 : service d'observation des programmes
- 19830132 art. 3, 3, 5, 8, 15 et 16 : Audiovisuel, programmes et appréciation ; presse écrite, syndicats et budget.
- 19860689 art. 1 à 4 : correspondance active SJTI
- 19880160 art. 1 : aides à la presse, réformes 1974-1975
- 19890446 art 12, 13 : mesure de l'audience
- 19920271 art. 12 à 19 : Relations avec les pouvoirs publics, les administrations, les organismes audiovisuels.

Fonds du Service d'Information et de Diffusion :

19900355 art. 3 : Réunions mensuelles des responsables de l'information dans les cabinets ministériels 1974-1976

1. Pour avoir le détail, on peut se référer à la première partie du chapitre 1 : « Une présence quotidienne à la télévision ».

Fonds du ministère des Postes et Télécommunications (F 90 Bis) :

- 19820494 art. 1 : Service de l'Information et des Relations Publiques, bilan des activités 1974-1975
- 19960438 art. 4: Climat social grève 1974 (rapports des directions régionales et départementales des Postes)
- 19960438 art. 25 : Enquêtes sur l'image des PTT
- 19980492 art. 3 : Rapport annuel de l'Inspection générale des Postes et Télécommunications
- 19990382 art. 8 : Rencontres postales janvier 1975

ARCHIVES SYNDICALES

Archives fédérales de la CGT du secteur des activités postales et de télécommunications :

- A 19 : Grève du 17 octobre au 2 décembre 1974, participation
- A 20 : fiches de synthèses par journée et par départements ;tracts distribués dans les départements
- A 21 : tracts et communiqués des organisations syndicales ; correspondance : lettres de soutien, télex reçus ; film de la grève suivi de son déroulement à travers des tracts, communiqués et articles de presse.
- A 22-23 : revue de presse
- A 24-25
- A 26 : comptes-rendus de réunion du bureau fédéral et des assemblées de militants.

Fonds Maurice Desseigne

Archives fédérales de la CFDT-PTT : fonds sur la grève des PTT de 1974 (5 cartons)

PRESSE SYNDICALE
(parutions d'octobre, novembre, décembre 1974)

- CGT : « La Vie Ouvrière »
- Fédération CGT-PTT : « la fédération postale »
- Périodiques CGT de catégories : - « Le bulletin des lignes »
- « La tribune des cadres »
- « Le préposé de la distribution »
- CFDT : « Le lien professionnel »
- FNT : « La fédération des Postes et Télécommunications »
- FO : « PTT syndicaliste »

PERIODIQUE DU MINISTÈRE

- « Postes et Télécommunications », mensuel d'information du secrétariat d'État aux Postes et Télécommunications. Année 1974.

Bibliographie sélective

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- *L'année politique, économique, sociale et diplomatique en France 1974,* Paris, 1975, Presses universitaires de France, 434 p., (parution 1964-1978).
- BERNSTEIN S., RIOUX J.P., *La France de l'expansion. 2, L'apogée Pompidou, 1969-1974,* Paris, 1995, Seuil, 332 p.
- CHAPSAL J., *La vie politique sous la Ve République, 1974-1987,* Paris, 1993, Presses universitaires de France, 695 p.
- DUHAMEL O., *La Gauche et la Ve République,* Paris, 1980, Presses universitaires de France, 589 p.
- RIOUX J.P., *La France de la IVe République. L'Expansion et l'impuissance : 1952-1958,* Paris, 1983, Seuil, 382 p.
- TROTIGNON Y., *La France au XXe siècle. 2, Depuis 1968,* Paris, 1984, Dunod, 315 p.
- VINCENT G., *Les Français. 1, 1945-1975,* Paris, 1977, Masson, 383 p.

SUR LES PTT, LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Sur les PTT et la grève de 1974

- GUET M., *Les postiers du rail,* Strasbourg, 1995, Association des amis de l'histoire des PTT d'Alsace, 128 p.
- BARREAU J., *La réforme des PTT: quel avenir pour le service public ?,* Paris, 1995, Ed. de la Découverte, 274 p.
- BIBAUT, « La grève des PTT en 1974 à Paris et en région parisienne », mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction d'Aimée Moutet, Paris 13, 1998, 135 p.
- BIGARD E., GRANGIER J-P, « Conflit et négociations aux PTT, la grève de 1974 », mémoire de DEA de Droit syndical et Relations dans les entreprises.
- BERTHO C., *Histoire des télécommunications en France,* Toulouse, 1984, Erès, 267 p.
- CAMPANA M., JAUBERT J., *La demoiselle du téléphone,* Paris, 1976, J.P. Delarge, 219 p.
- CFDT, *Des « idiots » par milliers : du démantèlement des PTT à la grève de 1974,* avec la collaboration de NOEL J.F., Paris, 1975, F. Maspero, 185 p.

- GRAZIANI A., *La grande aventure de la poste,* Paris, 1965, A. Borne, 268 p.
- GUIRAUD R., MEYER A., TRACET M., *1900-1974 Chronique du mouvement social dans les PTT en Loire-Atlantique,* Éditions du Centre d'Histoire du Travail, Nantes, 1999.
- LAURENT P., *Messagers de la vie,* Paris, 199 1, Messidor, 190 p.
- LIBOIS L.J., *Genèse et croissance des télécommunications,* Paris, 1983, Masson, 415 p.
- NOEL J.F., *Les postiers, la grève et le service public*, Maspero, Paris, Presse Universitaire de Grenoble, Grenoble, 1977, 198 p.
- PAPPALARDO J., *Étude sociologique du personnel d'un centre de tri: Austerlitz,* Paris, 1969, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 335 p., (thèse 1967).
- RISACHER J., *Les postes et télécommunication. L'entreprise PTT,* Fascicule 1, Aix-en-Provence, 1974, Université d'Aix-Marseille II, Institut régional du travail, 131 p.

Sur le syndicalisme et les mouvements sociaux

- BACHMANN S., *L'éclatement de l'ORTF : la réforme de la délivrance,* Paris, 1997, L'Harmattan, 254 p.
- BERGERON A., *Lettre ouverte à un syndiqué,* Paris, 1975, Albin-Michel, 158 p.
- BERGERON A., *Ma route et mes combats,* Paris, 1976, J.P. Ramsay, 228 p.
- BERGOUNIOUX A., *Force ouvrière,* Paris, 1975, Seuil, 252 p.
- BIDOUZE R., *Les fonctionnaires, sujets ou citoyens ?. 2, Le syndicalisme de la scission de 1947-1948 à 1981,* Paris, 1981, Éditions sociales, 380 p.
- DELON P., *Histoire de la fédération des employés,* Paris, 1969, Éditions sociales.
- DEVAUX E., *La grève dans les services publics.* Limoges, 1995, Faculté de droit et des sciences économiques, 378 p.
- ERBES-SEGUIN S., *Syndicats et relations de travail dans la vie économique française,* Villeneuve-d'Ascq, 1985, Presses universitaires de Lille, 137 p.
- FAIVRET J.P., MISSIKA J.L., WOLTON D., *Le tertiaire éclaté : le travail sans modèle,* Paris, 1980, Seuil, 370 p.
- FRISCHMANN. G., *Histoire de la fédération CGT des PTT : des origines au statut des fonctionnaires (1672-1946),* Paris, 1967, Éditions sociales, 582 p.
- HETZEL A-M., LEFEVRE J., MOURIAUX R., TOURNIER M., *Le Syndicalisme à mots découverts, dictionnaire des fréquences (1971-1990)*, Syllepse, Paris, 1998.

- LABBE D., *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945,* Paris, 1996, L'Harmattan, 163 p.
- LATOURNERIE R, *Le droit français de la grève : étude théorique et pratique,* Paris, 1972, Sirey, 791 p.
- LEFRANC G., *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux,* Paris, 1970, Payot, 272 p.
- LEFRANC G., *Le syndicalisme en France,* Paris, 1953, Presses universitaires de France, 127 p.
- MOREL C., *La grève froide : stratégies syndicales et pouvoir patronal,* Toulouse, 1994, Octares, X-235 p.
- MOURIAUX R., *Le syndicalisme en France depuis 1945*, Paris, 1994, Éditions la Découverte, 124 p.
- MOURIAUX R., COURS-SALIES P., *L'unité syndicale en France: impasses et chemins, 1895-1995,* Paris, 1997, Ed. Syllepse, 255 p.
- NEUVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, La découverte, collection Repères, Paris, 2000, 125 p.
- POIRIE E., « La CFDT, centrale syndicale ou mouvement ? », Nanterre, 1984, Faculté de droit et des sciences économiques, (mémoire de DEA).
- SEGUY G., *Lutter: conversations avec Philippe Dominique,* Paris, 1975, Stock, 365 p.
- SINAY H., JAVILLIER J.C., *La grève,* Paris, 1979, Dalloz, 202 p., (Titre général: Traité de droit du travail).
- SIWEK-POUYDESSEAU J., *Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide,* Villeneuve -d'Ascq, 1989, Presses universitaires de Lille, 342 p.
- SIWEK-POUYDESSEAU J.. Les *syndicats de fonctionnaires depuis 1948,* Paris, 1989, Presses universitaires de France, 287 p.

SUR LES MÉDIAS ET LE DISCOURS D'INFORMATION MÉDIATIQUE

Ouvrages généraux sur les médias et leur histoire

- BALLE F. (dir.), *Dictionnaire des médias*, Larousse-Bordas, Paris, 1998.
- BOURDIEU P., *Sur la télévision*, Liber- Raisons d'Agir, Paris, 1996, 95 p.
- BOURDON J., *Haute fidélité, pouvoir et télévision, 1935-1994*, Seuil, Paris, 1994, 378 p.
- CAYROL R., *La Presse écrite et audiovisuelle*, Presses Universitaires de France, collection Thémis Sciences Politiques, Paris 1973, 628 p.

- CHARON J-M. , *La presse quotidienne*, La découverte, collection Repères, Paris, 1996, 120 p.
- EVENO P., *Le Monde 1944-1995, Histoire d'une entreprise de presse*, Le Monde Éditions, Paris, 1996.
- GROSSE E-U, SEIBOLD E., Panorama de la presse parisienne, Peterlang Europaïsher Verlag der Wissenschaften, Francfort, 1994.
- HAMELET M-P., *Un prolétaire au Figaro*, Grasset, Paris, 1987, 407 p.
- JEANNENEY J-N, *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Seuil, collection Points histoire, Paris, 1996, 374 p.

Ouvrages d'analyse du discours médiatique

- CHAMPAGNE P., « Le Traitement médiatique des malaises sociaux », *Les Cahiers du journalisme*, n°2, décembre 1996.
- CHARAUDEAU P., *Le discours d'information médiatique, la construction du miroir social*, INA, Médiarecherche, Paris, 1997, 286 p.
- DERVILLE G., *Le Pouvoir des médias, mythes et réalité*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1996, 158 p.
- ESQUENAZI J.P., *La communication de l'information, colloque de Metz, mars 1995*, Champs visuels, l'Harmattan, Paris, 1997.
- HALIMI S., *Les nouveaux chiens de garde*, Liber-Raisons d'Agir, Paris, 1997.
- JOLY M., *Introduction à l'analyse de l'image*, Nathan, Paris , 1993, 128 p.
- LECLERC G., *La Société de communication, une approche sociologique et critique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1999, 223 p.
- MERCIER A., *Le journal télévisé*, PFSP, Paris, 1996, 345 p.
- REVUES : - *Médiaspouvoir*, n° 28 : « Journalisme, rencontre avec la recherche », Denis Ruellan.
- *Politix*, n. 37 : « Télévision et politique ».
- CREDHESS, *Sociétés et représentations*, n°10, « le Rire au corps, grotesque et caricatures ».

Chroniques

BOURSES DE RECHERCHE

Étudiants 2001/2002

Étudiant	Diplôme préparé	Prof. Directeur de recherche	Université	Sujet de recherche
AUPIAIS Grégory	1re année thèse Histoire	Pascal ORY	Sorbonne	Construction, diffusion et réception de l'iconographie postale et monétaire du régime de Vichy
BATAILLÉ Olivier	5e année thèse Histoire du Droit Thèse soutenue	Philippe NELIDOFF	Toulouse I	Naissance d'une administration moderne. La fusion des services postaux et télégraphiques français au XIXe siècle
CHANDA-VOINE Yasmine	Maîtrise Histoire Moderne A.B	Annie ANTOINE	Rennes 2	Les maîtres de Poste dans le Pays de Rennes : 1738 - 1790
DESCOSTES Nicolas	Maîtrise Histoire Contemp.	Michel MARGAIRAZ	Paris 8	Les comptes chèques postaux après la Seconde Guerre Mondiale
LABORIE Léonard	1ère année thèse Histoire Contemp.	Pascal GRISET	Paris IV Sorbonne	Une Europe des communications. La France et la coopération européenne dans le domaine des Postes et des Télécommunications, des années 1850 aux années 1960
LANGLOIS Olivia	4e année thèse Histoire de la Science Juridique Européenne	Jean-Michel POUGHON	Robert Schuman - Strasbourg	Du monopole postal au service public
LE BER Amandine	Maîtrise Histoire Contemp. T.B	Annette BECKER	Paris X	La Poste aux Armées, de l'arrière au front, pendant la Grande Guerre
LESTRILLE Jean	Maîtrise Histoire Contemp. T.B	Christophe BOUNEAU	Bordeaux 3	Le développement des infrastructures postales en Gironde de 1914 à 1945. Service public et territoire
QUANTIN Gabrielle	Maîtrise Histoire Moderne T.B	Christine LAMARRE	Dijon	La Poste aux chevaux et ses maîtres de poste en Côte d'Or sous la Révolution (1789 – 1799)

Étudiants 2001/2002 *(suite)*

Étudiant	Diplôme préparé	Prof. Directeur de recherche	Université	Sujet de recherche
RATHIER Carole	1ère année thèse Histoire Moderne	François CADILHON	Bordeaux 3	Les réseaux des Lumières à Bordeaux. Étude des correspondances 1768 - 1788
RICHEZ Sébastien	4ème année thèse Histoire Moderne et Contemporaine Thèse soutenue	Jean-Pierre DAVIET	Caen	Acculturation, implantation et développement des personnels et infrastructures postaux à travers l'exemple normand : 1830 - 1914
RIVOIRE Laurence	Maîtrise Histoire Contemp. T.B	Sylvie SCHWEITZER	Lyon 2	Les agents des PTT et leur carrière dans la seconde moitié du XXe siècle
ROUX Mathieu	Maîtrise Histoire Contemp. Maîtrise en 2 ans	Jean DOMENI-CHINO	Université de Provence	Un service public confronté à un espace et à des usagers, courriers et télégrammes à Marseille : de 1852 à 1906
TUTOY Raphaël	DEA Histoire Moderne T.B	Jean-Marc MORICEAU	Caen	Les maîtres de poste en Basse-Normandie : XVIIe – XIXe siècles
LAPARRA Nicolas	DEA Histoire et Civilisations T.B	Catherine BERTHO-LAVENIR	Blaise Pascal – Clermont Ferrand II	Analyse cartographique des postes et du télégraphe en Auvergne au XIXe siècle.

Étudiants 2002/2003

BAUCHET Caroline	Maîtrise Histoire Contemp.	Anne-Marie-GARÇON	Rennes 2 - Haute Bretagne	Les dames de La Poste en Ille-et-Vilaine, fin XIXe – début XXe siècle
CERMAK Anne-Laure	Maîtrise Histoire Contemp.	Jean-Pierre CHALINE	Paris IV Sorbonne	Histoire de la poste pneumatique à Paris – Aspects urbains, sociaux et économiques
LABORIE Léonard	2e année thèse Histoire Contemp.	Pascal GRISET	Paris IV Sorbonne	La France et la coopération européenne dans le domaine des Postes et des Télécommunications, des années 1850 aux années 1960
LAGEIX Virginie	Maîtrise Histoire Contemp.	C. BERTHO-LAVENIR	Blaise Pascal – Clermont-Ferrand	Les PTT dans le Puy-de-Dôme pendant l'Occupation

Étudiants 2002/2003 *(suite)*

Étudiant	Diplôme préparé	Prof. Directeur de recherche	Université	Sujet de recherche
LANGLOIS Olivia	5e année thèse Histoire de la Science Juridique Européenne	Jean-Michel POUGHON	Robert Schuman - Strasbourg	Du monopole postal au service public
LE BRIANDE-lisa	Maîtrise ICST	Thierry LEFEBVRE	Paris 7 – Denis Diderot	La poste pneumatique de Paris : Aspects techniques
MAHOUCHE Bruno	6e année thèse Histoire Contemp.	Michel MAR-GAIRAZ	Paris VIII	Rationalisation des centres de tri de la région parisienne de 1945 à 1989
MORIEUX Renaud	3e année thèse Histoire Moderne	Jean-Pierre JESSENNE	Rouen	La Manche, une expérience de frontière : 1783 – 1802 *Aide financière pour la recherche consacrée à* « Correspondre avec l'ennemi. L'Angleterre, la France et les paquebots-poste transmanche au 18e siècle »
RAINE Clémence	Maîtrise Histoire Contemp. T.B	Jean-Paul JOURDAN	Michel de Montaigne - Bordeaux 3	La poste aux chevaux et la poste aux lettres en Bordelais, de la fin de l'Ancien Régime jusqu'au milieu du XIXe siècle
RATHIER Carole	2e année thèse Histoire Moderne	François CADILHON	Michel de Montaigne - Bordeaux 3	Les réseaux des Lumières à Bordeaux. Étude des correspondances 1768 - 1788
SCHEPENS Nadège	Maîtrise Histoire Contemp.	Jean-Pierre CHALINE	Paris IV Sorbonne	L'emploi, à La Poste, des grands blessés de guerre (après la guerre de 1914-1918)
ROUX Mathieu	Maîtrise Histoire Contemp. 2e année	Jean DOMENI-CHINO	Université de Provence	Communiquer dans un espace urbain en pleine expansion : le développement des postes, télégraphe et téléphone dans Marseille de 1852 à 1910

Soutenances de thèses 2002-2003

Thèses soutenues en 2002 :

Bataillé Olivier, « Naissance d'une administration moderne. La fusion des services postaux et télégraphiques français au XIXe », thèse d'histoire du droit sous la direction de Philippe Nelidoff, Université Toulouse I, soutenue le 23 novembre 2002, 1 vol., 441 pages.

Cartier Marie, « Des facteurs et leurs tournées. Une élite populaire dans la France de la deuxième moitié du XXe siècle », thèse de sociologie sous la direction de Florence Weber, EHESS, soutenue le 6 mai 2002, 2 vol., 827 pages.

Oger Benoit, « La Caisse nationale d'épargne. Origines, enjeux, développements (1861-1914) », thèse d'histoire sous la direction de Michel Margairaz, Université Paris VIII, soutenue le 31 janvier 2002, 3 vol., 1043 pages.

Richez Sébastien, « Le développement des Postes au XIXe siècle : acculturation des Français, implantations et mutations des infrastructures et des personnels par l'illustration de la Normandie, 1830-1914 », thèse d'histoire sous la direction de Jean-Pierre Daviet, Université de Caen, soutenue le 3 juin 2002, 3 vol., 852 pages.

Soutenance prévue en 2003 :

Langlois Olivia, « Du monopole postal au service public », thèse histoire de la science juridique européenne, sous la direction de Jean-Michel POUGHON, Université Robert Schuman – Strasbourg.

Colloque, 10-12 juin 2004

Colloque international sur l'histoire des postes

Comité pour l'Histoire de La Poste – Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS) – École Normale Supérieure, rue d'Ulm

Paris, les 10, 11 et 12 juin 2004

Les réseaux postaux en Europe du XVIIIe au XXIe siècles : construction et développement, fonctions et modèles.

Embryon des premiers moyens de communication, le *cursus publicus* que l'Empire romain a érigé pour relier ses territoires conquis, peut être considéré comme l'ancêtre de l'institution postale. Le réseau postal constitue une très ancienne organisation commune à l'espace européen.

Du XVIIIe siècle à nos jours, l'exemple du réseau postal français semble dégager trois temps successifs. D'abord, il y eut celui de la consolidation du système de transport alors en construction ; ensuite, ce fut l'essor de sa capacité de traitement d'un trafic croissant (renforcement de leurs moyens humains et matériels) ; enfin, ce fut le temps de la diversification des actions et la modernisation technique. Qu'observe-t-on pour les autres États européens ? A-t-il existé des similitudes dans la construction des réseaux et leur organisation ? En définitive, comment les Postes européennes ont-elles coopéré malgré leurs différences et leurs spécificités ?

Première manifestation scientifique européenne de cette importance, les questionnements et les problématiques, développés par des chercheurs de toutes disciplines des sciences humaines et sociales, privilégiant la comparaison au sein de l'Europe, donnent tout son sens à ce colloque.

Colloque organisé par :

Le Comité pour l'Histoire de La Poste (CHP)
L'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (IHMC / CNRS)
L'Ecole Nationale Supérieure, rue d'Ulm (ENS)

Avec le concours de :

Le Musée de La Poste de Paris (MP)
Le Service National des Archives de La Poste (SNA)
La Bibliothèque Historique des Postes et Télécommunications (BHPT)

La Mission de la Recherche de La Poste (MR)
La Fédération Nationale des Associations de personnel de La Poste et de France Télécom pour la Recherche Historique (FNARH)

Renseignements

Envoi des propositions de communications

Envoi des pré-inscriptions

Adresse
Comité pour l'Histoire de La Poste
4 quai du Point du Jour
Case Postale D 722
92 777 Boulogne-Billancourt Cedex
France
Tél : 01 55 44 01 51 / Fax : 01 55 44 01 52

Contacts

Muriel Le Roux (historienne, IHMC/CNRS, CHP)
Benoit Oger (historien, CHP)
Sébastien Richez (historien, secrétaire du colloque, CHP)
Josiane Foynat (assistante, CHP)

Internet :

www.laposte.fr/chp

E-mails :

Muriel.Le.Roux@ens.fr ;
benoit.oger@laposte.fr ;
josiane.foynat@laposte.fr

Thèmes retenus par le Comité Scientifique :

Historiographie et état de la recherche en histoire postale en Europe

Moyens et structures institutionnelles
Recherches menées
Courants historiographiques
Archives
Mémoire de l'institution
Musées

Géographie et définition des réseaux européens

Service public, économie, sociétés
Monopole ; administration et rôle de l'État ; mode de gestion
Nature des débats entre les États et les services postaux : budget, coût, statut
Autonomie ou rapprochement entre Postes, Télégraphes et Téléphones
Espace, implantation, couverture du territoire, capillarité géographique, maillage

Fonctions et rôles des services postaux dans les sociétés

Communiquer, aménager, informer, acculturer
Diversité des métiers, hommes et femmes, recrutement
Notabilité et sociabilité
Nature des relations entre dirigeants et dirigés

Coopération et / ou concurrence des réseaux postaux européens

Modes de transport, innovations techniques, technologie
Flux
Coopération, échanges et concurrence ; diversification et filiales
Construction européenne ; Union Postale Universelle

La thématique postale, ainsi que l'espace européen élargi, devront être au cœur des communications ; toutefois, pourront être acceptés des monographies régionales, des propos sur les télécommunications et les services financiers ou sur la réglementation, à condition d'inclure les Postes en Europe dans une histoire comparée. Les meilleures communications seront publiées.

Comité scientifique : François Cadilhon (université de Bordeaux), Christophe Charle (IHMC/CNRS, université de Paris I), Éric Godelier (École Polytechnique), Philippe Guignet (université de Lille), Christine Lamarre (université de Dijon), Muriel Le Roux (IHMC/CNRS, CHP), Michèle Merger (IHMC/CNRS), Benoit Oger (CHP), Catherine Bertho-Lavenir (université de Clermont-Ferrand), Patrick Fridenson (EHESS), Andréa Giuntini (université du Prato), Michel Margairaz (université de Paris VIII), Dominique Barjot (université Paris IV), Pascal Griset (université de Paris IV).

Comité d'organisation : Muriel Le Roux (CHP/CNRS), Benoit Oger (CHP), Sébastien Richez (CHP), Sylvine Vargoz (MP), Patrick Marchand (MP), Anne Burnel (SNA), Anne Dauga-Pernin (BHPT), Catherine Gorgeon (MR), Harry Franz (FNARH), Yves Lecouturier (FNARH).

Durant le colloque, des visites du Musée de La Poste et de la Bibliothèque Historique des Postes et Télécommunications seront organisées.

Colloque international sur l'histoire des postes

Comité pour l'Histoire de La Poste – Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS) – École Normale Supérieure, rue d'Ulm

Paris, les 10, 11 et 12 juin 2004
Les réseaux postaux en Europe du XVIIIe au XXIe siècles : construction et développement, fonctions et modèles.

APPEL A COMMUNICATIONS

Le Comité scientifique sélectionnera les premières propositions le 28 novembre 2003. La sélection définitive des communications aura lieu en janvier 2004. **Les propositions de communication devront être reçues avant le 4 janvier 2004, dernier délai.** Elles devront comporter un titre + résumé (en français et en anglais) et ne pas excéder une page dactylographiée (1800 signes). L'envoi des propositions, leur accusé de réception, ainsi que le choix final des communications s'opérera par mail ou par courrier. Le programme définitif sera envoyé début février 2004.

Auteur(s) (nom et prénom) : madame/monsieur :.....

Titre(s) et fonction(s) :.....

Communication envisagée :.....

Adresse :.....

Téléphone/Fax :.....

E-mail :.....

Société/organisation/université/laboratoire :.....

Colloque international sur l'histoire des postes

Comité pour l'Histoire de La Poste – Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS) – École Normale Supérieure, rue d'Ulm

Paris, les 10, 11 et 12 juin 2004
Les réseaux postaux en Europe du XVIIIe au XXIe siècles : construction et développement, fonctions et modèles.

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Madame/monsieur[1] :.....

Titre(s) et fonction(s) :.....

Adresse :.....

Téléphone/Fax :.....

E-mail :.....

Société/organisation/université/laboratoire :.....

présentera une communication[1] :	Oui	Non
participera au colloque comme simple auditeur[1] :	Oui	Non
demande à recevoir le programme définitif[1] :	Oui	Non

(1) Rayer la mention inutile

Bon de commande

Les publications du Comité pour l'histoire de La Poste

Numéro de parution	Auteurs	Titres	Prix en euros	Quantité
n° 1	Collectif	*Mémoires d'Algérie Une génération de postiers raconte*	13,72	
n° 2	Muriel Le Roux Benoit Oger	*Le guide du chercheur – Pour une histoire de la poste aux XIXe et XXe siècles*	15,25	
n° 3	Jean Manac'h, Albert Vignau	*Mémoire postale – Une vie de receveur*	7,62	
n° 4	Pierre Le Saux	*Mémoire postale– Un postier parmi d'autres*	13,72	
n° 5	L. Raffa-Lonati, E. Lhomet, C. Fourrier, J. Le Naour	*Mémoire postale – Travail et intimité, les PTT au féminin*	14	
n° 6	Nicolas Verdier	*Un député obstiné – Alexandre GLAIS-BIZOIN 1800 - 1877*	15	

Les cahiers pour l'histoire de La Poste

Numéro de parution	Auteurs	Titres	Prix en euros	Quantité
n° 1	V. Bouget	*La grève des PTT de l'automne 1974 et les médias*	6	
Abonnement pour 4 numéros			20	
1 numéro hors série			15	
4 numéros plus un hors série			30	

Nom : ..... Prénom : .....

Activité : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Pays : .....

Nombre d'ouvrages commandés : .....

Total (sans frais de port) : .....

Date : ..... Signature :

Commandes et chèques (à l'ordre de La Poste) à expédier au :
Comité pour l'histoire de La Poste - 44 boulevard de Vaugirard Case postale C 606 75 757 Paris Cedex 15

Autres ouvrages publiés avec le concours du Comité

Le receveur des Postes, entre l'État et l'usager (1944 – 1973)

Odile JOIN-LAMBERT
Éditions Belin – 2001
19,67 euros

Histoire de la Poste – de l'administration à l'entreprise

sous la direction de Muriel LE ROUX
Éditions RNS rue d'Ulm – 2002
16 euros

La plume et la toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance

dans l'Europe des Lumières
Études réunies par Pierre-Yves BEAUREPAIRE
Artois Presses Université – 2002
20 euros

Les facteurs et leurs tournées, un service public au quotidien

Marie CARTIER
Éditions La Découverte – 2003
25 euros

À commander dans toutes les bonnes librairies.